



**DELIBERATION N° 24/018 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PLAN DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE
CORSE DU MASSIF DU MONTE RITONDU**

**CHÌ APPROVA U PIANU DI GESTIONE DI A RISERVA NATURALE DI CORSICA
DI U MASSICCIU DI U MONTE RITONDU**

REUNION DU 28 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit février, la Commission Permanente, convoquée le 20 février 2024, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à M. Georges MELA
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** le Code de l'environnement, et notamment les articles L. 332-1 et suivants, et R. 332-1 et suivants relatifs aux réserves naturelles de Corse,
- VU** la délibération n° 05/279 AC de l'Assemblée de Corse du 16 décembre 2005 visant à la mise en œuvre des procédures relatives au contrôle de la gestion et au classement des réserves naturelles de Corse,

- VU** la délibération n° 17/299 AC de l'Assemblée de Corse du 22 septembre 2017 décidant de procéder au classement de la réserve naturelle du Massif du Monte Ritonu sur les communes de Corti et Venacu, première réserve créée par la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** l'avis favorable du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritonu en date du 24 octobre 2023,
- VU** l'avis favorable du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritonu en date du 9 novembre 2023,
- VU** la participation du public réalisée conformément à l'article L. 120-1 du Code de l'environnement du 27 novembre au 22 décembre 2023,
- SUR** proposition du Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- VU** l'avis N° 2024-05 de la Chambre des Territoires en date du 27 février 2024,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (13) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le plan de gestion de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritonu.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 février 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Maupertuis', with a horizontal line drawn underneath it.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 28 FÉVRIER 2024

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PIANU DI GESTIONE DI A RISERVA NATURALE DI
CORSICA DI U MASSICCIU DI U MONTE RITONDU**

**PLAN DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE
CORSE DU MASSIF DU MONTE RITONDU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans un contexte de changement climatique qui exacerbe la fragilité de notre environnement, les réserves naturelles constituent un outil essentiel pour la préservation de la biodiversité et la protection des écosystèmes.

Elles sont spécialement désignées et gérées pour préserver la faune, la flore et les habitats exceptionnels, jouant un rôle crucial dans la conservation des espèces menacées.

En plus d'offrir un refuge sûr, elles servent de laboratoires pour la recherche et l'éducation environnementale, contribuant ainsi à maintenir l'équilibre écologique et sensibiliser le public.

Le transfert de compétences, issu de la loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse et du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, a donné à la Collectivité de Corse la responsabilité de créer des réserves naturelles.

En Corse, le réseau s'est fortement développé autour des écosystèmes marins, générant un déséquilibre prégnant entre le littoral et l'intérieur de l'île.

Soucieux d'étendre le dispositif, le Conseil exécutif de Corse a impulsé une dynamique de la Collectivité de Corse et son Office de l'environnement de la Corse pour concrétiser la mise en place d'un secteur protégé en altitude.

Ainsi, le travail a permis d'aboutir, par délibération n° 17/299 AC de l'Assemblée de Corse, en date du 22 septembre 2017, à la création de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritondu (RN MMR).

Depuis 2002 et les dispositions introduites par le législateur, elle constitue donc la première Réserve Naturelle de Corse instaurée à l'initiative de la Collectivité de Corse.

Elle est, encore à ce jour, la première et unique réserve œuvrant en faveur de pratiques anthropiques durables et respectueuses de l'environnement exceptionnel du milieu montagnard.

Son périmètre s'étend sur une superficie totale de 3 135 ha, et abrite des richesses extraordinaires en biodiversité, comprenant la plupart des lacs de montagne de l'île.

Elle représente un territoire écologique cohérent et fonctionnel, englobant, au maximum, la sphère de vie des différentes espèces présentes.

Sa localisation stratégique permet également de maîtriser les flux et de préserver les échanges entre les différentes populations : grâce à sa position centrale, au cœur des montagnes de l'île, le site peut être considéré comme un sanctuaire rayonnant sur l'ensemble des territoires limitrophes.

Le Président du Conseil exécutif de Corse a désigné l'Office de l'environnement de la Corse comme gestionnaire de la réserve, lui confiant ainsi la mission de rédiger son plan de gestion.

Élaboré à partir d'une expertise scientifique solide et d'un travail collaboratif élargi, le document présente une stratégie claire et ambitieuse, susceptible de répondre aux enjeux écologiques, socioéconomiques et patrimoniaux du massif.

Le projet de plan de gestion décline de manière très opérationnelle des actions qui assurent la bonne compatibilité des activités humaines avec la préservation du milieu.

Toutefois, il convient de préciser que les compétences transférées par le statut particulier de « Réserve Naturelle de Corse » ne permettent pas à la Collectivité de Corse de règlementer certaines activités.

Aussi, le gestionnaire de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritundu est confronté à une problématique générée par le survol aérien de l'espace protégé, accentuée par la démocratisation des drones.

Ainsi, afin d'assurer l'efficacité de la stratégie et des actions menées au sein des Réserves Naturelles de Corse, notamment au regard de nouvelles pratiques, il sera nécessaire de concrétiser, dans le cadre du processus d'autonomie, une évolution des dispositions du Code de l'environnement.

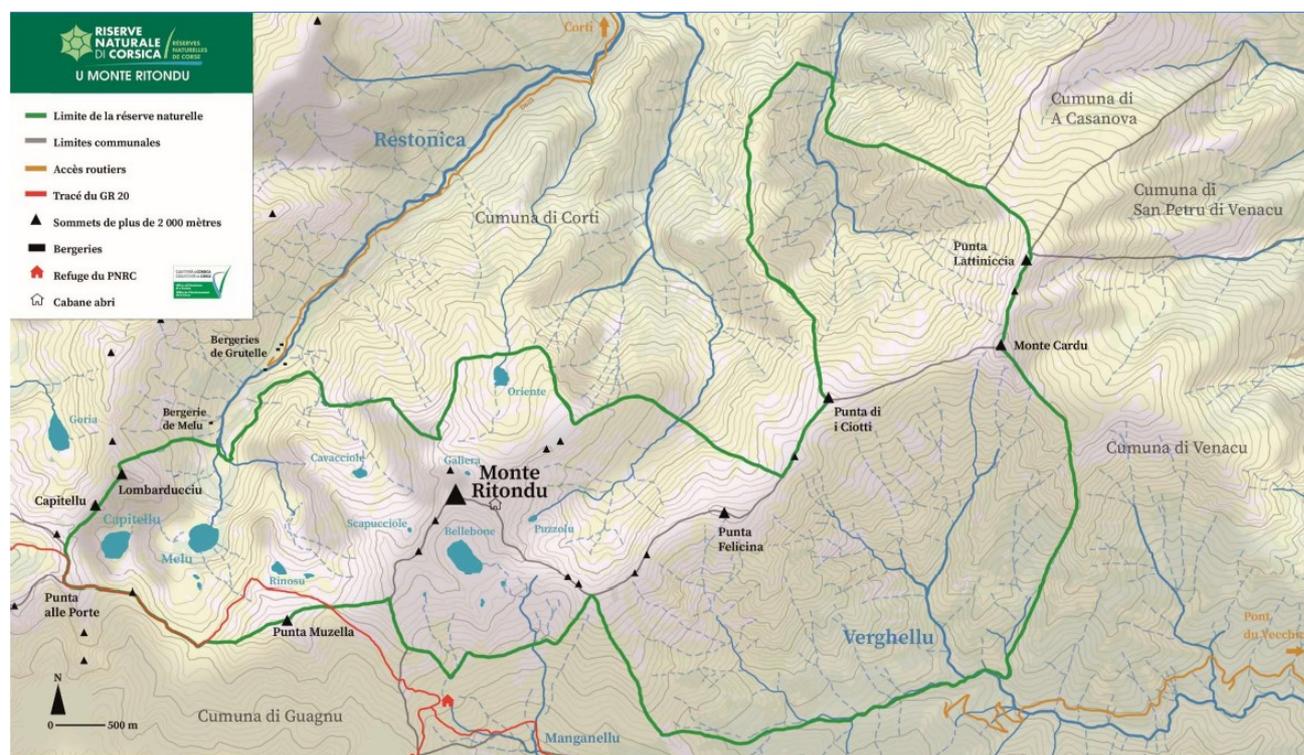


Figure 1. Carte de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritundu

I. Rappel législatif

Depuis la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse, les modalités de gestion des réserves naturelles ainsi que de contrôle des prescriptions contenues dans l'acte de classement sont définies par l'Assemblée de Corse, après accord de l'Etat lorsque la décision de classement a été prise par celui-ci, ou à sa demande.

Ainsi, conformément à l'article R. 332-49 du Code de l'environnement, le Président du Conseil exécutif de Corse établit, à la demande de la Collectivité de Corse, un projet de création d'une réserve naturelle et constitue à cet effet un dossier comportant au moins les éléments énumérés à l'article R. 332-30.

Une fois le classement acté par délibération de l'Assemblée de Corse, le Président du Conseil exécutif de Corse désigne, parmi les personnes mentionnées à l'article L. 332-8, un gestionnaire avec lequel il passe une convention.

Comme déjà évoqué, la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritondu a été créée à l'initiative de l'Assemblée de Corse en 2017 (délibération n° 17/299 AC), selon les modalités réglementaires précitées.

Le Président du Conseil exécutif de Corse a désigné l'Office de l'Environnement de la Corse gestionnaire de ce site, pour une durée de 3 ans, renouvelable deux fois pour une durée de 5 ans par tacite reconduction comme indiqué par l'arrêté n° 18/645 CE du Conseil exécutif de Corse.

Ce gestionnaire élabore un projet de plan de gestion de la réserve qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la réserve et de son évolution.

Ce plan de gestion décrit les objectifs que le gestionnaire s'assigne en vue d'une protection optimale des espaces naturels de la réserve. Il recueille l'avis du comité consultatif et, le cas échéant, du conseil scientifique de la réserve et joint ces avis au dossier transmis au Président du Conseil exécutif de Corse, conformément à l'Article R. 332-60 du Code de l'environnement.

Le plan de gestion des réserves naturelles de Corse est ensuite approuvé par délibération de l'Assemblée de Corse, objet du présent rapport.

II. Le Plan de Gestion 2024-2030 de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritondu soumis à avis

Un plan de gestion est un document stratégique qui établit la vision à long terme et la programmation opérationnelle à court/moyen terme pour une réserve naturelle.

Il facilite la mission du gestionnaire en structurant son travail et en l'aidant à remplir sa mission prioritaire de conservation du patrimoine naturel, en utilisant les connaissances disponibles et les moyens alloués.

Ce document est rédigé selon le guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, proposé par l'Office Français de la Biodiversité en collaboration avec Réserves Naturelles de France.

Ce guide comporte cinq grandes étapes pour l'élaboration d'un plan de gestion,

présentées dans la figure suivante.

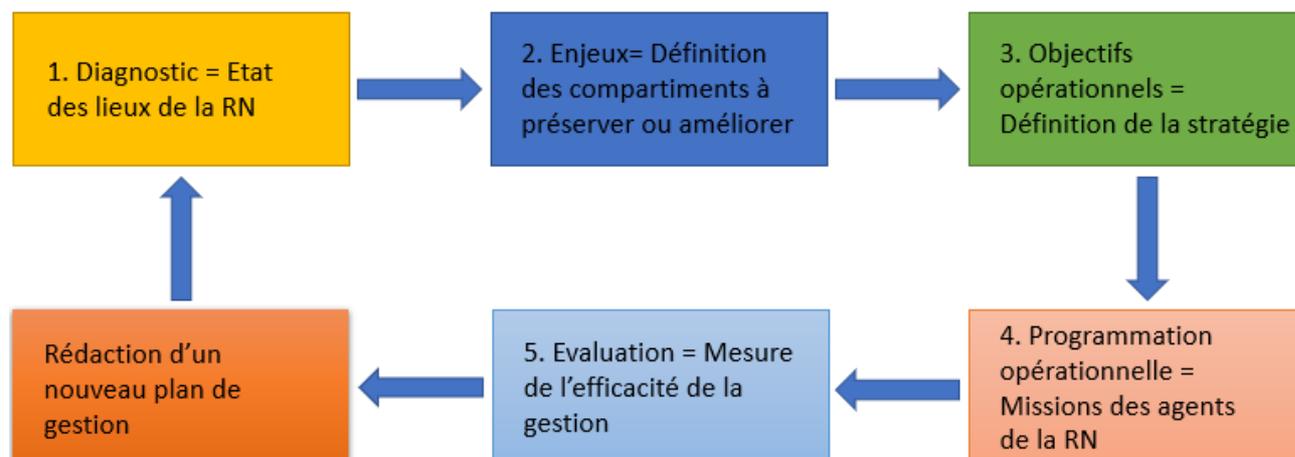


Figure 2. Schéma simplifié des grandes étapes de la rédaction d'un plan de gestion de réserve naturelle

Le gestionnaire, après avoir réalisé le diagnostic de son site et en avoir tiré des enjeux, définit des objectifs à long terme pour la gestion.

Les objectifs à long terme déclinent l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de chaque enjeu. Ce sont des choix stratégiques et des décisions politiques partagées qui engagent les acteurs sur le long terme.

Dans le cas de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritundu, les objectifs à long terme sont au nombre de 5, et incluent la maîtrise de la fréquentation et des usages, la préservation des populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale, la sensibilisation des visiteurs à la biodiversité, l'amélioration de la connaissance du site, et l'administration de la réserve.

De ces objectifs à long terme découlent une programmation d'actions qui seront effectuées tout au long de la mise en place du plan de gestion par les agents de l'Office de l'Environnement de la Corse, en charge d'appliquer ce document.

La programmation 2024-2030 prévoit ainsi 109 opérations, avec un accent particulier sur l'amélioration des connaissances (habitats, faune, flore) et les suivis scientifiques, visant à combler les lacunes identifiées lors du diagnostic.

Parmi ces 109 opérations, certaines, prioritaires, seront mises en œuvre dès 2024, notamment :

- Dans le cadre de l'objectif à long terme « Maîtriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu », le gestionnaire prévoit « d'établir et appliquer un plan de circulation de la RN MMR » (Action EI03). Cette action a pour but de maîtriser les flux au sein de la RN MMR, avec les secteurs à préserver, les itinéraires ouverts au public et des zones de tranquillité, en concertation avec les communes et les socio-professionnels de

la montagne et ce, conformément à la délibération de classement de la réserve naturelle.

- Dans le cadre de l'objectif à long terme « Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats », les agents de la réserve naturelle participeront à des « actions visant le maintien du gypaète dans la vallée » (Action IP04). En effet, alors que les populations insulaires du gypaète barbu déclinent d'année en année, il est nécessaire d'œuvrer au maintien de cette espèce patrimoniale et emblématique pour notre île. Des missions de suivis en vol, en particulier sur les sites de Bravinu et Surbellu, seront mis en place.
- Pour l'objectif à long terme « sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire », il est prévu de « valoriser les travaux scientifiques via une brochure annuelle » (Action MS03). Cette opération permettra de concrétiser la synthèse, la conception et la publication d'un livret annuel regroupant les travaux scientifiques effectués sur la réserve, à destination du grand public.
- Au niveau de l'objectif à long terme « Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion », le gestionnaire va « mettre en œuvre un réseau de suivi thermique des lacs de montagne » (Action CS29) afin de mieux évaluer les impacts des changements climatiques.
- Enfin, pour l'objectif à long terme « Administrer la réserve naturelle », le gestionnaire s'attachera à « évaluer le Plan de gestion I de la RN MMR » (Action MS15). L'évaluation de la gestion du site consiste à mesurer les effets engendrés par les moyens mis en œuvre, en évaluant l'atteinte des objectifs à long terme, l'efficacité des mesures de gestion par rapport aux objectifs opérationnels, et la mise en œuvre des actions.

Cette évaluation est une obligation réglementaire pour les réserves naturelles. Il est ainsi prévu une évaluation annuelle lors de la présentation du rapport d'activité en comité consultatif, ainsi qu'une évaluation à mi-parcours en 2027 pour ajuster le travail nécessaire pour la période 2028-2030 avant une évaluation finale en 2030.

Il est également à noter que les tempêtes Ciaran et Domingos qui ont balayé la Corse les 4 et 5 novembre 2023, et en particulier la région cortenaise, vont engendrer un remaniement certain de la façon de travailler des agents de la réserve naturelle du fait de l'impact important sur l'accessibilité du site.

Le calendrier des actions pourrait être amené à évoluer, mais les actions, telles que prévues dans le présent plan de gestion, sont maintenues en l'état.

III. Avis proposé

Il convient de préciser que le plan de gestion de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritundu a été présenté aux différentes instances collaboratives, conformément aux dispositions en vigueur.

Le projet a recueilli l'avis favorable du Conseil scientifique de la Réserve Naturelle en date du 24 octobre 2023 et l'avis favorable du Comité consultatif de la Réserve

Naturelle en date du 9 novembre 2023.

Aussi, le document proposé à la consultation du public qui s'est déroulée du 27 novembre au 22 décembre 2023 n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Ainsi, tant sur le fond que sur la forme, le présent plan de gestion 2024-2030 de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritundu correspond aux attentes fixées par le Code de l'environnement, répond aux enjeux identifiés pour le territoire et bénéficie de l'adhésion des usagers et des scientifiques qui parcourent quotidiennement le site, l'un des plus emblématiques de Corse.

En conséquence, je vous propose d'émettre un avis favorable afin de permettre à l'Office de l'Environnement de la Corse de déployer l'ensemble des actions prévues dans ce document.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



*Pianu di gestione di a Riserva Naturale di Corsica
di u Monte Ritondu*

**Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Corse
du massif du Monte Ritondu**



Prugrammazione 2024 – 2030

*Serviziu Biodiversita Terrestre
Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica*

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
PARTIE A - DIAGNOSTIC DE LA RESERVE NATURELLE	5
1. INFORMATIONS GENERALES	5
1.1. La création de la réserve naturelle.....	5
1.2. Localisation et description sommaire.....	7
1.3. Limites administratives et superficie.....	8
1.4. La gestion de la réserve naturelle	8
1.5. Le cadre socioéconomique général	12
1.6. Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel.....	13
2. L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL	19
2.1. Le climat.....	19
2.2. L'eau.....	20
2.3. La géologie	22
2.4. Les habitats naturels et les espèces.....	23
3. LE CADRE SOCIOECONOMIQUE DE LA RESERVE NATURELLE.....	47
3.1. Les représentations culturelles de la réserve naturelle	47
3.2. Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique de la réserve naturelle.....	47
3.3. Le régime foncier et les infrastructures dans la réserve naturelle	48
3.4. Les activités socioéconomiques dans la réserve naturelle	49
4. LA VOCATION A ACCUEILLIR ET L'INTERET PEDAGOGIQUE.....	56
4.1. Les activités pédagogiques et les équipements en vigueur	56
4.2. La capacité à accueillir le public	56
4.3. L'intérêt pédagogique de la réserve naturelle	57
5. LA VALEUR ET LES ENJEUX DE LA RESERVE NATURELLE	57
5.1. La valeur du patrimoine naturel de la réserve naturelle	57
5.2. Les enjeux de la réserve naturelle	58
B - GESTION DE LA RESERVE NATURELLE.....	66
6. Les objectifs à long terme	66
6.1. Caractérisation des objectifs à long terme.....	67
6.2. Les objectifs opérationnels du plan.....	69
6.3. Codification des opérations du plan	76

6.4.	Tableau de synthèse des opérations du plan.....	77
6.5.	Planification	82
6.6.	Registre des opérations.....	87
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	306
	ANNEXES	308

Table des tableaux et illustrations

Figure 1 :	Les hautes vallées de la Restonica (à gauche) et du Verghellu (à droite)	8
Figure 2 :	Carte de la réserve naturelle du Massif du Monte Ritondu	9
Figure 3 :	Localisation de la Communauté des Communes du Centre Corse.....	12
Figure 4:	ZNIEFF de type I.....	14
Figure 5 :	Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)	15
Figure 6 :	Zones de Protection Spéciales (ZPS).....	16
Figure 7:	Site d'intérêt communautaire	17
Figure 8 :	Site classé.....	18
Figure 9 :	précipitations annuelles moyennes (à gauche) et températures annuelles moyennes (à droite) (Bruno et al., 2001).....	21
Figure 10 :	Lacs de surcreusement : Capitellu et Melu.....	23
Figure 11 :	les étages de végétation de la Corse.....	24
Figure 12 :	Cartographie des modes de transition dynamique de la végétation du Venacais entre 1981 et 2014 (Tanné, 2014)	26
Figure 13 :	Cartographie de végétation de la RN MMR (CBNC, 2023)	27
Figure 14:	Pozzines et lac d'Oriente	29
Figure 15 :	Myosotis de Corse sous le Monte Ritondu (CBNC)	30
Figure 16 :	Localisation des lacs de la RN MMR	33
Figure 17 :	Paramètres utilisés lors de la réalisation de la typologie des lacs.....	34
Figure 18 :	Euphrase naine en bordure du lac d'Oriente (CBNC).....	37
Figure 19 :	Grassette de Corse	38
Figure 20 :	<i>Gagea soleirolli</i> sur la pelouse du Melu (CBNC)	38
Figure 21 :	Drave de Loiseleur (à droite) et Violette à feuilles de nummulaire (à gauche) (CBNC)	39
Figure 22 :	Cartographie des données floristiques	40
Figure 23:	Gypaète barbu (N. Battesti/Oiseaux de Corse).....	42
Figure 24 :	Sitelle Corse (R. ROGER, Oiseaux de Corse.fr)	43
Figure 25:	Salamandre de Corse observée aux abords du lac d'Oriente	44
Figure 26 :	Observations faunistiques à valeur patrimoniale sur la RN MMR.....	46
Figure 27:	Itinéraire emprunté sur la réserve lors du Restonica Trail (Association Restonica Trail, 2021).....	51
Figure 28 :	Répartition du temps agent par domaine d'activité du CT88.....	82

Tableau 1 : Avis relatifs au projet de classement en réserve naturelle du massif du Monte Ritondu.....	7
Tableau 2 : Moyens humains affectés à la gestion de la réserve naturelle.....	12
Tableau 3 : Population des communes de la RN MMR.....	12
Tableau 4 : Habitats d'intérêts communautaires sur la réserve naturelle	25
Tableau 5 : Caractéristiques principales des lacs de la RNMMR.....	33
Tableau 6 : Classement des lacs en fonction de leur degré d'eutrophisation (Orsini et al., 2008)	34
Tableau 7 : Données des comptages visuels 2020-2023	50
Tableau 8 : Habitats à enjeux de conservation sur la RNMMR.....	60
Tableau 9: Espèces faunistiques à enjeux de conservation sur la RN MMR.....	62
Tableau 10 : Espèces floristiques à enjeux de conservation sur la RNMMR	63
Tableau 11 : Enjeux du plan de gestion 1 de la RNMMR	65
Tableau 12 : Liens entre les enjeux et les objectifs à long terme.....	67
Tableau 13 : Tableau de synthèse des Objectifs Opérationnels du plan	70
Tableau 14 : Codification des opérations du plan (CT88)	77
Tableau 15 : Synthèse des opérations par domaine d'activité	78
Tableau 16 : Récapitulatif des opérations du plan	79
Tableau 17 : Planification pluriannuelle des opérations du plan	83

INTRODUCTION

La Réserve naturelle de Corse du Massif du Monte Ritondu a été créée par délibération n°17/299 AC de l'Assemblée de Corse, en date du 22 septembre 2017. C'est la première réserve créée à l'initiative de la Collectivité de Corse, et la première réserve naturelle de Corse dédiée à la protection du milieu montagnard.

Les textes législatifs prévoient la mise en œuvre d'un plan de gestion qui doit préciser, pour une période donnée, les grands objectifs, dégager des moyens d'action pour y parvenir et hiérarchiser les priorités. Les programmations, fixées à 5 ans pour le premier plan de gestion, pourraient éventuellement se faire sur 10 ans, voire 12 ans, afin de prendre en compte de manière efficiente les dynamiques des milieux. Le plan de gestion est une obligation réglementaire pour le gestionnaire, qui dispose d'un délai de 3 ans pour le réaliser.

Ce plan de gestion est élaboré selon la trame, les préconisations et le sommaire exposés dans le guide méthodologique des plans de gestion d'espaces naturels, commun aux réserves naturelles et aux sites NATURA 2000, fruit d'une collaboration entre l'Agence Française pour la Biodiversité et Réserves Naturelles de France, et validé en 2018.

Les réserves naturelles, à l'égal de l'ensemble des espaces naturels protégés, sont les outils nécessaires à la mise en œuvre des politiques européennes, nationales et régionales, de sauvegarde de la biodiversité. La réserve devra donc s'intéresser de très près à l'évolution des pratiques en montagne, et œuvrer en faveur de pratiques anthropiques durables et respectueuses de la biodiversité exceptionnelle du territoire.

La section A « Diagnostic et état des lieux » intègre les éléments de connaissance disponibles au moment de la rédaction, notamment les inventaires Habitats/Faune/Flore. Les données scientifiques seront enrichies au cours de ce premier plan de gestion, en tenant compte de l'avancée des connaissances dans les différents domaines, tant sur le plan écologique qu'en termes de sciences humaines.

La section B doit intégrer les enjeux sur la base des expériences et des connaissances acquises. Elle présente l'arborescence des objectifs et des opérations en assurant la continuité des opérations lors des futurs plans de gestion. Cette partie présente la feuille de route du gestionnaire avec un calendrier de réalisation des opérations. Les dispositions à prendre pour mener à bien l'évaluation à venir en fin de programmation seront intégrées directement à la suite des fiches opérations. Cette évaluation permettra un contrôle en continu des opérations prévues et des résultats attendus, avec une actualisation annuelle et un bilan devant le Comité Consultatif de la Réserve. L'évaluation servira de base à la rédaction du prochain plan de gestion.

PARTIE A - DIAGNOSTIC DE LA RESERVE NATURELLE

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. La création de la réserve naturelle

La réserve naturelle de Corse du massif du Monte Ritondu a été créée par délibération n°17/299 AC de l'Assemblée de Corse, en date du 22 septembre 2017.

Une réserve naturelle a pour objectif « la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel » (Article L332.1 du Code de l'Environnement). La réserve a donc pour vocation principale de protéger des milieux naturels, des espèces faunistiques et floristiques, tout en conservant les activités humaines compatibles avec la préservation de l'environnement.

Le projet de création fut motivé par le caractère exceptionnel du site notamment pour la faune, la flore et les habitats des étages montagnards et subalpins, validés par des travaux scientifiques et par la volonté politique de maîtriser les activités humaines sur le secteur dans une optique de développement durable des territoires de montagne.

La réglementation proposée a fait l'objet d'une consultation avec les communes concernées, ainsi que les socioprofessionnels et usagers du secteur. La délibération comporte 8 articles, et prévoit entre autres :

- La délimitation de la réserve naturelle par la liste des parcelles incluses dans son périmètre,
- La gestion de la réserve et la création d'un comité consultatif et d'un conseil scientifique,
- La réglementation et les conditions d'exercices des activités agricoles, pastorales, forestières et touristiques.

La réglementation définit notamment les contraintes en matière d'atteintes au patrimoine naturel et en matière d'utilisation de l'espace et des usages. Elle établit les procédures en matière d'autorisation de travaux et confie au Président du Conseil Exécutif la tâche de réglementer la circulation et les activités sur la base d'un plan de circulation élaboré par le gestionnaire de la réserve naturelle, après avis du comité consultatif.

La création de la réserve naturelle de Corse du massif du Monte Ritondu résulte de la stratégie de création des espaces protégés validée par l'Assemblée de Corse (délibération n°08/116 AC en date du 10 juillet 2008), sur la base du rapport « Évaluation du patrimoine biologique de la Corse, pour la définition d'une stratégie régionale du patrimoine naturel » fourni par INEA pour le compte de l'Office de l'Environnement de la Corse en 2007.

Ce rapport pointe le déséquilibre flagrant en termes de protections fortes entre le littoral et l'intérieur de l'île, et préconise la création d'une réserve naturelle de Corse en milieu montagnard. Cette étude, ainsi que la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), ont

mis en évidence des zones de l'intérieur présentant de forts enjeux patrimoniaux. Il s'agit de la vallée d'Ascu, de Bavella-Cuscione et du massif du Ritondu, notamment la haute Restonica et la vallée du Verghellu.

Fort de ce constat, afin de répondre à la nécessité de création de secteurs protégés en altitude et dans l'objectif de développer le réseau des réserves naturelles sur l'île, l'Office de l'Environnement de la Corse a donc réalisé en régie une évaluation patrimoniale du massif du Ritondu, qui a conduit à un projet de création d'une réserve naturelle de Corse en milieu montagnard.

Cette démarche a abouti au classement en réserve naturelle d'une partie du massif du *Monte Ritondu*, qui abrite la majorité des lacs de montagne de l'île, dont les plus célèbres sont sans contexte le Melu et le Capitellu. Ce territoire renferme des richesses extraordinaires en termes de biodiversité et d'écosystèmes insulaires majeurs.

Ce massif est en réalité un ancien glacier comme en témoignent de nombreux éléments géologiques qui attestent également de l'origine glaciaire des lacs d'altitude. Il s'agit d'un site traditionnel de transhumance, utilisé par l'homme depuis des siècles. Toutefois, cette vocation agricole est depuis la seconde moitié du XXème siècle en déclin, tandis que l'activité touristique, principalement les randonnées, est en constante augmentation ces dernières années, engendrant parfois des impacts importants sur les milieux naturels sensibles.

La rédaction du dossier de classement a débuté en interne à l'OEC en septembre 2010, avec la rédaction d'une évaluation patrimoniale du massif du Ritondu. Une analyse basée sur les habitats, la faune et les espèces sur la base méthodologique proposée dans l'étude INEA a permis d'établir une cotation afin de comparer avec les autres projets potentiels de classement en réserve.

Un premier périmètre, intégrant le lac de Ninu, a été proposé aux communes concernées dès l'été 2011. À la suite de la volonté de la commune de Casamaccioli de ne pas s'engager dans le projet de réserve naturelle, un nouveau périmètre recentré sur le Ritondu, et incluant une partie du projet du Verghellu a été choisi en 2012.

Entre 2012 et 2015, les négociations avec les communes concernant la réglementation, ainsi que l'actualisation des données naturalistes sur le site ont été menées en parallèle. Cette phase a été validée par l'ensemble des communes, ainsi que par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Les années 2016 et 2017 ont permis d'effectuer des consultations complémentaires notamment concernant les usagers et socioprofessionnels, ainsi que la finalisation de la procédure administrative, aboutissant à un classement par délibération de l'Assemblée de Corse le 21 septembre 2017. Le tableau 1 ci-après présente un bref historique des consultations des différentes institutions.

Tableau 1 : Avis relatifs au projet de classement en réserve naturelle du massif du Monte Ritondu

Structure	Date de l'Avis	Avis et remarques
Mairie de Corti	02 février 2015	Avis de principe favorable
Mairie de Venacu	22 juin 2015	Avis de principe favorable
Mairie de A Casanova	23 juillet 2015	Avis de principe favorable
Mairie de U Poghju di Venacu	18 août 2015	Avis de principe favorable
Mairie de A Riventosa	14 septembre 2015	Avis de principe favorable
CSRPN	18 mai 2015	Avis favorable, regrette fortement l'absence du lac du Ninu et des pozzines du Camputile
Communauté des communes du Centre Corse	18 avril 2017	Avis favorable
Conseil Départemental de la Haute-Corse	10 juillet 2017	Avis favorable
Préfet de Corse	11 juillet 2017	Avis favorable
Comité de Massif	24 juillet 2017	Avis favorable sous réserve de modification de la réglementation relative aux activités sportives (Article 3.13)
Parc Naturel Régional de Corse	24 août 2017	Avis favorable

Pour donner suite à l'avis du Comité de massif, les articles 3.3 et 3.13 ont été modifiés et prévoient la mise en œuvre d'un plan de circulation de la réserve naturelle, qui définira les secteurs et itinéraires réglementant les activités de l'article 3.13.

1.2. Localisation et description sommaire

Le territoire classé est situé en plein cœur de la Corse et comprend les hautes vallées de la Restonica et du Verghellu (cf. figure 1). Culminant à quelques 2622 mètres d'altitude au sommet du *Monte Ritondu*, c'est l'un des massifs les plus vastes de l'île et le second en altitude après le massif du Cintu. Il regroupe la majorité des lacs d'altitude de Corse, et une grande partie de la faune et de la flore remarquables liée aux écosystèmes de montagne.

Il représente un territoire écologique cohérent et fonctionnel, englobant au maximum le territoire de vie des différentes espèces présentes sur le site. Le périmètre classé permet également de préserver les échanges entre les différentes populations : grâce à sa position centrale, au cœur des montagnes de l'île, le site peut se positionner comme un sanctuaire pouvant bénéficier à l'ensemble des territoires proches, et permet de regrouper la majorité des surfaces recouvertes par les habitats patrimoniaux et une attention particulière a été donnée à la prise en compte des lacs de montagne et des espèces associées.

Sur la vallée de la Restonica, le périmètre comprend les bassins versants des lacs de l'Oriente, Cavacciole et Scapucciole, du grand et du petit Lacs du Rinosu, Capitellu et Melu, ainsi que le bassin versant de la Restonica en amont de la bergerie du Melu. Concernant la commune de Venacu, le bassin versant du lac de Bellebone, tête de bassin de la vallée du Manganelu, est inclus dans le périmètre, ainsi que la très haute vallée du Verghellu. Ce territoire est délimité par les crêtes de Petra Niella au Monte Cardu, jusqu'à Punta di Ciaccone pour la partie nord, puis par la crête de Spolettu jusqu'au pont du Vacherecciu dans sa limite Est. Au sud, le site est délimité par le ruisseau du Verghellu, jusqu'à la crête de Petra Niella sur la partie Ouest.

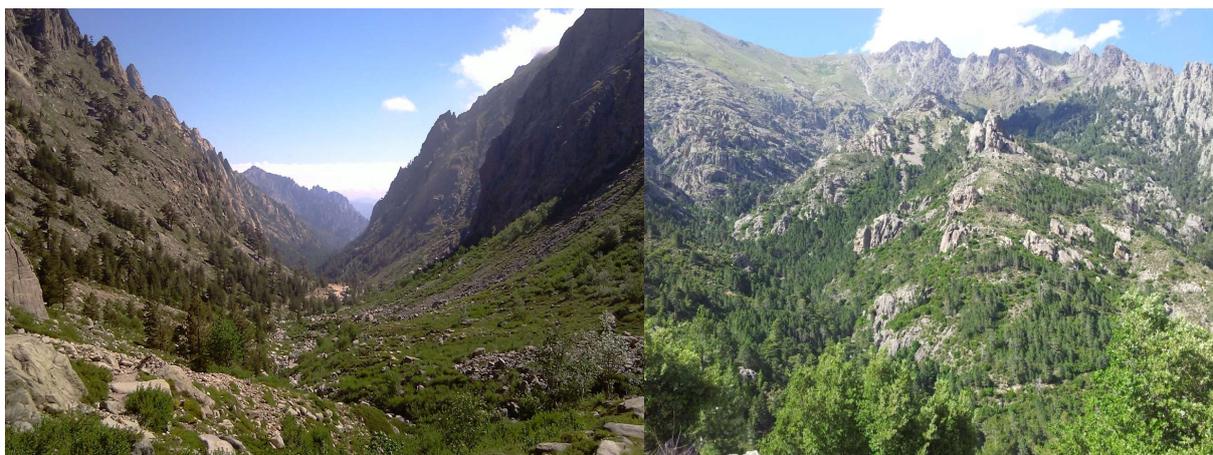


Figure 1 : Les hautes vallées de la Restonica (à gauche) et du Verghellu (à droite)

1.3. Limites administratives et superficie

La réserve naturelle est entièrement constituée par des terrains appartenant aux communes de Corti et Venacu et du bassin versant de la vallée de Pozzolu, appartenant aux communes de U Poghju di Venacu, A Riventosa et A Casanova en indivision. Cela s'explique par la présence de bergeries utilisées historiquement par les bergers du venacais sur le territoire de la commune de Corti. Ce territoire s'étend sur une superficie totale de 3 135 ha (cf. figure 2). L'ensemble des communes sont incluses dans la Communauté des Communes du Centre Corse, qui comprend 10 communes au total : Corti, Venacu, Vivariu, San Petru di Venacu, A Casanova, A Riventosa, U Poghju di Venacu, E Muracciole, Rospigliani et Noceta, au cœur du Parc Naturel Régional de Corse.

1.4. La gestion de la réserve naturelle

Organisme gestionnaire :

Par arrêté n°18/645 CE en date du 4 décembre 2018, et conformément à l'avis unanime du Comité Consultatif de la réserve naturelle en date du 15 novembre 2018, le Président du Conseil Exécutif a confié à l'Office de l'Environnement la gestion de la réserve naturelle.

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) doté de la personnalité morale et juridique ainsi que de l'autonomie financière. Il a été créé par l'Article 57 de la loi n° 91- 428 du 13 Mai 1991 portant statut de la Collectivité de Corse.

Les missions de l'Office de l'Environnement de la Corse sont très larges et transversales, elles sont décrites dans l'article 2 de ses statuts et lui confèrent la charge d'impulser et de coordonner l'ensemble de la politique régionale en matière d'environnement et de développement durable. Ses domaines d'intervention sont la protection et la gestion des espaces terrestres, marins, des espèces végétales et animales, des équilibres naturels, la prévention contre les incendies, la lutte contre les pollutions et les nuisances, la communication la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. L'OEC est présidé par un Conseiller exécutif désigné par le Président du Conseil Exécutif et son siège social est basé à Corti.

En tant que gestionnaire, l'Office est chargé d'assurer, dans le respect de la réglementation, et compte tenu des avis du comité consultatif et du conseil scientifique de la réserve naturelle, la conservation et le cas échéant la restauration du patrimoine naturel de la réserve naturelle du massif du Monte Ritondu. La gestion de la réserve est assurée au sein du service Espaces protégés de l'OEC, par une équipe comprenant un responsable et quatre gardes, conformément au total de 5 ETP validés par la Collectivité de Corse lors du classement.

Les missions confiées à l'OEC sont de natures multiples. Il lui appartient de veiller au gardiennage et à la surveillance, à la préparation des demandes d'autorisations de travaux relatives à la mise en œuvre du plan de gestion, à la protection et l'entretien général du milieu naturel, à la réalisation et l'entretien du balisage et de la signalisation spécifique de la réserve naturelle en appliquant la charte graphique des réserves naturelles de Corse. L'équipe de gestion est également chargée de la réalisation des observations régulières de la faune, de la flore et du patrimoine géologique indispensables au contrôle scientifique continu du milieu naturel selon le programme et le suivi prévus au plan de gestion. L'OEC réalise des travaux de génie écologique éventuellement nécessaires à la conservation. Dans la mesure où cela est compatible avec la préservation du patrimoine naturel, qui reste une priorité, le gestionnaire organise également l'accueil du public, sa sensibilisation et son information.

L'Office de l'Environnement a donc pour missions :

- L'élaboration du plan de gestion de la réserve naturelle,
- Le suivi scientifique continu du milieu naturel.
- La réalisation d'observations régulières de la faune, la flore et du patrimoine géologique,
- Le gardiennage et la surveillance de la réserve naturelle,
- La protection et l'entretien général du milieu naturel,
- La réalisation et l'entretien du balisage, du bornage et de la signalisation spécifique de la réserve naturelle,
- L'accueil du public, la sensibilisation et l'information.

Les instances de la réserve :

Le Président du Conseil Exécutif est tenu de désigner un comité consultatif parmi les membres visés à l'article R332-15 du code de l'environnement et en fixe les missions et les modalités de fonctionnement ainsi qu'un conseil scientifique si nécessaire. Le comité est composé de 4 collègues équilibrés, comprenant les administrations d'Etat, les élus locaux et représentants des collectivités territoriales, les propriétaires, usagers et socioprofessionnels ainsi que les personnalités scientifiques et les associations agréées de protection de la nature. Le comité consultatif de la réserve naturelle du Massif du *Monte Ritondu* a été instauré par arrêté n° 18/424 CE en date du 9 octobre 2018.

Le Comité donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur la gestion et les conditions d'application des mesures prévues dans la délibération de classement ainsi que sur le plan de gestion de la réserve. Les membres du comité peuvent proposer au gestionnaire la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis nécessaire en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Le comité étudie le rapport d'activité de l'année et le rapport financier de l'année écoulée ainsi que le programme et le budget prévisionnel de l'exercice suivant ainsi qu'un état du personnel et des moyens affectés à la gestion de la réserve.

Le conseil scientifique, instauré par l'arrêté n°18/422 CE du 9 octobre 2018, a pour mission d'épauler le gestionnaire dans ses prises de décisions et d'accompagner les avis du comité consultatif. Il est consulté sur l'élaboration, le suivi et la validation du plan de gestion, ainsi que sur l'ensemble des demandes de travaux et de manifestations susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine de la réserve, qu'il soit naturel, culturel ou bâti, et également sur les projets d'études et de recherche sur la réserve.

La liste des membres du comité consultatif et du conseil scientifique ainsi que leur mode de fonctionnement sont disponibles en annexe.

1.4.1. Moyens personnels pour la gestion :

Les difficultés d'accès au site (4 vallées différentes), ainsi que le relief très escarpé, et l'absence d'accès routier voire de sentiers au sein même du territoire, ainsi que les difficultés de pénétration sont autant de contraintes importantes à prendre en compte pour un fonctionnement efficient de l'équipe de gestion. Un renfort saisonnier vient compléter l'équipe en période estivale afin de faire face à la fréquentation importante du massif. Aussi, afin de mettre en œuvre le présent plan de gestion ainsi que d'assurer les missions de gestion, de surveillance et d'animation, les moyens nécessaires sont détaillés dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Moyens humains affectés à la gestion de la réserve naturelle

	Type de poste	Salaires annuels (Brut + charges)
Moyens Personnels	1 conservateur	55 500 €
	1 assistant scientifique	45 000 €
	4 gardes techniciens	170 000 €
	6 gardes saisonniers (juillet/aout)	25 000 €

1.5. Le cadre socioéconomique général

1.5.1. Contexte local



Figure 3 : Localisation de la Communauté des Communes du Centre Corse

La réserve est située dans le bassin de vie du Centre Corse, qui comprend la microrégion cortenaise et les villages des alentours (cf. figure 3). Les communes concernées par la réserve ont une population de 8849 habitants dont la majeure partie habite Corte. La population totale de la communauté des communes du Centre Corse est quant à elle de 9 736 habitants pour l'année 2019, avec une densité de population de 26,9 habitants/km².

De par sa position centrale dans l'île, la réserve attire également des visiteurs venant de Bastia, d'Ajaccio, de la Balagne ou encore de Porto-Vecchio, ce qui engendre une forte attractivité du site, notamment en période estivale. Cette fréquentation est principalement localisée sur les lacs de montagne, en particulier le secteur Melu/Capitellu.

Tableau 3 : Population des communes de la RN MMR

Communes	Populations (INSEE 2019)
Corti	7389
Venacu	712
A Casanova	378
A Riventosa	158
U Poghju	212
Total	8849

1.5.2. Les activités anthropiques

La déprise pastorale initiée depuis la seconde moitié du XXème siècle et le développement de loisirs en montagne ont entraînés une évolution des usages sur le site. Les activités traditionnelles comme l'élevage, la chasse et la pêche, côtoient désormais des activités comme la randonnée, l'escalade ou le ski de randonnée. L'altitude moyenne du site engendre une forte saisonnalité des pratiques, liée en particulier à l'enneigement et aux conditions météorologiques.

Ce diagnostic est basé sur une caractérisation des principaux usages, à partir des rencontres avec les acteurs socioéconomiques, des observations de terrains et des données issues du dossier de classement et du document d'objectif Natura 2000. Un recensement exhaustif des activités et une cartographie fine de leur localisation seront établis dans le cadre de ce premier plan de gestion. Les activités socioéconomiques sont exposées en détail dans la partie A.3.4. du présent plan de gestion.

1.6. Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel

Le massif du Ritondu bénéficie de nombreuses protections réglementaires et de zone d'inventaires, qui atteste de l'intérêt écologique majeur du territoire. Parmi les nombreux statuts recensés, beaucoup se superposent et se recoupent, entraînant des difficultés de compréhension auprès du grand public, mais également en termes de gestion. En effet, les périmètres et modalités de gestion ne coïncident pas toujours. Le Comité Consultatif de la réserve permet de réunir l'ensemble des acteurs au sein d'une instance commune et d'améliorer ainsi la gouvernance globale du site.

1.6.1. Inventaires

Zones Naturelles d'Intérêt, Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Il existe 5 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sur le massif : quatre ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2.

Les ZNIEFF de type 1 occupent près de 56 % du territoire de la réserve (1960 ha) (cf. figure 4). La ZNIEFF de type 2 couvre quant à elle la totalité du territoire. Les ZNIEFF n'ont aucun statut réglementaire, mais permettent entre autres chose, de mettre en évidence des enjeux patrimoniaux forts devant être pris en compte. Les ZNIEFF sur la zone sont les suivantes :

- ZNIEFF I 940004181 : Cirques et lacs glaciaires du Monte Ritondu.

- ZNIEFF I 940004176 : Vallée du Verghellu
- ZNIEFF I 940004177 : Sommet du Monte Cardo
- ZNIEFF I 940004244 : Gorges et forêt de la Restonica
- ZNIEFF II 940004246 : Crêtes et hauts versants asylvatiques du Monte Ritondu.

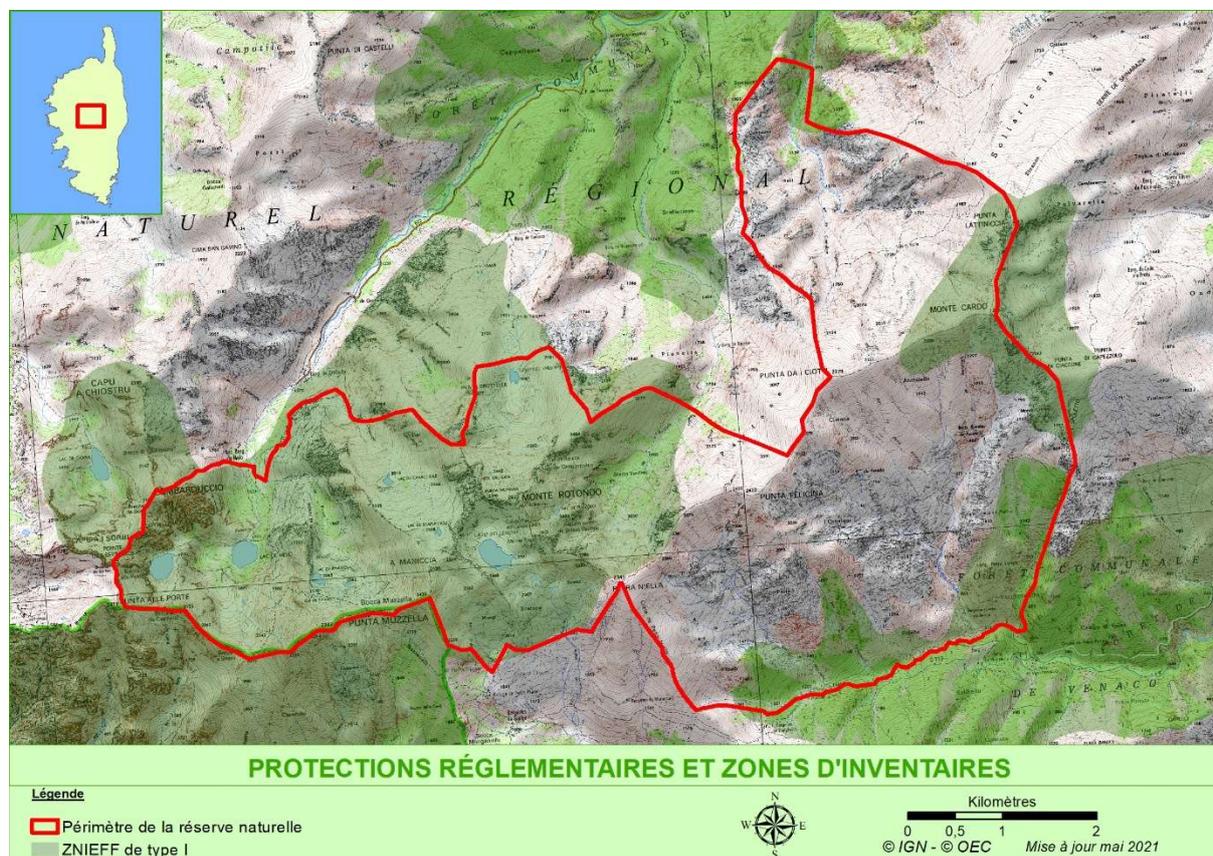


Figure 4: ZNIEFF de type I

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : Les ZICO ont été désignées dans le cadre de la Directive Oiseaux 79/409/CEE de 1979. Ce sont des sites qui ont été identifiés comme importants pour certaines espèces d'oiseaux (pour leurs aires de reproduction, d'hivernage ou pour les zones de relais de migration) lors du programme d'inventaires scientifiques lancé par l'ONG Birdlife International. Les ZICO n'ont pas de statut juridique particulier, il s'agit d'inventaires scientifiques visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux.

La réserve compte deux ZICO (Vallée du Verghellu et Vallée de la Restonica), qui englobent près de 88% de la superficie de la réserve (3067.5 ha) (cf. figure 5), et témoignent de l'importance du site pour l'avifaune de montagne, en particulier les grands rapaces.

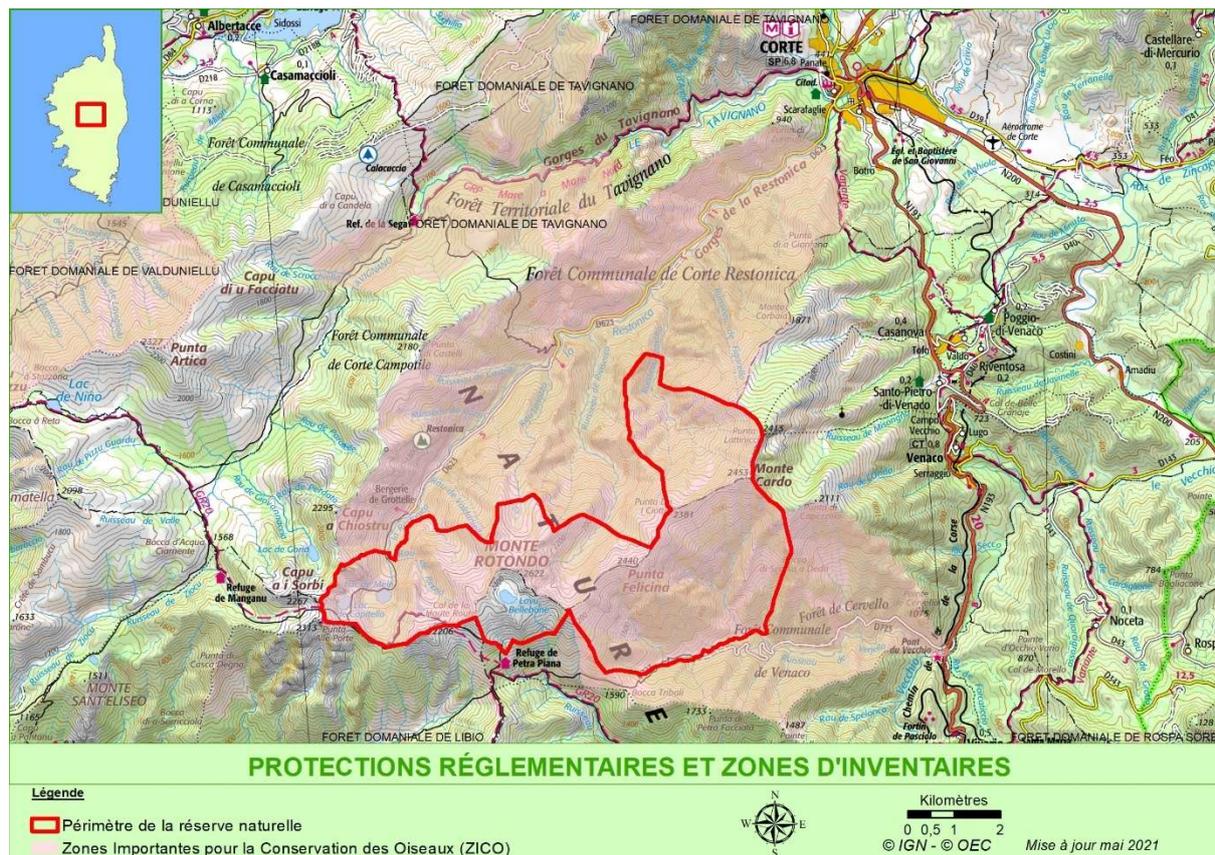


Figure 5 : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

1.6.2. Protections réglementaires

Zone de Protection Spéciale (ZPS) :

Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) ont été instaurées à partir de la directive « Oiseaux » n°79/409/CEE et visent la conservation des oiseaux sauvages figurant en annexe I de la Directive (79/409/CEE du 25/04/1979 modifiée du 30/11/2009 n°2009/147/CE). Les ZPS sont désignés par les États membres de l'Union européenne par arrêté ministériel et font partie du réseau Natura 2000. Ce sont des sites maritimes et terrestres particulièrement appropriés à la survie et à la reproduction d'espèces d'oiseaux sauvages inscrites à la directive, ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des espèces d'oiseaux migrateurs. Deux ZPS sont présentes sur le site et recouvrent une grande partie de la réserve (78,9% soit 2750 ha) (cf. figure 6). Elles ont été proposées à l'origine pour le Gypaète barbu ainsi que pour la Sittelle corse. La proximité avec la ZPS (Haute Vallée du Fiume Grossu), en périphérie du site dans sa partie Ouest, témoigne de la position centrale de la réserve pour la préservation de l'avifaune montagnarde de l'île. Les ZPS sont les suivantes :

- ZPS N° FR 9412006 : Haute Vallée du Verghellu
- ZPS N° FR 9410084 : Vallée de la Restonica

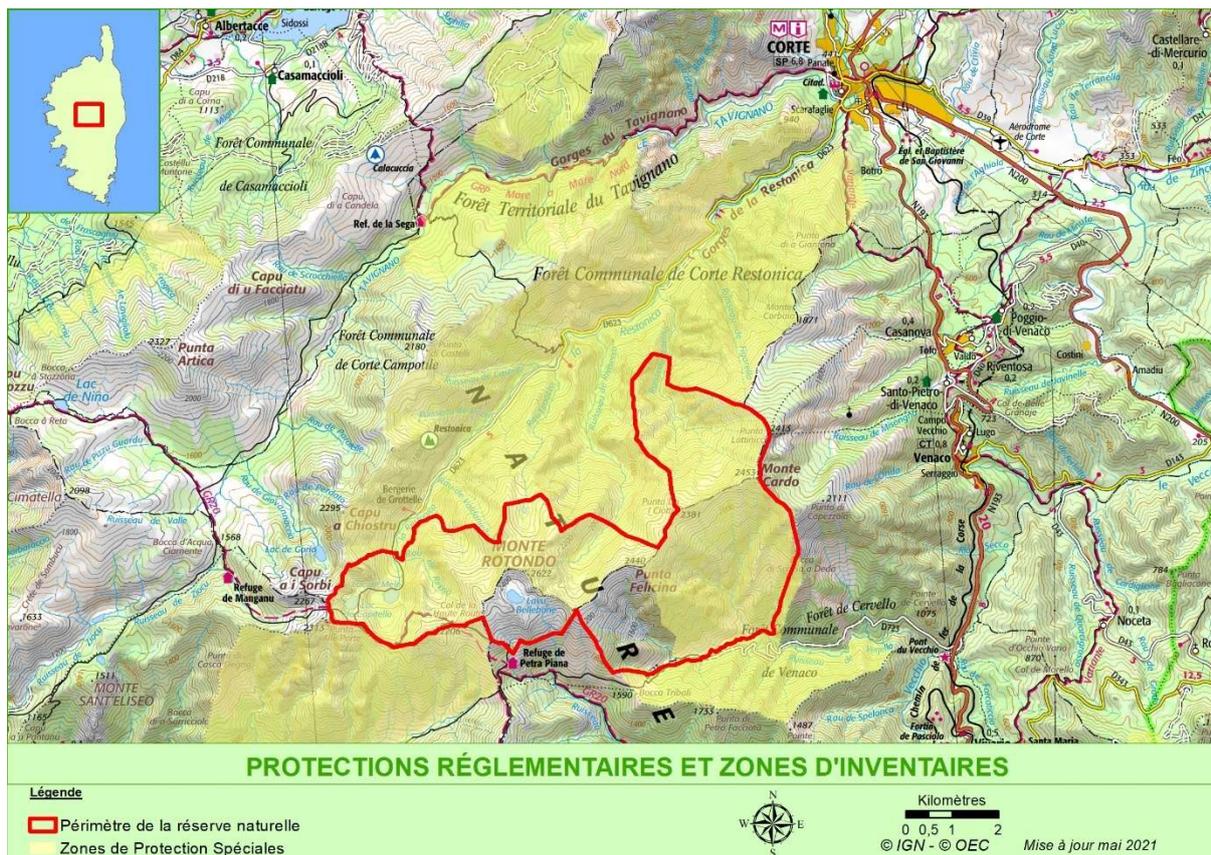


Figure 6 : Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Zone spéciale de conservation :

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" datant de 1979 et de la Directive "Habitats" datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Le réseau Natura 2000 comprend les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Le massif du Ritondu est concerné par une ZSC, il s'agit du site FR 9400578 : Massif du Rotondo. La réserve naturelle est comprise en totalité dans le périmètre de cette ZCS (cf. figure 7) dont la partie diagnostic du document d'objectif, élaborée en régie par la commune de Corti, a été validée.

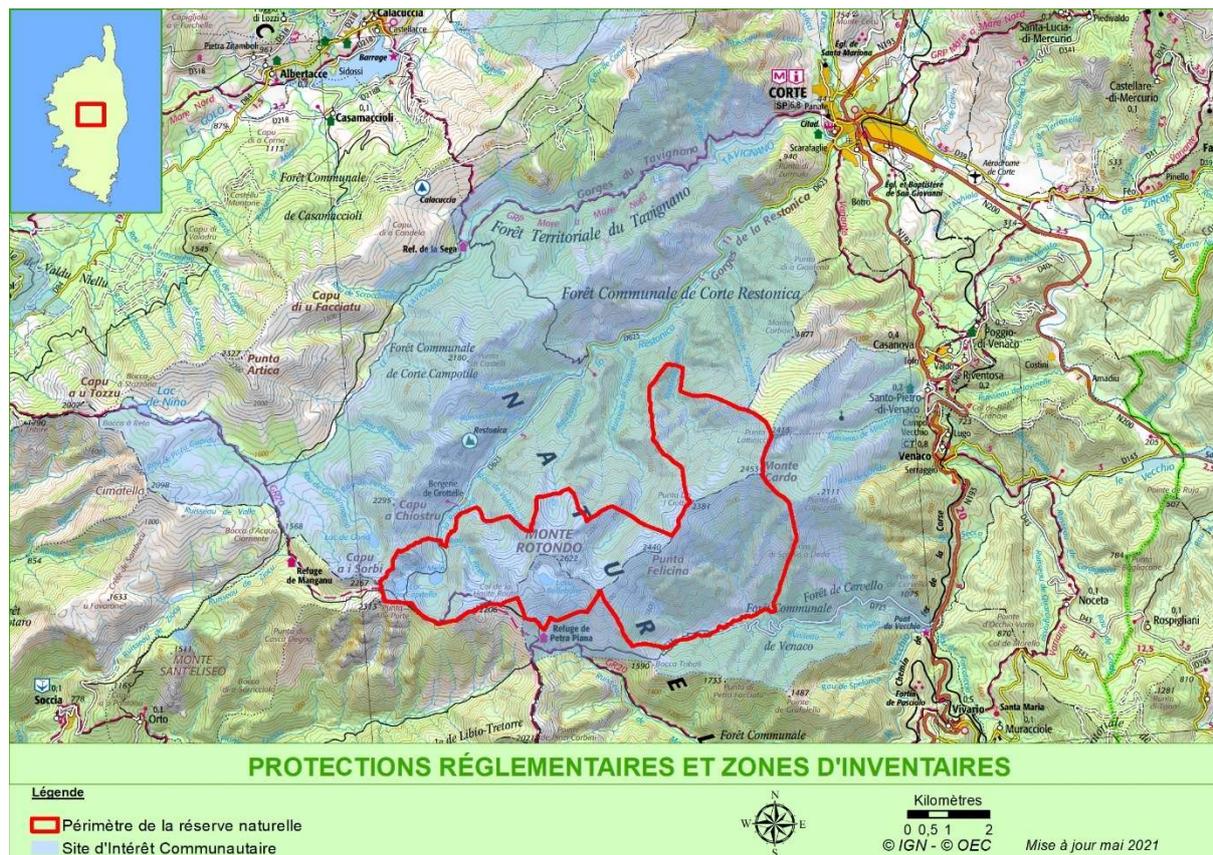


Figure 7: Site d'intérêt communautaire

Site classé (loi du 2 mai 1930) : Les sites classés concernent les monuments naturels et les sites dont la conservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. Le classement d'un monument naturel ou d'un site offre une protection renforcée en comparaison de l'inscription, en interdisant, sauf autorisation spéciale, la réalisation de tous travaux tendant à modifier l'aspect du site. Le camping et le caravaning, l'affichage publicitaire et l'implantation de lignes aériennes nouvelles sont interdits. La vallée de la Restonica est classée depuis 1966 (cf. figure 8), le périmètre proposé compte près de 1784 ha classés au titre de la loi du 2 mai 1930.

Zone de Sensibilité Majeure (ZSM) : Il s'agit d'une zone présentant un intérêt pour la conservation des grands rapaces. La vallée de Bravinu, abritant des nids de Gypaète, est une zone cœur d'une ZSM. Les ZSM évoluent en fonction de l'occupation ou non des nids, d'autres secteurs pourront venir s'ajouter au fil des années. L'escalade y est interdite du 1^{er} novembre au 30 avril, afin de limiter le dérangement pendant la période d'accouplement.

Zone N du PLU : Il s'agit d'une zone naturelle qu'il convient de protéger en raison de la qualité du site ou des risques naturels. La zone N inclue des interdictions ou des conditions particulières dans le cadre de l'occupation ou l'utilisation du sol. La réserve est en zone N du PLU de la ville de Corti.

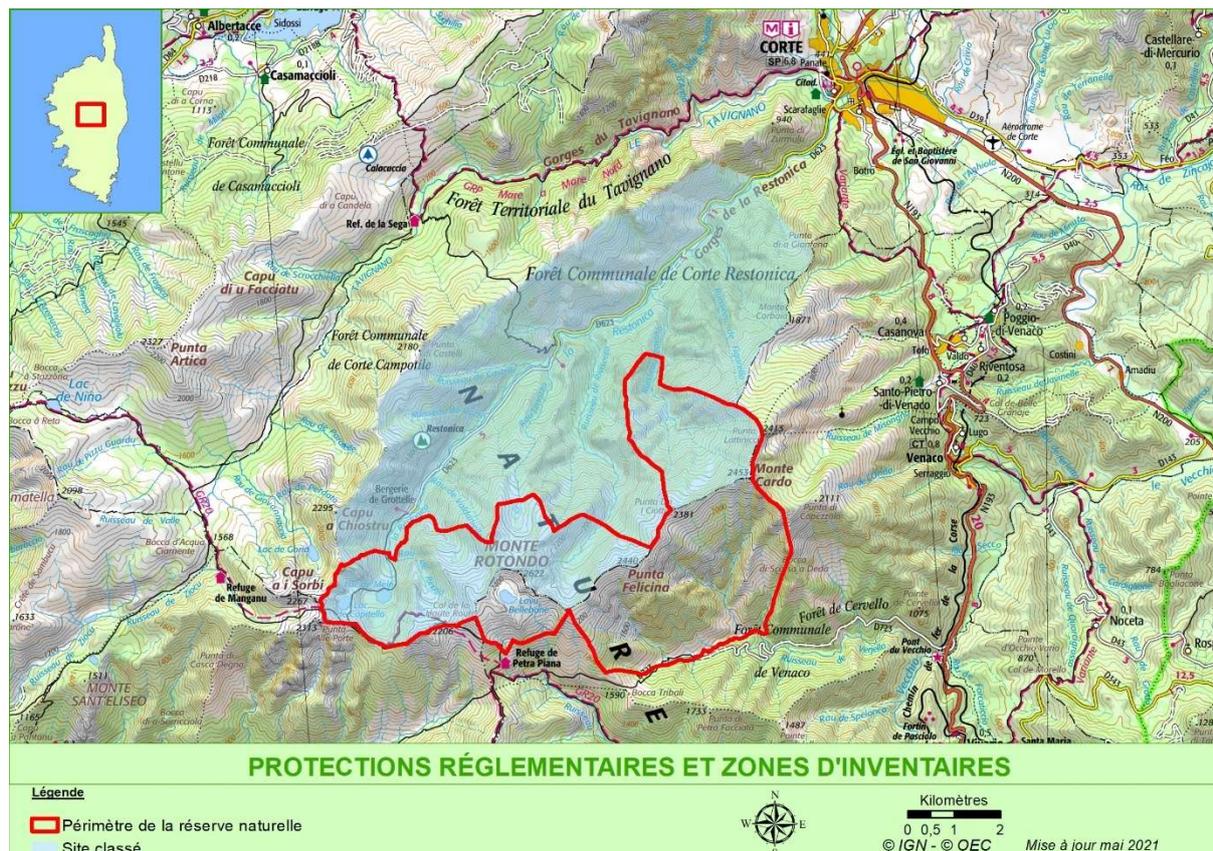


Figure 8 : Site classé

Loi montagne : L'ensemble du territoire d'étude est soumis à la loi du 9 janvier 1985, relative au développement et à la protection de la montagne. Cette loi vise à promouvoir le développement local des territoires. Elle concerne les zones touchées « par des handicaps significatifs entraînant des conditions de vie plus difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques » (Site internet LEGIFRANCE, 2011). Les zones de montagne comprennent les communes ou parties de communes caractérisées par une limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important des coûts des travaux dus, soit à l'existence de conditions climatiques très difficiles du fait de l'altitude, soit à la présence de fortes pentes, soit à la combinaison de ces deux facteurs

1.6.3. Outils contractuels et de gestion

Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) : Créé par décret en 1972, il s'agit d'un des premiers parcs régionaux qui a vu le jour, et qui occupe près d'un tiers de la superficie insulaire avec une superficie de 448 400 hectares pour environ 26700 habitants. Il associe la collectivité de Corse, 10 Communautés de Communes et les 180 communes de son territoire. Le Parc, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, fait l'objet d'un projet concerté de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine mené par tous les partenaires. Le projet pour le territoire a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.

Il s'agit d'un acteur incontournable de la montagne corse depuis près de 40 ans, notamment à travers la mise en valeur et l'entretien du GR 20, ainsi que la contribution à de nombreuses études scientifiques sur les espèces et habitats de la montagne corse et la présence constante sur le terrain. Les communes de Corti et Venacu sont membres du syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Corse. A travers sa charte le PNRC a pour objectif de trouver un équilibre entre la protection du patrimoine et le développement des territoires.

Le classement du Parc Naturel Régional de Corse a été renouvelé pour une durée de 15 ans par le Décret n° 2018-1017 du 21 novembre 2018 du Premier Ministre.

Opération Grand Site de la vallée Restonica : L'opération « grand site » s'applique dans le cadre d'une réhabilitation concernant un paysage remarquable, avec des périodes de fréquentation excessive menaçant ses caractéristiques écologiques, son paysage. L'OGS concerne un site classé et doit faire l'objet d'un fort consensus au niveau local. Il s'agit de répondre au problème de fréquentation touristique et de dégradation d'un site majeur sur le plan national et classé à ce titre en tenant compte du développement local et de la biodiversité. Une OGS est actuellement engagée sur le site classé de la vallée de la Restonica. Dans le cadre d'une réserve naturelle, le gestionnaire a pour mission de s'assurer de la cohérence entre cet outil et les orientations fondamentales de la réserve.

Le régime forestier : La forêt communale de Venacu, d'une surface de 1 548 ha, et celle de Corti, d'une surface de 3281 ha, relèvent du régime forestier. Ce régime est d'abord un ensemble de garanties permettant de préserver la forêt sur le long terme : il constitue un véritable statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations et les abus de jouissance. C'est aussi un régime de gestion, avec un souci de renouvellement des ressources en bois, des autres produits et services fournis par les forêts, et de transmission aux générations futures de ces ressources. Ces objectifs se matérialisent au travers de l'aménagement forestier. L'ONF, gestionnaire unique, assure la mise en œuvre du régime forestier en lien avec le propriétaire, ici les communes.

2. L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL

2.1. Le climat

Située au cœur du bassin méditerranéen, la Corse subit l'influence climatique des masses d'air venues de l'Atlantique, de l'air froid continental du nord de l'Europe ainsi que de l'air chaud remontant du Sahara. D'une altitude moyenne plus élevée que les autres îles de Méditerranée, avec 120 sommets à plus de 2000 mètres d'altitude, le climat méditerranéen y est nuancé par certains facteurs dont en particulier le relief et les influences maritimes. Les études météorologiques mettent en évidence un climat de type alpin sur les territoires de haute montagne, dont le Ritondu. L'analyse des étages de végétation rencontrés, ainsi que les connaissances générales sur le climat de haute montagne en Corse permettent d'obtenir une image assez précise des conditions climatiques de la zone : des précipitations très abondantes, principalement sous forme de neige, des pluies fréquentes à l'automne et au printemps, et une sécheresse estivale prononcée quoique limitée par l'altitude.

Des phénomènes orageux souvent violents en fin d'été et début d'automne peuvent être observés sur les reliefs. Les précipitations ont lieu en moyenne de 50 à 80 jours par an.

2.1.1. Régime pluviométrique et nivométrique :

Sur le Ritondu, les précipitations ont lieu à l'automne et en hiver, principalement sous forme de neige. Les quantités peuvent être abondantes quoique l'on constate une forte hétérogénéité inter annuelle. Des névés persistants peuvent être observés sur les versants nord en fonction des années, notamment à proximité du sommet du Monte Ritondu. Le manteau neigeux sur la réserve naturelle atteint 20 à 30 cm sur les parties basses, et entre 2 à 6 m au-delà de 2000 m.

L'action du vent entraîne localement une accumulation de neige dans les combes abritées. Sur les versants Nord, la fonte est souvent très lente, ce qui constitue un atout indéniable en cas d'étiage prolongé. Le massif du Ritondu constitue ainsi le château d'eau du Centre Corse, et alimente la Restonica et le Verghellu lors des périodes les plus chaudes. Une campagne de mesure a été réalisée de 1989 à 1993 sur les lacs de Bellebone et Capitellu. Les précipitations annuelles moyennes relevées à cette occasion sont de plus de 2000 mm (LOYE-PILOT et *al.*, 1995) (cf. figure 9).

2.1.2. Régime thermique :

Les températures moyennes mensuelles y sont inférieures à 5°C de novembre à avril, tandis que les étés présentent des températures élevées. Au-delà de 1500 m, le nombre de journées dépassant les 30°C est estimée à 9 jours sur la période estivale. Le relief accentue fortement les écarts de température et des effets de Foehn peuvent y être importants.

On observe un contraste marqué entre la partie basse des vallées de la Restonica et du Verghellu et les sommets et lignes de crête, avec une différence pouvant aller jusqu'à une dizaine de degrés.

2.1.3. Régime des vents :

Les vents locaux (Maestrale, Tramontane, Libecciu) sont fréquemment violents, atteignant des forces moyennes de 60 à 80 km/h. Les crêtes de la RN sont très exposées de par leur position centrale et leur altitude élevée. Les effets du vent peuvent cependant être atténués localement par la topographie ou l'orientation des vallées.

2.2.L'eau

Le massif du Ritondu abrite la majorité des lacs de montagne de Corse, mais également de nombreux ruisseaux, torrents, sources et pozzines. Le Verghellu, comme la Restonica ou encore le Manganellu, y prennent leurs sources. Le réseau hydrographique est très dense et appartient au bassin versant du Tavignani. De nombreux éléments géologiques visibles sur le site témoignent de l'origine glaciaire des lacs de montagne (GAUTHIER et *al.*, 1984).

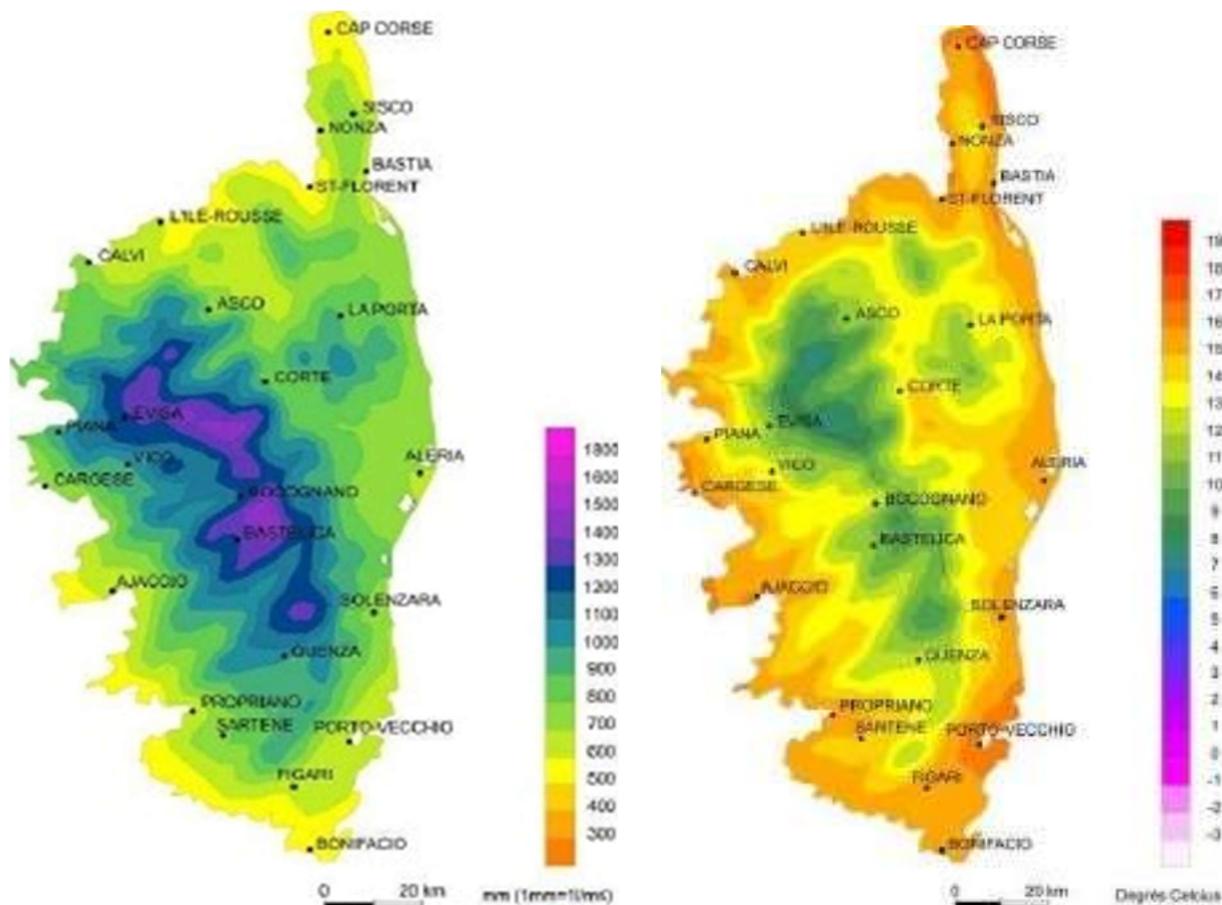


Figure 9 : précipitations annuelles moyennes (à gauche) et températures annuelles moyennes (à droite)
(Bruno et al., 2001)

Les cours d'eau sont soumis à un régime de type pluvio-nival méditerranéen avec la particularité pour les têtes de bassin d'être recouverts par la neige ou la glace plusieurs mois par an, ce qui représente un intérêt considérable pour les ressources en eau des bassins versants concernés lors de la période estivale d'étiage.

Plusieurs études réalisées sur le bassin versant de la Restonica, et notamment sur les lacs de montagne, démontrent que la qualité exceptionnelle des lacs et des cours d'eau, à de rares exceptions très localisées, comme l'exutoire du lac du Melu. Cette dégradation peut être liée aux apports en matières organiques liés aux activités anthropiques. La géologie explique en grande partie le caractère oligotrophe de ces milieux, caractérisés par un faible taux d'éléments dissous ainsi que d'excellents paramètres physico-chimiques.

La dégradation de la qualité observée localement en fin de période estivale, est liée à une combinaison de facteurs tels que la fréquentation humaine ou animale, mais également les changements globaux. Cette dégradation se traduit par une évolution du taux de matières phosphorées et des modifications des communautés phytoplanctoniques et d'invertébrés benthiques.

2.3. La géologie

La Corse est la plus montagneuse des 3 grandes îles de la Méditerranée occidentale, avec une altitude moyenne de 568 mètres. L'ensemble de l'île présente une topographie tourmentée et un relief vigoureux. L'île est partagée en deux selon l'axe Nord-Ouest / Sud-Est, par une arrête montagneuse quasi continue dont de nombreux sommets (117) dépassent les 2000 mètres. Cette barrière naturelle est marquée par des cols permettant le franchissement, souvent aux alentours des 1000 à 1200 mètres.

Les points culminants de cette arrête rocheuse sont le Monte Cintu (2710 mètres) et le Monte Ritondu (2625 mètres). Le massif du Ritondu est donc essentiellement constitué de roches plutoniques (granodiorites, granites leucocrates et monzogranites) aux teintes claires issus de l'orogénie hercynienne il y a quelques 300 millions d'années (vers la fin du Carbonifère).

Des innombrables sommets dépassant les 2000 mètres d'altitude naissent les ruisseaux et se forment les hautes vallées au fort caractère glaciaire (ERBA BARONA PAYSAGE, 2010). Blottis dans des cuvettes, cirques, dépressions ou surcreusement de versants, les nombreux lacs présentent une incroyable diversité d'expositions, d'altitudes, de situations géomorphologiques, et de stades d'évolution.

Tous les lacs de montagne de Corse sont d'origine glaciaire. On retrouve sur la Restonica l'exemple typique d'une vallée glaciaire dite en U, jusqu'au niveau des Grutelle, en comparaison de la basse vallée dont les gorges ont été façonnées par le torrent. Les lacs de Melu et Capitellu, mais aussi les deux lacs du Rinosu ou bien Cavacciole et Scapucciole sont des exemples marquants de succession de lacs de surcreusements sur ce bassin versant. Le lac de Bellebone présente quant à lui toutes les caractéristiques d'un lac de moraine glaciaire.

Les éléments géologiques à prendre en compte sur ce secteur sont donc représentés par les traces remarquables des anciennes glaciations qui attestent de l'origine glaciaire des lacs, comme les moraines, les lacs de surcreusement (cf. figure 10) ou des stries dans les roches liées au déplacement du glacier, mais également par un granite à grenats dans le cirque des cascades. A ce sujet, le relief glaciaire en aval du Lac de Bellebone (moraines, blocs erratiques, etc.) est également très intéressant. La crête entre le Monte Cardu et la Punta a i Ciotti présente des poudingues et cornéennes remarquables sur la crête (GAUTHIER, com. pers).



Figure 10 : Lacs de surcreusement : Capitellu et Melu

2.4. Les habitats naturels et les espèces

2.4.1. Les milieux naturels

La réserve naturelle présente une forte diversité de milieux, sous l'effet de l'altitude et de l'exposition. On y retrouve une grande partie des étages de végétation de l'île. La zone couverte par la RNMMR s'étend entre 800m au niveau du pont de Vaccherecciu et 2622 m au sommet du Ritondu soit des étages de végétation comprise entre l'étage méso méditerranéen et l'étage alpin :

- L'étage mésoméditerranéen : du littoral jusqu'à 700 m, voir 900 m à l'adret. Il se définit par un climat chaud, avec des températures moyennes de 12 à 16 degrés. Cet étage est caractérisé essentiellement par le chêne vert, les maquis à bruyère et arbousier mais aussi par le pin mésogéen, le chêne pubescent, le châtaignier, les cistaies et les fruticées basses à lavande (*Lavandula stoechas*), genêt corse (*Genista corsica*) et Germandrée marum (*Teucrium marum*).
- L'étage supraméditerranéen : à partir de 500 m jusqu'à 1000 m à l'ubac, et entre 800 et 1350 m à l'adret, cet étage est caractérisé par des forêts principalement caducifoliées, et par l'apparition du pin Laricio (*Pinus nigra* subsp. *laricio*), de l'aulne cordé, du thym corse, et la disparition de l'arbousier, du ciste de Montpellier et de la lavande. Les températures restent chaudes, entre 10 et 13 degrés en moyenne.
- L'étage montagnard : compris entre 900 et 1600 m à l'ubac et 1200 à 1800 m à l'adret. Le climat y est doux, avec des températures moyennes de 7 à 10 degrés. Cet étage est

caractérisé par la disparition des chênes, du châtaignier et des bruyères, et par l'importance des peuplements forestiers, notamment de pins laricci à l'adret. On peut y rencontrer des bosquets d'Ifs et de Houx.

- L'étage cryo-oméditerranéen : localisé entre 1800 et 2200 m à l'adret et sur les crêtes, absent à l'ubac. Le climat y est plus rigoureux, avec des températures moyennes de 3 à 7 degrés. On observe à cet étage des fruticées naines à Genévrier nain (*Juniperus nana*), épine-vinette de l'Etna *Berberis aetnensis*, Anthyllide de Hermann *Anthyllis hermanninae* et Genêt de Salzmann *Genista salzmanii*, ainsi que la raréfaction du pin laricio.
- L'étage subalpin : entre 1400 et 2100 m, exclusivement à l'ubac. Le climat y est plus rigoureux, avec des températures moyennes de 3 à 7 degrés. On observe à cet étage la disparition du pin laricio et ainsi que la présence massive de formation à aulne odorant (*Alnus alnobetula* subsp. *odorata*).
- L'étage alpin : il s'étend de 2100 m jusqu'aux sommets. Cet étage présente un climat froid, avec des températures moyennes de l'ordre de -3 à 1 degré. Il est caractérisé par la disparition des fruticées et la présence de pelouses plus ou moins ouvertes et de formations particulières d'éboulis et de rochers.

En plus des étages mentionnés ci-dessus, il faut également signaler les bords de cours d'eau, qui échappent en partie aux conditions climatiques propres aux étages de végétation. On y retrouve des formations particulières comme les ripisylves et les mégaphorbiaies. La figure 11 ci-dessous récapitule l'agencement des étages de végétation à l'échelle de la Corse.



Figure 11 : les étages de végétation de la Corse

Description des milieux :

Les différents habitats patrimoniaux recensés sont décrits ci-après. Les données sont issues du DOCOB Natura 2000 massif du Ritondu et des données du CBNC. Les forêts à Pins Laricci, qu'elles soient montagnardes ou supra-méditerranéennes, sont considérées comme des habitats prioritaires au niveau européen. La cartographie ci-après présente les habitats naturels présents sur la réserve.

Tableau 4 : Habitats d'intérêts communautaires sur la réserve naturelle

Nom d'Habitats d'Intérêt Communautaire	Cod nat1, C, 26
Fruticées à Genêts, Epine-vinette et genévrier nain	4090-8
Pelouses méditerranéennes siliceuses	6170-15
Pelouses méditerranéo-montagnardes	6170-15
Pelouses alpines corses	6170-16
Pelouses humides, pozzines	6170-18
Mégaphorbiaies corses à Cymbalaria	6430-11
Eboulis siliceux	8110
Eboulis siliceux alpins	8110-4
Communautés amphibies pérennes septentrionales	8220-11
Végétation des falaises siliceuses des montagnes cyrno-sardes	8220-11
Végétation des falaises continentales siliceuses	8220-20
Galerie d'aulnes montagnardes corses	92A0-4
Galerie d'aulnes collinéennes corses	92A0-4
Forêts de Pins laricio supra méditerranéennes	9530-2*
Forêts montagnardes de Pins laricio	9530-2.3*

Les études effectuées sur le Venachese permettent d'avoir une idée précise de la dynamique des habitats sur le Ritondu, et mettent en avant l'intérêt du massif en termes d'habitats communautaires. L'objectif majeur de conservation de ce massif est de préserver sa complexité écologique, phytosociologique et paysagère dans sa globalité, depuis le mésoméditerranéen jusqu'à l'étage alpin. Les principaux facteurs anthropiques ayant influés la dynamique des habitats sont l'usage du feu et le pastoralisme, engendrant une mosaïque de végétation depuis la pelouse jusqu'aux maquis.

Les études concluent à une tendance à la stabilité des dynamiques de végétation (33%). Il faut noter également que la progression dynamique de la végétation reste très importante (24 %). Au sein des étages de basse altitude, 63 % des végétations du mésoméditerranéen et 39 % de celles du supraméditerranéen ont subi une évolution dynamique progressive. En revanche, l'étage montagnard est caractérisé par l'importance de la dynamique régressive des végétations (38 %). Un fort taux de stabilité (entre 41 % et 55 %) affecte les végétations des étages de haute altitude (cryo-oroméditerranéen, subalpin et alpin).

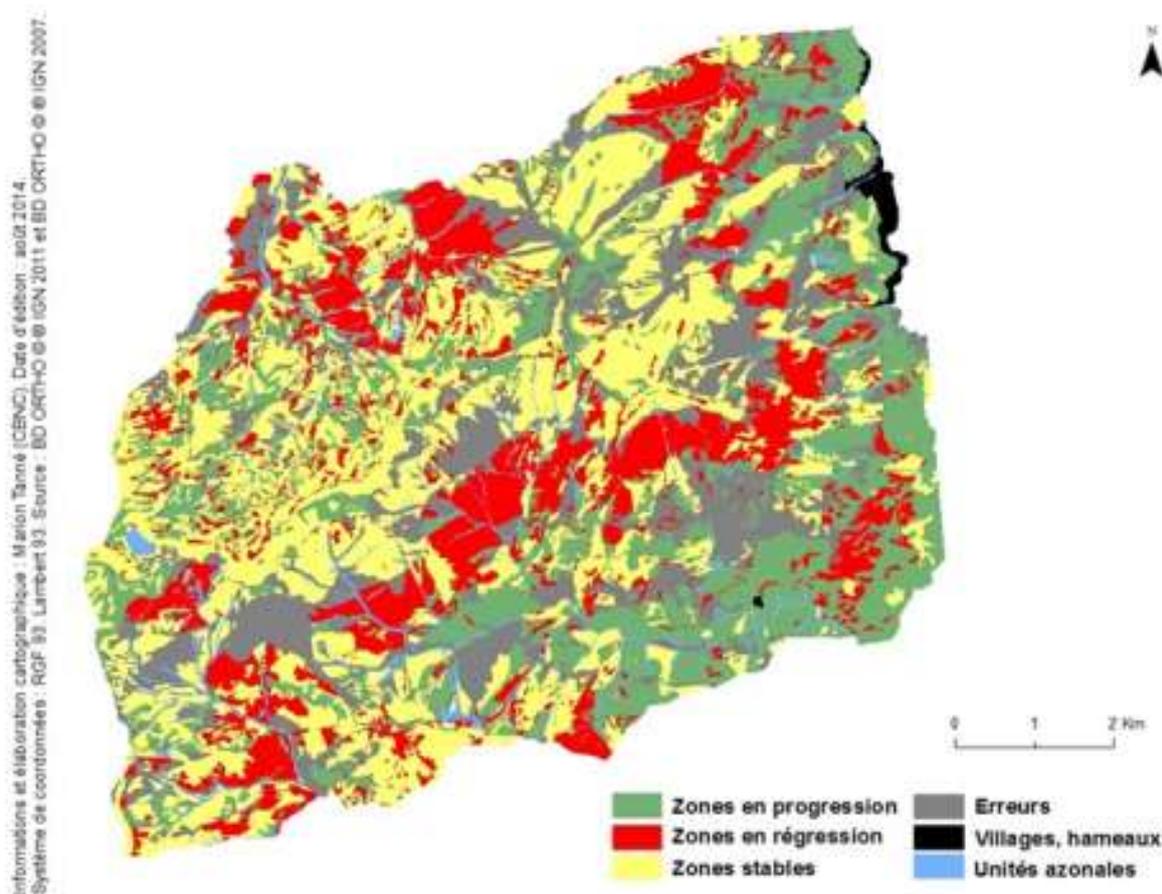
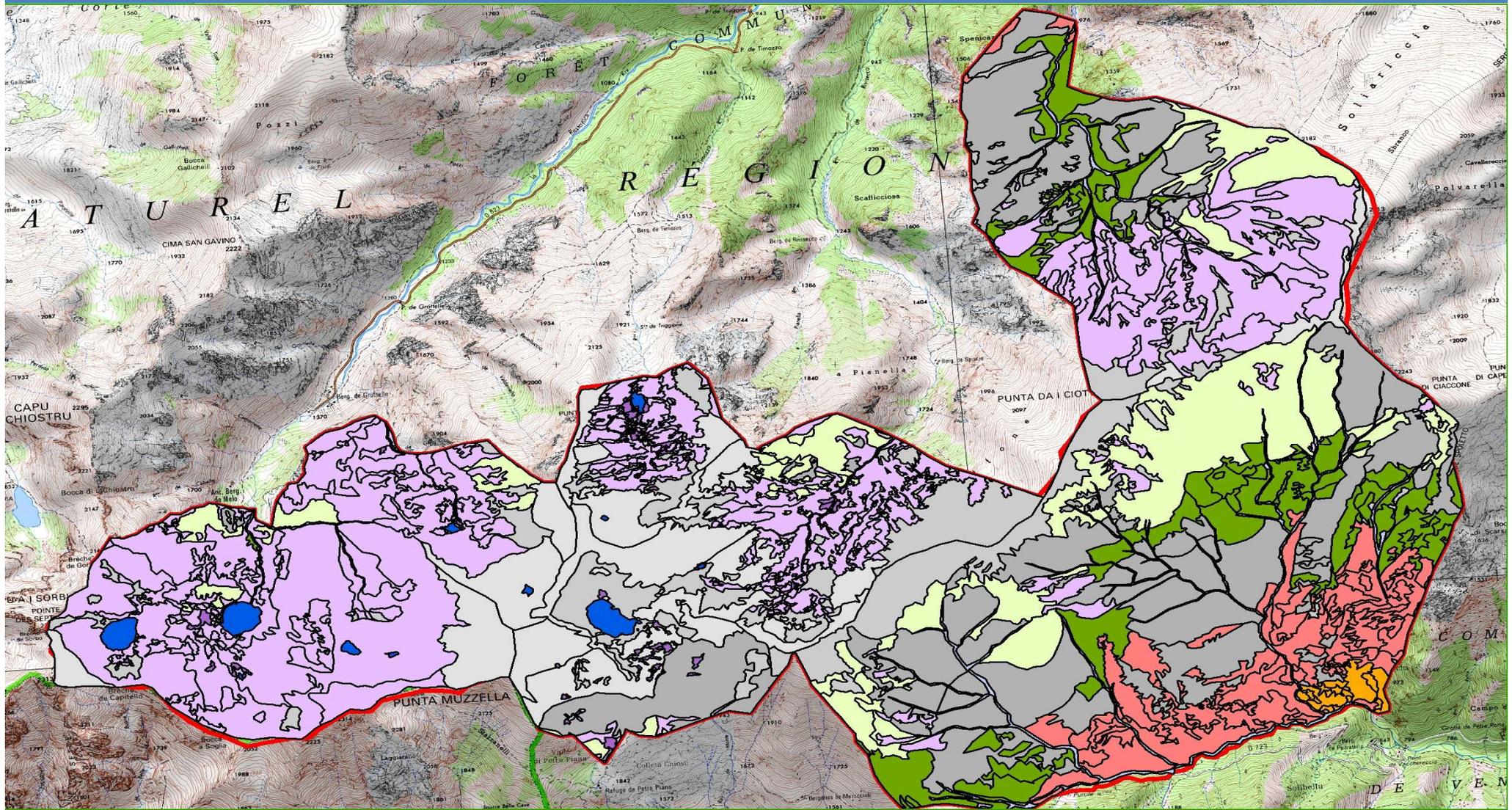


Figure 12 : Cartographie des modes de transition dynamique de la végétation du Venacais entre 1981 et 2014 (Tanné, 2014)

Pour les étages alticoles (cryo-oméditerranéen, subalpin et alpin), la dynamique est contrainte par des gradients écologiques liés au climat (enneigement, vent) et par une très faible profondeur du substrat. Les trajectoires successionales sont soit tronquées (cas des minoriséries), soit bloquées à un seul stade (cas des permaséries).

L'étage subalpin se distingue par une forte occupation des aulnaies odorantes liées aux activités pastorales qui maintiennent l'ouverture des milieux et favorisent le développement des aulnaies. Le massif ne possède que de rares individus d'érables à feuilles de platane, traduisant l'absence quasi totale de semenciers sur la zone d'étude. Les unités paysagères de basse altitude présentent un éloignement important des végétations par rapport aux têtes de série, ce qui tend à s'inverser avec l'altitude.

Afin de mieux appréhender les impacts anthropiques et les échelles spatio-temporelles des successions végétales, les dynamiques inhérentes aux habitats naturels sur le site, la cartographie de l'état de conservation et des zones à enjeux de conservation pourrait constituer un outil d'aide à la décision en termes de délimitation et de zonage de l'espace protégé, et de priorisation des préconisations de gestion.



CARTOGRAPHIE D'HABITATS DE LA RN MMR (CBNC - 2023)



Mise à jour octobre 2023
© IGN - © OEC



Figure 13 : Cartographie de végétation de la RN MMR (CBNC, 2023)

La légende de la cartographie est disponible ci-dessous :

supra

-  Régénération de pin laricio
-  Formation à immortelle d'Italie et genêt de Salzmänn
-  Forêt de pin laricio à bruyère arborescente
-  Formation à bruyère arborescente
-  Formation à fougère-aigle
-  Formation à bruyère arborescente / Roche affleurante
-  Formation des falaises rocheuses à armerie à tête blanche et potentille à nervures épaisses

méso

-  Forêt de pin maritime
-  Maquis à bruyère arborescente et arbousier; Régénération de pin
-  Maquis à bruyère arborescente et arbousier
-  Formation des falaises rocheuses mésoméditerranéennes

cryo

-  Pelouse de haute montagne - adret
-  Formation à genévrier nain et genêt de Salzmänn de haute montagne
-  Formation à genêt de Salzmänn de haute montagne
-  Formation à genévrier nain de haute montagne
-  Formation des falaises rocheuses d'adret de haute montagne

plusieurs séries

-  Cours d'eau
-  Formation épars des ruisseaux
-  Lac d'altitude
-  Eboulis

Alpin

-  Pelouse épars à Geum montanum et Phleum parviceps
-  Pelouse épars à Gnaphalium supinum subsp. balcanicum et Sibbaldia procubens
-  Pelouse épars à Acinos corsicus et Leucanthemopsis alpina
-  Eboulis alpins d'ubac
-  Eboulis alpins d'adret

montagnard

-  Aulnaie odorante des talwegs de montagne
-  Formation de bord de cours d'eau; aulne cordé épars (faciès minéral appauvri)
-  Formation à genêt de Salzmänn / Roche affleurante
-  Formation à genévrier nain et épine-vinette
-  Forêt de pin laricio
-  Formation à genêt de Salzmänn
-  Formation à genévrier nain
-  Formation à bouleau
-  Formation des falaises rocheuses à féтуque sarde et raiponce dentée en scie

subalpin

-  Aulnaie odorante
-  Sentiers / Formation à genévrier nain et genêt de Salzmänn dégradée
-  Formation des falaises rocheuses d'ubac de haute montagne
-  Aulnaie odorante / Afleurements rocheux
-  Aulnaie odorante / Formation à genévrier nain de haute montagne
-  Aulnaie odorante / Formation à érable sycomore et sorbier des oiseleurs
-  Aulnaie odorante / Rochers abondants
-  Pelouse à Carex nigra subsp. intricatae et Nardus stricta
-  Pelouse à Carex nigra subsp. intricatae et Plantago sarda
-  Pelouse à grassette corse et à scirpe cespiteux
-  Pelouse subalpine
-  Pozzine de pente
-  Pozzine
-  Aulnaie odorante des talwegs

Fruticées montagnardes de Corse

Cet habitat ne présentant pas de caractère de rareté à l'échelle de la Corse, étant actuellement répandu sur une grande surface de l'étage montagnard des massifs et atteignant 1 300 m d'altitude. Sur la réserve cet habitat est localisé sur la Restonica à proximité du lac du Melu, sous le Lombarducciu, dans la montée de Chjostru ainsi qu'en amont des bergeries de Timozzu en direction du lac d'Oriente, et dans le vallon de Pozzolu et en grande superficie sur le Verghellu dans le secteur de Bocca Tribali, de Petra Piana et de Funtana di u Paradisu.

Pelouses méditerranéennes siliceuses et pelouses méditerranéo-montagnardes :

Présentes à l'étage montagnard, cet habitat est composé d'espèces herbacées vivaces persistant grâce au pâturage régulier des troupeaux. Cet habitat ne présente pas de caractère de rareté, étant actuellement répandu sur une grande surface de l'étage montagnard de la réserve.

Pelouses alpines corses :

On retrouve ces pelouses à l'étage cryo-oroméditerranéen et à l'étage alpin sur les versants sud du Ritondu. Cet habitat ne présente pas de caractère de rareté, étant actuellement répandu sur une grande surface des montagnes corses ; dans le secteur du Ritondu, on le retrouve aux abords du lac de Bellebone, entre Bocca Muzzela et la Maniccia ainsi que de manière plus réduite sous le Monte Cardu.

Pelouses humides et pozzines :

Les paysages marqués par les pozzines, sont très appréciés du public, ce qui engendre une valorisation économique indirecte par le tourisme. Ces zones tranchent généralement en été par leur couleur verte au milieu des habitats soumis à une sécheresse souvent importante, ce qui attire les promeneurs en quête de fraîcheur. La fréquentation humaine excessive peut conduire à une rudéralisation (Melu, Oriente...).



Figure 14: Pozzines et lac d'Oriente

Sur la réserve, les pozzines sont localisées à proximité immédiate des lacs (Melu, Oriente) (cf. figure 14) ou bien sur des zones de replat bien alimentée en eau comme sous Bocca a Soglia ou en aval du lac de Bellebone. Ces surfaces sont réduites sur le territoire de la réserve, mais constituent la seule présence au sein d'un espace naturel protégé sur l'île, il est primordial de les protéger.

Communautés des couloirs rocheux ou herbeux de Corse du *Cymbalarion hepaticifoliae*

L'habitat est situé principalement à l'étage subalpin, mais parfois aussi à l'étage montagnard supérieur ou à la base de l'étage alpin. Endémiques de Corse, ces communautés d'altitude sont composées de nombreuses plantes particulières à l'île, comme l'Adénostyle de Briquet, la Linaire à feuilles d'hépatique, l'Aulne odorant, l'Ancolie de Bernard, etc., ou la Valériane à feuilles rondes (espèce endémique de Corse et des Alpes occidentales). On retrouve cet habitat sur les crêtes de la réserve, entre le Ritondu et le Monte Cardu.

Aucune menace ne semble peser sur cet habitat qui se rencontre principalement dans les endroits les plus inaccessibles des hautes montagnes (ravins et couloirs rocheux...). D'un point de vue foncier, étant donné l'altitude à laquelle se développent ces formations, les stations se situent généralement sur des terrains communaux, qui ne semblent guère avoir été modifiés par l'homme.

Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*) et Eboulis siliceux alpins d'ubacs de Corse

Cet habitat regroupe les communautés se développant de l'étage montagnard à l'étage nival. Du fait des fortes contraintes s'exerçant sur cet habitat et rendant très lente (voire nulle) la dynamique de la végétation et des faibles relations qui lient les activités humaines à cet habitat, la gestion consiste dans la majorité des cas en une non-intervention.

Ce type d'éboulis héberge un nombre important de plantes endémiques dont certaines sont protégées au niveau régional comme : l'Adénostyle de Briquet (*Cacalia alpina subsp. briquetii*), le Céraiste de Soleirol (*Cerastium soleirolii*), la Marguerite laineuse (*Leucanthemopsis alpina subsp. tomentosa*), le Myosotis corse (*Myotis corsicana*), ou la Violette à feuilles de nummulaire. De plus, certaines espèces caractéristiques de l'habitat (la Violette à feuilles de nummulaire, l'Oxyria à deux styles et le Pâturin lâche) sont assez rares en Corse.



Figure 15 : Myosotis de Corse sous le Monte Ritondu (CBNC)

Les éboulis présentant assez d'éléments fins pour permettre le développement d'une végétation riche en plantes endémiques apparaissent comme un état à privilégier pour cet habitat. La plupart du temps difficilement accessible, ce milieu semble actuellement très peu menacé, cependant l'accroissement de plus en plus important de certaines activités sportives dont l'escalade est à surveiller. Cet habitat est localisé sur les versants Nord des crêtes entre le Monte Ritondu et le Monte Cardu, en amont du lac de Bellebone ainsi qu'au niveau du vallon de Pozzolu, pour une superficie d'environ 123 ha (DOCOB N2000).

Falaises siliceuses supraméditerranéennes à subalpines de Corse

On retrouve cet habitat aux étages supraméditerranéen, montagnard, cryo-oroméditerranéen, subalpin et même alpin, Cet habitat abrite l'Immortelle des frimas (*Helichrysum frigidum*) et d'autres plantes endémiques comme l'Ancolie de Bernard (*Aquilegia bernardii*) ou la Raiponce dentée mais également des espèces animales remarquables, comme le Lézard de Bedriaga (*Archaeolacerta bedriagae*), reptile endémique de Corse et Sardaigne, à répartition principalement montagnarde en Corse, et espèce protégée au niveau national, inscrite à l'annexe IV de la directive « Habitats ». On observe également la présence, dans les falaises les plus inaccessibles aux prédateurs terrestres ou dans les rochers d'altitude, de sites de nidification d'oiseaux assez rares ou menacés, comme les Martinets alpin (*Apus melba*) ou pâle (*Apus pallidus*), le Merle de roche (*Monticola saxatilis*) et les rapaces dont notamment le Gypaète barbu.

Une attention particulière doit être portée sur les grandes parois granitiques équipées en voies d'escalade, ce qui peut entraîner la destruction de la végétation des fissures empruntées. L'accroissement de la fréquentation humaine en montagne, dû au développement des sports de plein air (randonnée, canyoning, escalade, etc.), est source de dérangements, notamment pour les rapaces rupestres en période de nidification (Aigle royal, Gypaète, Faucon pèlerin...).

Cet habitat est très représenté sur la réserve naturelle entre la bergerie de Melu et les bassins versants de Melu et Capitellu, mais également le bassin versant de Cavacciolo, les vallées des Spisce et de Bravinu sur de grandes superficies.

Falaises siliceuses thermophiles de Corse

Ces falaises sont localisées dans les étages thermo-mésoméditerranéens et horizon inférieur du supraméditerranéen. Cet habitat est abondant dans l'île et mis à part quelques sites d'escalade, il semble peu menacé. Des inventaires floristiques complémentaires seraient utiles pour rechercher les sites rocheux les plus riches en plantes d'intérêt patrimonial, et leur répartition au sein de la réserve. Sur la réserve, cet habitat représente une superficie très réduite en amont du pont du Vaccherecciu sur le Verghellu et est fortement limité par l'altitude du site.

Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse

Cet habitat se rencontre le long des cours d'eau corses de type torrentiel avec de fortes pentes. Les aulnes y forment une ripisylve étroite, fréquemment interrompue. On y retrouve la Gentiane asclépiade (*Gentiana asclepiadea*), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et l'Aulne à feuilles cordées (*Alnus cordata*). La Bruyère terminale (*Erica terminalis*), la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) sont abondants.

La présence de nombreux taxons endémiques propres à la Corse et la participation à des mosaïques d'habitats d'un plus grand intérêt, ainsi que le rôle paysager et le rôle de protection des rives (ancrage face à des eaux vives) sont les principaux atouts. Sur la réserve naturelle cet habitat est localisé sur un linéaire très réduit sur le ruisseau de Riviseccu, affluent de la Restonica, ainsi que sur le long du Verghellu en amont du Vaccherecciu.

Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques : *Pinus nigra* subsp *laricio* var. *corsicana*

C'est un habitat caractéristique de l'étage montagnard corse, qui présente un intérêt certain pour l'avifaune. En effet, au niveau des forêts de Pin laricio on rencontre vingt-huit espèces d'oiseaux, dont la Sittelle corse (seule espèce d'oiseau endémique de France métropolitaine) Le charme indéniable des vallées qu'elles occupent (ex. vallée de la Restonica, vallée du Verghellu...) engendre un fort potentiel paysager.

Le territoire de la réserve n'est pas concerné par la production forestière étant donné son relief tourmenté et l'absence d'accès routiers. Cet habitat est localisé sur le Verghellu, le bas du ruisseau de Bravinu et Riviseccu.

Le cas des lacs de montagne :

Il est à noter que les lacs de montagne de Corse ne sont pas pris en compte en tant qu'habitats au niveau européen étant donné leur faible superficie. Ils ne bénéficient pas de la politique communautaire sur l'Eau, et sont donc exclus des suivis prévus par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cet écosystème constitue pourtant un atout majeur de la réserve naturelle : une grande partie des lacs de montagne de Corse (35 %) sont situés sur le site, dont les plus célèbres sont le Melu et le Capitellu, mais aussi l'Oriente. Les lacs ont chacun leurs propres caractéristiques écologiques et morphologiques et présentent une forte diversité : le massif du Ritondu abrite le plus grand lac (Bellebone 7,4 ha), le plus profond (Capitellu 42 m), mais aussi le plus élevé (Galiera 2442 m).

En fonction de leur profondeur respective, la majorité des lacs de montagne de Corse sont dimictiques, c'est-à-dire qu'ils subissent deux brassages des eaux par an, au printemps et à l'automne (ORSINI et *al.*, 2007). De nombreuses espèces endémiques d'invertébrés benthiques sont présentes dans ces lacs et les hydrosystèmes associés. Leur étude est d'un grand intérêt, tant par rapport à la qualité de l'eau que pour le fonctionnement de ces écosystèmes.

Par suite de la réalisation d'une synthèse bibliographique sur les lacs par l'OEC et aux études effectuées par l'Office de l'Environnement et ses prestataires pendant la période 2006-2017, ces lacs peuvent être classés en différentes catégories en fonction des paramètres chimiques de l'eau mais aussi en fonction des populations piscicoles, d'invertébrés benthiques et algales. Les lacs inclus dans le projet de réserve sont listés dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : Caractéristiques principales des lacs de la RNMMR

Lac	Commune	Altitude (m)	Profondeur maximale (m)	Superficie (ha)	Durée du Gel (mois)
Capitellu	Corti	1930	42	5,5	6 à 8
Cavacciole	Corti	2015	7	0,56	4 à 5
Galiera	Corti	2442	6	>0,5	9
Melu	Corti	1711	15,5	6,2	5 à 6
Oriente	Corti	2061	1,5	1	5 à 6
Puzzolu	Corti	2043	10	0,25	9
Bellebone	Venacu	2321	35	7,4	6 à 7
Scapucciole	Corti	2388	9	0,24	9
Grand Rinosu	Corti	2065	12	1	7
Petit Rinosu	Corti	2082	7	0,15	7

Milieus emblématiques de la montagne corse, les lacs représentent des écosystèmes indicateurs, soumis à la fois aux activités anthropiques et aux changements globaux. Leur position en tête de bassin, loin des principales sources de pollution, donne l'image de milieux préservés, ce qui est loin d'être le cas de nos jours



Figure 16 : Localisation des lacs de la RN MMR

Les études menées par l'OEC dans le cadre du programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse » ont permis de mettre en évidence une dégradation de la qualité de l'eau de certains lacs comme le Melu. La figure suivante représente le classement des lacs en fonction de leur degré d'eutrophisation à la suite de l'état des lieux effectué entre 2006 et 2008.

Tableau 6 : Classement des lacs en fonction de leur degré d'eutrophisation (Orsini et al., 2008)

	Melu	Capitellu	Bellebone	Oriente	Cavacciole
COD (mg.l ⁻¹)	1,2	0,9	0,9	0,8	0,7
DBO5 (mg.l ⁻¹)	1,4	1,1	1,6	0,5	1,7
Secchi (m)	4	14	12	1,1 (fond)	7 (fond)

A l'issue de la première phase du programme (2006-2008), une typologie a été fournie par le laboratoire d'hydrobiologie de l'Université de Corse. Cette typologie a été réalisée à l'aide de variables biotiques (telle la présence d'herbier ou les caractéristiques des invertébrés benthiques) et abiotiques (concernant la morphologie, la physico-chimie), totalisant au total 33 variables (figure 17).

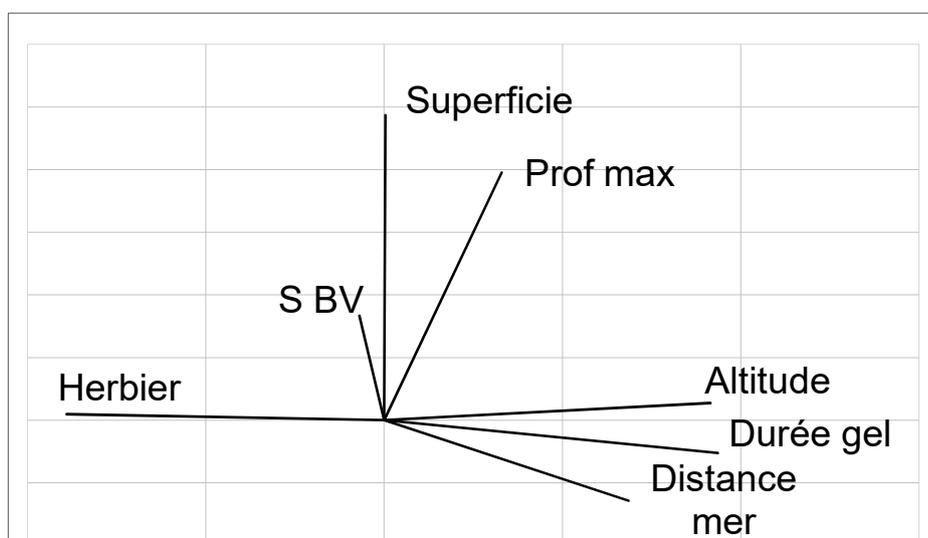


Figure 17 : Paramètres utilisés lors de la réalisation de la typologie des lacs

Une ACP, a permis de dégager 4 groupes :

- Le groupe réunissant Ninu et Crenu, caractérisé par des lacs de faible altitude, comprenant des macrophytes, aux eaux chaudes, caractérisés par une forte eutrophisation. Ainsi a-t-on un certain nombre d'espèces témoignant d'une mauvaise qualité du milieu, en particulier *Chaoborus sp* (jusqu'alors totalement inconnu en Corse, témoignant d'eaux de qualité absolument médiocres). Ce groupe n'est pas représenté sur la réserve naturelle, dont les lacs ne possèdent pas d'herbier.
- Le groupe comprenant Gorla et Melu, définissant de grands lacs de profondeur moyenne desservis par un grand bassin versant. Ces lacs seront riches en calcium, et sel, témoins d'une grande fréquentation du site. On trouvera dans ces lacs des chironomes, indicateurs d'une dégradation de la qualité écologique des cours d'eau.

- Le groupe des lacs de Capitellu, Bastani, et Bellebone, lacs profonds, aux eaux fraîches, peu minéralisées. On y aura peu d'espèces, incluant cependant tout aussi bien des espèces indicatrices d'une bonne qualité des eaux que d'autres indiquant un début d'eutrophisation.
- Le groupe incluant le lac Maggiore et le lac de Cavacciole, petits lacs peu profonds situés en haute altitude, aux eaux peu minéralisées, et détenant une faible richesse spécifique, quoiqu'incluant des espèces indicatrices d'une bonne qualité du milieu et d'une absence d'eutrophisation.

Des caractéristiques communes peuvent cependant être dégagées, comme l'évolution de la température, de la richesse taxonomique ou de la densité sous le double effet du couple altitude/profondeur.

Sur la réserve, les lacs de Melu, Capitellu et Cavacciole ont fait l'objet d'un suivi régulier. Un état zéro doit être effectué selon la même méthodologie sur les lacs n'ayant pas été étudiés dans le cadre du programme (2 Rinosu, Scapucciole, Galiera et Pozzolu) ainsi que sur ceux qui n'ont pas bénéficié de suivis réguliers depuis (Oriente, Bellebone).

La conductivité sur les lacs de la réserve correspond à une minéralisation faible. Ces résultats sont à mettre en relation avec la nature granitique des bassins versants ; les roches éruptives étant très peu solubles. La valeur la plus basse de Corse a été mesurée au lac de Cavacciole ($13 \mu\text{S}\cdot\text{cm}^{-2}$).

Le pH des eaux est caractéristique des eaux des lacs des régions granitiques. Sur de nombreux lacs (Capitellu, Bellebone, Melu...), la valeur du pH des eaux profondes est plus faible qu'en surface. En effet, l'activité photosynthétique des végétaux entraîne un excès d'oxygène dans les eaux de surface. En profondeur, les réactions de minéralisation de la matière organique se traduisent par une augmentation de la concentration en CO_2 des eaux et corrélativement une baisse du pH.

Les alcalino-terreux

Pour les lacs de Bellebone, Capitellu et Oriente, la teneur en calcium et en magnésium des eaux est faible ($\leq 2 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$). La concentration en chlorure relevée sur les lacs de la réserve est faible ($< 3 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$), mais une dégradation est observée Capitellu ($4 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$). On observe le même phénomène en ce qui concerne la concentration en sodium, qui est faible sur l'ensemble des lacs ($< 2,2 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$). La dégradation de ce paramètre peut être liée aux multiples pressions d'origine anthropique (ORSINI et al., 2007). Les valeurs de la concentration en nitrites (NO_2) et nitrates (NO_3), respectivement $< 0.05 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$ et $< 2 \text{ mg}\cdot\text{l}^{-1}$, sont à mettre en relation avec une qualité acceptable des eaux.

L'ensemble de ces paramètres permet d'affirmer que les lacs de la réserve présentent un caractère oligotrophe, cependant certaines variables font état d'une dégradation de la qualité de l'eau sur Melu et Capitellu. En revanche, le lac de Cavacciole apparaît comme un écosystème de référence en ce qui concerne la qualité de l'eau.

La densité des communautés d'invertébrés benthiques varie de 1550 à 14336 individus par m². L'inventaire spécifique réalisé fait état de 107 taxons (dont 32 espèces endémiques) ; les Diptères sont les plus diversifiés (24), viennent ensuite les Coléoptères (20), les Trichoptères (19), les Ephéméroptères (10), les Odonates (10), les Plécoptères (6), les Hétéroptères (6) ...

Les Diptères et des Oligochètes représentent 60 à 92 % des invertébrés capturés dans les lacs de la réserve. La faune inventoriée dans les hydrosystèmes annexes (tributaire, exutoire, source) est plus diversifiée. Les Diptères, les Oligochètes, les Trichoptères et les Plécoptères représentent 90 à 100 % des invertébrés benthiques capturés dans ces écosystèmes. Le taux d'endémisme est très élevé, environ 30 %. Ces espèces sont particulièrement adaptées aux conditions du milieu, ce qui explique cet endémisme élevé, mais elles sont extrêmement sensibles aux moindres variations de la qualité de l'écosystème. Ces espèces polluosensibles sont donc considérées comme bioindicatrices de la qualité du milieu, et leur suivi permet d'obtenir un état précis de la qualité de l'eau, sans recourir à des analyses physico-chimiques. La faune des lacs est dominée par des diptères et des oligochètes.

L'évaluation du niveau d'eutrophisation des eaux des lacs prospectés passe par la mise en évidence de taxons bioindicateurs. Parmi les organismes polluo-résistants, qui prolifèrent dans les milieux pollués, les Diptères Chironomini et le Mollusque *Pisidium casertanum* ont été choisis afin d'évaluer le niveau d'eutrophie des lacs. Les larves de ces insectes possèdent une hémoglobine spéciale qui leur permet de vivre dans les milieux quasi anoxiques. Leur prolifération traduit un enrichissement des eaux en matière organique. Le mollusque retenu est un invertébré filtreur qui se nourrit de débris organiques microscopiques accumulés au fond des lacs. Les Trichoptères Limnephilidae *Allogamus corsicus* et *Leptodrusus budtzi*, les Diptères Tanytarsini et le Coléoptère Dityscidae *Agabus bipustulatus intermedius* sont quant à eux utilisés comme organismes polluosensibles ou espèces sentinelles, dont les variations d'effectif ou la disparition traduisent une dégradation de la qualité du milieu. Les Diptères Tanytarsini du genre *Tanytarsus* sont considérés par de nombreux auteurs comme bioindicateurs de bonne qualité des milieux lacustres. Les Limnephilidae *A. corsicus* et *L. budtzi* ainsi que le Coléoptère *A. bipustulatus intermedius* sont des invertébrés présents dans le cours supérieur des rivières et dans les sources où les eaux sont bien oxygénées et exemptes d'eutrophisation.

Les Diptères Chironomini sont absents des peuplements benthiques de Cavacciole, et Oriente. A l'inverse, les Diptères Tanytarsini pullulent dans les eaux claires de Bellebone et Cavacciole (respectivement 11 080 et 7 600 indiv.m⁻²). Le Mollusque *Pisidium casertanum* est absent à Cavacciole

Les Trichoptères Limnephilidae *Allogamus corsicus* et *Leptodrusus budtzi* sont bien représentés dans la faune benthique des lacs de Bellebone et Cavacciole. Dans ces lacs, la densité maximale de *A. corsicus* varie de 60 à 120 indiv.m⁻², celle de *L. budtzi* de 100 à 300 indiv.m⁻². La densité maximale observée du Coléoptère Dityscidae *Agabus bipustulatus intermedius* est respectivement de 20 et 140 indiv.m⁻² à Bellebone et Cavacciole, et il est absent du benthos des lacs de Melu et Capitellu.

La dégradation de la qualité écologique se traduit à Capitellu par une forte augmentation de la densité de *Pisidium casertanum* (X 7,7 entre 2007 et 2013). L'augmentation (+ 46 %) de la densité des larves de Diptères *Tanytarsini* (6 500 ind..m⁻²) est à relativiser, en effet, dans les lacs où le niveau d'eutrophie est faible (Bellebone), la densité de ces Diptères est supérieure à 10 000 individus par mètre carré.

2.4.2. La Flore

La végétation des montagnes de Corse se compose d'un fond de taxons communs à tous les massifs, structuré sur la base d'espèces endémiques communes et d'endémiques ubiquistes et de taxons à large répartition.

Au-delà de ce fond, chaque massif se comporte comme un système insulaire qui présente des singularités qu'il convient d'identifier et de conserver. La Corse est la seule île de méditerranée occidentale dotée d'un étage alpin, ce qui explique les particularités rencontrées.

Les éléments listés ci-après sont référencés sur la base des données fournies par le Conservatoire Botanique National de Corse. Il convient de noter que sur le site étudié, on dénombre de nombreuses espèces qui figurent au tome 1 ou au tome 2 du livre rouge des espèces menacées de France, 9 espèces protégées au niveau régional ou national, ainsi qu'un taxon présent en annexe II de la Directive Habitats, l'Euphrase naine (cf. figure 18) (HUGOT, 2011).



Figure 18 : Euphrase naine en bordure du lac d'Oriente (CBNC)

On notera les éléments remarquables suivants comme nécessitant des mesures de conservation appropriées :

Les lacs d'altitude : Les peuplements d'algues présentent un intérêt patrimonial indéniable en termes de biodiversité (nombre d'espèce et spécificité de chaque lac). Certains lacs (Cavacciole par exemple) apparaissent en effet comme des écosystèmes de références en Méditerranée en termes de qualité des eaux analysées au travers des microalgues.

Les milieux humides : pozzines, bords de torrents, sources et suintements rocheux : ces milieux constituent des formations originales d'association de taxons communs (pozzines) ou abritent des taxons originaux notamment au niveau de certains suintements rocheux plus ou moins remaniés.

Il s'agit entre autres de la Grassette corse (*Pinguicula corsica*), la menthe de Corse (*Mentha requieni*), la Narthécie de Reverchon (*Narthecium reverchonii*), la Renoncule de Salis-Marschlin (*Ranunculus marschlinii*), le Millepertuis corse (*Hypericum corsicum*) et l'ancolie de Bernard (*Aquilegia bernardii*).



Figure 19 : Grassette de Corse



Figure 20 : *Gagea soleirollii* sur la pelouse du Melu (CBNC)

Les pelouses d'altitude et fruticées : les groupements des zones d'estive comprennent les pelouses et les fruticées et constituent souvent une mosaïque d'habitats naturels intéressants.

Ainsi, dans les groupements des pelouses et de milieux ouverts, il est fréquemment possible d'observer un certain nombre d'espèces protégées telles que les gagées (cf. figure 18) (*Gagea soleirollii*, *G. bohemica*) mais également le Myosotis fluet (*Myosotis pusilla*), le Myosotis de Soleirol (*Myosotis soleirollii*) et l'euphorbe

de Corse (*Euphorbia corsica*). Cette dernière est une euphorbe endémique stricte du plateau du Camputile. Une station ancienne est recensée à proximité du lac de Sorbi, mais sa présence doit être confirmée. De nombreuses espèces endémiques sont également présentes, il s'agit du Thésium alpin de Corse (*Thesium corsalpinum*), du Colchique minuscule (*Colchicum nanum*), du Lamier de Corse (*Lamium garganicum corsicum*), la Fléole à petit épi (*Phleum parviceps*), et la népéta de Corse (*Nepeta agrestis*). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une endémique, on peut également citer la corydale naine (*Corydalis pumila*) comme espèce remarquable. Les fruticées montagnardes sont quant à elles principalement composées de genévrier nain (*Juniperus communis* subsp. *nana*), de berberis de l'Etna (*Berberis aetnensis*), et de genêt de Lobel (*Genista lobelii*).

Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques : *Pinus nigra* subsp. *laricio* var. *corsicana* : On retrouve sous le couvert plus ou moins dense des pins Laricci un certain nombre d'espèces patrimoniales comme l'Arum mange-mouches (*Helicodiceros muscivorus*), protégée, dont la description est assez ancienne, mais également une orchidée l'Orchis de Corse

(*Dactylorhiza insularis*), le Muflier de Corse (*Annarhinium corsicum*) ou le Panais à feuilles larges (*Pastinaca Kochii*).

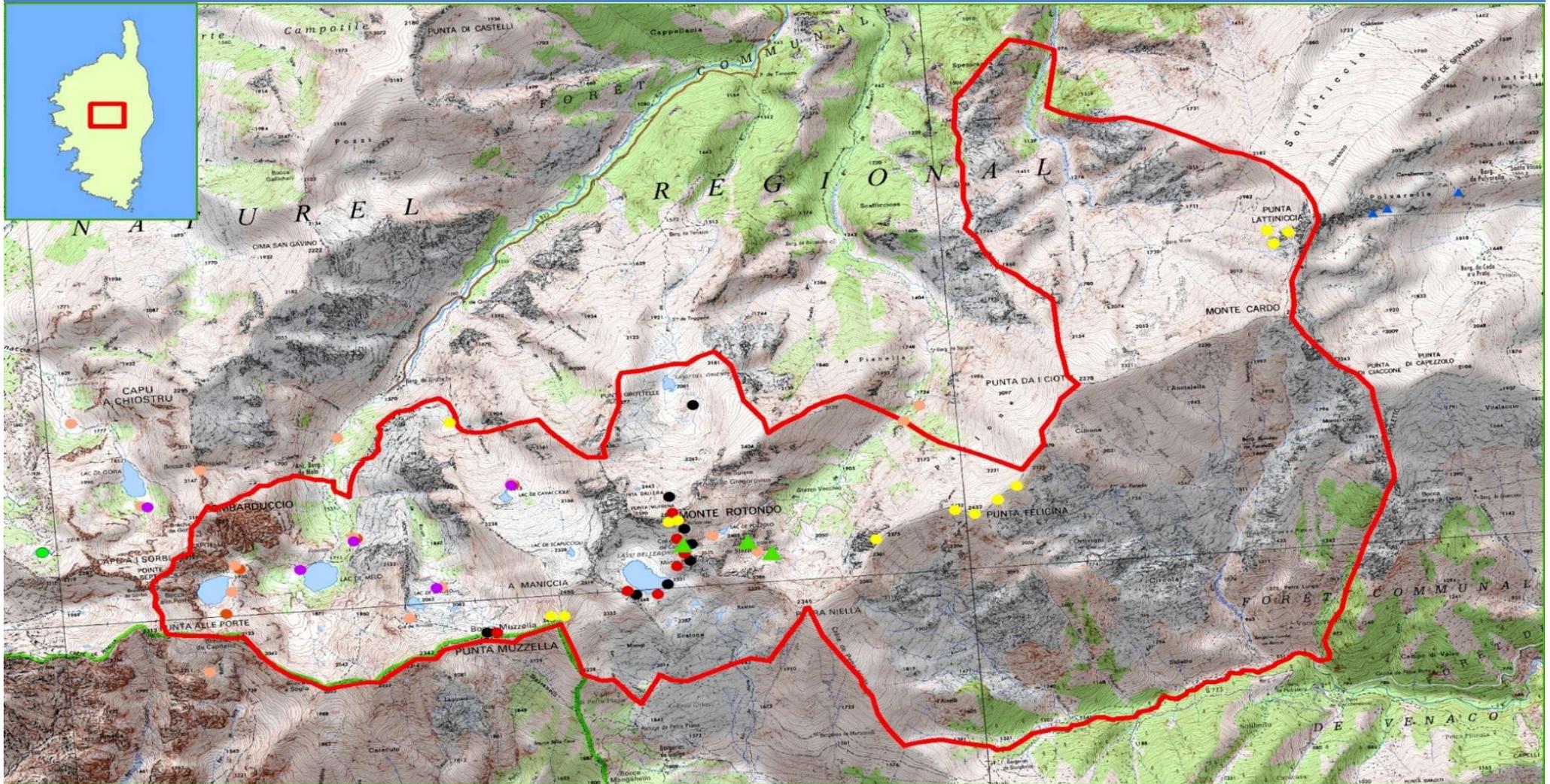
L'aulnaie : Sur les versants colonisés par l'aulne, outre les espèces associées comme le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), la flore remarquable est représentée par l'Adénostyle de Briquet (*Adenostyles briquetii*), l'Athyrium alpestre (*Athyrium distentifolium*), et le Streptope à feuilles embrassantes (*Sterptopus amplexifolius*).

Les milieux rocheux : tels que les falaises et éboulis sont des milieux abritant un nombre important d'espèces rares ou singulières. On notera comme espèces protégées le myosotis de Corse (*Myosotis corsicana*), la drave de Loiseleur (*Draba loiseleurii*), et des astéracées (*Leucanthemum corsicum* subsp. *corsicum*, *Leucanthemopsis tomentosa*). De nombreuses espèces remarquables sont également liées à cet écosystème, qu'elles soient endémiques, comme la Violette à feuilles de nummulaire (*Viola argenteria*), la pulsatile des Alpes (*Pulsatilla alpina cyrnea*), le Silène de Requien (*Silene requienii*) ou l'Immortelle des frimas (*Castraviejoa figida*), ou non endémique comme la drave douteuse (*Draba dubia*) des véroniques (*Veronica alpina*), et l'oseille à écusson (*Rumex scutatus*).



Figure 21 : Drave de Loiseleur (à droite) et Violette à feuilles de nummulaire (à gauche) (CBNC)

Des espèces telles que l'Euphorbe de Corse (*Euphorbia corsica*), une endémique stricte du plateau du Camputile, ou encore l'hernière de Litardière (*Herniaria litardierei*), inscrite à l'annexe II de la Directive Faune-Flore-Habitats, sont présentes en périphérie du périmètre, et devront être recherchées. De façon générale, en dehors des taxons endémiques stricts et fortement localisés comme le myosotis de corse ou la drave de Loiseleur, les espèces remarquables sont des taxons en limite d'aire de répartition d'origine orosiberienne ou alpine. Ces essences sont représentées par la drave douteuse (*Draba dubia*) ou la corydale naine (*Corydalis pumila*).



DONNÉES FLORISTIQUES SUR LA RNMMR

© IGN - © OEC

Légende

- ▲ Sempervivum_montanum
- ▲ Herniara_litardierei
- Draba_loiseleurii
- Myosotis_corsicana
- Leucanthemopsis_alpina
- Euphorbia_Corsica
- Gagea_sp
- Pulsatilla_alpina
- Stations_euphrasia_nana
- Périimètre de la réserve naturelle

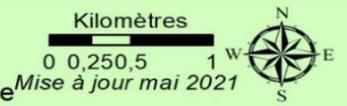


Figure 22 : Cartographie des données floristiques

2.4.3. La Faune

La diversité des habitats présents sur la réserve, les particularités liées à l'insularité et à l'altitude, entraînent une forte biodiversité animale, avec un taux d'endémisme très élevé. Les données proviennent de la synthèse bibliographique de l'OEC concernant les lacs de Montagne, des études de terrains du programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse », de la base de données OGREVA, ainsi que des observations réalisées dans le cadre du DOCOB Natura 2000 sur ce massif. De nombreux groupes restant méconnus sur le site, l'inventaire suivant est loin d'être exhaustif, et l'amélioration des connaissances à ce sujet sera primordiale à moyen terme. Le tableau récapitulatif des espèces recensées et des statuts de protection qui s'y rapportent est disponible en annexe.

Mammifères

On recense peu d'espèces patrimoniales sur le site à l'exception de 6 espèces de chiroptères. Le sanglier (*Sus scrofa*) comme le renard (*Vulpes vulpes*) fréquentent également ce territoire. Une population de cerfs élaphe de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*) fréquente le massif en dehors du périmètre de la réserve. L'extension de l'aire du cerf élaphe de Corse dans le venacais en direction de la Restonica comme du Verghellu doit cependant être prise en compte lors de la rédaction de ce plan de gestion. Les deux sites, et en particulier le Verghellu, peuvent constituer une zone refuge non négligeable à l'avenir si l'extension du territoire des cerfs se poursuit. Le Cerf corse est un écotype insulaire cyrno-sarde du cerf élaphe. Il se distingue de son cousin continental par une taille plus petite, un pelage plus sombre et sa plus grande adaptation au milieu méditerranéen. Après avoir totalement disparu de l'île dans les années 60 il a été réintroduit en 1985 à partir de 8 individus de Sardaigne.

En ce qui concerne les chiroptères, les données disponibles sont issues du travail effectué par le Groupe Chiroptère Corse pour la commune de Corti lors de la réalisation du DOCOB du site : Massif du Ritondu. Sur la réserve, 6 espèces de chiroptères ont été recensées. Il s'agit du petit rinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), de l'oreillard gris (*Plecotus austriacus*), de la pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), de la vespère de Savi (*Hypsugo savii*), de la noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) et du molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*).

Oiseaux

31 espèces protégées au niveau national ont été recensées. L'avifaune est principalement caractérisée sur le territoire par la présence de grands rapaces, le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et d'un petit passereau endémique corse, la sittelle corse (*Sitta whiteheadi*) (SEGUIN, com. pers.). Ces espèces à forte valeur patrimoniale sont représentatives de l'avifaune des montagnes insulaires.

Le site offre presque tout le cortège des espèces de moyenne et haute montagne de l'île, avec notamment les espèces liées aux étages alpins et subalpins, ce qui représente un cas quasi unique en méditerranée insulaire. On note sur le site la reproduction de l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), de la Niverolle alpine (*Montifringilla nivalis*), du Tichodrome échelette (*Tichodroma*

muraria), du Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) et du Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*), ainsi que du Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*), à proximité des pozzines en particulier (RECORBET, com. pers.). Les pourtours des lacs représentent des points attractifs pour toutes ces espèces.

Le gypaète est un très grand rapace nécrophage emblématique de la montagne corse (« *l'altore* ») en grand danger en Europe. En France, on ne le trouve que dans les Pyrénées, en Corse et dans les Alpes. La population corse compte actuellement 6 couples (dont 1 dans la Restonica, celui du Verghellu ayant disparu depuis 2009), et représente près d'un quart de l'effectif national. Un certain nombre de facteurs limitant agissent sur la population corse de Gypaètes.



Figure 23: Gypaète barbu (N. Battesti/Oiseaux de Corse)

Ces facteurs sont principalement : le manque de nourriture, les effets de l'isolement insulaire, le dérangement des sites de nidification (notamment durant la période estivale) Le succès reproducteur est donc très faible depuis plusieurs années, et ne permet pas d'assurer la pérennité de la population. Le PNRC assure un suivi annuel de la reproduction des couples de gypaètes de Corse depuis 1983.

Un couple fréquente la vallée de Bravinu. La réserve permet donc de prendre en compte 2 territoires de gypaètes, dont un vacant (Verghellu), soit 20 % des territoires historiquement connus de la population corse pour 17% des effectifs.

La réserve naturelle et les moyens associés en termes de surveillance et de suivis scientifiques, représente une opportunité idéale pour la réintroduction de jeunes gypaètes. Cette possibilité, en adéquation avec les objectifs régionaux et nationaux de conservation de l'espèce, devra faire l'objet d'une étude de faisabilité par le futur gestionnaire, en lien avec les programmes de conservation de l'espèce (programme régional ou européen).

La population corse d'aigle royal est estimée à 60 couples, dont un couple dans la vallée du Verghellu. Ce rapace de très grande taille est considéré comme étant un « super prédateur ». Il a souvent été utilisé comme emblème et était autrefois redouté des bergers. La population se répartit principalement le long de la chaîne centrale de la Corse et en Castagniccia à l'altitude moyenne de 950 m.

L'autour des palombes (*Accipiter gentilis arrigonii*) nidifie dans la vallée de la Restonica, et bien que le nid ne soit pas présent sur la réserve, son territoire de chasse s'étend également jusqu'aux sommets. Ce rapace forestier est représenté en Corse par une sous espèce endémique corso-sarde. Sur l'île, les densités de l'espèce sont beaucoup plus faibles que sur le continent,

avec en moyenne 2,86 couples/100 km². On estime la population corse à moins d'une centaine de couples répartie entre 250 m et 1350 m d'altitude.



Figure 24 : Sittelle Corse (R. ROGER, Oiseaux de Corse.fr)

La sittelle corse représente une espèce de passereau endémique à la Corse, et représente d'ailleurs la seule espèce d'oiseau endémique de France métropolitaine. La Sittelle est inféodée aux forêts dominées par de vieux pins laricio entre 600 et 1800 m d'altitude. On la retrouve donc dans la partie basse du site, sur la vallée du Verghellu. Les effectifs sur la forêt du Verghellu sont estimés à 38 couples, dont une partie dans le périmètre de la réserve. Les plus importantes populations sont situées au Nord et au centre de l'île.

Amphibiens

Les amphibiens sont représentés par un faible nombre d'espèces présentant un taux d'endémisme très important, dont 3 espèces endémiques strictes à la Corse. Les lacs ne possédant pas de peuplement piscicole ainsi que les hydrosystèmes annexes (petits affluents, vasques marginales) dépourvues de poissons constituent des zones refuges, les espèces étant très sensibles à la prédation. Concernant les Urodèles (Euprocte, salamandre) l'importance de la phase terrestre implique un maintien de la qualité des habitats terrestres. Les Amphibiens sont très sensibles aux maladies émergentes, comme par exemple le Chitrid (*Batrachochytrium dendrobatidis* et/ou *Batrachochytrium salamandrivorans*). Ces pathogènes, cryptogamiques, sont susceptibles d'entraîner des mortalités massives, voire des extinctions localisées. Les amphibiens endémiques et montagnards sont particulièrement vulnérables, *Batrachochytrium dendrobatidis* étant présent en Sardaigne (Tessa et al 2023), une veille sanitaire sera effectuée sur la RN MMR à ce titre.

On rencontre donc l'euprocte corse (*Euproctus montanus*), endémique strict à la Corse. Il s'agit d'une des 2 espèces du genre *Euproctus*, qui est endémique à la Corse et à la Sardaigne. Les introductions de saumons de fontaine dans les années 70 se sont traduites par une forte prédation sur les Euproctes sur lacs, impactant fortement les populations présentes.

Des études génétiques ont mis en évidence un isolement et une forte singularité génétique de certaines populations de CORSE (Cap Corse, Castagniccia en particulier) qui n'ont aucun haplotype en commun avec celles du centre et du Sud de l'île. La population de la réserve a des haplotypes mixtes centre/Sud (BISCONTI et al., 2013).

La salamandre de Corse (*Salamandra corsica*) (cf. figure 26) est la seule espèce de salamandre présente sur l'île. Au-delà de l'endémisme, la présence d'une salamandre dans une île méditerranéenne est exceptionnelle et liée à la présence du couvert forestier abondant ainsi que du climat et de l'hydrographie favorable.



Figure 25: Salamandre de Corse observée aux abords du lac d'Oriente

Les deux discoglosses, corse (*Discoglossus montalentii*), endémique corse strict, et sarde (*Discoglossus sardus*), endémique tyrrhénien, peuvent être observés sur les deux vallées. Le Discoglosse sarde est plus commun que son cousin et s'adapte assez bien au développement humain. En Corse de nombreuses localités abritent l'espèce. Le discoglosse corse est quant à lui beaucoup plus sensible à toute altération du milieu et de la qualité de l'eau. Les populations de discoglosses corses présentent une forte et ancienne structuration génétique avec des différences prononcées entre les populations des massifs montagneux du Nord et du Sud (BISCONTI et *al.*, 2013).

La rainette *Hyla sarda* serait à rechercher dans le secteur. En général elle occupe en Corse plutôt les zones planes de basse altitude, mais elle est aussi présente dans le Niolu et aux alentours du Lac de Ninu / Bocca d'Acqua Ciarniente jusqu'à plus de 1700m.

Toutes les espèces d'amphibiens sont protégées à l'échelle nationale. Au total, 4 espèces d'amphibiens sur les 7 présentes en Corse sont recensées sur le site soit 57% des espèces de l'île, pour un taux d'endémisme de 75%. Les Amphibiens sont assez sensibles à la qualité de l'eau et du milieu.

Les principaux facteurs impactant sont la prédation par les porcs et les sangliers, mais aussi la dégradation des abords de ruisseaux par le piétinement et l'eutrophisation de l'eau par suite des apports azotés, qui impacte en particulier les stades larvaires pour l'Euprocte et le discoglosse.

Reptiles

Parmi les reptiles présents sur le territoire, le lézard de Bedriaga (*Archaeolacerta bedriagae*), endémique corso-sarde, est considéré comme à forte valeur patrimoniale. En Corse il est généralement abondant dans les massifs montagneux dès lors que le micro-paysage rocheux lui est favorable. Une forte structuration génétique entre les diverses populations des massifs rocheux de Sardaigne et de Corse a été signalée, avec notamment la population de la Restonica, qui se distingue des populations du Sud de la Corse et de Sardaigne (SALVI et *al.*, 2010).

On rencontre également le Lézard tiliguerta, un endémique corso-sarde. Des études moléculaires en cours sembleraient indiquer que deux espèces distinctes occupent la Corse et la Sardaigne. La couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) fréquente également les deux vallées jusqu'à 1500 m d'altitude. Les reptiles sont tous protégés au niveau national. Le lézard

de Bedriaga, le lézard tyrrhénien et la couleuvre verte et jaune sont inscrits à l'annexe IV de la directive Habitat.

D'autres espèces comme l'Algyroïde (*Algyroides fitzingeri*), présent jusqu'à 1300 m en milieu forestier, ou bien le lézard des ruines (*Podarcis siculus campestris*), signalé à proximité du site, devront faire l'objet de recherche dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Faune piscicole

La Restonica comme le Verghellu sont renommés pour leur potentiel piscicole élevé. Sur le Verghellu, des études génétiques montrent que la souche de truite fario (*Salmo trutta*) présente 97,5% de gènes sauvages (69% méditerranéenne et 28,5% corse). Cette étude date cependant de 1993, et les introductions effectuées durant les années 90 ont pu entraîner une pollution génétique non négligeable. Le maintien de cette souche de truite sauvage serait donc à confirmer, ainsi que son caractère (macrostigma, méditerranéenne...). La vallée de Pozzolu, en amont des bergeries des Spicie, la vallée de Bravinu, ainsi que l'exutoire du lac d'Oriente représentent également des sites potentiels pour la recherche de populations de truites sauvages pures (MURACCIOLE, com. pers.).

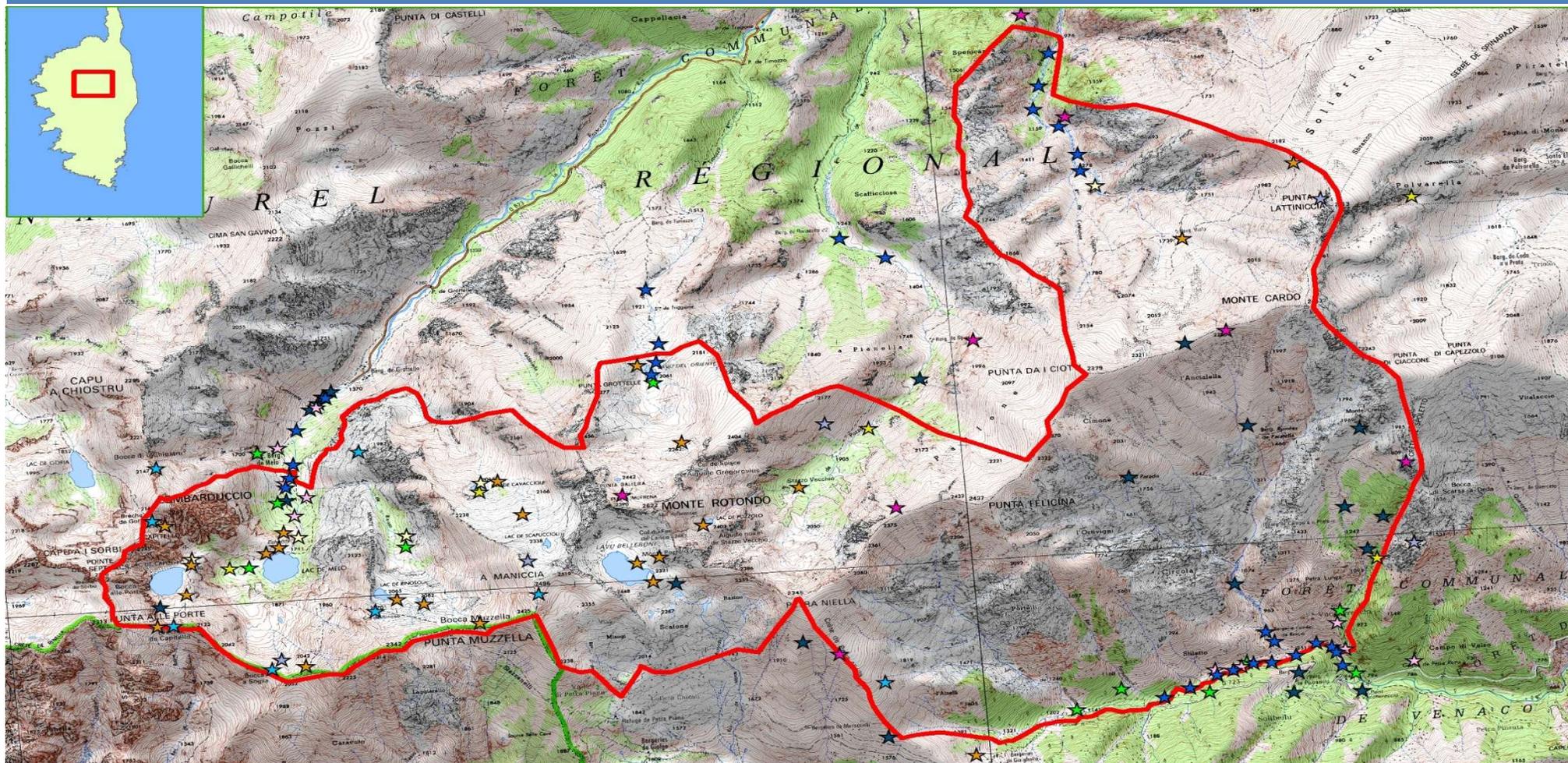
Les lacs de Melu et Capitellu, ainsi que le ruisseau en aval du lac de Bellebone, abritent une espèce exogène, l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), originaire d'Amérique du Nord, introduite en 1971 par suite d'une opération d'alevinage et qui a remplacé les populations de truites indigènes des lacs (DIREN, 2001). Bien qu'il s'agisse d'une espèce introduite par l'homme, elle s'est parfaitement adaptée à son milieu d'accueil au point de coloniser une partie de la tête de bassin du Manganelu par dévalaison (ONEMA, 2007). Ce phénomène devra faire l'objet d'une vigilance accrue de la part des agents de la réserves.

Invertébrés

Au niveau des invertébrés terrestres, quelques taxons à forte valeur patrimoniale comme les lépidoptères endémiques corso-sardes inscrit à l'article 2 des insectes protégés de France : le nacré tyrrhénien (*Fabriciana elisa*) et le porte-queue de Corse (*Papilio hospiton*) sont présents. Le porte-queue a été observé sous forme de chenille aux abords du lac de Cavacciole (SORBA, 2014).

Deux sous espèces endémiques d'Orthoptères du genre *Chortippus* : *C. pascuorum* et *C. corsicus*, répartis de part et d'autre de la limite entre la série de végétation montagnarde du pin laricio et la série subalpine des fruticées entre 1 000 et 1 700 m environ ont également été recensés sur ce territoire (SARDET & BRUAUD, 2007).

Les lacs et cours d'eau d'altitude de Corse abritent aussi de nombreuses espèces d'invertébrés benthiques, avec un taux d'endémisme très élevé, aux alentours de 40 %. Ces espèces polluosensibles sont considérées comme bioindicatrices de la qualité du milieu, et leur suivi permet d'obtenir un état précis de la qualité de l'eau, sans recourir à des analyses physico-chimiques.



CARTOGRAPHIE DES DONNÉES FAUNE À VALEUR PATRIMONIALE

© IGN - © OEC

Légende

- ★ Salmo_trutta
- ★ Archaeolacerta_bedriaga
- ★ Oenanthe_oenanthe
- ★ Euproctus_montanus
- ★ Sitta_whiteheadi
- ★ Discoglossus_sp
- ★ Salamandra_corsica
- ★ Papilio_hospiton
- ★ Aquila_chrysaetos
- ★ Gypaetus_barbatus

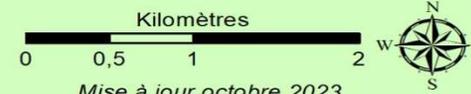


Figure 26 : Observations faunistiques à valeur patrimoniale sur la RN MMR

3. LE CADRE SOCIOECONOMIQUE DE LA RESERVE NATURELLE

3.1. Les représentations culturelles de la réserve naturelle

Deuxième sommet de l'île, le Ritondu est fortement représenté dans la culture corse, avec, notamment de nombreuses *paghjelle* et *Chjami e rispondi* qui s'y réfèrent, ainsi que des chansons plus récentes, issues du Riacquistu comme *l'Alta Strada* de Canta u Populu Corsu.

Paghjella traditionnelle Centre Corse :

*Quandu lu monte Ritondu
Fallera in piazza a la ghjesà
Chi l'acqua di la Funtana
Per beie sera difesa
Tandu t'abanduneraghju
O la mio lampera incesa*

L'alta strada, Canta u populu corsu :

*Franca l'Oriente e Monte d'Oru
Da Manganellu a la Maniccia
Incu i lavi di lu Ritondu,
Guardu u Cardu e a Latiniccia*

Dans le dictionnaire de la mythologie corse (LARI V., 2020) le nom Scapuccioli renvoi aux jeunes enfants décédés avant d'être baptisés et qui reviennent hanter les lieux. On peut donc envisager qu'une légende de ce type concerne le lac éponyme. Un travail sur la toponymie pourrait être effectué dans le plan de gestion de la réserve, afin de sauvegarder le patrimoine culturel, effacé au cours des années 70 par le développement du GR20 avec une modification des noms au profit d'une certaine vision exotique du massif, par exemple le col de « Bocca Muzzela » devenant « Le col de la Haute Route ».

Ce massif est également un haut lieu de l'histoire de l'alpinisme en Corse, avec notamment la présence de l'abri Helbronner au sommet du Monte Ritondu, utilisé en 1925 par Paul Helbronner lors de la modélisation des sommets de Corse et la jonction géodésique entre le massif alpin et la Corse. Les mesures effectuées à cette époque correspondent à quelques centimètres prêts aux altitudes acceptées aujourd'hui avec des moyens technologiques bien plus importants, soulignant d'autant plus l'exploit technologique effectué il y a plus d'un siècle.

Le massif du Ritondu constitue également un territoire pionnier du sport insulaire, avec au cours des années 90 la première course en montagne de Corse, l'Interlacs, qui a grandement contribué au développement du trail à l'échelle insulaire.

3.2. Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique de la réserve naturelle

Des prospections effectuées au début des années 2000 sur la vallée de la Restonica ont permis de révéler plusieurs sites ou indices de sites témoignant de la précoce fréquentation de ce secteur. La haute vallée semble en effet occupée dès la deuxième phase du Néolithique moyen (première moitié du IV^e millénaire), comme tendent à le prouver certaines armatures de pointes de flèches à crans (symétriques et asymétriques) ou à tranchant transversal (en segments de cercles) ramassées près des bergeries de Melu, autour des lacs d'Oriente, de Melu et de

Capitellu, types présents en Corse dès la première moitié du IV^e millénaire (Lanfranchi, 1967 ; Sicurani, 1991). Le ramassage de deux armatures tranchantes en silex pourrait illustrer une fréquentation plus ancienne encore, dès le Néolithique ancien cardial. Cependant, leur petit nombre et l'absence de céramique associée incite à mesurer cette conclusion éventuelle, et ce, même si plusieurs sites de cette époque sont connus dans d'autres hautes vallées du centre de l'île (Costa, 2004, p. 52 ; Weiss, 1976). Au vu du nombre et de l'importance des épandages, le Néolithique final semble cependant la période d'occupation la plus dense de la vallée, surtout dans l'étage compris entre 1700 et 2100 m (soit la limite inférieure de l'ancien étage alpin).

La présence humaine à cette période pourrait être liée de filons de rhyolites ou à un mode particulier d'exploitation des ressources cynégétiques ou halieutiques du territoire, avec des mouvements de population saisonniers sur les rivages de lacs et les secteurs de pozzines. Le modèle d'occupation aurait été organisé autour des axes détaillés ci-dessous :

- Remontée de la vallée par des populations passant l'essentiel de la saison froide à la plaine et fréquentation des abris situés près des thalwegs principaux ou secondaires.
- Exploitation de filons situés en altitude (voir Costa *et al.*, 2002)
- Introduction de la matière première (blocs mis en forme ?) et production d'outils au sein d'ateliers situés sur des zones planes en bordure d'un lac ou d'une rivière. Ces mêmes zones dégagées pourraient avoir servi au pacage de bêtes transhumantes ;
- Économie de subsistance basée sur la prédation, elle-même directement liée à la production d'armatures ;

Ce schéma possède l'avantage d'expliquer la non-fréquentation de la basse vallée, sorte d'interface ne possédant aucun avantage car impropre à l'agriculture comme à l'exploitation de la matière première. Les populations semi-nomades auraient quitté le site sous l'effet des conditions hivernales vigoureuses et l'absence de ressources alimentaires à cette période.

Au sein de la réserve, les études mettent en avant deux sites semblent particulièrement propices à des prospections plus poussées : il s'agit du chemin de Melu et du lac d'*Oriente*.

3.3. Le régime foncier et les infrastructures dans la réserve naturelle

L'ensemble du territoire de la réserve est constitué de terrains communaux des communes de Corti et Venacu. Les vallées de Bravinu et Puzzolu, historiquement occupées par des bergers transhumants depuis le venacais, sont la propriété indivise des communes d'A Casanova, A Riventosa et U Poghju di Venacu, sur le territoire communal de Corti.

Seules deux infrastructures bâties sont présentes sur la réserve : il s'agit du refuge du gardien de Melu, géré par le PNRC et de l'abri Hellbronner, au sommet du Monte Ritondu, en accès libre. Ces deux structures sont situées sur la commune de Corti.

3.4. Les activités socioéconomiques dans la réserve naturelle

3.4.1. Fréquentation estivale

La montagne corse, délaissée dans les années 1970 au profit du littoral, est aujourd'hui un pôle touristique dont l'importance ne cesse de croître. La randonnée et les sports de montagne sont un des attraits majeurs du massif, comme en attestent les nombreux sentiers qui le sillonnent, dont une partie du célèbre GR 20. La fréquentation s'explique par la beauté des paysages, le côté sauvage et l'environnement préservé recherché par les touristes comme les locaux. L'image très positive de la montagne corse véhiculée en dehors de l'île dans de nombreux pays attire sans cesse plus de monde. L'activité touristique présente une forte saisonnalité, qui se concentre principalement autour des mois de mai à septembre, avec un pic en juillet et août.

Le niveau de fréquentation n'est pas réparti de façon homogène sur le site. La haute vallée de la Restonica est très fréquentée, en particulier en raison de l'engouement pour le sentier de randonnée aboutissant aux lacs, ainsi que par la possibilité de relier le parcours du GR20 dont la fréquentation sur la saison estivale est estimée entre 15 000 et 20 000 personnes (PNRC).

L'accès au lac d'Oriente, puis au sommet du Ritondu par les bergeries de Timozzu est également bien fréquenté en été. La vallée de Puzzolu est également accessible par les bergeries de Riviseccu et des Spisce, ainsi que la vallée de Bravinu depuis la prise d'eau de la Restonica, mais ces itinéraires sont quant à eux très peu fréquentés. La vallée du Verghellu, moins exposée médiatiquement, et dotée d'un accès routier plus difficile, est moins fréquentée que la Restonica. L'accès par la route puis le sentier permet de rejoindre le refuge de Petra Piana puis le GR20. La commune de Venacu souhaite encourager un tourisme responsable, et limiter autant que possible la fréquentation anarchique du site.

Depuis la mise en œuvre de l'équipe de gestion, des comptages sont effectués quotidiennement entre le 15 juin et le 15 septembre sur Melu et Capitellu. Les résultats sont présentés ci-après. Ils doivent toutefois être analysés avec précaution au vu de la série de données disponibles (2 saisons estivales) et de l'impact de la situation sanitaire sur le nombre de visiteur. L'échantillon ne permet pas une exploitation statistique viable, mais ces résultats seront intégrés aux données recueillies dans les années à venir.

Deux éco compteurs ont également été installés : un sur le sentier au départ des bergeries d'E Grutelle (hors réserve), et l'autre entre le Melu et le Capitellu. L'emplacement de l'éco compteur des Grutelle ne permet pas d'affirmer que la totalité de ces visiteurs atteignent le lac, mais permet de donner une idée de la fréquentation sur la haute vallée. De manière empirique, on peut estimer à 40% le différentiel entre le début du sentier et l'arrivée au lac.

Le mois d'août est le mois le plus fréquenté ces deux dernières années, avec un pic de fréquentation la semaine du 15 août. Concernant la répartition horaire, on constate que la fréquentation nocturne est nulle (22h-5h). La grande majorité des passages ont lieu entre 8h et 18h, avec des pics prononcés à 10-11h et 15-16h, ce qui correspond aux heures de départ et

d'arrivés des randonnées vers les lacs. On n'observe pas de variation majeure de la fréquentation horaire sur les deux saisons. Les données enregistrées entre 5h et 8h et entre 19h et 21h correspondent probablement à des pêcheurs, des chasseurs à partir du 15 Août ou bien des personnes qui désirent rejoindre le GR20 ou effectuer des randonnées plus longues. L'analyse des données semaine par semaine permet de mettre en avant un pic de fréquentation les mardi et mercredi. Si cette tendance se confirme sur les années à venir, il semble pertinent de dimensionner le dispositif de surveillance en conséquence.

Les données des comptages (15 juin/15 septembre) de 2020 à 2023 sont présentées dans le tableau ci-après. Ces comptages sont effectués à heure fixe (12h30/13h) par les agents de la réserve naturelle et du SMPNRC, selon une méthodologie commune, validée par le Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle. Sur les 4 années suivies, la fréquentation apparait comme relativement stable sur le site entre 10 000 et 13 000 personnes, malgré la crise sanitaire liée au COVID19 pour 2020 et 2021.

Tableau 7 : Données des comptages visuels 2020-2023

Lac	2020	2021	2022	2023
Melu	7619	9241	7756	7052
Capitellu	3272	4300	3624	3610
Total	10891	13541	11380	10662

3.4.2. Sports de loisirs

En dehors de la randonnée, de nombreuses activités plus ou moins récentes se sont développées sur ce territoire et sont listées ci-après.

Un parcours de canyoning est utilisé par 2 à 3 prestataires sur la vallée du Verghellu, en amont du pont du Vacherecciu. C'est le seul parcours présent sur la réserve naturelle.

Une manifestation sportive majeure a lieu tous les ans au sein de la réserve, il s'agit du Restonica Trail, qui a lieu depuis 14 ans la première semaine de juillet. Parmi les courses proposées, 2 itinéraires empruntent les routes et sentiers de montagne situés sur le territoire de la réserve naturelle aux abords du lac du Melu : il s'agit de l'Ultra Trail di Corsica (110 km et 8000 m D+) et du Restonica Trail (69 km et 5000 m D+). Pour l'édition 2021, 250 coureurs sont inscrits sur l'UTC (ultra trail di Corsica) et 400 sur le Restonica Trail. Le parcours est identique pour les deux courses sur le territoire de la réserve (cf. figure 14), entre la Bocca Alle Porte et la bergerie de Melu. Un poste de contrôle est installé de manière temporaire Bocca Soglià lors de la durée de l'évènement afin de maintenir une liaison avec le poste de secours d'E Grutelle. Le règlement de la course précise, par respect strict du milieu naturel, que les postes de ravitaillement ne sont pas pourvus de gobelet ou autres récipients, mais uniquement de bouteille d'une contenance minimum 1,5L. Le règlement impose également un respect scrupuleux du parcours balisé.

Un travail commun a été fait avec les organisateurs pour cette première édition afin de proposer des mesures visant à réduire l'impact environnemental, notamment en limitant la traversée de la pozzine de Melu. Un rapport d'expertise du PNRC (Seguin & Torre, 2001) sur les causes de perturbations du gypaète barbu, indique que la période proposée (mai à août) et les parcours habituellement empruntés n'engendrent pas de perturbations particulières à l'égard du gypaète. Le tracé et les modalités d'organisation ont été soumis à l'avis du comité consultatif.

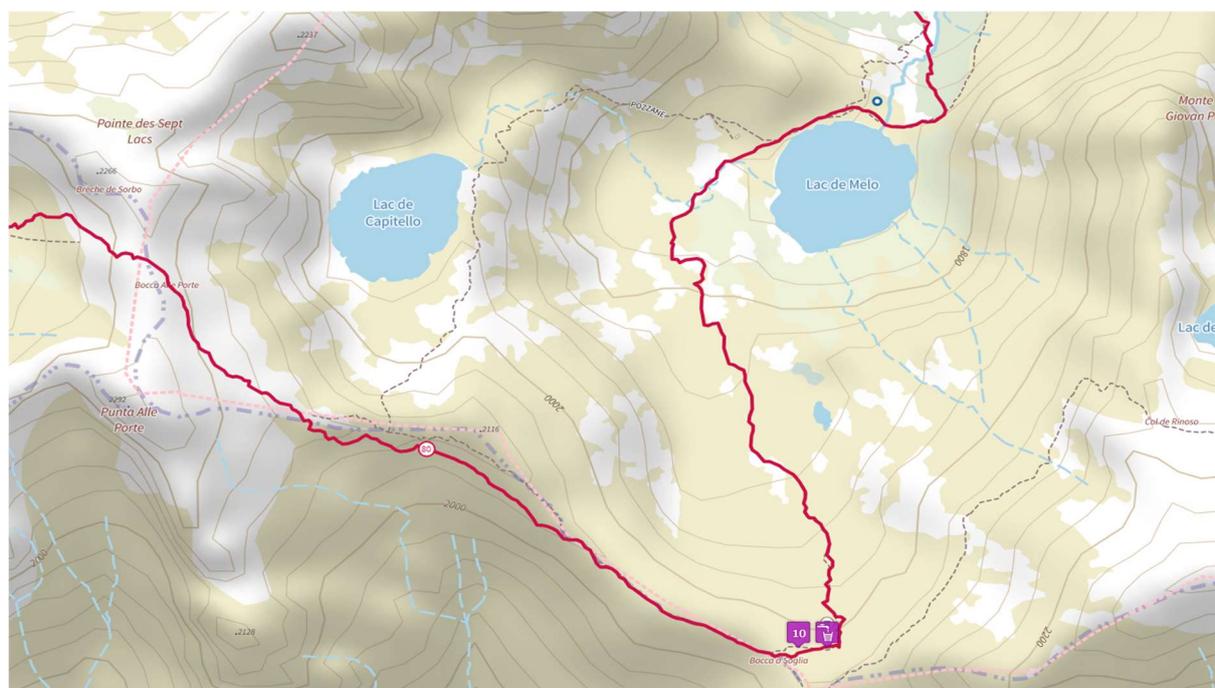


Figure 27: Itinéraire emprunté sur la réserve lors du Restonica Trail (Association Restonica Trail, 2021)

De nombreux sites d'escalade sont fréquentés dans la vallée de la Restonica, principalement sur les versants Sud de la vallée. La voie « Symphonie d'automne », sur les parois rocheuses dominant le lac de Capitello, est la plus empruntée. En concertation avec les communes, il a été acté lors de la création de la réserve qu'aucune nouvelle voie ne serait équipée dans le périmètre de la réserve naturelle. La vallée de Bravinu est également fréquentée pour cette activité. Lors de la nidification du couple de Gypaètes, l'escalade dans ce secteur peut présenter une source importante de dérangement (PNRC, 2010). Les deux voies d'escalade « Candella di l'Oro » et « Acqua di Rocca », à proximité immédiate du site de nidification du gypaète, peuvent être une source de dérangement en période de nidification. Afin de limiter l'impact potentiel, une réglementation a été adoptée avant la création de la réserve, qui a été incluse dans la délibération de classement. Cette réglementation prévoit une interdiction de l'escalade sur ces sites en période sensible (Novembre à mai) en cas de reproduction avérée. A l'exception de ces voies, l'accès difficile limite la pratique sur une grande partie du territoire concerné.

En ce qui concerne les activités hivernales, le développement du ski de randonnée sur le massif est freiné par l'accidentologie du site, avec de nombreux couloirs d'avalanche. Cependant, le massif est fréquenté en période d'enneigement par des passionnés aguerris. Le niveau de difficulté limite fortement l'accès pour les pratiquants occasionnels. La période hivernale ne

présentant pas d'enjeux particuliers en termes de faune et de flore, cette pratique est autorisée par la délibération de classement. Toutefois, une évaluation de la fréquence et du nombre de participants sera effectuée par l'équipe de la réserve au cours de ce premier plan de gestion.

La pratique des randonnées hivernales en crampons ou raquettes est bien développée entre E Grutelle et le Melu, mais fortement dépendante des conditions d'accès dans la vallée. Des spots sont également fréquentés en amont d'E Grutelle pour les cascades de glace.

Afin de compléter ce diagnostic, une analyse des données de l'application STRAVA a également été effectuée. Il s'agit d'une application qui permet d'enregistrer des activités sportives via GPS. Les utilisateurs peuvent ensuite choisir de partager ou non leurs données. L'analyse suivante concerne uniquement les données publiques, elle est donc loin d'être exhaustive, mais permet d'avoir une idée des pratiques et fréquence sur le territoire de la réserve. Les activités pédestres enregistrées concernent principalement 3 zones sur la réserve, il s'agit du secteur Melu/Capitellu, de la montée du Ritondu via le lac d'Oriente et Petra Piana et de l'accès au Monte Cardu par Casanova (itinéraire hors réserve). Un zoom sur le secteur des lacs met en évidence la fréquence de passage sur le GR20 et sur Melu/Capitellu ainsi que plusieurs itinéraires secondaires. Le recoupement avec les zones érodées à proximité des lacs montre l'impact sur la zone comprise entre l'exutoire du Melu et le refuge du PNRC.

Cette analyse a également permis de mettre en avant une pratique de VTT sur la réserve. Cette activité était absente de l'inventaire effectué pour le dossier de classement. Les données publiques font état de 33 tentatives sur le tronçon E Grutelle-Melu, avec 4 à 6 passages par an depuis 3 ans. Cette activité, étant donné son potentiel impactant sur les sols devra être surveillée afin d'éviter un développement anarchique de la pratique.

Cette application enregistre également les activités hivernales, ce qui permet d'avoir une vision globale des secteurs fréquentés en dehors de la saison estivale. Là encore, les secteurs des lacs et du Ritondu sont les plus fréquentés, bien que l'activité reste faible en comparaison des activités pédestres. Au niveau des lacs, la majorité des traces sont localisées sur les versants de la Punta Muzzella et la montée vers Bocca Sogliu.

3.4.3. Chasse et Pêche

Les hautes vallées de la Restonica et du Verghellu sont renommées depuis longtemps pour leur potentiel piscicole élevé. On retrouve la Truite fario sur la Restonica, le Verghellu et l'ensemble de leurs affluents. Le taux de juvéniles est souvent important sur ces zones de reproduction. La taille minimale de capture est de 23 cm dans les lacs et de 18 cm dans les cours d'eau. Les campagnes réalisées par l'ONEMA (2006 à 2008) ont mis en avant les fortes populations de saumons de fontaines des lacs de Melu et Capitellu. Les pêcheurs fréquentent en majorité le Melu, du dégel à la fermeture fin septembre.

Selon l'état des lieux réalisé dans le cadre de l'aménagement forestier de la forêt communale de Corte (2004-2018), la pêche concerne environ 150 pratiquants, et attire également de

nombreux touristes, venus chercher des eaux cristallines et des peuplements importants de truites sauvages. C'est actuellement l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) « A truita » qui gère le bassin versant de la Restonica. Cette association basée sur le Centre Corse regroupe environ 400 adhérents en 2021. La pression de pêche, peut être considérée comme relativement faible au vu du linéaire conséquent de cours d'eau, mais est parfois élevée sur des secteurs très localisés, en général d'accès facile, ce qui peut entraîner des dérives, notamment en termes de respect du quota journalier et de la maille de capture.

La chasse constitue une activité traditionnelle sur la zone, bien que la topographie du site contribue à en limiter la pression. La chasse reste relativement diffuse sur le site, quoi que régulière. Les chasseurs viennent en général des communes de Corti et Venacu ou des communes limitrophes. Une association communale de chasse, la société St-Hubert, est présente sur la commune de Corti.

Le gibier le plus chassé est le sanglier, présent parfois en très forte densité sur les versants colonisés par l'aulnaie. La chasse du sanglier est autorisée du 15 août au 31 janvier, mais les battues y sont principalement organisées du 15 Août jusqu'aux premières neiges, puis les chasseurs descendent dans la vallée. Les chasseurs pratiquent également la chasse à la perdrix rouge, la bécasse des bois, la grive draine et le pigeon en fonction des périodes. Ainsi, la pression de chasse se résume globalement à au moins deux sorties en battue par semaine l'été (sauf le mardi et le vendredi où la chasse est interdite) et exclusivement aux week-ends en saison hivernale.

3.4.4. Pastoralisme

Le pastoralisme sur le massif était traditionnellement caractérisé par de la transhumance de troupeaux ovins et caprins, comme en attestent les nombreuses bergeries et ruines que l'on y trouve. Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, on observe une déprise agricole marquée associée à une dévalorisation de l'image du métier de berger, entraînant un abandon de ces zones autrefois très fréquentées. Ce phénomène de déprise agricole est commun à l'ensemble de la Corse sur la même période.

L'activité pastorale est toujours pratiquée dans les deux vallées comme en témoignent de nombreuses zones d'estives, malgré une modification des pratiques pastorales : les zones d'estives étaient autrefois consacrées en majorité aux élevages caprins et ovins, et la production de fromage, tandis que de nos jours, la majorité des troupeaux est représentée par les bovins, lâchés dès le printemps, souvent jusqu'au début de l'automne, parfois sans surveillance pendant de longues périodes.

Les sites de transhumance, installés entre 1200 et 1800 mètres, exploitent généralement les étages montagnards, cryo oroméditerranéen et subalpin, à la limite entre les peuplements de Laricci ou de hêtres et les fruticées. Ces milieux ouverts ou semi ouverts sont recherchés par les caprins et les ovins. Le climat plus frais et les orages fréquents permettent de maintenir des ressources fourragères au cours de l'été. L'étage alpin, essentiellement minéral est caractérisé par une végétation maigre éparse et disponible qu'une petite partie de l'année, et un climat

difficile avec une fonte des neiges tardive. Cet étage ne présente qu'un très faible intérêt au niveau pastoral.

Actuellement, des éleveurs pratiquent toujours la transhumance sur des sites à proximité immédiate de la réserve, comme le plateau d'Alzu, les bergeries des Grutelle, des Caldane, de Melu ou du Timozzu. Les troupeaux présents fréquentent la réserve naturelle à partir du mois de juin jusqu'en septembre, en fonction des conditions météorologiques. Il s'agit d'un système d'élevage extensif où les animaux sont laissés en quasi-liberté pendant la période estivale, à l'exception des éleveurs produisant dans la Restonica. Ils se nourrissent de la strate herbacée des pelouses et des fruticées naines et contribuent à maintenir l'ouverture du milieu.

Sur la commune de Venacu, aucune bergerie n'est occupée sur la réserve, mais de nombreuses ruines d'estives sont toujours visibles, notamment les bergeries des *Paratelle* et de *Campu a u Prete*. Des conventions pluriannuelles de pâturage ou des baux, sont mis en place par la commune de Corti avec des éleveurs locaux.

Des recensements ont été effectués par le PNRC dans les années 1990 et au début des années 2000 sur la vallée de la Restonica, ainsi que en 2011, lors de la rédaction du document d'objectif de la zone de protection spéciale de la vallée de la Restonica. Cette étude indique qu'environ 1000 ovins fréquentent la vallée, principalement sur le plateau d'Alzu. Ces troupeaux, bien que situés en périphérie de la réserve, présentent un intérêt important pour la gestion, en tant que source de nourriture pour le gypaète barbu.

La modification des pratiques pastorales a engendré une augmentation significative du nombre de bovins dans le massif. Les bovins fréquentent les abords des lacs et les pozzines, où ils peuvent engendrer des problèmes de piétinement et favoriser des phénomènes d'érosion. Cependant, le maintien d'une charge animale sur ces secteurs contribue à limiter la fermeture du milieu et en particulier la progression de l'aulnaie et de la fruticée, et favorise ainsi le maintien d'espèces inféodées aux milieux ouverts d'altitude.

Le relief tourmenté associé à la faible proportion de surfaces productives au sein de la réserve ne permet pas d'envisager un développement important l'activité pastorale (ovin et caprin). En revanche, de nombreux sites anciennement utilisés présentent des potentialités intéressantes dans le cadre d'une activité pastorale extensive. En effet, 7 exploitations déclarent actuellement des parcelles aux abords de la réserve ou sur son territoire (ilot parcellaire sous le Lombarducciu, vallon du Rinosu...).

3.4.5. Activités forestières

Deux forêts communales, celles de Corti et Venacu, sont incluses en partie dans la réserve naturelle pour un total de 700 ha de forêt soumise au régime forestier, et gérées par l'Office National des Forêts pour le compte des communes. Du fait de leur relief, ces forêts ne sont pas considérées comme des forêts de production.

Ces forêts communales sont à cheval sur les étages de végétation supraméditerranéen et montagnard. Les peuplements sont constitués à cette altitude de pins laricci de Corse.

Le terrain, qui présente une forte déclivité, ne semble pas se prêter à de l'exploitation et est peu desservi en pistes forestières. Les difficultés de manœuvre sont sérieuses sur les routes principales de la Restonica comme du Verghellu. L'absence de desserte explique encore aujourd'hui la présence de vieux peuplements de laricio inaccessibles. Le nouvel aménagement de la forêt est en cours de rédaction par l'Office National des Forêts (ONF), en lien avec les propriétaires, ici les communes. Il déterminera les enjeux de la forêt et les mesures de gestion qui en découlent.

3.4.6. Lutte Anti-incendie

Le risque incendie est très important sur l'ensemble du massif, et plus particulièrement sur la forêt du Verghellu. La vallée est concernée par une Protection Rapprochée des Massifs Forestiers (PRMF) Vizzavona-Ghisoni. Les PRMF ciblent une gestion préventive des massifs à forts enjeux patrimoniaux ou bien encore à fort intérêt paysager, écologique ou économique. L'objectif est d'assurer la défense des personnes et des forêts contre l'incendie (DPCI et DFCI) (ONF, 2014).

La vallée du Verghellu particulièrement encaissée, constitue un "cirque" marqué par un relief escarpé. Son orientation la rend exposée aux vents dominants d'origine Ouest à Sud /Ouest, mais elle est également soumise au régime des brises thermiques propices à la propagation des incendies. Ce relief a pour effet de provoquer du phénomène de turbulences aérologiques importantes pouvant donner lieu ponctuellement à des inversions de vent. Pour protéger le massif forestier, il est indispensable de "barrer" la vallée au niveau du bassin d'éclosion, avant qu'un éventuel incendie n'ait le temps de se développer et de s'engouffrer dans la vallée.

La stratégie de défense et de lutte contre les incendies passe par l'installation d'équipements (réserves d'eau) et la réalisation de travaux sylvicoles ayant pour but de maîtriser la propagation des feux dans les zones à risque : nettoyage des sous-bois, débroussaillages et brûlages dirigés, aménagement de DZ et de pistes forestières et création de Zone d'Appui à la Lutte.

Des opérations de DFCI sont réalisées dans la vallée. Les travaux existants ou prévisionnels sont inscrits au PRMF, ils concernent notamment :

- Un démaquisage manuel de 20m de largeur en bord de route.
- L'entretien du sentier de *Campa a u Prete* est réalisé après la période critique d'exposition au risque incendie (parfois dès septembre) ou à l'approche de l'été. Les coupes sont laissées en contrebas du sentier et ne sont pas incinérées sur place.
- Des brûlages dirigés sont réalisés, notamment sur les crêtes de *Petra Longa*. Cette opération intervient en hiver (entre octobre et mars) tous les 3 à 4 ans et consiste en une coupe de 150m de combustibles, essentiellement du maquis en zone rocailleuse, afin de cloisonner les éventuels départs de feux.

4. LA VOCATION A ACCUEILLIR ET L'INTERET PEDAGOGIQUE

4.1. Les activités pédagogiques et les équipements en vigueur

Actuellement, il n'y a pas d'activités pédagogiques en place sur le territoire de la réserve naturelle. L'élaboration d'un programme de sensibilisation hors site peut être une proposition de ce plan de gestion, afin d'arrêter les sites et les thématiques qu'il serait pertinent de faire découvrir au public.

L'équipe de la réserve naturelle a, jusqu'à ce jour, répondu favorablement aux demandes d'intervention de présentation de la réserve. Ces demandes, qui concernent principalement des étudiants, restent ponctuelles sans qu'un programme et qu'une structuration d'actions pédagogiques n'aient été établis.

Un panneau de sensibilisation, reprenant le périmètre de la réserve naturelle, les espèces emblématiques et la réglementation est installé au départ du sentier menant aux lacs. Sur le site, les ouvrages de signalétique sont les seuls équipements de terrain permettant de fournir de l'information réglementaire sur la réserve naturelle.

4.2. La capacité à accueillir le public

Les refuges de Manganu et Petra Piana, situés sur l'itinéraire du GR20 pourraient jouer un rôle dans la sensibilisation car ils accueillent des randonneurs qui accéderont à la réserve naturelle.

Compte tenu des difficultés d'accès au site, du relief tourmenté et des dénivelés conséquents, le territoire de la réserve naturelle ne se prête pas à l'accueil encadré du public, notamment les scolaires. Seul le site de Melu (le plus proche de l'accès routier) peut être utilisé dans cet objectif. Cependant, des publics particuliers (Lycéens, étudiants, scientifiques,) peuvent être intéressés sur des thématiques particulières. Compte tenu de la nature du site, du fort enneigement hivernal, il serait pertinent de développer en premier lieu des actions hors site, notamment dans les écoles des communes de la réserve par exemple.

La capacité à accueillir le public résulte des possibilités offertes par les équipements d'accueil et des possibilités des agents de la réserve qui elles-mêmes reposent sur leurs compétences, leurs savoir-faire, leur temps de travail et les priorités qui seront dégagées dans les plans d'actions.

La priorité de cette première programmation étant donnée à l'amélioration des connaissances naturalistes et aux suivis des activités anthropiques, leur mise en œuvre ne permettra pas de concevoir et de réaliser rapidement toutes les actions nécessaires à l'accueil, l'information et la découverte par le public.

Au cours de la saison touristique estivale, l'Office de l'Environnement de la Corse recrute des saisonniers pour la surveillance des sites et des rondes sur le massif. Les équipes de gardes et de saisonniers sont présentes quotidiennement sur le terrain, en particulier sur Melu et Capitellu,

où l'information par rapport aux sensibilités, à la protection des milieux naturels et à la réglementation de la réserve est indispensable.

4.3. L'intérêt pédagogique de la réserve naturelle

Si les conditions ne permettent pas un accueil régulier du public *in situ*, la réserve naturelle n'en reste pas moins intéressante. La haute vallée de la Restonica présente en effet toutes les caractéristiques types d'une ancienne vallée glaciaire, avec des gorges creusées par le torrent débouchant sur une large vallée en U témoignant de l'emplacement du glacier. De nombreuses traces géologiques en témoignent, notamment les coups d'ongles et stries glaciaires en aval de Melu.

Les lacs de surcreusements de Melu et Capitellu, ainsi que la pozzine de Melu constituent autant de particularités illustrant l'évolution de ces milieux à la suite de la fonte des glaciers et offrent donc un potentiel pédagogique remarquable.

Les nombreuses traces archéologiques recensées par diverses études présentent également un intérêt important afin de faire découvrir l'histoire de l'occupation humaine sur ce territoire de la préhistoire à nos jours.

5. LA VALEUR ET LES ENJEUX DE LA RESERVE NATURELLE

5.1. La valeur du patrimoine naturel de la réserve naturelle

Il ressort des études qui ont été menées que le site représente un territoire possédant indéniablement un patrimoine naturel exceptionnel qui revêt une grande importance pour la préservation et la conservation des écosystèmes montagnards ainsi que de la faune et de la flore de Corse. Un grand nombre d'espèces y est d'ailleurs rassemblé et contribue à faire de ce site un hotspot en termes de biodiversité. Beaucoup d'espèces restent encore à découvrir et en particulier dans certains groupes peu étudiés tels que les insectes, les invertébrés du sol ou les champignons.

Ce territoire représente d'ailleurs le cœur de la montagne corse et rassemble plusieurs habitats phares de la très haute montagne, en particulier les lacs d'altitude et pozzines. Ces lacs ne sont pas pris en compte au niveau européen compte tenu de leurs faibles superficies, mais de nombreuses initiatives, tant au niveau local avec le programme « Pour la Gestion Durable des Lacs de montagne de Corse » et l'Observatoire Régional des Zones Humides de l'OEC, qu'au niveau national avec l'initiative « Lacs Sentinelles » d'ASTERS, mettent en avant l'absence de reconnaissance et de protection sur ces milieux. Le classement en réserve naturelle, à l'initiative de la Collectivité Territoriale de Corse, œuvre donc pour une meilleure prise en compte de ces écosystèmes sensibles.

De nombreuses espèces, en particulier les amphibiens (75%), présentent des taux d'endémismes élevés. La préservation d'une espèce phare comme le Gypaète barbu est également un enjeu majeur de la réserve. L'ensemble de ces éléments témoigne clairement de la forte responsabilité qu'engage ce site pour la Corse.

Les impacts du réchauffement climatiques dans les années à venir pourraient entraîner des conséquences importantes sur l'évolution des paysages, des habitats et la conservation des espèces. La vocation scientifique de la réserve naturelle devrait permettre de récolter des données à ce sujet, et d'anticiper au mieux ces perturbations. Une des hypothèses avancées pourrait être une remontée de l'étage montagnard et donc un rétrécissement des étages alpins/subalpins, là où se trouve une partie importante de la flore endémique de Corse.

5.2. Les enjeux de la réserve naturelle

Cette étape consiste à synthétiser et analyser les éléments décrits dans la phase d'état des lieux pour aboutir à l'expression des enjeux de conservation. Elle se base notamment sur la liste des espèces et des habitats faisant l'objet d'un intérêt particulier pour le site. Sur la base de cette liste, l'identification des responsabilités du site se fait à partir d'une analyse de trois critères qui permettront d'aboutir à l'identification des enjeux de conservation : il s'agit de la sensibilité du patrimoine naturel, la représentativité de la réserve naturelle pour ce patrimoine et le rôle fonctionnel du site. Ces 3 composantes seront détaillées ci-après.

5.2.1. La sensibilité du patrimoine naturel

Elle renseigne sur sa fragilité et sur sa capacité de résilience. Pour les espèces, l'UICN a identifié cinq groupes de caractéristiques, vraisemblablement responsables d'une grande sensibilité :

- Une dépendance vis-à-vis d'un habitat et/ou micro habitat spécialisé
- De très faibles tolérances ou des seuils environnementaux qui sont susceptibles d'être dépassés, à n'importe quel stade du cycle vital
- Une dépendance vis-à-vis d'un déclencheur ou d'un signal environnemental spécifique qui est susceptible d'être dérégulé
- Une dépendance vis-à-vis d'interactions interspécifiques susceptibles d'être perturbées
- Une faible capacité de dispersion ou de colonisation de zones nouvelles ou plus favorables.

5.2.2. La représentativité de l'espace naturel pour ce patrimoine naturel

Elle renseigne sur :

- La proportion présente sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large. Ce critère peut être exprimé en part de l'aire de répartition, de l'effectif d'une espèce, de la surface totale occupée par un habitat, ou de la biomasse totale.
- La spécificité locale éventuelle, source d'une singularité
 - Phénotypique : habitat ou espèces présentant localement un faciès particulier que l'on ne retrouve pas ou peu ailleurs,
 - Biogéographique : localisation dans l'aire de répartition (limites d'aire, sites isolés),
 - Génétique : la population locale constitue une sous-population de l'espèce,
 - Taxonomique : espèce étant le seul représentant d'une famille ou d'un genre,
 - géologique : stratotype de référence.

5.2.3. Le rôle fonctionnel du site

Il s'agit de définir l'importance du site sur le plan d'une fonctionnalité. Ces critères sont plus délicats à renseigner. En l'absence de données permettant de les renseigner de façon standardisée, ils pourront être renseignés à dire d'expert.

Pour les espèces, la fonctionnalité du site renseigne sur le caractère déterminant de la réserve naturelle pour la réalisation de leur cycle de vie (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, d'alimentation, de nourricerie, de reposoir à marée haute, de tranquillité, site de ponte, frayère...). Pour les habitats, le critère renseigne sur les fonctions remplies par l'habitat à l'échelle du site et à une échelle plus large (ex : production primaire, habitats interconnectés, réservoirs de biodiversité / corridors écologiques, zone de refuge, fleuve à dynamique encore active ...).

5.2.4. Hiérarchisation des enjeux :

Ces 3 critères appliqués aux espèces et habitats permettent de hiérarchiser les enjeux de ce premier plan de gestion. La méthodologie propose de noter chaque composante sur 3 niveaux (+++, ++ et +) en fonction de son importance.

Il apparaît comme évident que le maintien de la biodiversité exceptionnelle du site passe par la préservation des espèces et des habitats naturels et en particulier les lacs de montagne, les plantes rares, les reptiles, les amphibiens et les grands rapaces.

Les études réalisées dans le cadre du présent plan de gestion pourront être intégrées à des réseaux plus larges, comme l'initiative « Lacs Sentinelles » coordonnée par Asters au niveau national et visant à suivre l'évolution des lacs d'altitude sous l'effet des contraintes anthropiques et des changements globaux, ou bien les différentes politiques au niveau national comme régional concernant les espèces sensibles (truite, grands rapaces, zones humides...). L'organisation de contrôles ainsi que la limitation de certains risques tels que les incendies ou la pollution du milieu est également nécessaire afin de pérenniser le site et les éléments patrimoniaux qu'il abrite.

La conservation des espèces et habitats du site passe, en priorité dans le cadre d'un premier plan de gestion de la réserve naturelle, par une amélioration des connaissances disponibles. L'effort à mener vise à obtenir des résultats permettant d'élaborer de nouvelles mesures de gestion adaptées au milieu montagnard et aux problématiques locales. Les études qui seront réalisées pourront également contribuer à la compréhension de phénomènes plus globaux tels que les changements climatiques.

Afin d'aller dans ce sens, des partenariats avec le monde scientifique et en particulier l'Université de Corse pourront être noués. L'inventaire de nouveaux groupes faunistiques et floristiques est également nécessaire afin de mieux connaître ce territoire et d'en définir plus précisément les enjeux.

Le diagnostic de la réserve naturelle permet d'identifier l'ensemble des habitats et des espèces et d'en préciser la valeur patrimoniale, le statut de protection, la diversité. Il permet également

d'identifier les menaces et les liens qu'entretiennent les habitats et les espèces avec des facteurs naturels et/ou humains. Parmi les habitats et les espèces, certains ont une valeur patrimoniale plus forte et subissent l'influence de facteurs négatifs défavorables à leur conservation à court, moyen ou long terme. Ce sont ces habitats et ces espèces que le gestionnaire retient pour proposer et mener des actions de conservation.

Les enjeux sont ordonnés selon la typologie, proposée par le guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles. Certains habitats ont été regroupés en fonction de leurs caractéristiques. Le tableau ci-dessous liste les habitats à enjeux de conservation dans la gestion de la réserve naturelle :

Tableau 8 : Habitats à enjeux de conservation sur la RNMMR

Éléments du patrimoine à responsabilité	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu
Lacs de montagne	+++	+++	+++	Prioritaire
Pozzines et pelouses humides	+++	++	+++	Prioritaire
Rivières et torrents	++	++	++	Fort
Pelouses et fruticées de montagne	++	++	++	Fort
Eboulis siliceux Eboulis siliceux alpins	+	+++	++	Secondaire
Galerie d'aulnes montagnardes corses Galerie d'aulnes collinéennes corses	+	++	+	Secondaire
Forêts de pins laricci	++	+	++	Secondaire

Les lacs d'altitude, jouent un rôle important dans le cycle de l'eau et le débit des torrents. Les espèces qu'ils accueillent sont souvent des espèces polluosensibles et la végétation qui les entoure est souvent d'une forte valeur patrimoniale. Une bonne connaissance de l'écosystème « Lac d'altitude » est un atout indéniable à la gestion de la réserve naturelle. La qualité des eaux d'écoulement en tête de bassin des nombreux torrents est la condition impérative à la présence d'invertébrés aquatiques rares voire endémiques.

Les zones humides sont bien présentes et constituent des éléments importants de l'hydrographie du massif : leur maintien dans un très bon état de conservation est nécessaire à la présence d'espèces floristiques et faunistiques endémiques. La diversité des stades d'évolution permet la diversité de leur flore. Que se soient les lacs, les sources, ou les ripisylves, ces zones humides doivent être suivies pour mieux caractériser leur état de conservation.

5.2.5. Espèces à enjeux

5.2.5.1. Faune

Les amphibiens comme la Salamandre de Corse, le Discoglosse Corse ou l'Euprocte de Corse, espèces emblématiques et étroitement liées aux torrents, aux lacs et hydrosystèmes d'altitude, doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, la réserve naturelle constitue la seule aire protégée de Corse abritant des populations importantes de ces espèces.

Leur conservation, dépendante de la qualité des habitats, doit être partie intégrante de l'ensemble des actions de gestion à venir. La répartition des populations en réserve naturelle doit encore être affinée par des prospections dans des sites non parcourus.

Les invertébrés des lacs, pozzines et cours d'eau de montagne présentent un taux d'endémisme de près de 40%. Il s'agit de cortège d'espèces polluosensibles, qui peuvent être fortement impactées par les changements de qualité de l'eau

Le Gypaète barbu est une espèce emblématique de la réserve naturelle dont la création a largement été justifiée par la conservation de populations viables de l'espèce. Cet enjeu est primordial et nécessite le respect et la définition de pratiques anthropiques assurant la quiétude de l'espèce (survol, escalade) mais également le maintien de ressources alimentaires suffisantes (pastoralisme). Cet enjeu est listé comme prioritaire dans les DOCOB des deux ZPS de la Restonica et du Verghellu.

L'Aigle royal fréquente régulièrement la réserve naturelle. Son domaine vital s'étend bien au-delà des limites de la réserve. Plusieurs aires peuvent être utilisées aux abords immédiats du site. Son suivi régulier permet de mieux connaître l'utilisation réelle de son domaine vital et éventuellement l'installation de nouveaux couples.

La Sittelle de Corse est présente sur le Verghellu et Bravinu. Cependant, il s'agit de la limite haute de son aire de répartition, ce qui explique le faible nombre de couples recensés sur la réserve.

Le cerf élaphe de Corse, bien que ne fréquentant pas le territoire de la réserve actuellement, constitue un enjeu potentiel. En effet, bien que la partie « Restonica » de la réserve ne présente pas de potentialités pour l'espèce de par son altitude et sa topographie, l'extension de son aire dans le venacais en direction du Verghellu laisse supposer une colonisation prochaine de la vallée.

Des espèces potentielles, appartenant par exemple aux chiroptères, aux insectes terrestres ou à l'avifaune migratrice ne sont pas encore complètement inventoriées et doivent faire l'objet d'un effort de prospection.

Tableau 9: Espèces faunistiques à enjeux de conservation sur la RN MMR

Eléments du patrimoine à responsabilité	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu
Invertébrés aquatiques	+++	+++	+++	Prioritaire
Amphibiens	+++	+++	+++	Prioritaire
Gypaète barbu	+++	+++	+++	Prioritaire
Populations de truites macrostigma ou méditerranéennes pures	++	++	++	Fort
Grands rapaces	++	++	++	Fort
Sitelle de Corse	+++	+	+	Secondaire
Avifaune migratrice de montagne	++	+	+	Secondaire
Chiroptères	++	+	+	Secondaire
Mammifères (hors cerf et chiroptères)	+	+	+	Secondaire
Invertébrés terrestres	++	+	+	Secondaire
Cerf élaphe	+++	A définir	A définir	Potentiel

5.2.5.2. La flore

On retrouve sur le site 9 espèces protégées au niveau régional ou national, ainsi qu'un taxon présent en annexe II de la Directive Habitats. D'autres espèces, en limite d'aire de répartition ou rares doivent également être recherchées.

Le nombre limité de stations et la faiblesse de leurs effectifs font qu'elles peuvent être vulnérables. Des groupes systématiques comme les lichens ne sont pas encore connus. Certains éléments de leur flore pourraient s'avérer utile à la caractérisation de l'état de conservation ou bien au suivi des variations de niveau d'eau aux abords des lacs.

Les espèces listées dans l'évaluation patrimoniale de la flore partie A sont des espèces à prendre en compte dans toute opération de gestion de la réserve naturelle.

Tableau 10 : Espèces floristiques à enjeux de conservation sur la RNMMR

Eléments du patrimoine à responsabilité	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu
Groupements des pozzines et suintements (P. corsica, M. requieni, A. bernardii)	+++	++	+++	Prioritaire
Espèces de Milieux ouverts (pelouses et fruticées) (Gagea sp., M. pusilla,)	+++	++	++	Fort
Myosotis de Corse	++	++	A définir	Fort
Drave de Loiseleur	+++	++	A définir	Fort
Euphorbe de Corse	+++	Inconnue	A définir	Potentiel
Hernière de Litardière	+++	Inconnue	A définir	Potentiel

5.2.6. Les enjeux de connaissance du patrimoine

Les données faune, flore et habitats sont déjà nombreuses. Mais la connaissance des populations animales et leur fluctuation, la localisation des stations botaniques d'intérêt et la cartographie fine des habitats doivent être enrichis afin d'obtenir un état des lieux encore plus précis. Le suivi des espèces animales nécessite de nombreuses observations qui peuvent être collectées par commande d'études ciblées et en structurant l'échange et le partage des données avec les services de l'OEC, notamment le C.B.N.C. et l'O.C.I.C, les agents du PNRC, de l'O.F.B. et de l'O.N.F. La remontée de donnée via les usagers (chasseurs, pêcheurs, randonneurs,) doit également être mise en œuvre, par exemple dans le cadre d'une démarche participative.

Les inventaires doivent être complétés par la validation de la présence des espèces potentielles identifiées par ce premier plan de gestion et par la recherche des groupes non prospectés à ce jour pour atteindre un niveau de connaissance plus satisfaisant à la fin de la présente programmation. Les nouvelles données liées à des prospections complémentaires et à des découvertes de nouvelles espèces seront intégrées dans les bases de données de la réserve naturelle.

Les efforts doivent consister à suivre l'évolution des populations des espèces patrimoniales et s'orienter vers la recherche de corrélations entre cette évolution et l'évolution des habitats et les activités. Des efforts pour suivre les évolutions de l'état de conservation des habitats et des espèces doivent être engagés, notamment à travers la réalisation d'une cartographie d'habitat de la réserve naturelle.

Les données sur les facteurs abiotiques comme les facteurs climatologiques locaux nécessitent la mise en œuvre d'une station de mesures météorologiques afin de recueillir les données nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes lacustres et des milieux associés.

Le patrimoine géologique peut être mieux caractérisé et cartographié. Les échanges avec les géologues doivent être développés. Les éléments géomorphologiques liés aux glaciations et à la création des lacs présentent un intérêt certain pour la sensibilisation du public mais aussi pour mieux comprendre l'histoire et l'évolution de ces écosystèmes.

5.2.7. Les enjeux pédagogiques et socioculturels

Ce territoire étant le premier classé par l'Assemblée de Corse, et le premier en milieu montagnard, il représente un outil majeur afin de faire connaître le patrimoine naturel d'altitude de notre île. La dynamique, les échanges et les réflexions induites dans le cadre de sa gestion jouent un rôle important pour l'intégration de la conservation du patrimoine naturel dans le développement local, dans les actions pédagogiques et les événements qui font la vie sociale, culturelle et économique du Centre Corse. Cet outil de connaissances et de partages doit être valorisé.

La vallée de la Restonica et le Verghellu représentent des lieux importants pour les loisirs de plein air des habitants de la microrégion (baignade, randonnée, chasse, pêche, courses en montagne...).

Ce site accueille également de nombreux visiteurs extérieurs et randonneurs en période estivale. Face à certaines incompréhensions des visiteurs par rapport à la réserve naturelle, notamment concernant l'interdiction de baignade sur les lacs, faire comprendre les logiques de la protection de la nature et le rôle des réserves naturelles est primordiale.

5.2.8. Synthèse des enjeux

Les enjeux sont ordonnés selon la typologie proposée par le guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles (2018) :

- ECO : Enjeu de conservation en fonction de la valeur patrimoniale
 - ECO 1 Enjeu de conservation prioritaire
 - ECO 2 Enjeu de conservation secondaire
 - ECO p Enjeu de conservation potentielle
- ECP : Enjeu de connaissance du patrimoine de 1 à 3 en fonction de son importance
- EPS : Enjeu pédagogique et socioculturel de 1 à 3 en fonction de son importance
- EC : Enjeu économique de 1 à 3 en fonction de son importance

Tableau 11 : Enjeux du plan de gestion 1 de la RNMMR

Type d'enjeu	Enjeu	Classification
Habitats	Lacs de montagne	ECO1
	Pelouses humides, pozzines	ECO1
	Rivières et torrents	ECO1
	Pelouses et fruticées de montagne	ECO1
	Eboulis siliceux Eboulis siliceux alpins	ECO2
	Galerie d'aulnes montagnardes corses Galerie d'aulnes collinéennes corses	ECO2
	Forêts de pins laricci	ECO2
Faune	Invertébrés aquatiques et amphibiens	ECO1
	Gypaète barbu	ECO1
	Populations de truites macrostigma ou méditerranéenne	ECO2
	Avifaune de montagne	ECO2
	Chiroptères	ECO2
	Mammifères	ECO2
	Invertébrés terrestres	ECO2
	Cerf élaphe	ECO p
Flore	Espèces floristiques protégées	ECO1
	Euphorbe de Corse	ECO p
	Hernière de Litardière	ECO p
Patrimoine	Toponymie	ECP1
	Patrimoine bâti	ECP 2
	Patrimoine Archéologique	ECP 2
Pédagogique et socioculturel	Notoriété de la RN MMR	EPS 1
	Respect de la réglementation	EPS 1
	Valorisation du patrimoine naturel de la RN MMR	EPS1
Economique	Fréquentation du site	EC1
	Activités de pleines natures	EC1

B - GESTION DE LA RESERVE NATURELLE

6. Les objectifs à long terme

Un objectif à long terme (OLT) définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Il ne s'agit pas ici de lister les actions à mettre en œuvre, mais d'indiquer quel est le but à atteindre via la gestion de la réserve.

L'OLT résulte donc d'un choix stratégique. C'est une décision politique partagée qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions. Ces objectifs doivent donc être validés par les instances de la réserve naturelle, afin d'en tirer les objectifs opérationnels, puis le détail des opérations.

Les OLT définissent la base du projet de gestion, et doivent respecter les prescriptions réglementaires liées à la réserve naturelle et aux autres statuts de protections se rattachant au territoire concerné.

La définition des objectifs à long terme doit permettre :

- De répondre aux responsabilités qui incombent au gestionnaire ;
- D'avoir une vision claire, précise et partagée de l'état que l'on souhaite atteindre pour un enjeu particulier ;
- D'identifier ce que l'on évaluera pour mesurer l'efficacité de la gestion ;
- De fixer un cadre stratégique orientant les choix opérationnels à engager sur le court/moyen terme.

La définition des objectifs du présent plan de gestion repose sur la définition des enjeux issue de la section A proposée par le gestionnaire de la réserve, validée par le Conseil scientifique et le Comité Consultatif de la réserve naturelle.

Afin de faciliter la lisibilité des futures opérations, plusieurs enjeux ont été regroupés sous un même objectif à long terme. De même, certains enjeux transversaux concernent parfois deux objectifs. Ainsi, cela a permis de regrouper l'ensemble des actions de la présente programmation autour de 5 objectifs à long terme, qui seront exposés plus en détail ci-après.

Le tableau ci-dessous ordonne les enjeux identifiés par la section A en les affectant à des objectifs à long terme du plan de gestion :

Tableau 12 : Liens entre les enjeux et les objectifs à long terme

Enjeux	Objectifs à long terme
Activités de pleines natures	Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu
Fréquentation du site	
Lacs de montagne	
Pelouses humides, pozzines	
Respect de la réglementation	
Faune (Invertébrés aquatiques et amphibiens, Gypaète barbu, truites, avifaune, cerf, mammifères, chiroptères, invertébrés terrestres...)	Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats
Flore (espèces protégées, rares ou patrimoniales, espèces potentielles...)	
Habitats (Lacs, pozzines, pelouses humides, pelouses et fruticées de montagne, éboulis, aulnaies, Fôrets de pins Laricci...)	
Notoriété de la RN MMR	Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire
Respect de la réglementation	
Valorisation du patrimoine naturel de la RN MMR	
Toponymie	Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion
Patrimoine bâti	
Patrimoine Archéologique	
Valorisation du patrimoine naturel de la RN MMR	
Faune, Flore, Habitats	
Gestion de la RN MMR	Administrer la réserve

6.1. Caractérisation des objectifs à long terme

Les objectifs relatifs à la conservation du patrimoine naturel sont naturellement prioritaires pour les réserves naturelles, le gestionnaire étant le garant de la délibération de classement vis-à-vis du Comité Consultatif et du Président de l'Exécutif.

Pour la réserve naturelle du Massif du Monte Ritondu, ces objectifs relèvent d'une part de la conservation et de la restauration éventuelle de la diversité biologique et d'autre part de la maîtrise des enjeux liés à la fréquentation sur les lacs.

6.1.1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Le délibération N°17/299 AC en date du 22 septembre 2017, portant création de la réserve, est par essence l'outil de base pour la protection de ce territoire. Les articles ont été conçus de manière concertée pour créer toutes les conditions nécessaires à la conservation du patrimoine naturel. L'enjeu est donc d'appliquer de manière efficace et adaptée au site les règles fixées par la délibération en utilisant conjointement les outils de la police de la nature et de la pédagogie à l'environnement. Les enjeux liés à la fréquentation sont nombreux, soit par impacts directs de la fréquentation sur les milieux ou les espèces, soit par impacts indirects liés aux infrastructures ou au manque d'information des personnes fréquentant ou utilisant le territoire.

6.1.2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

En raison des fortes contraintes topographiques et météorologiques, ainsi que de l'absence de sentiers sur une grande partie du territoire de la RN MMR, les habitats ne semblent pas a priori menacés sur le site. Cependant, des secteurs restreints concentrent la fréquentation et les activités humaines dont l'élevage bovin, entraînant une dégradation localisée.

La dynamique des habitats n'a pas pu être établie lors de la rédaction de ce premier plan de gestion. Les objectifs du plan de gestion adaptés à la conservation des habitats relèvent donc principalement de l'acquisition de connaissances sur l'état de conservation et sur la dynamique des habitats.

Les espèces patrimoniales et les enjeux identifiés concernent le gypaète barbu, les amphibiens et invertébrés benthiques, les populations de rapaces et de truites au niveau faunistique, tandis que les enjeux floristiques concernent la préservation des stations d'espèces protégées, rares ou patrimoniales ainsi que la recherche de deux endémiques strictes présentes en périphérie immédiate de la réserve. De nombreux compartiments sont encore insuffisamment connus, le plan de gestion a donc pour vocation de combler ce manque de connaissance au cours de la programmation actuelle.

6.1.3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Le classement en réserve naturelle de Corse étant relativement récent, il s'agit d'un objectif majeur pour faire connaître la réserve, sa réglementation et sa biodiversité auprès du grand public, mais également des partenaires institutionnels et des socio-professionnels.

La disponibilité et à la clarté de l'information sur le site ou en amont du site est primordiale. La reconnaissance de l'espace protégé « Ritondu » et le partage des enjeux environnementaux par les partenaires et le public fréquentant la réserve naturelle sont ainsi fondamentaux. Afin de mieux faire connaître la RN MMR, de nombreuses actions d'information, d'explication, de concertation, d'éducation et de partage des connaissances doivent être menées au cours de ce premier plan de gestion.

6.1.4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Le diagnostic de ce premier plan de gestion est basé sur une évaluation patrimoniale du massif du Ritondu, qui a servi de base au dossier de classement en réserve naturelle, ainsi que sur les données du programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse » et les dires d'experts, notamment de l'OCIC, du CBNC et de l'Université di Corsica.

Cependant, de nombreux compartiments sont encore peu étudiés actuellement, et les compartiments connus ne bénéficient pas encore d'une mise à jour régulière des connaissances, compte tenu des fortes contraintes de terrain sur la majeure partie du territoire.

Les données disponibles lors de la rédaction ne sont pas tout à fait suffisantes pour répondre à la totalité des besoins d'analyse de la section A du plan de gestion. L'évaluation de l'état de conservation des habitats et de certaines populations d'espèces reste à améliorer, la dynamique des habitats et les facteurs responsables de cette dynamique ne sont pas assez cernés, certains inventaires faune-flore sont manquants, par exemple pour les invertébrés et les lichens. Le statut territorial ou la localisation des espèces patrimoniales méritent également des compléments importants, etc. L'acquisition de ces compléments nécessaires est un objectif important pour que le second plan de gestion puisse répondre aux manques de l'analyse de la présente section A et conforter et préciser les enjeux de gestion.

6.1.5. Administrer la réserve

L'équipe de gestion est en place depuis maintenant 4 ans, avec un fort taux de renouvellement des effectifs au cours de cette période. La mise en place d'un fonctionnement administratif cadré et partagé doit être effectué lors de cette programmation (budgets, procédures marchés, demandes de subvention, encadrement de l'équipe, protocoles sécurité...).

6.2. Les objectifs opérationnels du plan

Les OLT permettent de définir ensuite des objectifs opérationnels (OO). Il s'agit des choix de gestion à moyen terme établis au regard de l'analyse des facteurs qui influencent l'état des enjeux et l'atteinte des objectifs à long terme. Les objectifs opérationnels encadrent la stratégie d'action mise en œuvre sur le terrain : définition des priorités d'action, arbitrage dans les moyens disponibles...

L'atteinte successive des objectifs opérationnels contribue progressivement à l'atteinte de l'objectif à long terme. Les objectifs opérationnels doivent être clairement qualifiés et si possible quantifiés afin d'être en mesure d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion qui en découlent. Ils sont établis à moyen terme, avant d'être évalués et réviser si besoin. Tant qu'ils ne sont pas atteints, ils sont reconduits. Un objectif opérationnel regroupe la mise en œuvre d'une ou plusieurs opérations afin d'être atteints. Les objectifs opérationnels de ce premier plan de gestion sont listés dans le tableau ci-après et détaillés ci-dessous.

Tableau 13 : Tableau de synthèse des Objectifs Opérationnels du plan

Code Obj. Op.	Intitulé objectif opérationnel	Code Obj. Op.	Intitulé objectif opérationnel
I.1	Remédier aux impacts de la fréquentation	III.2	Développer des actions et des moyens pédagogiques
I.2	Veiller au respect de la réglementation	III.3	Favoriser l'information et la compréhension des partenaires
I.3	Développer une politique d'accueil et d'information du public	III.4	Faire connaître le patrimoine de la RNMMR
I.4	Cogérer les infrastructures existantes	IV.1	Compléter les connaissances sur les espèces floristiques
I.5	Informier le grand public, les acteurs locaux et les partenaires	IV.2	Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques
I.6	Evaluer la fréquentation et les usages	IV.3	Compléter les connaissances sur les habitats
II.1	Suivre la dynamique des habitats	IV.4	Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RNMMR
II.2	Maintenir la naturalité du massif du Ritondu	IV.5	Réaliser des protocoles de suivis écologiques
II.3	Intervenir sur l'évolution des habitats si nécessaire	IV.6	Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux
II.4	Suivre les modalités de pratique de la pêche sur la RNMMR	IV.7	Faire de la RNMMR un pôle d'excellence en termes de recherche
II.5	Suivre les modalités de pratique de la chasse sur la RNMMR	V.1	Assurer la gestion administrative
II.7	Sauvegarder les espèces animales patrimoniales	V.2	Acquérir de nouvelles compétences
III.1	Assurer l'information et la compréhension du public		

6.2.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

La Restonica comme le Verghellu sont aujourd'hui victimes de leur succès. Véritables vitrines de la montagne Corse, les lacs attirent chaque année de nombreux visiteurs. Le développement de nouvelles pratiques sportives de pleine nature induit une fréquentation accrue sur des espaces jusqu'à présent « vierges » et à des périodes toujours plus longues. La rédaction du plan de circulation de la réserve en tant qu'opération prioritaire de 2024 permettra d'instaurer des secteurs sans fréquentation, zones de quiétude pour la faune, ainsi que de canaliser les flux de visiteurs sur les secteurs les plus impactés.

6.2.2. Veiller au respect de la réglementation

Afin de veiller au respect de la délibération de classement n°17/299 AC, les gardes de la RN MMR patrouillent de manière régulière sur le site (baignade, dépôt d'ordure, cueillette de végétaux, dérangement de la faune...). Une présence quotidienne est prévue sur Melu et Capitellu au cours de l'été, tout en maintenant une présence régulière sur les autres lacs, y compris les plus difficiles d'accès. Il s'agit de limiter les impacts de la fréquentation au minimum en combinant les missions de police et la sensibilisation sur le site.

6.2.3. Développer une politique d'accueil et d'information du public

La sensibilisation du public fait partie intégrante des missions d'une réserve naturelle. Effectuer des actions de communication et de sensibilisation, contribue à la prise de conscience de la fragilité des milieux. Cet objectif opérationnel est indissociable des missions de police et de surveillance tant ces deux volets sont complémentaires. Permettre aux visiteurs de mieux connaître et comprendre le territoire qu'ils visitent (comportements vertueux, pratiques à exclure...) permet également de limiter le travail de police effectué à cause d'une méconnaissance des règles et de la biodiversité.

6.2.4. Cogérer les infrastructures existantes

Les agents de la RN MMR effectuent au quotidien des missions de police et de surveillance et des suivis scientifiques, en particulier aux abords de Melu et Capitellu. La mise à disposition du refuge du Melu par le SMPNRC permet de fournir un abri avec un accès téléphonique, ce qui améliore les conditions de sécurité du personnel engagé sur place, notamment lors des fortes chaleurs estivales ou des conditions météorologiques instables.

La problématique des chaînes et des échelles sur le sentier (entretien, responsabilité juridique), ainsi que la signalétique diverse et variée du site, nécessitent une cogestion de la part de l'équipe de la réserve et des différents partenaires (SMPNRC, Mairie, CDC), afin d'établir un cadre cohérent sur ce territoire.

6.2.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

La réserve étant assez récente à l'échelle du réseau des espaces protégés de Corse, de nombreux documents touristiques institutionnels ou commerciaux, des blogs, sites internet, pages de réseaux sociaux amateurs contiennent des informations erronées, notamment concernant la baignade sur les lacs. Cette communication non maîtrisée induit en erreur le public se rendant sur la réserve et engendre un travail de sensibilisation supplémentaire. Au-delà de cet aspect, la communication effectuée via ces canaux contribue à augmenter la fréquentation globale du territoire. Il est de la responsabilité du gestionnaire de communiquer et sensibiliser à différentes échelles, afin que les enjeux de préservation soient pris en compte.

6.2.6. Evaluer la fréquentation et les usages

L'essor du tourisme de nature, génère un attrait grandissant pour les espaces naturels protégés dont les lacs, véritables vitrines de la montagne Corse. L'évolution de la fréquentation, la modification des pratiques et usages sur le site, entraînent cependant des conséquences pouvant se traduire par des dégradations comme celles liées au piétinement de la flore, au dérangement de la faune ou à la dégradation des ressources en eau. Le suivi qualitatif et quantitatif de la fréquentation permettra de fournir des données nécessaires pour une gestion efficace des flux de visiteurs de la réserve naturelle et aura pour but d'appuyer les prises de décision du gestionnaire et des collectivités locales.

6.2.7. Suivre la dynamique des habitats

L'évolution des habitats, leur état de conservation et la connaissance approfondie de leur fonctionnement est un prérequis indispensable à la gestion efficiente du site. La finalisation d'une cartographie validée sur l'ensemble du territoire de la réserve constitue une priorité de cette programmation. L'estimation de facteurs impactant (bovins, fermeture du milieu...) constituent également des pistes de réflexion à mettre en œuvre lors de la période 2024-2030.

6.2.8. Maintenir la naturalité du massif du Ritondu

Au-delà de la délibération de classement et de la réglementation associée, une réserve naturelle se doit d'être un espace naturel au sens premier du terme. L'évolution des pratiques engendrée par l'usage de loisir des espaces naturels contribuent à une « artificialisation » de l'image du site. A ce titre, une veille sur les activités émergentes sera effectuée afin de pouvoir anticiper d'éventuels impacts et de prendre les mesures de gestion nécessaires. La naturalité est un aspect essentiel de la perception par le public des réserves naturelles, le gestionnaire se doit d'être vigilant face à l'impact de ces activités nouvelles sur la RN MMR.

6.2.9. Intervenir sur l'évolution des habitats si nécessaire

La RN MMR est composée de nombreux habitats rares, fragiles, souvent endémiques, comme les pozzines et des nombreuses zones humides de petite taille que l'on rencontre aux abords des

lacs. La fréquentation importante de certains secteurs engendre un piétinement conséquent de ces zones, et la destruction ou la dégradation d'habitats très importants pour la flore et la faune de montagne. Certaines pratiques agricoles, ou à l'inverse la fermeture du milieu, peuvent également impacter ces milieux. Le gestionnaire se doit d'intervenir autant que nécessaire pour empêcher les dégradations d'habitats ou les restaurer si besoin.

6.2.10. Suivre les modalités de pratique de la pêche sur la RN MMR

Les vallées de la Restonica et du Verghellu, ainsi que leurs affluents, sont renommés pour leur potentiel piscicole important. Au-delà de l'aspect touristique les lacs n'échappent pas à ce constat. Cet objectif a pour but d'évaluer et de suivre l'activité « pêche » sur le territoire de la RN MMR (pratiques, sites et périodes, prélèvements) en collaboration avec la Fédération de pêche, dans l'objectif de proposer une gestion piscicole durable et adaptée. Cela passe par de la surveillance *in situ*, mais également la réalisation d'une enquête auprès des pêcheurs rencontrés.

6.2.11. Suivre les modalités de pratique de la chasse sur la RN MMR

Le territoire de la RN MMR présente un potentiel cynégétique certain, et est donc fréquentées par les chasseurs locaux tout au long de la saison de chasse, en particulier pour le sanglier. Afin de proposer une gestion cynégétique durable et adaptée, et de veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de chasse, le gestionnaire, en collaboration avec la Fédération de chasse, se doit d'évaluer et de suivre l'activité « chasse » sur le territoire de la RN MMR (pratiques, sites et périodes, prélèvements). Cela passe par de la surveillance *in situ*, mais également la réalisation d'une enquête auprès des chasseurs locaux.

6.2.12. Sauvegarder la faune patrimoniale

Les réserves naturelles ont pour objectif d'assurer la protection des milieux naturels remarquables et des espèces qui y vivent. La réserve naturelle est le statut de protection juridique le plus fort et le plus durable prévu par la législation. Les réserves naturelles sont surtout importantes pour protéger les espèces spécialistes (dépendantes de conditions écologiques très particulières) et/ou à faible aire de répartition. La sauvegarde de la faune patrimoniale est donc un objectif opérationnel incontournable du plan de gestion de la RN MMR.

6.2.13. Assurer l'information et la compréhension du public

Le classement de la RN MMR étant relativement récent à l'échelle des espaces protégés de l'île, le grand public n'a pas toujours connaissance de l'existence d'une protection forte sur le massif. La situation s'améliore sur place, avec la signalétique RNC sur les accès notamment et les opérations de sensibilisation menées par les gardes. Afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes avant que celles-ci ne se rendent sur la réserve, il serait important de

pouvoir informer au préalable le public, notamment via les réseaux sociaux ou la distribution de supports de communication.

6.2.14. Développer des actions et des moyens pédagogiques

L'objectif sera de créer différents outils pédagogiques liés à la RNMMR, qui seront adaptés au type de public. Les outils pédagogiques et supports (plaquettes, maquettes, roll-ups, courts métrages...) seront également développés au fil du temps afin d'avoir des supports les plus précis et pertinent possible.

6.2.15. Favoriser l'information et la compréhension des partenaires

Suite au classement de la réserve naturelle, un objectif de ce plan est dédié au développement de la notoriété de la RN MMR auprès des partenaires institutionnels, associatifs ou socio-économiques, afin d'assurer la prise en compte des enjeux de gestion dans les différences politiques ou actions mises en œuvre sur ce territoire.

6.2.16. Faire connaître le patrimoine de la RNMMR

Toujours dans l'optique d'améliorer l'adhésion locale aux enjeux de gestion du territoire, l'OEC doit vulgariser et diffuser les connaissances naturalistes acquises sur la RN MMR, afin de faire connaître aux visiteurs et aux locaux le patrimoine environnemental du massif du Ritondu.

6.2.17. Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

Les données disponibles sur la RN MMR sont parfois assez anciennes, présentent une localisation approximative ou une source non confirmée. Afin d'améliorer les connaissances disponibles sur la réserve, il est indispensable de disposer d'un maximum de connaissance sur les espèces floristiques protégées, rares, patrimoniales ou en limite d'aire de répartition afin de fournir des données nécessaires à la mise en œuvre des mesures de gestion efficaces. La recherche des espèces potentiellement présentes et la réalisation d'une cartographie des stations de plantes protégées, ainsi que leur surveillance, sont les axes à travailler dans ce premier plan de gestion.

6.2.18. Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

L'amélioration des connaissances sur divers compartiments faunistiques est un axe fort de ce premier plan de gestion : le suivi des espèces phares de la RN MMR (Gypaète), la poursuite des inventaires invertébrés et chiroptères ou le lancement de campagne d'inventaires sur les groupes peu étudiés sont les pistes de travail retenues pour cette programmation. L'acquisition de nouvelles données sur les espèces sera ainsi poursuivie par le biais d'inventaires, de localisations et d'évaluation des populations.

6.2.19. Compléter les connaissances sur les habitats

Le fonctionnement des lacs de montagne, habitat ayant motivé le classement de la RN MMR, est encore mal connu. Recueillir des informations sur le fonctionnement particulier de ces écosystèmes lacustres est primordial pour comprendre leur réponse face aux changements climatiques. Le suivi des conditions météorologiques, de l'enneigement, des débits des sources et les liens avec le bassin versant sont autant de pistes d'études à mettre en œuvre dans ce plan.

6.2.20. Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RN MMR

Le massif du Ritondu présente un haut lieu historique de transhumance pour le Centre Corse, peu à peu abandonné suite à la déprise pastorale de la seconde moitié du XXème siècle. Aussi, de nombreuses ruines, bergeries, abris, compuli et casgili sont disséminés sur le territoire. Cet objectif a pour but d'étudier, de cartographier et de valoriser si possible le patrimoine bâti, la toponymie et le patrimoine archéologique des hautes vallées du Verghellu et la Restonica. Tous ces éléments représentent des témoignages inestimables de la vie pastorale corse, et permettent d'étudier l'occupation humaine et les usages sur ce territoire.

6.2.21. Réaliser des protocoles de suivis écologiques

Afin d'évaluer les impacts des changements climatiques et des activités anthropiques, mais également d'améliorer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes de montagne, la mise en œuvre de suivis multi paramètres (biotique et abiotique) sur divers compartiments est une priorité du gestionnaire. Ces protocoles de suivi écologique seront établis en relation étroite avec le Conseil scientifique. Les critères de choix devront intégrer les besoins liés à l'évaluation des opérations du plan de gestion et concerneront en priorité les espèces et les habitats patrimoniaux.

6.2.22. Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux

Afin de valoriser le travail et l'implication de l'OEC dans l'étude et la gestion des écosystèmes de montagne, et de bénéficier d'échanges, protocoles et retours d'expérience, la RN MMR doit se positionner autant que possible en tant qu'acteur incontournable des divers réseaux environnementaux, à l'échelle locale comme nationale.

6.2.23. Administrer la réserve naturelle

Le fonctionnement de la réserve naturelle implique un travail de concert avec le contrôle de gestion des réserves naturelles de Corse, mais également le respect des procédures et du fonctionnement propre à l'OEC en tant qu'EPIC de la Collectivité de Corse. L'organisation des réunions des instances de gestion, l'animation du Conseil scientifique, les contacts permanents avec les administrations, le suivi des demandes d'autorisation, l'instructions et le

suivi de dossier ainsi que l'encadrement de l'équipe de la réserve sont autant d'actions à effectuer dans le cadre de cet objectif.

6.2.24. Acquérir de nouvelles compétences

Les compétences et les savoir-faire des agents affectés à la réserve doivent être enrichis grâce à un programme de formation adapté à la conduite des opérations du plan de gestion et à la mise en œuvre des missions dans des conditions optimales de sécurité.

6.3. Codification des opérations du plan

L'arborescence des objectifs et des opérations du plan de gestion est basée sur la méthodologie proposée par Réserves Naturelles de France et l'Office Français de la Biodiversité à travers le cahier technique 88. Cette méthodologie propose une codification des opérations en fonction de la nature de l'action prévue. Cette codification regroupe 9 domaines d'interventions, répartis en deux groupes : les domaines d'intervention prioritaires (6) et les autres domaines (3). On retrouve donc :

- Les domaines d'activité prioritaires (6) :
 - Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)
 - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (CS)
 - Prestations de conseil, études et ingénierie (PI)
 - Interventions sur le patrimoine naturel (IP)
 - Création et maintenance d'infrastructures d'accueil (CI)
 - Management et soutien (MS)

- Les autres domaines d'activité (3) :
 - Participation à la recherche (PR)
 - Création de supports de communication et de pédagogie (CC)
 - Prestations d'accueil et d'animation (PA)

Le tableau 14 ci-dessous précise cette arborescence en rappelant en détail les domaines d'activités correspondant à chaque code.

Tableau 14 : Codification des opérations du plan (CT88)

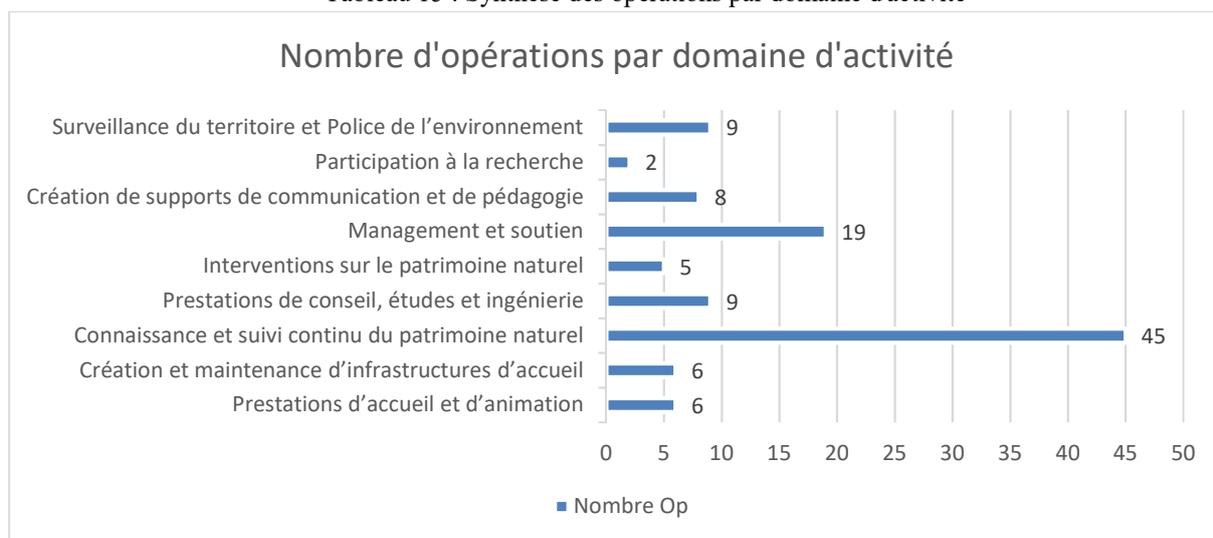
DOMAINES D'ACTIVITÉ CT88	Équivalence Avec guide de RNF CT79 de 2006	COMMENTAIRES	CONTENUS DES DOMAINES D'ACTIVITÉ, EXEMPLES D' ACTIONS
Surveillance du territoire et police de l'environnement SP	Police de la nature et surveillance (PO)	Renvoie à une exigence de conservation du patrimoine et au respect des réglementations en vigueur	Recherche d'infractions, tournées de surveillance, prévention, sensibilisation, contrôle des autorisations, relation avec les parquets, travail rédactionnel, etc.
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel CS	Suivi écologique (SE) et collecte de données (CD)	Renvoie à une exigence de monitoring continu sur le territoire en référence au plan de gestion Liée à une commande interne du gestionnaire (recueil de données nécessaires à la gestion des territoires des réserves). Études pouvant présenter un caractère scientifique et relever d'un laboratoire du moment qu'un gestionnaire de réserve naturelle est le commanditaire et qu'il se trouve à l'origine de la commande (sous-traitance); études pouvant s'intéresser également aux activités humaines et à leurs impacts.	Inventaires faunistiques et floristiques, mise en œuvre de protocoles de suivi ; saisie des données, collectes et saisie de données géologiques, socio-économiques, historiques, etc.
Prestations de conseil, études et ingénierie EI	<i>Domaine d'activité non individualisé</i>	Travail intellectuel donnant lieu à des productions écrites , émanant directement des personnels d'une réserve naturelle ou sous-traitées, réalisé pour la réserve elle-même (ex : élaboration ou révision du plan de gestion, ou de rapports d'évaluation) ou pour les collectivités, propriétaires fonciers et partenaires socioprofessionnels portant des projets pouvant avoir un impact direct ou induit sur le bon état écologique de la réserve	Elaboration de documents de gestion et d'évaluation, de stratégies territoriales de surveillance, de conventions d'usage, de chartes, préconisations de gestion (diagnostics pastoraux par exemple), etc.
Interventions sur le patrimoine naturel IP	Gestion des habitats des espèces et des paysages (GH), travaux d'entretien des milieux (TE) et travaux uniques sur les milieux (TU)	Travaux visant à soutenir un bon état écologique des milieux ou des modes de gestion patrimoniaux exemplaires . Exclut les préconisations liées aux interventions sur le patrimoine qui relève du domaine d'activité précédent	Travaux conduits en régie ou sous-traités, visant à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel; etc.
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil CI	Maintenance des infrastructures et des outils (IO), travaux d'entretien des infrastructures (TE), et travaux uniques réalisation d'infrastructures (TU)	Intègre la création ou l'entretien de panneaux d'information (réglementation, sensibilisation), de sentiers, de la signalétique, du balisage, d'aires de stationnement, de petites structures (postes d'observation, passerelle d'accès, vitrine géologique, etc.). Intègre la contribution à la sécurité des visiteurs et les infrastructures de maîtrise des flux (barrière, grillage, etc.) pour la sauvegarde des milieux.	Construction d'un escalier ; entretien et restauration des sentiers, renouvellement de la signalétique des panneaux réglementaires d'entrée, etc.
Management et Soutien MS	Suivi administratif (AD ou SA), infrastructures/outils (IO) et travaux d'entretien des outils, véhicules... (TE)	Management interne : comprend le pilotage de l'équipe , la communication interne Management externe : intègre l' animation des instances réglementaires , la vie des réseaux, le transfert et l'échange d'expérience, la représentation de la réserve à des instances extérieures, la participation à des réunions et des groupes de travail à côté d'autres acteurs, la communication externe nécessaire à l'enracinement local (site internet, lettre de la RN), etc. Soutien : lié à l'organisation interne des organismes gestionnaires (gestion administrative et budgétaire, gestion informatique, gestion de l'équipe, etc.)	Fonctionnement général de l'équipe de la réserve; pilotage à l'aide des documents de planification et d'évaluation ; animation du comité consultatif et du conseil scientifique, fête de la RN ; échange d'informations avec les partenaires, etc.
Participation à la recherche PR	Recherche (RE)	Liée à une demande externe (et non une demande interne nécessaire à la mise en œuvre du plan de gestion), émanant de laboratoires, universités, centres de recherches, auxquels les gestionnaires s'associent dans le cadre de contributions et de protocoles limités dans le temps	Appui logistique aux chercheurs; fournitures de données, etc.
Prestations d'accueil et d'animation PA	Pédagogie, information, accueil animations, fréquentation, éditions (PI et FA)	Interventions réalisées par les agents de la réserve , y compris les relations avec les médias, l'organisation de manifestations et les partenariats développés avec les rectorats et d'autres structures d'accueil	Animation auprès des scolaires, participation à des stands ; accueil de groupes, etc.
Création de supports de communication et de pédagogie CC		Comprend la conception d'outils et de documents pédagogiques, les publications diverses des gestionnaires, le montage d'expositions et ponctuellement les relations avec les journaux quand il s'agit d'aider à la réalisation d'un article important et détaillé sur une réserve naturelle (NB : la « communication » ne constitue pas un domaine d'activité mais une fonction support)	magazines, ouvrages, supports audiovisuels et autres objets commerciaux, etc.

6.4. Tableau de synthèse des opérations du plan

La déclinaison des objectifs en opérations se déroule sur 7 ans afin d'avoir une vision à long terme de la gestion des réserves naturelles et d'intégrer des actions d'amélioration des connaissances permettant une actualisation des données et des mesures de gestion en fin de programmation. Une évaluation à mi-parcours (2027) permettra de faire un bilan de la gestion sur les années écoulées et de programmer financièrement et ajuster les actions 2028-2030.

Les opérations sont présentées selon l'arborescence du cahier technique 88 reprenant les objectifs opérationnels. Sur la période 2024-2030, se sont ainsi 109 opérations de gestion qui sont prévues. La répartition des actions par thématique est présentée dans la figure ci-dessous.

Tableau 15 : Synthèse des opérations par domaine d'activité



La programmation 2024-2030 prévoit un total de 109 opérations, avec une forte part des actions relatives à l'amélioration des connaissances (habitats, faune, flore) et de suivis scientifiques (45), afin de combler les manques identifiés au cours du diagnostic.

L'ensemble de ces actions sont listées par objectif opérationnel et par domaine d'activité dans le tableau ci-après, et chacune d'entre elle fait l'objet d'une fiche opération détaillée, conformément à la méthodologie préconisée lors de la rédaction des plans de gestion d'espaces naturels protégés.

Tableau 16 : Récapitulatif des opérations du plan

code obj. Op.	Intitulé objectif opérationnel	Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération
I.1	Remédier aux impacts de la fréquentation	CI01	Entretien le balisage	1
		CI02	Réhabiliter les dégradations de sentiers	1
		EI01	Collaborer avec le PNRC, la CDC et les communes pour la problématique des itinéraires	1
		EI02	Engager une étude de faisabilité pour la réfection des itinéraires menant à Melu	1
		EI03	Etablir et appliquer un plan de circulation de la RNMMR	1
		EI04	Réaliser le suivi de la convention avec l'association Restonica Trail	1
		IP01	Effectuer le nettoyage régulier du site	1
		SP01	Avoir une présence quotidienne sur Melu/Capitellu en saison estivale	1
		SP02	Initier une discussion avec les services compétents sur la problématique des drones et du survol	1
I.2	Veiller au respect de la réglementation	SP03	Réaliser des tournées de surveillance	1
		SP04	Définir avec le Procureur la politique pénale de la RNMMR	1
		SP05	Réaliser le suivi de la convention avec la gendarmerie	1
		SP06	Collaborer avec les autres corps de police compétents (ONF, OFB, Fédération de pêche, Fédération de chasse)	1
		SP07	Effectuer une surveillance de la pêche sur les lacs lors des périodes d'ouverture	1
		CI03	Installer et entretenir la signalétique réglementaire sur le site	1
		CI04	Animer et collaborer à la mise en place d'une signalétique commune sur la RNMMR et ses accès	1
I.3	Développer une politique d'accueil et d'information du public	EI05	Collaborer avec la commune de Corte pour l'information dans la vallée de la Restonica	1
		CI05	Utiliser et entretenir le refuge de Melu comme camp de base pour les missions sur les lacs	1
I.4	Cogérer les infrastructures existantes	CI06	Signer une convention Maire/ Collectivité/OEC relative à l'entretien des sentiers PTIPR	1
		MS01	Signer une convention PNRC/OEC relative à l'utilisation du refuge de Melu	1
		CC01	Veiller et réagir aux informations fournies par les documents touristiques, les sites internet et les pages des réseaux sociaux	1
I.5	Informier le grand public, les acteurs locaux et les partenaires	CC02	Animer la page Facebook de la RNMMR	1
		PA01	Effectuer de la sensibilisation <i>in situ</i> auprès des visiteurs	1
		PA02	Effectuer des actions de communication ex situ (écoles, université...)	1
		PA03	Faire connaître la RNMMR, sa réglementation et sa biodiversité en tant que nouvel espace protégé	1
		PA04	Inscrire la RNMMR dans la politique de communication des RNC et de l'OEC	2
		PA05	Organiser un colloque pour les 10 ans de la réserve	1
I.6	Evaluer la fréquentation et les usages	CS01	Mettre en place des dispositifs de comptage automatiques de types Eco compteur sur le réseau de sentiers de la RNMMR	1
		CS02	Etudier et suivre la fréquentation sur les lacs et sentiers de la RNMMR	1
		CS03	Cartographier les itinéraires et les sites d'activités sportives sur la RNMMR	1
		EI06	Collaborer avec la commune de Corte sur les politiques de gestion des flux de la vallée de la Restonica	1
		EI07	Collaborer avec la commune de Venacu sur les politiques de gestion des flux de la vallée du Verghellu	1
II.1	Suivre la dynamique des habitats	CS04	Etablir une cartographie des habitats et des dynamiques d'évolution	1
		CS05	Impulser une dynamique de réflexion sur la fermeture du milieu en relation avec le CS et le CBNC	1
		CS06	Evaluer l'impact des bovins sur les zones humides (lacs et pozzines)	1
II.2	Maintenir la naturalité du massif du Ritondu	CS08	Etablir une veille sur les activités sportives émergentes	1
II.3	Intervenir sur l'évolution des habitats si nécessaire	IP02	Mettre en défend les zones sensibles au piétinement	1

code obj. Op.	Intitulé objectif opérationnel	Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération
		IP03	Maintenir l'ouverture du milieu sur les secteurs à enjeux	1
II.4	Suivre les modalités de pratique de la pêche sur la RNMMR	CS09	Connaître le nombre de pêcheurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	2
II.5	Suivre les modalités de pratique de la chasse sur la RNMMR	CS10	Connaître le nombre de chasseurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	2
II.6	Sauvegarder les espèces animales patrimoniales	CS10	Etudier les potentialités d'accueil pour étendre l'aire de la truite macrostigma	2
		IP04	Participer aux actions visant le maintien du Gypaète dans la vallée	1
		SP08	Etablir une réserve de pêche pour la truite macrostigma	2
III.1	Assurer l'information et la compréhension du public	CC03	Editer des plaquettes sur les thèmes liés à la RNMMR	1
		PA06	Informier au départ des offices du tourisme, des gites d'étapes, des campings, des hôtels et des refuges	2
		PA07	Mettre en œuvre des journées de découverte pour le public	2
III.2	Développer des actions et des moyens pédagogiques	CC04	Concevoir et développer des outils pédagogiques liés à la découverte de la RNMMR	2
		PA08	Répondre aux demandes de groupes pour la visite de la réserve (scolaire, scientifiques...).	2
III.3	Favoriser l'information et la compréhension des partenaires	CC05	Actualiser et valoriser le site internet de l'OEC/RNMMR	2
		EI08	Participer au COPIL N2000 du site "Massif du Rotondo"	1
III.4	Faire connaître le patrimoine de la RNMMR	CC06	Initier des démarches participatives sur différentes thématiques pour faire adhérer le public aux enjeux de préservation	2
		MS02	Valoriser les suivis scientifiques, les études et actions via des articles, des publications ou des reportages	2
		MS03	Valoriser les travaux scientifiques via une brochure annuelle	2
IV.1	Compléter les connaissances sur les espèces floristiques	CS11	Initier des inventaires sur des groupes particuliers (bryophytes, lichens, champignons...)	3
		CS12	Rechercher <i>Herniaria litardierei</i> sur le secteur du Cardu	3
		CS13	Rechercher <i>Euphorbia corsica</i> sur le secteur de Bocca alle Porte	3
		CS14	Localiser de façon précise (GPS) la localisation des stations de plantes protégées (myosotis de corse, drave de loiseleur...)	2
		SP09	Surveiller régulièrement les stations de plantes rares et/ou protégées	1
		CS15	Améliorer les connaissances sur l'avifaune des étages alpins et subalpins	3
IV.2	Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques	CS16	Améliorer les connaissances sur les chiroptères	2
		CS17	Inventorier les amphibiens	2
		CS18	Rechercher la présence du pluvier guignard lors de sa migration	3
		CS19	Inventorier les micromammifères	3
		CS20	Inventorier les invertébrés terrestres	2
		CS21	Inventorier les invertébrés benthiques	2
		CS22	Collaborer au suivi de la Sittelle	3
		CS23	Collaborer sur le suivi de l'aire de répartition du Cerf de Corse sur le massif	2
		CS24	Collaborer au suivi des rapaces sur la RNMMR	2
		CS25	Effectuer un état des lieux piscicole des lacs	2
		CS26	Effectuer un état des lieux piscicole des cours d'eau	2
		CS27	Collaborer au suivi du chat forestier sur la RNMMR	2
		EI09	Initier une réflexion sur la présence du saumon de fontaine sur les lacs en lien avec le conseil scientifique et la fédération de pêche	2
		IV.3	Compléter les connaissances sur les habitats	IP05
CS28	Réaliser un état 0 sur les lacs de la RNMMR n'ayant pas bénéficié d'études préalables			1
CS29	Mettre en œuvre un réseau de suivi thermique des lacs de montagne			1

code obj. Op.	Intitulé objectif opérationnel	Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération
		CS30	Initier une étude sur l'origine de la matière organique au sein des lacs	2
		CS31	Initier une étude hydrologique sur les liens entre le lac, les zones humides attenantes et leur bassin versant	2
		CS32	Améliorer les connaissances sur le zooplancton et le phytoplancton des lacs d'altitude	2
		CS33	Mettre en œuvre un suivi physicochimique de la qualité de l'eau	1
		CS34	Initier un suivi du débit des sources et cours d'eau de la RNMMR	1
		CS35	Installer une station météorologique sur Melu	1
		CS36	Effectuer un suivi nivologique sur la RNMMR	2
		CS37	Réaliser une cartographie précise des éléments géologiques marquants liés au passé glaciaire du site	3
IV.4	Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RNMMR	CS38	Etudier le patrimoine archéologique de la RNMMR	3
		CS39	Cartographier et valoriser le patrimoine bâti ancien et les usages de la RNMMR	3
		CS40	Engager une étude sur la toponymie des lieux	1
IV.5	Réaliser des protocoles de suivis écologiques	CS41	Etablir et mettre en œuvre un suivi multi paramètres sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne	1
		CS42	Mettre en œuvre le protocole Lacs Sentinelles sur les lacs de la RNMMR	1
		CS43	Participer au programme "Pour la gestion durable des lacs de montagne" porté par l'OEC	1
		CS44	Etablir et mettre en œuvre un protocole d'alerte sur le développement des cyanobactéries sur les lacs	1
		CS45	Collaborer avec les partenaires compétents à la définition d'un protocole d'alerte en cas de mortalité piscicole	1
IV.6	Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux	MS04	Participer activement au réseau de Réserves Naturelles de France (réunions, congrès, échanges directs...)	2
		MS05	Participer activement au réseau des réserves naturelles de Corse (Rencontres, ateliers, opérations communes...)	2
		MS06	Participer activement au réseau "Lacs Sentinelles"	2
		MS07	Participer aux manifestations locales (fête de la science, journée mondiale des zones humides...)	2
IV.7	Faire de la RNMMR un pôle d'excellence en termes de recherche	MS08	Accueillir et encadrer des stagiaires et des alternants issus de l'Université de Corse	2
		PR01	Accueillir et accompagner des chercheurs sur le terrain	1
		PR02	Conventionner avec l'Université de Corse pour la mise en œuvre d'études sur le site	2
V.1	Assurer la gestion administrative	MS09	Effectuer le suivi de la convention avec le SIS	1
		MS10	Rédiger les bilans, synthèses et le rapport d'activité annuel de la RNMMR	1
		MS11	Préparer et animer en lien avec le contrôle de gestion le comité consultatif de la RNMMR	1
		MS12	Préparer et animer le conseil scientifique de la RNMMR	1
		MS13	Assurer la maintenance du matériel	1
		MS14	Instruire en lien avec le contrôle de gestion les demandes d'autorisations	1
		MS15	Réaliser l'évaluation du plan de gestion de la RN MMR	1
		MS16	Rédiger le plan de gestion II de la RN MMR	1
		MS17	Etablir un budget propre à la RNMMR	1
		MS18	Encadrer l'équipe de la RN MMR	1
V.2	Acquérir de nouvelles compétences	MS19	Mettre en œuvre les protocoles sécurités de RNF liés au travail en montagne	1

6.5. Planification

Le plan de gestion se doit d'être un document de planification pluriannuel et pluridisciplinaire concernant la réserve naturelle. Un tableau de synthèse des actions, avec leur programmation annuelle et le budget prévisionnel associé est détaillé ci-après. En tant que gestionnaire, il s'agit de savoir que faire des ETP impartis à la réserve au cours de cette période.

Le tableau a donc été réalisé sur la base de l'effectif actuel de la RN MMR et d'un renfort saisonnier de 6 éco-gardes en période estivale, sur une base de 1440 Homme-jours de travail annuel, les 4 gardes étant soumis à un accord de modulation du temps de travail en période de moindre activité.

Le nombre de jours dédiés à chaque domaine d'activité au cours des 7 ans est indiqué dans le graphique ci-après (cf. figure 28). Une forte proportion (35%) du temps agent est consacré à la garderie, afin de faire face à la fréquentation du site en période estivale. Ces missions de police et surveillance sont également l'occasion de sensibiliser le public rencontré à la fragilité des écosystèmes visités et de faire connaître la RN MMR et sa réglementation.

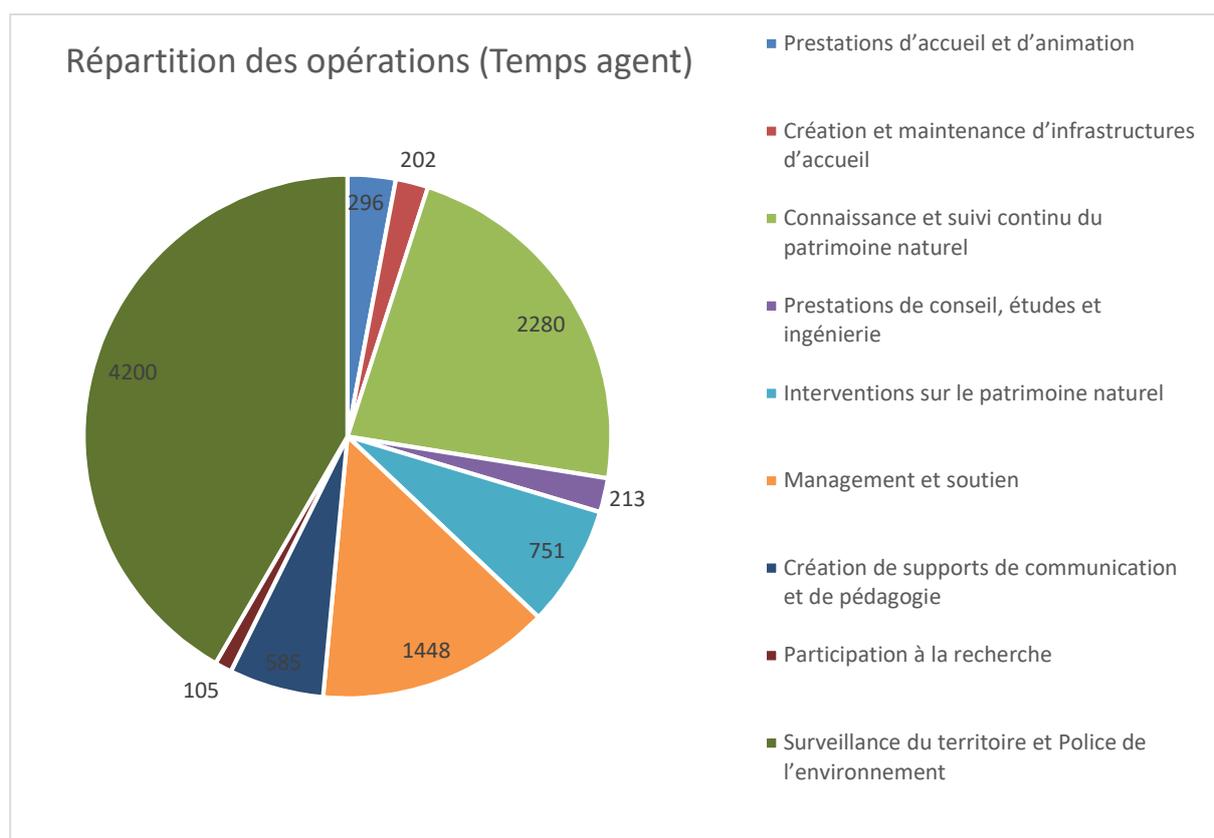


Figure 28 : Répartition du temps agent par domaine d'activité du CT88

Tableau 17 : Planification pluriannuelle des opérations du plan

Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération	2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030	
			Jours	Budgets	Jours	Budgets	Jours	Budgets								
CC01	Veiller et réagir aux informations fournies par les documents touristiques, les sites internet et les pages des réseaux sociaux	1	12		12		12		12		12		12		12	
CC02	Animer la page Facebook de la RNMMR	1	12		12		12		12		12		12		12	
CC03	Editer des plaquettes sur les thèmes liés à la RNMMR	1	10	2000	2		10	2000	2		10	2000	2		10	2000
CC04	Concevoir et développer des outils pédagogiques liés à la découverte de la RNMMR	2	0		15	5 000	0		0	0	15	5 000	0		0	
CC05	Actualiser et valoriser le site internet de l'OEC/RNMMR	2	10		2		2		2		2		2		2	
CC06	Initier des démarches participatives sur différentes thématiques pour faire adhérer le public aux enjeux de préservation	2	0		0		6		6		6		6		6	
CI01	Entretien le balisage	1	2	100	2	100	2	100	2	100	2	100	2	100	2	100
CI02	Réhabiliter les dégradations de sentiers	1	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0
CI03	Installer et entretenir la signalétique réglementaire sur le site	1	15	10 000	15		4		4		4		4		4	
CI04	Animer et collaborer à la mise en place d'une signalétique commune sur la RNMMR et ses accès	1	5	5 000	10		0		0		0		0		0	
CI05	Utiliser et entretenir le refuge de Melu comme camp de base pour les missions sur les lacs	1	8	500	8	500	8	500	8	500	8	500	8	500	8	500
CI06	Signer une convention Maire/ Collectivité/OEC relative à l'entretien des sentiers PTIPR	1	0		15		2		2		2		2		2	
CS01	Mettre en place des dispositifs de comptage automatiques de types Eco compteur sur le réseau de sentiers de la RNMMR	1	12	10 000	12	10 000	6		6		6		6		6	
CS02	Etudier et suivre la fréquentation sur les lacs et sentiers de la RNMMR	1	35		35		35		35		35		35		35	
CS03	Cartographier les itinéraires et les sites d'activités sportives sur la RNMMR	1	15		0		0		0				15		0	
CS04	Etablir une cartographie des habitats et des dynamiques d'évolution	1	12		12		0		10		10		10		0	
CS05	Impulser une dynamique de réflexion sur la fermeture du milieu en relation avec le CS et le CBNC	1	0		8		25	15 000	0		0				0	
CS06	Evaluer l'impact des bovins sur les zones humides (lacs et pozzines)	1	0		0		0		8		12	10 000	12	10 000	0	
CS08	Etablir une veille sur les activités sportives émergentes	1	12		12		12		12		12		12		12	
CS09	Connaître le nombre de pêcheurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	2	5		5		5		5		5		0		0	
CS10	Connaître le nombre de chasseurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	2	5		5		5		5		5		0		0	
CS10	Etudier les potentialités d'accueil pour étendre l'aire de la truite macrostigma	2	0		0		10		20	12 000	0		0		0	
CS11	Initier des inventaires sur des groupes particuliers (bryophytes, lichens, champignons...)	3	0		0		0		10		16	A définir	0		0	
CS12	Rechercher <i>Herniaria litardierei</i> sur le secteur du Cardu	3	0		5		5		5		0		0		0	
CS13	Rechercher <i>Euphorbia corsica</i> sur le secteur de Bocca alle Porte	3	0		0		0		0		5		5		5	
CS14	Localiser de façon précise (GPS) la localisation des stations de plantes protégées (myosotis de corse, drave de Loiseleur...)	2	10		0		4		0		4		0		4	
CS15	Améliorer les connaissances sur l'avifaune des étages alpins et subalpins	3	0		0		0		15		15		15			
CS16	Améliorer les connaissances sur les chiroptères	2	25	13 000	25	13 000	25	13 000	25	13 000						
CS17	Inventorier les amphibiens	2	0		0		0		0		20		20			
CS18	Rechercher la présence du pluvier guignard lors de sa migration	3	5		5		5		0		0		0		0	

Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération	2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030	
			Jours	Budgets												
CS19	Inventorier les micromammifères	3	0		0						15		20			
CS20	Inventorier les invertébrés terrestres	2	0		15		0		15		0		20			
CS21	Inventorier les invertébrés benthiques	2	0		0		10	10 000			10	10 000			12	10 000
CS22	Collaborer au suivi de la Sittelle	3	6		6		6		6		6		6		6	
CS23	Collaborer sur le suivi de l'aire de répartition du Cerf de Corse sur le massif	2	24		0		24		0		24		0		24	
CS24	Collaborer au suivi des rapaces sur la RNMMR	2	12		12		12		12		12		12		12	
CS25	Effectuer un état des lieux piscicole des lacs	2			0		10	20 000	10	20 000	10	20 000				
CS26	Effectuer un état des lieux piscicole des cours d'eau	2	10	5 000	10	5 000										
CS27	Collaborer au suivi du chat forestier sur la RNMMR	2	0		6		0		6		0		6		0	
CS28	Réaliser un état 0 sur les lacs de la RNMMR n'ayant pas bénéficié d'études préalables	1	15	30 000	15	20 000	0		0		0		0		0	
CS29	Mettre en œuvre un réseau de suivi thermique des lacs de montagne	1	20	10 000	20	10 000	15		15		15		15		15	
CS30	Initier une étude sur l'origine de la matière organique au sein des lacs	2	0		5		20	20 000			0		0		0	
CS31	Initier une étude hydrologique sur les liens entre le lac, les zones humides attenantes et leur bassin versant	2	0		0		0		0		10		25	40 000		
CS32	Améliorer les connaissances sur le zooplancton et le phytoplancton des lacs d'altitude	2	10	10 000	0		10	10 000	0		10	10 000				
CS33	Mettre en œuvre un suivi physicochimique de la qualité de l'eau	1	10		10		10		10		10		10		10	
CS34	Initier un suivi du débit des sources et cours d'eau de la RNMMR	1	10		10		10		10		10		10		10	
CS35	Installer une station météorologique sur Melu	1	0		10	14 000	2		2		2		2		2	
CS36	Effectuer un suivi nivologique sur la RNMMR	2	10		10		10		10		10		10		10	
CS37	Réaliser une cartographie précise des éléments géologiques marquants liés au passé glaciaire du site	3	0		0		5		5		5		0		0	
CS38	Etudier le patrimoine archéologique de la RNMMR	3	0		0		0		0		0		26	20 000		
CS39	Cartographier et valoriser le patrimoine bâti ancien et les usages de la RNMMR	3	0		0		0		5		5		5		0	
CS40	Engager une étude sur la toponymie des lieux	1	5		0		5		0		5		5		5	
CS41	Etablir et mettre en œuvre un suivi multi paramètres sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne	1	20	5 000	20		20		20		20		20		20	
CS42	Mettre en œuvre le protocole Lacs Sentinelles sur les lacs de la RNMMR	1	20		20		20		20		20		20		20	
CS43	Participer au programme "Pour la gestion durable des lacs de montagne" porté par l'OEC	1	10		10		10		10		10		10		10	
CS44	Etablir et mettre en œuvre un protocole d'alerte sur le développement des cyanobactéries sur les lacs	1	10		10		10		10		10		10		10	
CS45	Collaborer avec les partenaires compétents à la définition d'un protocole d'alerte en cas de mortalité piscicole	1	5		2		2		2		2		2		2	
EI01	Collaborer avec le PNRC, la CDC et les communes pour la problématique des itinéraires	1	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0
EI02	Engager une étude de faisabilité pour la réfection des itinéraires menant à Melu	1	20	60 000	30	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EI03	Etablir et appliquer un plan de circulation de la RNMMR	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EI04	Réaliser le suivi de la convention avec l'association Restonica Trail	1	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0

Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération	2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030	
			Jours	Budgets												
EI05	Collaborer avec la commune de Corte pour l'information dans la vallée de la Restonica	1	4		4		4		4		4		4		4	
EI06	Collaborer avec la commune de Corte sur les politiques de gestion des flux de la vallée de la Restonica	1	2		2		2		2		2		2		2	
EI07	Collaborer avec la commune de Venacu sur les politiques de gestion des flux de la vallée du Verghellu	1	2		2		2		2		2		2		2	
EI08	Participer au COPIL N2000 du site "Massif du Rotondo"	1	2		2		2		2		2		2		2	
EI09	Initier une réflexion sur la présence du saumon de fontaine sur les lacs en lien avec le conseil scientifique et la fédération de pêche	2	0		0		0		0		20		0		0	
IP01	Effectuer le nettoyage régulier du site	1	10	500	10	500	10	500	10	500	10	500	10	500	10	500
IP02	Mettre en défend les zones sensibles au piétinement	1	0		10	10 000	10	10 000	4	1 000	4	1 000	4	1 000	4	
IP03	Maintenir l'ouverture du milieu sur les secteurs à enjeux	1	0						15	2 500	15	2 500	0		0	
IP04	Participer aux actions visant le maintien du Gypaète dans la vallée	1	85		85		85		85		85		85		85	
IP05	Suivre les phénomènes de dévalaison du saumon sur la Restonica et le Manganelu et intervenir si nécessaire	2	0		10	5 000	10	5 000					0		0	
MS01	Signer une convention PNRC/OEC relative à l'utilisation du refuge du Melu	1	5		2		2		2		2		2		2	
MS02	Valoriser les suivis scientifiques, les études et actions via des articles, des publications ou des reportages	2	5		5		5		5		5		5		5	
MS03	Valoriser les travaux scientifiques via une brochure annuelle	2	15	2 000	15	2 000	15	2 000	15	2 000	15	2 000	15	2 000	15	2 000
MS04	Participer activement au réseau de Réserves Naturelles de France (réunions, congrès, échanges directs...)	2	15		15		15		15		15		15		15	
MS05	Participer activement au réseau des réserves naturelles de Corse (Rencontres, ateliers, opérations communes...)	2	15		15		15		15		15		15		15	
MS06	Participer activement aux réseau "Lacs Sentinelles"	2	10		10		10		10		10		10		10	
MS07	Participer aux manifestations locales (fête de la science, journée mondiale des zones humides...)	2	5		5		5		5		5		5		5	
MS08	Accueillir et encadrer des stagiaires et des alternants issus de l'Université de Corse	2	25		25		5		5		5		5		5	
MS09	Effectuer le suivi de la convention avec le SIS	1	10		10		10		10		10		10		10	
MS10	Rédiger les bilans, synthèses et le rapport d'activité annuel de la RNMMR	1	15		15		15		15		15		15		15	
MS11	Préparer et animer en lien avec le contrôle de gestion le comité consultatif de la RNMMR	1	5		5		5		5		5		5		5	
MS12	Préparer et animer le conseil scientifique de la RNMMR	1	5		5		5		5		5		5		5	
MS13	Assurer la maintenance du matériel	1	6		6		6		6		6		6		6	
MS14	Instruire en lien avec le contrôle de gestion les demandes d'autorisations	1	5		5		5		5		5		5		5	
MS15	Réaliser l'évaluation du plan de gestion de la RN MMR	1	0		0		0		60		0		0		60	
MS16	Rédiger le plan de gestion II de la RN MMR	1	0		0		0		0		0		60		126	
MS17	Etablir un budget propre à la RNMMR	1	5		5		5		5		5		5		5	
MS18	Encadrer l'équipe de la RN MMR	1	24		24		24		24		24		24		24	
MS19	Mettre en œuvre les protocoles sécurités de RNF liés au travail en montagne	1	10		10		10		10		10		10		10	
PA01	Effectuer de la sensibilisation <i>in situ</i> auprès des visiteurs	1	25		25		25		25		25		25		25	
PA02	Effectuer des actions de communication ex situ (écoles, université...)	1	20		20		20		20		20		20		20	

Code opération (CT88)	Intitulé de l'opération	Priorité de l'opération	2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030	
			Jours	Budgets												
PA03	Faire connaître la RNMMR, sa réglementation et sa biodiversité en tant que nouvel espace protégé	1	8		8		8		8		8		8		8	
PA04	Inscrire la RNMMR dans la politique de communication des RNC et de l'OEC	2	4		4		4		4		4		4		4	
PA05	Organiser un colloque pour les 10 ans de la réserve	1	0		0		12		20	25 000						
PA06	Informier au départ des offices du tourisme, des gîtes d'étapes, des campings, des hôtels et des refuges	2	4		4		4		4		4		4		4	
PA07	Mettre en œuvre des journées de découverte pour le public	2	8		8		8		8		8		8		8	
PA08	Répondre aux demandes de groupes pour la visite de la réserve (scolaire, scientifiques...).	2	10		10		10		10		10		10		10	
PR01	Accueillir et accompagner des chercheurs sur le terrain	1	5		5		5		5		5		5		5	
PR02	Conventionner avec l'Université de Corse pour la mise en œuvre d'études sur le site	2	10		10		10		10		10		10		10	
SP01	Avoir une présence quotidienne sur Melu/Capitellu en saison estivale	1	440	25 000	440	25 000	440	25 000	440	25 000	440	25 000	440	25 000	440	25 000
SP02	Initier une discussion avec les services compétents sur la problématique des drones et du survol	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SP03	Réaliser des tournées de surveillance	1	120	0	120	0	120	0	120	0	120	0	120	0	120	0
SP04	Définir avec le Procureur la politique pénale de la RNMMR	1	5		2		2		2		2		2		2	
SP05	Réaliser le suivi de la convention avec la gendarmerie	1	4		4		4		4		4		4		4	
SP06	Collaborer avec les autres corps de police compétents (ONF, OFB, Fédération de pêche, Fédération de chasse)	1	10		10		10		10		10		10		10	
SP07	Effectuer une surveillance de la pêche sur les lacs lors des périodes d'ouverture	1	10		10		10		10		10		10		10	
SP08	Etablir une réserve de pêche pour la truite macrostigma	2	0		0		10		5		0		0		0	
SP09	Surveiller régulièrement les stations de plantes rares et/ou protégées	1	10		10		10		10		10		10		10	

6.6. Registre des opérations

Les opérations du plan de gestion sont synthétisées sous forme de fiches opérations, reprenant l'ensemble de la codification (Objectif à long terme, objectif opérationnel, enjeu, domaine d'activité) et la priorisation des actions.

Une courte description de la problématique ciblée, un bref descriptif de l'opération et le chiffrage financier et personnel de l'opération sont indiqués. Afin de faciliter la future évaluation du document de gestion, les critères d'évaluation et les métriques sont également recensés.

Le rapport d'activité annuel de la RN MMR sera rédigé en lien avec les fiches opérations de l'année correspondante, afin de permettre une analyse régulière de la gestion du site.

Le modèle ci-après, basé sur la méthodologie du CT88, a été rédigé en collaboration avec les services de l'OEC en charge du contrôle de gestion des réserves naturelles de Corse.

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

CI01	Entretien le balisage	Priorité	1
------	-----------------------	----------	---

Actions liées : CI03-EI01-EI02-EI03

Problématique : L'itinéraire menant aux lacs de Melu et Capitellu est l'un des sentiers les plus empruntés de Corse. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de randonneurs qui effectuent le trajet depuis les Grutelle jusqu'aux lacs. Cette fréquentation induit un ravinement prononcé, ainsi qu'une multiplication des variantes, souvent cairnées, avec un fort impact paysager, sur la biodiversité (piétinement, dérangement, dégradation des habitats) mais aussi un enjeu sécuritaire vis-à-vis du public. Ce sentier, inscrit au PTIPR, est géré par la Direction des Espaces et Sites de pleine nature de la Collectivité de Corse, sur le territoire de la RN MMR.

Descriptif de l'opération : Afin de garantir la lisibilité du tracé, et de limiter ainsi la dispersion des flux de visiteurs, et en lien avec le service de la CDC correspondant, les agents effectuent une journée en début de saison pour rafraîchir si besoin le balisage existant, tout en s'assurant de préserver la biodiversité (habitats sensibles, stations floristiques) le long de l'itinéraire. Il s'agit du balisage jaune (randonnée à la journée) utilisé à l'échelle régionale. Concernant le GR20, au vu de la faible portion traversant la réserve naturelle, ce travail est effectué par les équipes du SMPNRC en charge de l'entretien de ce sentier.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	2	2
Coût estimé	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €

Critères d'évaluation :

- Balisage visible
- Ronde avant saison
- Linéaire de sentier balisé

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Partenariat CDC

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 100 euros par an (petit matériel)
- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Balisage lisible et cohérent

Indicateurs de réussite : Linéaire de sentier, nombre de jours dédiés

Métriques : Linéaire traité, rondes effectuées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Linéaire traité						
Rondes effectuées						
Jours agents						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

CI02	Réhabiliter les dégradations de sentiers	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : CI02-EI01-EI02

Problématique : L'itinéraire menant aux lacs de Melu et Capitellu est l'un des sentiers les plus empruntés de Corse. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de randonneurs qui effectuent le trajet depuis les Grutelle jusqu'aux lacs. Cette fréquentation induit un ravinement prononcé, ainsi qu'une multiplication des variantes, souvent cairnées, avec un fort impact paysager, mais aussi un enjeu sécuritaire vis-à-vis du public. Ce sentier, inscrit au PTIPR, est géré par la Direction des Espaces et Sites de pleine nature de la Collectivité de Corse, sur le territoire de la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de réhabiliter les dégradations de sentiers survenues au cours de l'hiver (chutes de pierres, d'arbres, ruissellement) ou bien en saison en raison de la fréquentation, afin de limiter l'impact sur les sols, la flore et les habitats de la RN MMR, en collaboration avec les équipes de la CDC intervenant sur le PTIPR. Concernant le GR20, au vu de la faible portion traversant la réserve naturelle, ce travail est effectué par les équipes du SMPNRC en charge de l'entretien de ce sentier.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	6	6	6	6	6	6	6
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Ronde avant saison
- Linéaire de sentier entretenu

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Formation des agents
- Autorisations administratives
- Accessibilité, topographie

Réalisation :

- OEC/CDC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Sentiers praticables

Indicateurs de réussite : Linéaire de sentier, nombre de jours dédiés

Métriques : Linéaire traité, rondes effectuées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Linéaire traité						
Rondes effectuées						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

EI01	Collaborer avec le PNRC, la CDC et les communes pour la problématique des itinéraires	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : CI02-CI03-EI02

Problématique :

Chaque année de nombreux randonneurs empruntent les sentiers de la réserve naturelle. Il existe différents types d'itinéraires (GR, Sentiers PTIPR, sentiers cairnés...) impliquant différents acteurs sur la RN MMR. Le gestionnaire étant en charge dans le cadre de sa convention de gestion de la mise en œuvre de la délibération de classement de l'Assemblée de Corse, il doit être moteur pour une politique cohérente sur le site, respectueuse des objectifs environnementaux de la réserve.

Descriptif de l'opération :

Cette action a pour but de réunir les différents acteurs intervenant sur les sentiers afin de cadrer et mutualiser autant que possible les actions sur le territoire de la RN MMR, et de veiller au respect de la délibération n°17/299 AC et des objectifs de préservation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Réunions entre les partenaires
- Actions communes
- Conventonnement

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Formation des agents
- Autorisations administratives

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Coopération entre les différents acteurs en charge des itinéraires sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Politique partagée et mutualisation

Métriques : réunions entre partenaires, linéaire traité, actions communes menées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Linéaire traité						
Journées communes						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

EI02	Engager une étude de faisabilité pour la réfection des itinéraires menant à Melu et Capitellu	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : CI02-CI03-EI01

Problématique : L'itinéraire menant aux lacs de Melu et Capitellu est l'un des sentiers les plus empruntés de Corse. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de randonneurs qui effectuent le trajet depuis les Grutelle jusqu'aux lacs. Cette fréquentation induit un ravinement prononcé, ainsi qu'une multiplication des variantes, souvent cairnées, avec un fort impact paysager, mais aussi un enjeu sécuritaire vis-à-vis du public.

Descriptif de l'opération :

Cette action a pour but d'établir un plan d'intention paysagère avec une réfection de l'itinéraire de Melu, en proposant une alternative au passage dit « des échelles » en restaurant le tracé sur l'autre rive avec la création d'un franchissement sur le cours d'eau. L'étude préalable sera présentée au Comité Consultatif de la RN MMR ainsi que le programme descriptif des travaux. Une carte de l'itinéraire envisagé est disponible ci-après.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X				
Temps de travail	20	30	30				
Coût estimé	60 000 €	A définir	A définir				

Critères d'évaluation :

- Lancement du marché
- Etude de faisabilité réalisée

Facteurs influençant :

- Budget
- Procédures administratives
- Autorisations administratives

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 60 000 euros en étude
- Travaux à chiffrer en fonction de l'étude préalable

Evaluation

Résultats attendus : Réaliser une étude paysagère, effectuer les travaux nécessaires

Indicateurs de réussite : Etude effectuée et proposition de travaux, travaux réalisés

Métriques : sorties terrains dédiées, réunion de cadrage, rapport final disponible, travaux effectués

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Sorties terrain						
Réunions						
Rapport final						
Travaux						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

EI03	Etablir et appliquer un plan de circulation de la RN MMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : CI02-CI03-EI01- EI02

Problématique :

Depuis de nombreuses années, la haute vallée de la Restonica fait l'objet d'une fréquentation importante lors de la saison estivale. Véritables vitrines de la montagne corse, les lacs attirent de nombreux visiteurs. La Délibération n°17/299 AC de l'Assemblée de Corse, en date du 21 septembre 2017, portant classement de la RN MMR, prévoit l'instauration d'un plan de circulation sur le site lors de la rédaction du plan de gestion.

Descriptif de l'opération :

Cette action a pour but d'établir un plan de circulation de la RN MMR, avec les secteurs à préserver, les itinéraires ouverts au public et des zones de tranquillité, en concertation avec les communes et les socio-professionnels de la montagne.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X						
Temps de travail	20						
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Lancement du marché
- Etude de faisabilité réalisée

Facteurs influençant :

- Budget
- Procédures administratives
- Autorisations administratives

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Mutualisé avec action EI02

Evaluation

Résultats attendus : Proposer et appliquer un plan de circulation de la RNMMR

Indicateurs de réussite : Plan de circulation rédigé et mis en œuvre

Métriques : plan rédigé, nombre de sorties terrain, réunion de concertation, application sur le terrain

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Plan rédigé						
Jours terrains						
Réunions						
Mise en œuvre						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

EI04	Réaliser le suivi de la convention avec l'association Restonica Trail	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique : Conformément à la délibération n°17/299 AC de l'Assemblée de Corse en date du 21 Septembre 2017, les manifestations sportives existantes à la date de création de la réserve naturelle sont autorisées sur le territoire, après avis du Comité Consultatif qui doit valider l'itinéraire. Le tracé proposé actuellement a été élaboré en lien avec le gestionnaire afin de préserver les zones humides du secteur en limitant l'impact du piétinement. L'association Restonica Trail organise chaque année début juillet un ensemble de courses en montagne. Parmi ces courses, 2 itinéraires empruntent les sentiers situés sur le territoire de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritondu aux abords du lac du Melu. A titre d'exemple, lors de l'édition 2022, ce sont 250 coureurs qui étaient inscrits sur l'UTC (ultra trail di Corsica) et 400 sur le Restonica Trail. Le parcours est identique pour les deux courses sur le territoire de la réserve naturelle, entre la Bocca Alle Porte et la bergerie de Melu.

Descriptif de l'opération : Afin de faciliter la coopération entre la RN MMR et l'Association Restonica Trail, une convention a été établie en 2023 pour cadrer le partenariat sur le site et faciliter les démarches d'autorisation auprès du comité consultatif de la RN MMR. La convention est prévue pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	6	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Convention signée et mise en application
- Réunions annuelles

Facteurs influençant :

- Procédures administratives

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Partenariat entre l'OEC et l'Association Restonica Trail

Indicateurs de réussite : Convention signée et appliquée

Métriques : convention signée, réunions de cadrage, mise en œuvre annuelle

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Convention signée						
Réunion de cadrage						
Mise en œuvre						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

IP01	Effectuer le nettoyage régulier du site	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : SP03

Problématique : La forte fréquentation du site entraîne le dépôt de déchets de manière régulière, que cela soit volontaire ou non. Afin de garantir l'intégrité des milieux naturels et la salubrité publique, le ramassage est effectué de manière quotidienne en été, et lors des tournées sur site hors saison.

Descriptif de l'opération :

Au quotidien, avant de quitter le site, un binôme de gardes effectue une ronde afin de ramasser les déchets aux abords et aux environs des lacs et des sentiers les plus fréquentés à l'aide de pinces et de sacs poubelles. Les déchets sont ensuite redescendus en fin de journée pour ensuite être triés et déposés dans les bacs correspondants dans la vallée. Sur les autres lacs, moins fréquentés, les déchets sont ramassés lors des missions de police et de surveillance en fonction de la fréquence des rondes prévues au planning.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €

Critères d'évaluation :

- Nombre de jour de ramassage
- Quantité de déchets ramassés

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Sensibilisation du public

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC
- 500 euros par an (sacs poubelles, pinces, gants)

Evaluation

Résultats attendus : Abords des lacs et sentiers sans déchets

Indicateurs de réussite : Satisfaction du public, remontées des gardes

Métriques : nombre de jour de ramassage, quantité de déchets ramassés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de jours						
Quantité de déchets						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation – Lacs de montagne

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

SP01	Avoir une présence quotidienne sur Melu/Capitellu en période estivale	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : SP09 - CS02 - IP01 - SP03

Problématique :

Lors de la saison estivale la fréquentation des visiteurs sur site augmente considérablement. Afin de faire respecter la réglementation de la réserve naturelle, et limiter ainsi l'impact des activités anthropiques, il est important d'avoir une présence quotidienne sur ces deux lacs, qui sont les plus fréquentés, afin de veiller au respect de la réglementation, et effectuer la sensibilisation du public aux abords des lacs.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette opération est d'assurer une présence quotidienne entre le 15 juin et le 15 septembre autour des lacs afin de mettre en œuvre une surveillance efficace, notamment vis-à-vis de l'interdiction de baignade et du dépôt d'ordures, ainsi que des actions de sensibilisation et le nettoyage quotidien du site. Un renfort de 6 saisonniers sur cette période permet de faire face au surcroît d'activité tout en maintenant une pression de surveillance importante.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	440	440	440	440	440	440	440
Coût estimé	45 000 €						

Critères d'évaluation :

- Nombre de jours de surveillance effective
- Nombre d'infractions constatées

Facteurs influençant :

- Budget saisonniers conséquent
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 45 000 € (salaires saisonniers)
- Temps agent et saisonniers

Evaluation

Résultats attendus : Forte présence de la garderie sur le site

Indicateurs de réussite : Ratio nombre de jour de présence/Nombre de jours total

Métriques : nombre de jours de présence, nombre d'infractions constatées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Jours sur site						
Nombre d'infractions						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation – Lacs de montagne

OO I.1. Remédier aux impacts de la fréquentation

SP02	Initier une discussion avec les services compétents sur la problématique des drones	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Lors de la saison estivale la fréquentation des visiteurs sur site augmente considérablement. Le site n'échappe pas à l'essor des drones ces dernières années auprès du grand public. Ainsi, à titre d'exemple, lors de la saison estivale 2022, ce sont près de 74 drones et 41 survols d'hélicoptères qui ont été observés en juillet et août. Le survol demeure une compétence régaliennne suite au transfert de compétence de 2002, ce qui ne permet pas à l'Assemblée de Corse de réglementer ces activités qui présentent des nuisances sonores importantes et un impact certain sur l'avifaune notamment.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de se rapprocher des autorités compétentes (services de l'Etat) afin d'aboutir à une solution réglementaire pour encadrer (site et périodes prohibées) voir interdire si besoin ces activités sur la RN MMR.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X						
Temps de travail	10						
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Réunions de cadrage
- Prise d'un arrêté ou création d'une zone d'exclusion

Facteurs influençant :

- Etude juridique
- Coopération inter service

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Arrêté préfectoral ou zone d'exclusion

Indicateurs de réussite : Arrêté en vigueur, zone d'exclusion sur les secteurs sensibles

Métriques : nombre de réunions, documents rédigés, arrêté pris

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Notes et documents						
Arrêté disponible						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.2. Veiller au respect de la réglementation

SP03	Réaliser des tournées de surveillance	Priorité	1
------	---------------------------------------	----------	---

Actions liées : SP01-SP04

Problématique : Afin de veiller au respect de la délibération de classement n°17/299, les gardes de la RN MMR patrouillent de manière régulière sur le site (baignade, dépôt d'ordure, cueillette de végétaux, dérangement de la faune...). Une présence quotidienne est prévue sur Melu et Capitellu au cours de l'été, tout en maintenant une présence régulière sur les autres lacs, y compris les plus difficiles d'accès.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif d'effectuer une surveillance régulière, tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire de la RN MMR, sur les sentiers et aux abords des lacs, afin de veiller au respect de la réglementation par les usagers. Le site de Melu/Capitellu faisant déjà l'objet d'une action, cette fiche concerne le territoire de la RN MMR à l'exception des deux lacs. Les sites privilégiés seront la vallée du Verghellu, le lac d'Oriente et les lacs de Cavacciole/Scapucciole et de Rinosu. Les lacs de Puzzolu et Galiera, peu fréquentés et éloignés des principaux itinéraires de randonnée, ne feront l'objet que de visites ponctuelles une à deux fois par an.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	120	120	120	120	120	120	120
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de rondes
- Nombre de passages par site
- Infractions constatées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Rondes régulières sur les lacs et sentiers de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Présence homogène des gardes sur le site

Métriques : Nombre de rondes, nombre de visites par site

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de rondes						
Passages par sites						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.2. Veiller au respect de la réglementation

SP04	Définir avec le Procureur la politique pénale de la RN MMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : SP01-SP03-SP05

Problématique : Les missions de police et de surveillance, relatives au respect de la délibération de classement représentent en 2022 l'équivalent de 290 hommes-jours sur le territoire de la réserve pour l'OEC, au regard de la forte fréquentation du site, notamment en période estivale. Actuellement, seuls deux agents ont pu suivre la formation de commissionnement auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Afin de faire face aux enjeux de police, en lien avec la protection de la biodiversité, des patrouilles de gendarmerie sont effectuées sur la réserve de manière aléatoire depuis 2 ans. Dans le cadre de la convention de partenariat entre nos deux structures, il convient dans un souci de cohérence de définir une politique pénale basée sur les remontées de terrain des agents et la délibération de classement.

Descriptif de l'opération : Il s'agit d'établir un cadre clair et commun à l'ensemble des organismes participant aux missions de police et de surveillance sur la RN MMR. Ce document partagé avec le Procureur de la République permettra d'harmoniser la prise en compte des infractions sur le terrain tout en fournissant aux personnels compétents un document type pour la réalisation de leurs missions. Ce document sera réévalué régulièrement en fonction de l'évolution des pratiques sur site et de la nature des infractions constatées.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	4	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de réunions
- Document rédigé
- Coopération effective

Facteurs influençant :

- Planning inter organismes
- Agents assermentés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Politique pénale partagée et cohérente entre les acteurs

Indicateurs de réussite : Missions communes, dispositif de surveillance en place

Métriques : Réunions ; documents rédigés, diffusion

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunion						
Document rédigé						
Document diffusé						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.2. Veiller au respect de la réglementation

SP05	Réaliser le suivi de la convention avec la gendarmerie	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : SP01-SP03-SP04

Problématique :

Les missions de police et de surveillance, relatives au respect de la délibération de classement représentent en 2022 l'équivalent de 290 hommes-jours sur le territoire de la réserve pour l'OEC, au regard de la forte fréquentation du site, notamment en période estivale. Actuellement, seuls deux agents ont pu suivre la formation de commissionnement auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Afin de faire face aux enjeux de police, en lien avec la protection de la biodiversité, des patrouilles de gendarmeries sont effectuées sur la réserve de manière aléatoire depuis 2 ans. Afin de faire face aux enjeux de police, en lien avec la protection de la biodiversité, des patrouilles de gendarmeries sont effectuées sur la réserve de manière aléatoire depuis 2 ans. Il convient aujourd'hui de formaliser ce partenariat, afin de cadrer la politique pénale en vigueur sur le site, de faciliter les liens et les échanges entre nos deux structures et compléter leurs prérogatives en s'appuyant sur leurs organisations respectives.

Descriptif de l'opération : Il s'agit d'établir une convention fixant les modalités de partenariat entre l'OEC et la gendarmerie ainsi que les personnes ressources pour chaque organisme.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	4	4	4	4	4	4	4
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de réunions
- Document rédigé
- Coopération effective

Facteurs influençant :

- Planning inter organismes
- Agents assermentés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Convention signée et appliquée

Indicateurs de réussite : Missions communes,

Métriques : Réunions ; sorties communes, documents rédigés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunion						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Réglementation

OO I.2. Veiller au respect de la réglementation

SP06	Collaborer avec les autres corps de police compétents (ONF, OFB, Fédération de pêche, Fédération de chasse)	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : SP01-SP04-SP08

Problématique :

Les missions de police et de surveillance, relatives au respect de la délibération de classement représentent en 2022 l'équivalent de 290 hommes-jours sur le territoire de la réserve pour l'OEC, au regard de la forte fréquentation du site, notamment en période estivale. Actuellement, seuls deux agents ont pu suivre la formation de commissionnement auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Afin de faire face aux enjeux de police, un partenariat a été mis en place avec la gendarmerie. Afin d'établir une surveillance efficace et cohérente sur le site, le gestionnaire doit se mettre en relation avec les autres organismes ayant des compétences en police de l'environnement, afin de mutualiser des actions sur la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'établir des missions communes de manière régulière avec les différents organismes pouvant intervenir sur le site dans le cadre des missions de police et surveillance.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de sorties terrains
- Nombre d'infractions constatées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Horaires décalés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Mettre en œuvre des actions communes avec les organismes ayant des missions de police de l'environnement

Indicateurs de réussite : Missions terrains réalisées

Métriques : Réunion préparatoire, nombre de sorties, nombre d'infractions constatées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunion						
Nombre de sorties						
Nombre d'infractions						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Réglementation

OO I.2. Veiller au respect de la réglementation

SP07	Effectuer une surveillance de la pêche sur les lacs lors des périodes d'ouvertures	Priorité	
------	--	----------	--

Actions liées : SP01-SP03-SP04

Problématique :

Certains lacs de la réserve dont Melu et Capitellu abritent une population de saumon de fontaine (*Salvelinus Fontinalis*) et l'Oriente une population de truites fario (*Salmo trutta*). La délibération de classement prévoit que la pêche peut s'exercer sur le territoire de la RN MMR dans le respect de la réglementation en vigueur. Cependant, une forte pression de pêche peut s'exercer sur ces lacs, en particulier au dégel, c'est pourquoi il est nécessaire de mettre en œuvre des missions de police et de surveillance dédiées à cette activité.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'établir une surveillance de l'activité « pêche » sur la RN MMR, en particulier lors du dégel, sur les lacs de Melu et Capitellu majoritairement, mais également sur l'Oriente. Cette surveillance permettra également de sensibiliser les différents pêcheurs à la fragilité de l'écosystème lacs.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de sorties terrains
- Nombre d'infractions constatées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Période de dégel
- Horaires décalés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Mettre en œuvre une surveillance de l'activité « pêche »

Indicateurs de réussite : Présence des gardes lors du dégel et des périodes propices

Métriques : Nombre de sorties, nombre d'infractions constatées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de sorties						
Nombres d'infractions						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.3. Développer une politique d'accueil et d'information du public

CI03	Installer et entretenir la signalétique réglementaire sur le site	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

La signalétique est un élément essentiel dans une réserve naturelle car elle permet aux visiteurs de mieux comprendre l'environnement qui les entoure et de se déplacer de manière responsable et respectueuse de la nature. Il est important que la signalétique soit claire et précise, avec des informations pertinentes sur les spécificités écologiques de la réserve, les règles de visite et les comportements à adopter pour minimiser l'impact humain sur la faune et la flore, en respectant la charte graphique commune des réserves naturelles de Corse. Le bornage de la réserve est une obligation réglementaire qui incombe au gestionnaire et qui est un prérequis à la mise en œuvre de missions de police.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit d'installer et d'entretenir la signalétique réglementaire de la RN MMR sur l'ensemble des accès, conformément à la réglementation en vigueur. Ce travail a débuté sur les accès les plus fréquentés, après avis du Comité Consultatif de la RN MMR. Un effort sera effectué en 2024 pour compléter sur les secteurs moins accessibles.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	15	15	4	4	4	4	4
Coût estimé	10 000 €						

Critères d'évaluation :

- Ronde avant saison
- Nombre de panneaux posés/prévus
- Renouvellement si besoin

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Formation des agents
- Autorisations administratives

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 10 000 € impression des panneaux
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Balisage réglementaire en place et lisible

Indicateurs de réussite : Panneaux installés et en bon état

Métriques : Nombre de panneaux, nombre de jours dédiés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de panneaux						
Nombre de jours						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.3. Développer une politique d'accueil et d'information du public

CI04	Animer et collaborer à la mise en place d'une signalétique commune sur la RN MMR et ses accès	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

L'information *in situ*, notamment sur le secteur des Grutelle, est actuellement assez hétéroclite, tant sur la forme que sur le fond (panneaux PNRC, panneaux commune, panneaux RN) et certaines installations sont assez anciennes (années 80/90). Cela entraîne une perte de visibilité et de cohérence auprès du public fréquentant la vallée et la réserve naturelle.

Descriptif de l'opération :

Le gestionnaire se propose de faire le lien entre les acteurs (commune, PNRC, CDC...) afin d'aboutir à la mise en œuvre d'une signalétique unique au niveau du parking des Grutelle reprenant l'ensemble des informations nécessaires, à travers l'organisation de réunions de concertation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X					
Temps de travail	5	10					
Coût estimé	5 000						

Critères d'évaluation :

- Signalétique unique
- Réunions effectuées
- Retour du public

Facteurs influençant :

- Différents buts sur la communication

Réalisation :

- OEC-Mairie-PNRC

Budget prévisionnel :

- Temps agent
- 5 000 euros conception signalétique et création

Evaluation

Résultats attendus : Signalétique commune et cohérente

Indicateurs de réussite : Dépose des anciens panneaux, signalétique mise en place, nombre de jours dédiés

Métriques : Réunions effectuées, Concertation, Conception et installation de la signalétique

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions préparatoire						
Concertation						
Conception						
Installation						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.3. Développer une politique d'accueil et d'information du public

EI05	Collaborer avec la commune de Corte pour l'information dans la vallée de la Restonica	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

La vallée de la Restonica est un des sites de montagne les plus fréquentés de l'île et le principal accès vers la RN MMR. La commune gère le site et embauche des saisonniers pour assurer l'information lors de la saison estivale. Dans le cadre du partenariat avec la commune, une politique d'information cohérente et pertinente vis-à-vis de la RN MMR doit être mise en place.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette action est de travailler de concert avec la commune afin que les informations concernant la RN MMR et sa réglementation soient délivrée auprès des visiteurs dans la vallée, en amont de leur visite sur la réserve, permettant ainsi une meilleure prise en compte des règles qui s'y appliquent.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	4	4	4	4	4	4	4
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Réunion avant saison
- Documentation fournie à la commune

Facteurs influençant :

- Formation des saisonniers

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Communication dans la vallée en adéquation avec la réglementation de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Plaquettes et documents à jour, saisonniers formés

Métriques : Nombre de plaquettes distribuées, nombre de réunions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunion						
Nombre de plaquettes						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.4 Cogérer les infrastructures existantes

CI05	Utiliser et entretenir le refuge de Melu comme camp de base pour les missions sur les lacs	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : SP01 – IP01 – SP03

Problématique :

Les agents de la RN MMR effectuent au quotidien des missions de police et de surveillance et des suivis scientifiques, en particulier aux abords de Melu et Capitellu. La mise à disposition du refuge du Melu par le SMPNRC permet de fournir un abri avec un accès téléphonique, ce qui améliore les conditions de sécurité du personnel engagé sur place, notamment lors des fortes chaleurs estivales ou des conditions météorologiques instables.

Descriptif de l'opération :

En coopération avec le PNRC, il s'agit de participer à l'entretien courant du refuge, du captage d'eau, à la mise en hivernage et aux opérations qui s'y rattachent.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail (HJ)	6	6	6	6	6	6	6
Coût estimé	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €

Critères d'évaluation :

- Nombre de jours d'entretien
- Nombre de jours de présence au refuge

Facteurs influençant :

- Partenariat avec le PNRC

Réalisation :

- OEC - PNRC

Budget prévisionnel :

- 500 euros par an pour l'achat de petit matériel

Evaluation

Résultats attendus : Utilisation du refuge lors des missions des agents sur site

Indicateurs de réussite : Refuge entretenu et fonctionnel, utilisé par les agents

Métriques : Nombre de jours d'entretien, nombre de jour d'utilisation

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Jours entretien						
Collaboration PNRC						
Utilisation du site						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.4. Cogérer les infrastructures existantes

CI06	Signer une convention Maire/ Collectivité/OEC relative à l'entretien des sentiers PTIPR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

De nombreux acteurs interviennent sur le site au titre des itinéraires. La commune a ainsi demandé l'inscription de la boucle Grutelle-Melu-Capitellu par Bocca A Soglia au Plan Territorial des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PTIPR). Les équipes de la CDC et de la RN MMR interviennent de concert sur le linéaire de la réserve depuis 2 ans. Une convention permettrait de formaliser ce partenariat.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette action est de travailler avec la commune et la Collectivité de Corse afin de planifier et organiser l'entretien des sentiers PTIPR sur la RN MMR. La question des installations (échelles et chaines) doit également être encadrée (entretien et sécurité).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X	X	X	X	X
Temps de travail		15	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Convention signée
- Jours consacrés

Facteurs influençant :

- Calendrier des structures
- Disponibilité des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Collaboration Commune – CDC – OEC sur les itinéraires

Indicateurs de réussite : Convention signée et mise en œuvre, sentier entretenu annuellement

Métriques : Réunions prévisionnelles, journées terrains

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Terrain						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.4. Cogérer les infrastructures existantes

MS01	Signer une convention SMPNRC/OEC relative à l'utilisation du refuge du Melu	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Le SMPNRC est un acteur historique de la montagne corse, en termes de surveillance et de suivis scientifiques. Le SMPNRC est propriétaire du refuge du gardien de Melu, qui est gracieusement mis à disposition des agents de la RN MMR, et assure une présence en été sur le site, en complément de la garderie de l'OEC.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette action est de définir un cadre de travail sur le territoire de la RN MMR et de formaliser l'utilisation du refuge entre les deux structures.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Convention signée
- Jours consacrés

Facteurs influençant :

- Calendrier des structures
- Disponibilité des agents

Réalisation :

- OEC - SMPNRC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Collaboration SMPNRC-OEC sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Convention signée et mise en œuvre, actions communes

Métriques : Réunions prévisionnelles, journées terrains, convention signée

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunion						
Convention signée						
Journées communes						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

CC01	Veiller et réagir aux informations fournies par les documents touristiques, les sites internet et les pages des réseaux.	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique : La réserve étant assez récente à l'échelle du réseau des espaces protégés de Corse, de nombreux documents touristiques institutionnels ou commerciaux, des blogs, sites internet, pages de réseaux sociaux amateurs contiennent des informations erronées, notamment concernant la baignade sur les lacs. Cette communication non maîtrisée induit en erreur le public se rendant sur la réserve et engendre un travail de sensibilisation supplémentaire. Au-delà de cet aspect, la communication effectuée via ces canaux contribue à augmenter la fréquentation globale du territoire.

Descriptif de l'opération : Il s'agit d'effectuer une veille régulière sur les réseaux sociaux, sites internet, communications officielles ou privées, nouveaux guides touristiques... afin de veiller à ce que les contenus de ces derniers soient conformes à la réglementation de la réserve. Lorsque des informations erronées sont constatées, le gestionnaire se mettra en lien avec l'organisme ou la personne concernée afin de les rectifier et fournir ainsi une information fiable à destination du grand public.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	24	24	24	24	24	24	24
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Temps agent consacré
- Diminution des informations erronées

Facteurs influençant :

- Multitude de supports et canaux de communication
- Volonté de modifier les informations

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Informations touristiques correctes concernant la RN MMR

Indicateurs de réussite : Diminution des informations erronées

Métriques : Nombre de jours, nombre de supports corrigés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de jours						
Nombre de demandes						
Nombre de corrections effectuées						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

CC02	Animer la page Facebook de la RNMMR	Priorité	2
------	-------------------------------------	----------	---

Actions liées : PA03 : Faire connaître la RNMMR, sa réglementation et sa biodiversité en tant que nouvel espace protégé

Problématique :

De nos jours, les réseaux sociaux présentent un formidable outil de communication. Une grande partie du public, en particulier les plus jeunes, n'utilisent que très peu les sites institutionnels pour s'informer. Afin de faire connaître la RN MMR, sa réglementation et sa biodiversité, tout en valorisant le travail du gestionnaire, une page Facebook de la réserve a été créée en 2021 afin de toucher le public le plus large possible.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'animer et gérer (modération) la page Facebook de la réserve naturelle. Cette page doit respecter les préconisations existantes en matière de gestion d'espace protégé ainsi que la politique de l'OEC concernant la communication de la structure. Il s'agit de poster régulièrement des informations sur le site, sur des thématiques assez larges et de vulgariser les connaissances scientifiques sur ce territoire.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	24	24	24	24	24	24	24
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Statistiques de la page
- Nombre de publications
- Nombre de jours dédiés

Facteurs influençant :

- Maitrise des codes des réseaux sociaux
- Temps agent disponible
- Contenu pertinent et renouvelé

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Page Facebook active et réactivité de l'administrateur

Indicateurs de réussite : Page Facebook visible, communication régulière

Métriques : Nombre de publications, nombre d'abonnés, nombre de vues des publications, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de publications						
Nombre d'abonnés						
Personnes touchées						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

PA01	Effectuer de la sensibilisation in situ auprès des visiteurs	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : SP01 – SP03

Problématique :

Au regard de la forte fréquentation du site, de nombreux randonneurs ne connaissent pas la réglementation de la réserve naturelle voir même son existence. Afin de faciliter l'acceptation de la réglementation en vigueur auprès du public, et de faire connaître l'espace protégé, il est important d'effectuer de la sensibilisation *in situ* afin de mieux faire connaître la biodiversité exceptionnelle du site, la réglementation qui s'y rattache et les bonnes pratiques à adopter.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif d'aller à la rencontre du public lors des tournées de surveillance aux abords des lacs et sur les sentiers. A cette occasion, les agents pourront expliquer la nécessité de préserver ce territoire, la réglementation, le travail du gestionnaire sur la RN MMR. Sur une journée type à Melu, c'est ainsi 2h qui peuvent y être consacrées quotidiennement.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	25	25	25	25	25	25	25
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Connaissance de la RN
- Connaissance de la réglementation
- Baisse des infractions

Facteurs influençant :

- Barrière de la langue
- Conditions météorologiques
- Réception du public

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Evolution des comportements sur site

Indicateurs de réussite : Enquête fréquentation (Connaissance de la RN, connaissance de la réglementation, baisse des infractions)

Métriques : Nombre de jours effectués, résultats des questionnaires, nombre d'infractions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Jours effectués						
Retour du public						
Baisse des infractions						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

PA02	Effectuer des actions de communication ex situ (écoles, université...)	Priorité	2
------	--	----------	---

Actions liées : PA01-PA03

Problématique :

Afin de faire connaître la RN MMR auprès du grand public, des actions de sensibilisations auprès des scolaires et étudiants doivent être mises en place. Les difficultés d'accès et les contraintes météo ne permettent pas d'envisager un accueil régulier du public sur la RN MMR, ces actions peuvent donc être effectuées lors de la période hivernale sur les communes de la réserve.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de prévoir des actions de sensibilisation hors site sur des thématiques assez larges et de vulgariser les connaissances scientifiques sur ce territoire. Il s'agit de faire connaître la RN MMR, sa réglementation et sa biodiversité, ainsi que les travaux de l'OEC sur le site. Cette action sera destinée en priorité aux écoles des communes de la RNMMR, au collège et lycée Pascal Paoli de Corte (notamment la section montagne) et à l'Università di Corsica – Pasquale Paoli.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	20	20	20	20	20	20	20
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées
- Nombre de personnes
- Nombre de jours dédiés

Facteurs influençant :

- Adaptation de la communication au public visé
- Contenu pertinent et renouvelé

Réalisation :

- OEC
-

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Mettre en œuvre des actions de sensibilisation hors RN

Indicateurs de réussite : Actions effectuées

Métriques : Nombre de classes, nombre de personnes, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de classes						
Nombre de personnes						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

PA03	Faire connaître la RNMMR, sa réglementation et sa biodiversité en tant que nouvel espace protégé	Priorité	1
------	--	----------	---

Actions liées : PA01-PA02

Problématique :

Afin de faire connaître la RN MMR auprès du grand public, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels, des actions de sensibilisations doivent être mises en place.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de faire connaître la RN MMR, sa réglementation et sa biodiversité, ainsi que les travaux de l'OEC sur le site. Cette action sera destinée aux acteurs locaux (rencontres avec les élus et socioprofessionnels, participations aux réunions, manifestations...) et aux partenaires de l'OEC.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	8	8	8	8	8	8	8
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées
- Nombre de personnes
- Nombre de jours dédiés

Facteurs influençant :

- Adaptation de la communication au public visé
- Contenu pertinent et renouvelé

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des acteurs institutionnels et des partenaires

Indicateurs de réussite : Actions effectuées

Métriques : Nombre d'acteurs, nombre de personnes, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre d'acteurs						
Nombre de personnes						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

PA04	Inscrire la RNMMR dans la politique de communication des RNC et de l'OEC	Priorité	2
------	--	----------	---

Actions liées : CC01-CC02-PA03

Problématique :

Afin de faire connaître la RN MMR auprès du grand public, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels, des actions de sensibilisation doivent être mises en place. La RN MMR doit s'inscrire dans la politique de communication de l'OEC et de la CDC vis-à-vis des réserves naturelles de Corse.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'inscrire la RN MMR, dans la politique régionale de communication concernant les RNC. Il s'agit d'établir un cadre de communication clair en interne comme en externe, tenant compte de la politique globale de l'OEC en la matière, des préconisations de Réserves Naturelles de France relatives à l'image des espaces naturels protégés

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	4	4	4	4	4	4	4
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées
- Nombre de personnes
- Nombre de jours dédiés

Facteurs influençant :

- Adaptation de la communication au public visé
- Contenu pertinent et renouvelé

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Politique de communication cohérente

Indicateurs de réussite : Cadre rédigé et défini, mise en œuvre effective

Métriques : Nombre de réunions, documents établis, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Cadre défini						
Réunions						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO I.5. Informer le grand public, les acteurs locaux et les partenaires

PA05	Organiser un colloque pour les 10 ans de la réserve naturelle	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : PA01-PA02

Problématique :

Le territoire du Ritondu a bénéficié du classement en réserve naturelle de Corse par délibération n°17/299 AC de l'Assemblée de Corse, en date du 22 septembre 2017. La RN MMR fêtera donc ses 10 ans d'existence en 2027. Cela coïncide avec les 20 ans de la première phase du programme « Pour la gestion durable des Lacs de Montagne de Corse », qui fût à l'initiative du classement en RNC.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de d'organiser un colloque en 2027 pour célébrer les 10 ans du classement du site. Cela sera l'occasion de revenir sur le travail du gestionnaire sur la réserve, mais également de réunir les partenaires institutionnels, les scientifiques et les gestionnaires de réserves, autour de la thématique des lacs de montagne. C

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X	X			
Temps de travail			12	20			
Coût estimé				25 000 €			

Critères d'évaluation :

- Colloque organisé
- Nombre de jours dédiés

Facteurs influençant :

- Adaptation de la communication au public visé
- Interventions pertinentes

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 25 000 €
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Colloque organisé

Indicateurs de réussite : Nombre de participants, actes du colloque

Métriques : Nombre d'acteurs, nombre de personnes, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Colloque organisé						
Nombre de personnes						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.6. Evaluer la fréquentation et les usages

CS01	Mettre en place des dispositifs de comptage automatiques de types Ecocompteur sur le réseau de sentiers de la RNMMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : EI03-CS02

Problématique : La forte fréquentation sur certains secteurs de la RN MMR entraine des conséquences telles que le piétinement, le dérangement de la faune ou la dégradation de la qualité de l'eau. Afin de mettre en œuvre des mesures de gestion efficaces et efficaces, le gestionnaire doit obtenir des données fiables et continues concernant la fréquentation. Ainsi, la pose d'éco compteurs permettra de fournir les données chiffrées en continu en complément du suivi de la fréquentation effectué par les agents autour des lacs lors de la saison estivale.

Descriptif de l'opération : Dans un premier temps, les dispositifs seront installés sur les sentiers menant à Melu, à Capitellu et à l'Oriente, dans le Verghellu ainsi que sur l'accès au GR20 via Bocca a Soglia et la brèche de Capitellu. Ce réseau sera étoffé si besoin en fonction de l'évolution des flux de visiteurs. La localisation prévue tient compte des stations floristiques alentours et de la topographie du terrain afin de canaliser le flux de visiteurs et de limiter l'impact de l'installation. Une cartographie ci-joint récapitule les emplacements prévisionnels des dispositifs.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	12	12	6	6	6	6	6
Coût estimé	10 000 €	10 000 €					

Critères d'évaluation :

- Nombre d'éco compteurs installés
- Relève régulière des données
- Analyse des données recueillies

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Autorisations nécessaires
- Résistance du matériel

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 20 000 euros sur 2 ans pour l'acquisition du matériel

Evaluation

Résultats attendus : Réseau d'éco compteurs en place sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Installation des éco compteurs et suivi régulier

Métriques : Nombre d'éco compteurs, nombre de relèves, rapport annuel sur les données

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre EC						
Relèves						
Rapport annuel						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.6. Evaluer la fréquentation et les usages

CS02	Suivre la fréquentation sur les lacs et les sentiers de la RNMMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

L'essor du tourisme de nature, génère un attrait grandissant pour les espaces naturels protégés dont les lacs, véritables vitrines de la montagne Corse. L'évolution de la fréquentation, la modification des pratiques et usages sur le site, entraînent cependant des conséquences pouvant se traduire par des dégradations comme celles liées au piétinement de la flore, au dérangement de la faune ou à la dégradation des ressources en eau. Le suivi de la fréquentation permettra de fournir des données nécessaires pour une gestion efficace des flux de visiteurs de la réserve naturelle et aura pour but d'appuyer les prises de décision du gestionnaire et des collectivités locales.

Descriptif de l'opération :

Les comptages sont effectués quotidiennement sur Melu et Capitellu durant toute la saison estivale (15 juin /15 septembre) par l'équipe de la RNMMR. Les comptages ont lieu à heure fixe, entre 12h30 et 13h, selon le protocole validé par le conseil scientifique. Seules les personnes présentes autour du lac à l'instant t sont comptabilisées. Afin de compléter ce dispositif, et de recueillir des données qualitatives, une enquête est effectuée avec le SMPNRC sur Melu. Des éco compteurs seront installés sur différents accès de la RN MMR. Les comptages sont renseignés chaque fin de journée au retour du terrain sur un fichier Excel. Les éco compteurs sont relevés mensuellement dans le cadre des missions de terrains des agents de la RN MMR. Un rapport de synthèse annuel sera intégré au rapport d'activité.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	40	40	40	40	40	40	40
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de comptages
- Nombre de relevés écompteurs

➤ Rapport final

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agents + saisonniers

Evaluation

Résultats attendus : Rapport annuel sur la fréquentation

Indicateurs de réussite : Données disponibles et Rapport

Métriques : nombre de comptages, nombre d'enquêtes, rapport d'analyse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de comptages						
Nombre d'enquêtes						
Analyse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.6. Evaluer la fréquentation et les usages

CS03	Cartographier les itinéraires et les sites d'activités sportives sur la RNMMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique : L'essor du tourisme de nature, génère un attrait grandissant pour les espaces naturels protégés dont les lacs, véritables vitrines de la montagne Corse. L'évolution de la fréquentation, la modification des pratiques et usages sur le site, entraînent cependant des conséquences pouvant se traduire par des dégradations comme celles liées au piétinement de la flore, au dérangement de la faune ou à la dégradation des ressources en eau. Le suivi de la fréquentation permettra de fournir des données nécessaires pour une gestion efficace des flux de visiteurs de la réserve naturelle et aura pour but d'appuyer les prises de décision du gestionnaire et des collectivités locales.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit d'établir une cartographie fine des activités anthropiques pratiquées sur la RN MMR, afin de suivre leur développement et de veiller à la compatibilité avec les enjeux environnementaux et la réglementation de la réserve, afin d'anticiper les atteintes à l'environnement induites par certaines pratiques. Cette cartographie sera réactualisée tous les 5 ans en fonction des données recueillies sur le terrain.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X					X	
Temps de travail	15					15	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de partenaires rencontrés
- Nombre d'observations terrain
- Cartographie finalisée

Facteurs influençant :

- Données des particuliers hors structures et fédérations

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Cartographie des activités sur chaque secteur

Indicateurs de réussite : Cartographie disponible

Métriques : nombre d'observation, mise à jour et temps agent

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre d'observations						
Carte disponible						
Temps agent						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.6. Evaluer la fréquentation et les usages

EI06	Collaborer avec la commune de Corti sur les politiques de gestion des flux de la vallée de la Restonica	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

L'essor du tourisme de nature, génère un attrait grandissant pour les espaces naturels protégés dont les lacs, véritables vitrines de la montagne Corse. L'évolution de la fréquentation, la modification des pratiques et usages sur le site, entraînent cependant des conséquences pouvant se traduire par des dégradations comme celles liées au piétinement de la flore, au dérangement de la faune ou à la dégradation des ressources en eau. La fréquentation de la RN MMR doit être pensée à l'échelle de la vallée et partagée avec la commune et les différents acteurs du territoire.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit d'établir une collaboration avec la commune de Corte vis-à-vis de la gestion des flux touristiques dans la vallée de la Restonica. Le gestionnaire peut être force de proposition et travailler de concert avec la commune pour une cohérence globale.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de réunions
- Communication cohérente

Facteurs influençant :

- Objectifs différents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Collaboration sur la gestion des flux

Indicateurs de réussite : Collaboration mise en œuvre

Métriques : nombre de réunions, communication commune

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Communication commune						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 1. Maitriser la fréquentation et les usages, en particulier sur le secteur Melu/Capitellu

Enjeu : Fréquentation

OO I.6. Evaluer la fréquentation et les usages

EI07	Collaborer avec la commune de Venacu sur les politiques de gestion des flux de la vallée du Verghellu	Priorité	1
------	---	----------	---

Actions liées : EI06

Problématique : L'essor du tourisme de nature, génère un attrait grandissant pour les espaces naturels protégés dont les lacs, véritables vitrines de la montagne Corse. L'évolution de la fréquentation, la modification des pratiques et usages sur le site, entraînent cependant des conséquences pouvant se traduire par des dégradations comme celles liées au piétinement de la flore, au dérangement de la faune ou à la dégradation des ressources en eau. La fréquentation de la RN MMR doit être pensée à l'échelle de la vallée et partagée avec la commune et les différents acteurs du territoire.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit d'établir une collaboration avec la commune de Venacu vis-à-vis de la gestion des flux touristiques dans la vallée du Verghellu. Le gestionnaire peut être force de proposition et travailler de concert avec la commune pour une cohérence globale.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de réunions
- Communication cohérente

Facteurs influençant :

- Objectifs différents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Collaboration sur la gestion des flux

Indicateurs de réussite : Collaboration mise en œuvre

Métriques : nombre de réunions, communication commune

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Communication commune						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Habitats naturels

OO II.1 Suivre la dynamique des habitats

CS04	Etablir une cartographie des habitats et de leur dynamique d'évolution	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

La cartographie d'habitats du site Natura 2000 « Massif du Monte Rotondo » n'ayant pas été préalablement validée, le dossier de classement de la RN MMR ne comprend pas de cartographie d'habitats à jour. Les travaux du CBNC sur le site et les habitats de montagne permettent toutefois d'obtenir une carte fidèle, avec certains secteurs à approfondir. La seconde étape sera d'étudier leur état de conservation respectif en seconde partie de programmation.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit d'améliorer la connaissance des végétations de la Réserve et d'améliorer la cartographie des végétations (Palier aux limites de la photo-interprétation par du terrain), afin de fournir les éléments nécessaires à la prise de décision lors d'actions de gestion. Les points suivants doivent ainsi faire l'objet de vérifications sur le terrain avant validation :

- Rattachement des différentes pozzines à la typologie phytosociologique existante par de la prospection
- Meilleure délimitation de l'étage alpin par une recherche des groupements végétaux qui le compose
- Meilleure distinction sur les crêtes de ce qui relève des éboulis et des sols stabilisés (et donc des végétations associées)
- Poursuivre l'inventaire des groupements végétaux, notamment ceux qui relèvent des pelouses subalpines et cryo-oméditerranéennes

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X		X	X	X	
Temps de travail	12	12		10	10	10	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Sorties terrains effectuées
- Carte à jour disponible

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques,
- Formation des agents,

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Cartographie d'habitats à jour et état de conservation

Indicateurs de réussite : Habitats déterminés, fichier SIG à jour

Métriques : Nombre de sorties terrains, habitats déterminés, Carte

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Terrain						
Habitats identifiés						
Carte à jour						
Etat de conservation						

Investissement réel

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution								
Temps de travail (HJ)								
Coût réel								

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Habitats naturels

OO II.1 Suivre la dynamique des habitats

CS05	Impulser une dynamique de réflexion sur la fermeture du milieu en relation avec le Conseil Scientifique et le CBNC	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

Le massif du Ritondu n'échappe pas aux problématiques de déprise agricole communes à la montagne Corse. La diminution du pâturage ovin et caprin sur certains secteurs entraîne une fermeture du milieu, par la fruticée, l'aulnaie ou la forêt selon le stade d'évolution et le faciès concerné.

Descriptif de l'opération :

En lien avec le Conseil Scientifique et le CBNC, le gestionnaire doit proposer une réflexion sur cette fermeture du milieu (pelouses, pozzines...), son impact et la nécessité d'intervenir ou non en fonction des espèces et habitats concernés sur les différents secteurs de la RN MMR.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X				
Temps de travail		8	25				
Coût estimé			25 000				

Critères d'évaluation :

- Méthodologie définie,
- Études lancées, rendus
- Opérations de gestion

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques,
- Formation des agents,
- Disponibilités aux périodes clés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 25 000 euros en études
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Protocoles en place, Outil d'aide à la décision au cas par cas

Indicateurs de réussite : Etat général des habitats, mise en place d'actions de gestions

Métriques : Nombre de sorties terrains, étude lancée, nombre de critères suivis, nombre de sites étudiés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Sites étudiés						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Habitats naturels – Lacs de montagne - Pozzines

OO II.1 Suivre la dynamique des habitats

CS06	Evaluer l'impact des bovins sur les zones humides	Priorité	2
------	---	----------	---

Opérations liées :

Problématique :

Le massif du Ritondu n'échappe pas aux problématiques de déprise agricole communes à la montagne Corse. Le remplacement des troupeaux ovins et caprins par des bovins en liberté plusieurs mois par an peut engendrer des impacts sur les écosystèmes des zones humides de la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

En lien avec le Conseil Scientifique, le gestionnaire doit proposer une méthodologie d'évaluation de ces impacts, basée sur différents critères (flore, sol, qualité de l'eau, eutrophisation, invertébrés benthiques), afin de fournir les éléments nécessaires à la prise de décision au cas par cas sur la gestion des pozzines et zones humides d'altitude et la mise en place d'éventuels exclos.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X	X	X	
Temps de travail				8	12	12	
Coût estimé					10 000	10 000	

Critères d'évaluation :

- Méthodologie définie,
- Études lancées, rendus et opérations de gestion

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques,
- Formation des agents,
- Disponibilités aux périodes clés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 20 000 euros en études
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Protocoles en place, Outil d'aide à la décision au cas par cas

Indicateurs de réussite : Etat général des zones humides, mise en place d'actions de gestions

Métriques : Nombre de sorties terrains, nombre de critères suivis, nombre de sites étudiés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Habitats naturels

OO II.2 Maintenir la naturalité du massif du Ritondu

CS07	Etablir une veille sur les activités sportives émergentes	Priorité	2
------	---	----------	---

Opérations liées :

Problématique :

Le massif du Ritondu est une vitrine de la montagne corse, et attire de nombreux visiteurs chaque année. Le développement et la multiplication des activités sportives ou de loisirs (trail, trekking, ULM, drone...) entraîne une perte du caractère naturel du site. La naturalité est un aspect essentiel de la perception par le public des réserves naturelles, le gestionnaire se doit d'être vigilant face à l'impact de ces activités nouvelles sur la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette opération est d'établir une veille vis-à-vis des activités émergentes, dans le cadre du suivi global de la fréquentation, afin d'identifier les nouvelles pratiques émergentes sur le site, d'évaluer leur impact et leur compatibilité avec les objectifs de préservation et la réglementation de la RN MMR sur cet espace protégé.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	12	12	12	12	12	12	12
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Observations terrains
- Veille applications et réseaux
- Synthèse des données

Facteurs influençant :

- Pratiques hors cadre
- Rencontres aléatoires
- Disponibilités aux périodes clés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Vigilance vis-à-vis des activités sportives émergentes

Indicateurs de réussite : Veille effectuée, activités identifiées

Métriques : Nombre de sorties terrains, veille réseau sociaux et applications de sport

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Observations terrains						
Veille réseaux						
Remontée de données						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Fréquentation

OO II.3. Intervenir sur l'évolution des habitats si nécessaire

IP02	Mettre en défens les zones sensibles au piétinement et les stations floristiques protégées	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

La RN MMR est composée de nombreux habitats rares, fragiles, souvent endémiques, comme c'est le cas des pozzines et des nombreuses zones humides de petite taille que l'on rencontre aux abords des lacs. La fréquentation importante de certains secteurs engendre un piétinement conséquent de ces zones, et la destruction ou la dégradation d'habitats très importants pour la flore et la faune de montagne.

Descriptif de l'opération :

Afin de protéger ces zones sensibles au piétinement, il est nécessaire de restreindre l'accès sur les parties les plus impactées, afin de permettre la régénération du milieu. Il s'agit de délimiter une zone aux abords de la zone sensible ou de la station floristique protégée, y installer un dispositif (clôture ou ganivelle par exemple) afin de limiter l'accès aux visiteurs. Ces zones seront incluses et cartographiées dans le plan de circulation de la RN MMR.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X	X	X	X	X
Temps de travail		10	10	2	2	2	2
Coût estimé		10 000	10 000	1000	1000	1000	1000

Critères d'évaluation :

- Surface en défens
- Infractions constatées
- Linéaire de protection en place

Facteurs influençant :

- Acceptation locale
- Dégradation des dispositifs

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 20 000 € pour l'acquisition
- 4000 € sur 4 ans pour l'entretien
- Temps Agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Mise en défens des secteurs sensibles

Indicateurs de réussite : Surface protégée, évolution du milieu

Métriques : Surface protégée, linéaire déployé, nombre d'infractions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Surface protégée						
Linéaire déployé						
Infractions constatées						

Investissement réel

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution								
Temps de travail (HJ)								
Coût réel								

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Fréquentation

OO II.3. Intervenir sur l'évolution des habitats si nécessaire

IP03	Maintenir l'ouverture du milieu sur les secteurs à enjeux	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

La RN MMR est composée de nombreux habitats rares, fragiles, souvent endémiques, comme c'est le cas des pozzines et des nombreuses zones humides de petite taille que l'on rencontre aux abords des lacs. La biodiversité des écosystèmes ouverts est aujourd'hui menacée par la déprise agricole et la fermeture du milieu qui en découle.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de définir avec le Conseil Scientifique les milieux ouverts présentant un intérêt en termes de biodiversité (pozzines, pelouses alpines, rives de lacs...), d'étudier leur état écologique et la dynamique en cours et d'intervenir si nécessaire afin de maintenir un écosystème favorable aux espèces ciblées qui fréquentent ces habitats.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X	X		
Temps de travail				15	15		
Coût estimé				2 500	2 500		

Critères d'évaluation :

- Secteurs identifiés
- Etat écologique effectué
- Travaux d'ouverture si nécessaire

Facteurs influençant :

- Accessibilité du site
- Méthodes et périodes

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC
- 5 000 € en matériel

Evaluation

Résultats attendus : Maintien des milieux ouverts

Indicateurs de réussite : Surface ouverte, dynamique du milieu

Métriques : Surface ouverte, sites suivis

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Surface ouverte						
Sites suivis						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Truites méditerranéennes et macrostigma - Activités de pleine nature

OO II.4 Suivre les modalités de pratique de la pêche sur la RNMMR

CS08	Connaître le nombre de pêcheurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	Priorité	2
------	---	----------	---

Problématique :

Les vallées de la Restonica et du Verghellu, ainsi que leurs affluents, sont renommés pour leur potentiel piscicole important. Au-delà de l'aspect touristique les lacs n'échappent pas à ce constat.

Descriptif de l'opération :

Cette action a pour objectif d'évaluer et de suivre l'activité « pêche » sur le territoire de la RNMMR (pratiques, sites et périodes, prélèvements) en collaboration avec la Fédération de pêche, dans l'objectif de proposer une gestion piscicole durable et adaptée. Cela passe par de la surveillance *in situ*, mais également la réalisation d'une enquête auprès des pêcheurs rencontrés.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X		
Temps de travail	5	5	5	5	5		
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Méthodologie définie,
- Questionnaires *in situ*
- Nombre de pêcheurs interrogés

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques,
- Horaires décalés
- Informations déclaratives de la part des pêcheurs

Réalisation :

- OEC – Fédération de Pêche de Corse

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Questionnaires en place, données chiffrées disponibles

Indicateurs de réussite : Analyse qualitative et quantitative, Etat 0 sur la RNMMR

Métriques : Nombre de sorties terrains, nombre de pêcheurs interrogés, nombre de sites étudiés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de sorties terrain						
Nombre de pêcheurs						
Nombre de lacs						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Activités de pleine nature

OO II.5 Suivre les modalités de pratique de la chasse sur la RNMMR

CS09	Connaître le nombre de chasseurs fréquentant la RNMMR, les pratiques et estimer les prélèvements	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

Les vallées de la Restonica et du Verghellu, sont renommées pour leur potentiel cynégétique, et fréquentées par les chasseurs locaux tout au long de la saison de chasse, en particulier pour le sanglier.

Descriptif de l'opération :

Afin de proposer une gestion cynégétique durable et adaptée, et de veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de chasse, le gestionnaire, en collaboration avec la Fédération de chasse, se doit d'évaluer et de suivre l'activité « chasse » sur le territoire de la RN MMR (pratiques, sites et périodes, prélèvements). Cela passe par de la surveillance in situ, mais également la réalisation d'une enquête auprès des chasseurs locaux.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X		
Temps de travail	5	5	5	5	5		
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Méthodologie définie,
- Questionnaires *in situ*
- Nombre de chasseurs interrogés

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques,
- Informations déclaratives de la part des chasseurs

Réalisation :

- OEC – Fédération de chasse de la Haute-Corse

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Questionnaires en place, données chiffrées disponibles

Indicateurs de réussite : Analyse qualitative et quantitative, Etat 0 sur la RNMMR

Métriques : Nombre de sorties terrains, nombre de chasseurs interrogés, nombre de sites étudiés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de sorties terrain						
Nombre de chasseurs interrogés						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Truites méditerranéennes et macrostigma

OO II.6 Sauvegarder les animaux patrimoniaux

CS10	Etudier les potentialités d'accueil pour étendre l'aire de la truite macrostigma	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique : La truite macrostigma peuple certaines têtes de bassins sur l'île. Les populations sont menacées par le braconnage, l'hybridation avec des souches fario et les changements climatiques. Des populations étaient identifiées dans le haut Verghellu dans les années 90, toutefois une analyse génétique est nécessaire pour confirmer ces données anciennes. Le plan de gestion « Truites de Corse », établi par la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et ses partenaires, prévoit l'extension de l'aire de répartition de la macrostigma par translocation de population, afin de pérenniser des populations en limitant les risques sur un cours d'eau (surpêche, pollution, parasitose...). En tant que seule réserve naturelle de Corse en milieu montagnard, la RN MMR se doit d'être un sanctuaire pour cette espèce endémique des cours d'eau d'altitude de l'île.

Descriptif de l'opération : Le but de cette opération est de définir avec le conseil scientifique et la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, en accord avec les orientations du programme « Truites de Corse », les paramètres afin de choisir des sites pouvant potentiellement accueillir des populations de truites macrostigma pures de manière viable. Ces sites pourront faire l'objet de la mise en place d'une réserve de pêche temporaire si l'opération doit aboutir.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X	X			
Temps de travail			10	20			
Coût estimé				12 000			

Critères d'évaluation :

- Définition de la méthodologie avec le conseil scientifique
- Lancement de l'étude
- Propositions de sites

Facteurs influençant :

- Présence d'espèces protégées (amphibiens)
- Acceptation locale
- Appel à des prestataires extérieurs

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 12 000 euros en étude
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Etude sur les sites d'accueil potentiels

Indicateurs de réussite : Méthodologie définie, Etude réalisée

Métriques : nombre de réunions, jours terrains, rapports, choix de sites

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Proposition de sites						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Gypaète barbu

OO II.6. Sauvegarder la faune patrimoniale

IP04	Participer aux actions visant le maintien du Gypaète dans la vallée.	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

A l'heure actuelle, la population Corse du gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) est en danger (sa population est passée de 10 couples en 2009 à 3 couples en 2020). Sa présence dans la vallée de la Restonica nécessite un suivi et une protection à travers différentes missions. Il est donc important de participer aux différentes actions en collaboration avec le PNRC dans le but de maintenir la population du gypaète dans la vallée de la Restonica.

Descriptif de l'opération :

Les agents de la RNMMR pourront en collaboration avec le PNRC réaliser des missions sur le gypaète barbu tel que des suivis en vol grâce à un protocole précis sur les sites de Surbellu et de Bravinu.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	85	85	85	85	85	85	85
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de sorties
- Remontée des données

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Collaboration entre organismes

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Contribuer au suivi du Gypaète barbu sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Suivi méthodologique établi

Métriques : Nombre de sorties, fiches remplies et synthèse annuelle

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Jours terrains						
Fiches obs						
Synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 2. Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et leurs habitats

Enjeu : Truites méditerranéennes et macrostigma

OO II.6 Sauvegarder les animaux patrimoniaux

SP08	Etablir une réserve de pêche pour la truite macrostigma	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

La truite macrostigma peuple certaines têtes de bassins sur l'île. Les populations sont menacées par le braconnage, l'hybridation avec des souches fario et les changements climatiques. Des populations étaient identifiées dans le haut Verghellu dans les années 90, toutefois une analyse génétique est nécessaire pour confirmer ces données anciennes au regard de la politique d'introduction piscicole des années 90.

Descriptif de l'opération :

Sous réserve de confirmation des analyses génétiques, un linéaire de cours d'eau au sein de la RN MMR pourrait être classé en réserve temporaire de pêche, afin de préserver la population sur le territoire.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029		2030
Période d'exécution			X	X				
Temps de travail			10	5				
Coût estimé								

Critères d'évaluation :

- Analyse génétique effectuée
- Réalisation du dossier de classement
- Signalétique et surveillance

Facteurs influençant :

- Acceptation locale
- Braconnage

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Création d'une RTP sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : choix du site, réserve créée

Métriques : Analyses effectuées, choix du site, dossier administratif, moyens de surveillance

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Analyses faites						
Choix du site						
Dossier rédigé						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.1. Assurer l'information et la compréhension du public

CC03	Editer des plaquettes sur les thèmes liés à la RNMMR	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

Le classement de la RN MMR étant relativement récent à l'échelle des espaces protégés de l'île, le grand public n'a pas connaissance de l'existence d'une protection forte sur le massif. La situation s'améliore sur place, avec la signalétique RNC sur les accès notamment. Afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes avant que celles-ci ne se rendent sur la réserve, il serait important de pouvoir informer au préalable le public, notamment via les réseaux sociaux ou la distribution de supports de communication.

Descriptif de l'opération :

Afin de pouvoir informer et sensibiliser au préalable, la distribution de plaquettes ou de flyers est très importante notamment au niveau des hôtels, campings, gîtes mais également auprès des partenaires (PNRC, Communes, Offices du tourisme, comcom...). Ces plaquettes peuvent couvrir différentes thématiques comme les comportements à adopter, la connaissance de la Faune et de la Flore locale, des lacs ou bien les travaux scientifiques mis en œuvre. Une phase de conception/impression sera effectuée tous les deux ans, avec une distribution des stocks l'année suivante.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	2	10	2	10	2	10
Coût estimé	2 000		2 000		2 000		2 000

Critères d'évaluation :

- Conception des documents
- Impression des documents
- Diffusion

Facteurs influençant :

- Contenu à fournir
- Prestation pour la conception

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 8 000 € sur 4 ans pour conception/impression

Evaluation

Résultats attendus : Plaquettes thématiques disponibles

Indicateurs de réussite : Plaquettes créées et diffusées

Métriques : Nombre d'impressions, nombre de plaquettes distribuées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre d'impressions						
Nombre distribué						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RN MMR

OO III.1. Assurer l'information et la compréhension du public

PA06	Informier au départ des offices du tourisme, des gites d'étapes, des campings, des hôtels et des refuges.	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées : PA03

Problématique :

Le classement de la RN MMR étant relativement récent à l'échelle des espaces protégés de l'île, le grand public n'a pas connaissance de l'existence d'une protection forte sur le massif. La situation s'améliore sur place, avec la signalétique RNC sur les accès notamment. Afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes avant que celles-ci ne se rendent sur la réserve, il serait important de pouvoir informer au préalable le public, notamment dans des offices du tourisme, des gites d'étapes, hôtels

Descriptif de l'opération :

Afin de pouvoir informer et sensibiliser au préalable, la distribution de plaquettes ou de flyers est très importante notamment au niveau des hôtels, campings, gites... Les offices de tourisme pourront également informer précisément sur la réglementation, ainsi que la difficulté des différents sentiers afin que le public soit le mieux informé possible.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	4	4	4	4	4	4	4
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Flyers disponibles
- Distribution effectuée

Facteurs influençant :

- Perception du public

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Distribution des flyers, brochures ou plaquettes

Indicateurs de réussite : Contacts avec les organismes, documents distribués

Métriques : nombre de points de distribution, nombre de documents écoulés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Contacts pris						
Documents distribués						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.1. Assurer l'information et la compréhension du public

PA07	Mettre en œuvre des journées de découverte pour le public	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées : PA01-PA02-PA03

Problématique :

Le classement de la RN MMR étant relativement récent à l'échelle des espaces protégés de l'île, le grand public n'a pas connaissance de l'existence d'une protection forte sur le massif. La situation s'améliore sur place, avec la signalétique RNC sur les accès notamment. Afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes, le gestionnaire peut organiser de manière occasionnelle des sorties à thème afin de découvrir la RN MMR et son patrimoine naturel.

Descriptif de l'opération :

Cette action a pour but d'organiser l'accueil occasionnel du public lors de journées dédiées (une à deux fois par an). Il s'agit d'accueillir des groupes sur le territoire de la réserve naturelle, en fonction des sollicitations ou des opportunités (journées à thème, initiative du gestionnaire...). Afin de limiter l'impact sur la fréquentation du site, le gestionnaire sera vigilant vis-à-vis des périodes proposées et du nombre de participants.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	8	8	8	8	8	8	8
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de demandes
- Nombre de personnes sensibilisées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Accès difficile

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Accueil de groupes sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Nombre de groupes

Métriques : Nombre de demandes, nombre de groupes

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de demandes						
Nombres de groupes						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel

OO III.2. Développer des actions et des moyens pédagogiques.

CC04	Concevoir et développer des outils pédagogiques liés à la découverte de la RN MMR	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées : PA02-PA03-PA08

Problématique :

Il n'existe à l'heure actuelle aucun outil ou support pédagogique ayant pour objectif de faire découvrir la RNMMR aux différents usagers ou acteurs liés à la réserve.

Descriptif de l'opération :

Avec l'éventuelle participation de services spécialisés dans l'animation, l'objectif sera de créer différents outils pédagogiques liés à la RNMMR, qui seront adaptés au type de public. Les outils pédagogiques et supports (plaquettes, maquettes, roll-ups, courts métrages...) seront également développés au fil du temps afin d'avoir des supports les plus précis et pertinent possible.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X		X			
Temps de travail		15		15			
Coût estimé		5 000		5000			

Critères d'évaluation :

- Création de supports et d'outils
- Utilisation des supports

Facteurs influençant :

- Temps agent dédié à l'animation

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 10 000 euros en conception

Evaluation

Résultats attendus : Supports et outils pédagogiques disponibles

Indicateurs de réussite : Supports créés

Métriques : Supports effectués, utilisation, temps agent

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Supports effectués						
Supports utilisés						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel

OO III.2. Développer des actions et des moyens pédagogiques.

PA08	Répondre aux demandes de groupes pour la visite de la réserve (scolaires, scientifiques, ...)	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées : PA03 – CC04

Problématique :

Le gestionnaire est parfois sollicité par des organismes souhaitant visiter la RN MMR. Le public concerné peut être assez varié, de classe d'étudiants à des groupes de scientifiques. Afin de sensibiliser le public, il s'agit d'une opportunité à ne pas négliger, tant que ces visites respectent les préconisations en vigueur en termes de fréquentation fixées par la délibération de classement, afin de ne pas créer une augmentation incontrôlée du nombre de visiteurs.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de répondre ponctuellement aux demandes de visites par un public spécifique (scolaire, étudiants ou scientifiques). L'encadrement par les gardes de la RN MMR permettra de délivrer des informations pertinentes et à jour sur le site et la réglementation associée. Les enjeux pour l'ensemble de l'équipe de la réserve ainsi que l'effectif seront adaptés selon le type de public et ses attentes. Le site de Melu ou le Verghellu semblent les plus indiqués pour ce type d'actions de sensibilisation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de demandes
- Nombre de sorties effectuées

Facteurs influençant :

- Disponibilité des agents
- Conditions d'accès selon le nombre de participants (Minibus ou voiture seulement)
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Encadrement de groupes (scolaires, scientifiques) sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Groupes accueillis sur site

Métriques : Nombre de demandes, nombre de journées dédiées, satisfaction du public cible

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de demandes						
Jours dédiés						
Satisfaction public cible						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.3. Favoriser l'information et la compréhension des partenaires.

CC05	Actualiser et valoriser le site internet de l'OEC/RNMMR	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées : PA04

Problématique :

Le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse dispose d'une section consacrée aux Réserves Naturelles de Corse. En revanche très peu d'informations sur la RNMMR sont disponibles, le site n'ayant pas été actualisé récemment.

Descriptif de l'opération :

Afin de permettre aux différents partenaires mais également acteurs et visiteurs, d'avoir accès aux différentes actualités et informations relatives à la RN MMR, le site internet de l'OEC doit donc être mis à jour. Il sera ensuite valorisé à travers l'ensemble des documents de communication de la RN MMR et via la page Facebook, afin de gagner en visibilité.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Site internet fréquemment utilisé
- Satisfaction des différents partenaires et utilisateurs.

Facteurs influençant :

- Contenu facile à trouver sur le site OEC

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Site internet OEC à jour

Indicateurs de réussite : Site actualisé et régulièrement mis à jour, page de la RN MMR actualisée

Métriques : Nombre de réunions, nombre de visites sur le site internet

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Nombre de visites du site						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.3. Favoriser l'information et la compréhension des partenaires.

EI08	Participer au Copil Natura 2000 « Massif du Rotondo »	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

La RN MMR est entièrement incluse dans le site Natura 2000 « Massif du Rotondo ». La commune de Corti assure la Présidence du Copil. La phase A du DOCOB a été validée en 2018.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de s'assurer de la cohérence entre le Document d'Objectif Natura 2000 et le plan de gestion de la RN MMR, afin que la démarche soit en adéquation avec les objectifs de préservation et le respect de la délibération de classement.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	2	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de démarches
- Nombre de retours

Facteurs influençant :

- Validation du DOCOB
- Copil réuni

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Participation à la vie du site Natura 2000

Indicateurs de réussite : Participation au copil, participation à la phase 2 du DOCOB

Métriques : Nombre de jours dédiés, nombre de réunions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de jours dédiés						
Nombre de réunions						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.4. Faire connaître le patrimoine de la RN MMR

CC06	Initier des démarches participatives sur différentes thématiques pour faire adhérer le public aux enjeux de préservation	Priorité	3
------	--	----------	---

Actions liées : CC02-PA03

Problématique :

En tant qu'espace protégé récent au niveau insulaire, il convient d'accroître la notoriété de la RN MMR auprès du grand public. A cet effet, des démarches participatives telle que celle lancée en 2012 sur les lacs permettraient de faire adhérer les participants aux objectifs de préservation et de sensibilisation.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de permettre l'acquisition et de faciliter la remontée de données et d'observations du public, sur différentes thématiques via une adresse mail dédiée.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X	X	X	X	X
Temps de travail			5	5	5	5	5
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de démarches
- Nombre de retours

Facteurs influençant :

- Fiabilité de l'information
- Difficulté d'identification (qualité photo, éléments caractéristiques visibles...)

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Participation du public aux démarches

Indicateurs de réussite : Nombre de participants, nombre de retours

Métriques : Nombre de jours dédiés, nombre de démarches initiées, taux de retours

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de démarches						
Nombres de participants						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.4. Faire connaître le patrimoine de la RN MMR

MS02	Valoriser les suivis scientifiques, études et actions via des articles, des publications ou des reportages	Priorité	2
------	--	----------	---

Actions liées : PA03-MS04-

Problématique :

En tant qu'espace protégé récent au niveau insulaire, il convient d'accroître la notoriété de la RN MMR auprès du grand public. Au-delà de l'aspect garderie visible au quotidien, le public a souvent une méconnaissance des missions du gestionnaire et des travaux mis en œuvre.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de valoriser le travail effectué sur la RN MMR via des articles, des publications ou des reportages, en fonction des opportunités ou des besoins en communication du gestionnaire, dans le respect de la politique de communication globale des Réserves Naturelles de Corse définie en lien avec le contrôle de gestion de l'OEC.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Demandes traitées
- Nombre de reportages, articles...

Facteurs influençant :

- Opportunité médiatique
- Disponibilité des équipes
- Conditions de sécurité de l'opération

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Valorisation du travail du gestionnaire

Indicateurs de réussite : Visibilité des actions vis-à-vis du public

Métriques : Nombre de reportages ou d'articles, temps agent dédié, enquête fréquentation

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre d'articles						
Nombres de demandes						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 3. Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité du territoire

Enjeu : Notoriété de la RNMMR

OO III.4. Faire connaître le patrimoine de la RN MMR

MS03	Valoriser les travaux scientifiques via une brochure annuelle	Priorité	3
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

La RN MMR a vocation à devenir un pôle d'excellence en termes de recherche scientifique, en particulier sur les écosystèmes lacustres et les changements climatiques. Afin de regrouper, valoriser et vulgariser les travaux scientifiques sur la RN MMR, la rédaction d'une synthèse annuelle permettra de regrouper et diffuser l'information scientifique.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif la synthèse, la conception et la publication d'un petit livret annuel regroupant les travaux scientifiques effectués sur la réserve, à destination du grand public.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	15	15	15	15	15	15	15
Coût estimé	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

Critères d'évaluation :

- Livret édité
- Synthèse effectuée

Facteurs influençant :

- Matière disponible
- Prestataire externe pour la conception

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 2 000 € par an

Evaluation

Résultats attendus : Livret annuel « Travaux scientifiques »

Indicateurs de réussite : Livret imprimé et distribué

Métriques : Réunions, Nombre d'études incluses, livret disponible et temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombres d'études						
Réunions						
Livret imprimé						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Flore

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

CS11	Initier des inventaires sur des groupes particuliers (bryophytes, lichens, champignons...)	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Les fortes contraintes topographiques, l'absence de sentier sur une grande partie du territoire de la RN MMR, entraînent un manque de données sur certaines zones de la réserve voir sur certains groupes particuliers (bryophytes, lichens, champignons). Certains peuvent cependant être considérés comme des marqueurs des changements climatiques (lichens sur les roches en bord de lac par exemple).

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de compléter les connaissances disponibles sur ces groupes peu étudiés jusqu'à présent sur la RN MMR (liste d'espèces, rareté, intérêt scientifique ou patrimonial...), en lien avec le CBNC ou des spécialistes du domaine abordé.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X	X		
Temps de travail	0	0	0	10	16	0	0
Coût estimé					A définir		

Critères d'évaluation :

- Prospections ou études mises en œuvre
- Jours terrains dédiés

Facteurs influençant :

- Contact et disponibilité des spécialistes du domaine
- Domaines ultraspecialisés
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC - CBNC

Budget prévisionnel :

- A définir si études
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Amélioration des connaissances sur les groupes cités

Indicateurs de réussite : Listes d'espèces disponible

Métriques : Nombre de journée de prospections, études effectuées, nombre de données disponibles

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Jours de prospections						
Etudes						
Données recueillies						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Flore

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

CS12	Rechercher <i>Herniaria litardierei</i> sur le secteur du Cardu	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

L'Herniaire de Litardière est une espèce protégée au niveau national, inscrite à la Directive Habitat au niveau Européen, qui est localisée en périphérie de la RN MMR, à proximité immédiate du Monte Cardu. Le CBNC effectue des passages réguliers sur les stations connues.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de rechercher les stations potentielles autour du Monte Cardu, sur le territoire de la RN MMR, et le cas échéant, de les cartographier. Compte tenu de la courte période de floraison, et des difficultés de prospections dans les éboulis, cette action sera étalée sur 3 ans afin de maximiser les chances de rencontrer cette espèce. Cette opération pourra être mutualisée avec le CBNC en fonction des calendriers des agents.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X	X			
Temps de travail		5	5	5			
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Définition de zones potentielles
- Sorties de terrain effectuées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Accessibilité du site de prospection
- Période de floraison restreinte

Réalisation :

- OEC - CBNC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Absence ou présence de l'espèce sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Sites potentiels prospectés, stations cartographiées

Métriques : Nombre de jours agent, nombre de sites prospectés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de zones potentielles						
Prospections						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Flore

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

CS13	Rechercher <i>Euphorbia corsica</i> sur le secteur de Bocca alle Porte	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

L'Euphorbe de Corse est une endémique stricte du plateau du Camputile, qui est localisée en périphérie de la RN MMR, à proximité immédiate du lac de Sorbi et de la Bocca alle Porte. Aucune mention de l'espèce n'est connue sur la RN MMR malgré sa présence à quelques centaines de mètres du périmètre de la réserve.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de rechercher les stations potentielles autour Bocca alle Porte, et le cas échéant, de les cartographier. Compte tenu de la courte période de floraison, et des difficultés de prospection dans les éboulis, cette action sera étalée sur 3 ans afin de maximiser les chances de rencontrer cette espèce. Cette opération pourra être mutualisée avec le CBNC en fonction des calendriers des agents.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution					X	X	X
Temps de travail					5	5	5
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Définition des zones potentielles
- Sorties de terrain effectuées

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Accessibilité du site de prospection
- Période de floraison restreinte

Réalisation :

- OEC - CBNC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Absence ou présence de l'espèce sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Sites potentiels prospectés, stations cartographiées

Métriques : Nombre de jours agent, nombre de sites prospectés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de zones potentielles						
Prospections						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Flore

OO IV.1 Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

CS14	Localiser de façon précise (GPS) la localisation des stations de plantes protégées (<i>Myosotis corsicana</i> , <i>Draba loiseleurii</i> ...)	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Les données disponibles sur la RN MMR sont parfois assez anciennes, et présentent une localisation approximative. Les données plus récentes sont quant à elles géoréférencées, ce qui permet une localisation précise. Afin d'améliorer les connaissances disponibles sur la réserve, il est indispensable de disposer d'une cartographie précise des différentes stations d'espèces floristiques protégées.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de vérifier les données flore disponibles, et de réaliser une cartographie précise des stations d'espèces protégées non géoréférencées, afin de fournir des données nécessaires à la mise en œuvre des mesures de gestion efficaces. Cette carte sera actualisée lors de la programmation, en fonction des données recueillies.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X		X		X		X
Temps de travail	10		4		4		4
Coût estimé							

Critère d'évaluation :

- Données vérifiées
- Localisations précises
- Cartographie disponible

Facteurs influençant :

- Données anciennes
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Cartographie des stations d'espèces protégées disponibles à jour

Indicateurs de réussite : Cartographie disponible

Métriques : Nombre de jours, nombre de sorties terrain, nombre de stations référencées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de jours terrains						
Nombre de stations référencées						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Flore

OO IV.1 Compléter les connaissances sur les espèces floristiques

SP09	Surveiller régulièrement les stations de plantes rares et/ou protégées	Priorité	1
------	--	----------	---

Opérations liées : CS13

Problématique :

Les opérations de police et de surveillance font parties intégrantes des missions du gestionnaire. Les stations de plantes protégées peuvent être soumises à des dégradations liées à la fréquentation du site, qu'elles soient involontaires (piétinement, feu...) ou non (vandalisme, collectionneurs...).

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de réaliser des tournées régulières de surveillance sur les sites d'espèces protégées, afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de sites suivis
- Nombre de jours dédiés
- Etat de conservation

Facteurs influençant :

- Stations connues et cartographiées
- Agents formés à l'identification
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Présence accrue sur les secteurs abritant des espèces protégées

Indicateurs de réussite : Stations surveillées

Métriques : Nombre de rondes, nombre de stations suivies

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombres de rondes						
Nombres de stations suivies						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Avifaune de montagne

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS15	Améliorer les connaissances sur l'avifaune des étages alpins et subalpins	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

L'avifaune remarquable ou patrimoniale est principalement caractérisée sur le territoire par la présence de grands rapaces, le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et d'un petit passereau endémique corse, la sittelle corse (*Sitta whiteheadi*). Le site offre presque tout le cortège des espèces de moyenne et haute montagne de l'île, avec notamment les espèces liées aux étages alpins et subalpins, ce qui représente un cas quasi unique en méditerranée insulaire. On note sur le site la reproduction de l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), de la Niverolle alpine (*Montifringilla nivalis*), du Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*), du Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) et du Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochrurus*), ainsi que du Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*), à proximité des pozzines en particulier. La biologie de ces espèces, leur répartition et leurs comportements sont encore mal connus à l'échelle de la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de compléter les données disponibles sur les espèces fréquentant les étages alpins et subalpins (niverolle, accenteur alpin, tichodrome...) sur le territoire du Ritondu.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X	X	X	
Temps de travail				15	15	15	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Prospections de terrain
- Liste d'espèces et secteurs

Facteurs influençant :

- Agents formés à la reconnaissance des espèces
- Accessibilité des sites à prospecter
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Amélioration des connaissances disponibles

Indicateurs de réussite : Listes affinées et secteurs fréquentés

Métriques : Sites à prospector définis, nombre d'observations, nombre de sorties effectuées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Sites à prospector						
Nombre d'observations						
Nombre de jours						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Chiroptères

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS16	Améliorer les connaissances sur les chiroptères	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique : La Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritondu occupe une place géographique centrale sur l'île ; elle se caractérise par un ensemble d'écosystèmes de montagne singulier, jusque-là très peu étudiés en Corse pour l'intérêt qu'ils suscitent pour les chiroptères. En 2022, une 1^{ière} campagne d'étude s'est intéressée à l'évaluation de l'activité des chiroptères sur quelques lacs d'altitude. Les premiers résultats ont révélé leur rôle majeur en offrant des conditions trophiques favorables à l'activité de chasse de nombreuses espèces de chiroptères. Il conviendrait aujourd'hui de poursuivre ces études afin de préciser cet état notamment la phénologie d'occupation de ces milieux mais également l'influence de l'environnement en périphérie des lacs et dans les cols de montagne.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'étudier l'intérêt des écosystèmes d'altitude pour les chiroptères (zones de transit, zones d'alimentation, gîtes...). Le programme d'études s'intéressera dans un premier temps à l'étude des lacs d'altitudes et de leur environnement et des cols, zones de transit et de passage des chiroptères. Les méthodes d'investigation seront centrées principalement sur l'étude de l'activité acoustique des chiroptères à l'aide d'enregistreurs d'ultrasons placés sur un échantillon représentatif de ces milieux.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X			
Temps de travail	25	25	25	25			
Coût estimé	13000	13000	13000	13000			

Critères d'évaluation :

- Dispositifs installés
- Retour des analyses

Facteurs influençant :

- Disponibilité de l'équipe du GCC aux périodes ciblées
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- OEC-Groupe Chiroptères Corse

Budget prévisionnel :

- 13 000 euros annuels mutualisés au sein du service BIOTER de l'OEC

Evaluation

Résultats attendus : caractériser des milieux favorables aux chiroptères, définir des orientations de conservation si cela s'avère nécessaire

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude

Métriques : Nombre de capteurs, temps agent dédié, nombre de sites suivis

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs suivis						
Nombre de capteurs						
Rapport de suivi						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Amphibiens

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS17	Inventorier les amphibiens	Priorité	3
------	----------------------------	----------	---

Problématique :

Les amphibiens sur la RN MMR sont représentés par une faible diversité spécifique, avec cependant taux d'endémisme très important (3 espèces endémiques strictes à la Corse). L'isolement des populations entre les massifs a conduit à des particularités génétiques entre les populations. Les introductions de poissons dans les années 70 ont également eu un impact certains sur les espèces fréquentant les sites de lâchés. Très sensibles au réchauffement de l'eau et à l'eutrophisation, la réserve se doit d'être un sanctuaire pour ces espèces.

Descriptif de l'opération :

Les espèces fréquentant le site sont identifiées, cette opération a pour but d'affiner les connaissances sur leur répartition notamment sur les lacs et aux abords des pozzines, et d'évaluer l'état de conservation des populations là où les introductions de poissons ont pu impacter les populations. La technique de l'ADN environnemental pourrait ainsi être mise en œuvre pour étudier l'absence ou la présence des amphibiens sur les lacs et cours d'eau de la réserve. Réserves Naturelles de France propose également un protocole d'échantillonnage, mais celui-ci doit être adaptés aux contraintes de montagne, et sera soumis au Conseil Scientifique de la RN MMR avant mise en œuvre.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution					X	X	
Temps de travail					20	20	
Coût estimé					A définir	A définir	

Critères d'évaluation :

- Evaluation de l'état de conservation
- Carte de répartition des espèces

Facteurs influençant :

- Accessibilité aux sites
- Détermination des espèces
- Horaires décalés ou nocturnes
- Coût de l'ADN E.

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- A définir

Evaluation

Résultats attendus : Répartition des populations d'amphibiens

Indicateurs de réussite : Définition des sites à prospecter, cartographie à jour, estimation des populations et de l'état de conservation

Métriques : Sites prospectés, temps agent consacré, journées terrains, études rendues

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Sites à suivre						
Nombre de jours de suivis						
Etat des lieux						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Avifaune de montagne

OO IV.2. Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS18	Rechercher la présence du pluvier guignard lors de la migration	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

Le Pluvier Guignard (*Charadrius morinellus*) est un représentant de la famille des Charadriidés, que l'on retrouve en Europe et en Amérique du Nord. C'est une espèce migratrice, qui est présente en Corse lors de son passage fin août-début septembre. Les données étaient lacunaires il y a peu, mais des observations de dizaines d'individus ont été réalisées sur le Renosu en 2020 et 2021, laissant envisager une présence plus importante que prévue sur l'île. Cet oiseau fréquente les zones montagneuses relativement plates avec des blocs rocheux, à la végétation rase, la RN MMR constitue donc une halte potentielle pour cette espèce lors de sa migration.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette opération est de vérifier la présence du pluvier guignard sur le territoire de la RN MMR lors des épisodes migratoires. Les secteurs de la Maniccia, de Soglia et du lac d'Oriente ont été identifiés comme présentant des caractéristiques favorables.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X				
Temps de travail	5	5	5				
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées de suivi
- Synthèse des données
- Rapport annuel

Facteurs influençant :

- Collaboration inter organismes
- Conditions météorologiques
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC - SMPNRC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Implication de la RN MMR dans le suivi des populations sur son territoire

Indicateurs de réussite : Suivi effectué

Métriques : Nombre de journées de suivi, synthèse des données, rapport annuel

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Synthèse des données						
Rapport d'études						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Mammifères

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS19	Inventorier les micromammifères	Priorité	3
------	---------------------------------	----------	---

Problématique :

Le relief tourmenté et l'absence de sentiers n'ont pas permis au territoire du Ritondu d'être prospecté par des naturalistes de manière régulière en dehors des principaux itinéraires (Lacs et sommets). Si certains groupes sont assez bien renseignés, les données concernant les micromammifères sont lacunaires sur ce territoire. Dans le cadre de la politique régionale d'étude du chat forestier, ce compartiment gagnerait à être étudié lors de ce premier plan de gestion.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de définir et mettre en œuvre un protocole de suivi sur les micromammifères sur le territoire de la réserve, afin d'améliorer les connaissances disponibles sur ce compartiment très peu étudié sur le Ritondu.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution					X	X	
Temps de travail					15	20	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Liste d'espèces actualisée
- Répartition spatiale

Facteurs influençant :

- Formation des agents
- Prestataire extérieur

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Liste d'espèces disponible et répartition spatiale

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude

Métriques : Protocole validé, Nombre de jours agent, nombre de sorties terrains, espèces identifiées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Liste d'espèces						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Invertébrés terrestres

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS20	Inventorier les invertébrés terrestres	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Au niveau des invertébrés terrestres, quelques taxons à forte valeur patrimoniale comme les lépidoptères endémiques corso-sardes inscrit à l'article 2 des insectes protégés de France : le nacré tyrrhénien (*Fabriciana elisa*) et le porte-queue de Corse (*Papilio hospiton*) sont présents sur la RN MMR. Le porte-queue a été observé sous forme de chenille aux abords du lac de Cavacciole. Si ces espèces emblématiques sont bien identifiées sur la réserve, certains groupes d'invertébrés terrestres (arachnides, lépidoptères, orthoptères, coléoptères, hyménoptères...) doivent faire l'objet de prospections complémentaires afin d'améliorer l'inventaire faunistique de la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de compléter les connaissances disponibles sur les invertébrés terrestres, en lien avec l'OCIC-OEC et les naturalistes qui visitent la RN MMR, en fonction des opportunités de recherches.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X		X		X	
Temps de travail		15		15		20	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Listes d'espèces complétées
- Nombre de sorties terrain

Facteurs influençant :

- Formation des agents
- Disponibilité aux périodes de prospection
- Variations interannuelles fortes
- Opportunité d'identification sur certains groupes

Réalisation :

- OEC - OCIC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Amélioration des connaissances sur les invertébrés terrestres

Indicateurs de réussite : Liste d'espèces par groupe recherché

Métriques : Nombre de sorties, nombre d'espèces identifiées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de jours terrains						
Nombres d'espèces identifiées						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Invertébrés aquatiques

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS21	Inventorier les invertébrés benthiques	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Les lacs de montagne de Corse abritent près de 40% d'espèces endémiques en ce qui concerne les invertébrés benthiques. Ces espèces ultra spécialisées sous l'effet de la double contrainte altitude/insularité, constituent d'excellents bioindicateurs de la qualité des milieux aquatiques. Si les principaux lacs de la réserve ont été bien étudiés depuis 2006, ce n'est pas le cas des plus petits d'entre eux (Galiera, Puzzolu, et des hydrosystèmes annexes).

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de compléter les inventaires du programme « Lacs » sur les secteurs et les habitats les moins étudiés (pozzines éloignées, suintements, sources, ruisseaux tempéraires...).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X		X		X
Temps de travail			10		10		12
Coût estimé			10 000		10 000		10 000

Critères d'évaluation :

- Liste d'espèces disponibles
- Sites étudiés

Facteurs influençant :

- Accessibilité des sites
- Formation des agents
- Prestataire externe

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 10 000 € par an sur 3 ans

Evaluation

Résultats attendus : Inventaire complet des lacs et hydrosystèmes non étudiés

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude et liste d'espèces

Métriques : Nombre de sites étudiés, rapport final, temps agent dédié

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de sites étudiés						
Rapport final						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Avifaune de montagne

OO IV.2. Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS22	Collaborer au suivi de la sittelle corse	Priorité	3
------	--	----------	---

Actions liées :

Problématique :

La sittelle Corse (*Sitta whiteheadi*) est une espèce classée comme vulnérable, protégée à l'échelle nationale et endémique à la Corse, il est donc important pour son maintien de contribuer à son suivi afin de mieux connaître l'espèce en détails.

Descriptif de l'opération :

Les agents de la RN MMR, en collaboration avec les organismes en charge du suivi de la sittelle notamment l'ONF et le SMPNRC, devront compléter les connaissances sur cette espèce comme l'utilisation du territoire en période hivernale, les facteurs limitant l'expansion de la population, l'impact du changement climatique sur son habitat par exemple.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	6	6	6	6	6	6	6
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées suivi de la sittelle,
- Amélioration des connaissances.

Facteurs influençant :

- Collaboration inter organismes
- Conditions météorologiques
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC- ONF- SMPNRC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Implication de la RN MMR dans le suivi des populations sur son territoire

Indicateurs de réussite : Suivi effectué

Métriques : Nombre de journées de suivi, synthèse des données, rapport annuel

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Synthèse des données						
Rapport d'études						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Cerf

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS23	Collaborer au suivi de l'aire de répartition du Cerf de Corse sur le massif	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

L'estimation et le suivi de la population de cerfs *in natura* sont des données essentielles pour la mise en place d'une gestion concertée de cette espèce. L'avancée de l'expertise dans l'analyse des données génétiques a permis de mettre au point un nouveau protocole permettant, par analyse des fèces, de faire des comptages des populations, d'estimer le sexe-ratio, et d'extrapoler une estimation des populations. Ce protocole de Capture Marquage Recapture génétique a été soumis au Conseil scientifique du PNRC du 21 février 2020 qui l'a validé.

Descriptif de l'opération :

Selon le protocole établi par le PNRC, il s'agit de prélever des fèces sur le territoire et aux abords de la RN MMR. La mise en œuvre de cette action permettra d'obtenir une estimation de l'effectif de l'espèce. Les différentes données récoltées permettront également d'avoir un aperçu de la dynamique des populations au sein du territoire étudié mais aussi de pouvoir estimer grâce à un marqueur génétique de sexage, le sexe ratio de l'espèce ou encore d'évaluer le risque de consanguinité et peut-être un suivi sanitaire sur certains agents pathogènes (expérimentation en cours). 3 transects minimum seront parcourus 2 fois chacun dans la vallée du Verghellu par 3 binômes PNRC-OEC-ONF. Un volet concernant l'étude du régime alimentaire, ainsi que la participation au brème seront également mis en œuvre.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X		X		x		x
Temps de travail	24		24		24		24
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées agents
- Qualité des prélèvements

Facteurs influençant :

- Couvert végétal + topographie
- Saison hivernale pour estimation des populations
- Conditions météorologiques

Réalisation :

- PNRC-ONF-OEC-Laboratoire Antagene

Budget prévisionnel :

- 40 000 en analyses PNRC
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : estimation de la population + connaissance du régime alimentaire

Indicateurs de réussite : % de prélèvements analysables et précision des nouvelles données obtenues

Métriques : Sorties terrain, prélèvements effectués, rapport de suivi

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Prélèvements effectués						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Avifaune de montagne

OO IV.2. Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS24	Collaborer au suivi des rapaces	Priorité	3
------	---------------------------------	----------	---

Problématique :

La RN MMR constitue un territoire de vie et de chasse pour de nombreuses espèces de rapaces, dont l'aigle royal et le Gyapète barbu, mais également l'autour des palombes. 80% du territoire de la RN MMR est en ZPS (Vallée de la Restonica et Haute Vallée du Verghellu) au regard du fort intérêt du site vis-à-vis de l'avifaune.

Descriptif de l'opération :

Les agents en collaboration avec les organismes en charge du suivi des rapaces notamment l'ONF et le SMPNRC, devront compléter les connaissances sur les espèces sur la RN MMR (effectifs, secteurs fréquentés, comportements).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	12	12	12	12	12	12	12
Coût estimé							

Critère d'évaluation :

- Nombre de journées de suivis
- Synthèse des données
- Rapport annuel

Facteurs influençant :

- Collaboration inter organismes
- Conditions météorologiques
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC- ONF- SMPNRC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Implication de la RN MMR dans le suivi des populations sur son territoire

Indicateurs de réussite : Suivi effectué

Métriques : Nombre de journées de suivi, synthèse des données, rapport annuel

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Synthèse des données						
Rapport d'études						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne, Truites méditerranéennes et macrostigma

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS25	Effectuer un état des lieux piscicole des lacs de la réserve	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Les lacs corses ont fait l'objet de campagne d'alevinage dans les années 70. Actuellement, certains sont peuplés de saumons de fontaine, d'autres de truites fario, alors que certains n'ont pas conservé de populations piscicoles viable. L'introduction des saumons de fontaine a causé la disparition des truites autochtones sur les lacs où cette espèce s'est implantée avec succès. Il s'agit d'établir un état des lieux des peuplements sur la RN MMR.

Descriptif de l'opération :

Dans le cadre du Programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse, un état 0 a été effectué entre 2006 et 2008 sur une trentaine de lacs. Ces données doivent à présent être actualisées sur la RN MMR, afin de tenir compte de l'évolution naturelle des milieux mais également d'éventuelles interventions humaines (introduction volontaire ou non). Cette opération doit faire appel aux techniques les plus récentes dont l'ADN Environnemental, afin d'avoir un rendu absence /présence des espèces sur les lacs de la RNMMR. Compte tenu des épisodes de mortalités enregistrés récemment sur Melu et Ninu (Hors RN), il convient de suivre l'évolution des peuplements.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X	X	X		
Temps de travail			10	10	10		
Coût estimé			20 000	20 000	20 000		

Critères d'évaluation :

- Nombre de lacs étudiés
- Cartographie des peuplements

Facteurs influençant :

- Technique très spécialisée
- Conditions météorologiques
- Appel à des prestataires extérieurs (?)

Réalisation :

- OEC – Fédération de pêche - OFB

Budget prévisionnel :

- 60 000 euros sur 3 ans

Evaluation

Résultats attendus : Etat des lieux des 10 lacs de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Rapport de restitution et cartographie des peuplements

Métriques : Nombre de lacs étudiés, rapports rendus, temps agent dédié.

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs étudiés						
Rapport final						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Truites méditerranéennes et macrostigma

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS26	Effectuer un état des lieux piscicole des cours d'eau de la RNMMR	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

Jusqu'à la mise en œuvre du Life Macrostigma, les rivières corses ont fait l'objet de campagnes d'alevinage. Actuellement, certaines sont peuplées de truites fario atlantiques, méditerranéennes ou macrostigma. Les analyses génétiques effectuées sur le Verghellu dans les années 90 sont trop anciennes pour offrir une vision précise des peuplements. La dévalaison des saumons depuis les lacs de Melu, Capitellu et Bellebone, doit également être prise en compte.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit, en adéquation avec les objectifs du programme « Truites de Corse », d'effectuer un état des lieux des populations sur la RN MMR, au niveau génétique et quantitatif. Des pêches électriques permettront de suivre un peuplement référence de truites ainsi que d'établir une veille sur la dévalaison du saumon sur le Manganellu et la Restonica, afin d'intervenir si nécessaire.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X					
Temps de travail	10	10					
Coût estimé	5 000	5 000					

Critère d'évaluation :

- Nombre de cours d'eau étudiés
- Cartographie des peuplements

Facteurs influençant :

- Technique très spécialisée
- Conditions météorologiques
- Appel à des prestataires extérieurs (?)

Réalisation :

- OEC – Fédération de Pêche

Budget prévisionnel :

- 10 000 euros sur 2 ans

Evaluation

Résultats attendus : Etat des lieux des cours d'eau de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Rapport de restitution et cartographie des peuplements

Métriques : Nombre de cours d'eau étudiés, nombre de prélèvements par site, rapports rendus

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de points d'études						
Nombre de prélèvements						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Mammifères

OO IV.2. Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

CS34	Collaborer au suivi du chat forestier sur la RN MMR	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

Le chat sauvage de Corse a été étudié génétiquement dans le cadre d'un programme mené par l'OFB avec le soutien de l'OEC. Cette espèce est très discrète et difficilement observable.

Descriptif de l'opération :

Les agents de la RN MMR, en collaboration avec les organismes en charge du suivi notamment l'OFB, devront compléter les connaissances sur cette espèce en participant au programme régional.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X		X		X	
Temps de travail		6		6		6	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de journées de suivi

Facteurs influençant :

- Collaboration inter organismes
- Conditions météorologiques
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC- OFB

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Implication de la RN MMR dans le suivi des populations sur son territoire

Indicateurs de réussite : Suivi effectué

Métriques : Nombre de journées de suivi, synthèse des données, rapport annuel

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Synthèse des données						
Rapport d'études						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne, truites méditerranéennes et macrostigma

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

EI09	Initier une réflexion sur la présence du saumon de fontaine sur les lacs en lien avec le conseil scientifique et la fédération de pêche	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique :

Les lacs corses ont fait l'objet de campagne d'alevinage dans les années 70. Actuellement, certains sont peuplés de saumons de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), d'autres de truites fario (*Salmo trutta*), alors que certains n'ont pas conservé de populations piscicoles viables. Le saumon de fontaine a remplacé la truite indigène sur les lacs de Melu et Capitellu, et dans le haut Manganelu.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif de proposer, en lien avec le conseil scientifique de la RN MMR et la Fédération de pêche corse, une réflexion sur la place de cette espèce allogène dans une réserve naturelle, bien que son introduction soit antérieure au classement du site. En effet, les peuplements présents depuis bientôt 50 ans indiquent une forte adaptation à la vie lacustre, au point de supplanter les truites fario indigènes.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution					X		
Temps de travail					20		
Coût estimé							

Critère d'évaluation :

- Cartographie des peuplements
- Etat « 0 »

Facteurs influençant :

- Données suffisantes
- Appel à des prestataires extérieurs ou étude interne

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Rapport d'étude

Indicateurs de réussite : Rapport de restitution et cartographie des peuplements

Métriques : linéaire suivi, rapports rendus, Etat « 0 » de référence sur la RN MMR

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Etat 0						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne, truites méditerranéennes et macrostigma

OO IV.2 Compléter les connaissances sur les espèces faunistiques

IP05	Suivre les phénomènes de dévalaison du saumon de fontaine sur la Restonica et le Manganellu et intervenir si nécessaire	Priorité	3
------	---	----------	---

Problématique : Les lacs corses ont fait l'objet de campagnes d'alevinage dans les années 70. Actuellement, certains sont peuplés de saumons de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), d'autres de truites fario (*Salmo trutta*), alors que certains n'ont pas conservés de populations piscicoles viable. Le saumon de fontaine a remplacé la truite indigène sur les lacs de Melu et Capitellu, et dans le haut Manganellu. Les études piscicoles menées par l'OEC et l'ONEMA sur la période 2006-2008 mettent en évidence un phénomène de dévalaison au détriment de la population de truites sur la Restonica et le Manganellu, à l'heure actuelle cantonné aux têtes de bassins.

Descriptif de l'opération : Cette opération a pour but de suivre la dévalaison des saumons de fontaine sur la Restonica et le Manganellu, afin d'intervenir si celle-ci représente un danger sur les populations de truites indigènes en aval. Cette opération sera effectuée en lien avec la fédération de pêche au moyen de dispositifs de pêche électrique. Dans un second temps, il s'agit d'évaluer le risque que la dévalaison se poursuive au détriment des Fario, et quels sont les facteurs favorisant ou non ce phénomène.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X				
Temps de travail		10	10				
Coût estimé		5 000	5 000				

Critères d'évaluation :

- Pêche effectuée
- Cartographie des peuplements
- Etat « 0 »

Facteurs influençant :

- Technique très spécialisée
- Conditions météorologiques
- Appel à des prestataires extérieurs (?)

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 15 000 euros sur 2 ans

Evaluation

Résultats attendus : Répartition des peuplements sur les 2 cours d'eaux

Indicateurs de réussite : Rapport de restitution et cartographie des peuplements

Métriques : linéaires suivis, rapports rendus, Etat « 0 » de référence sur la RN MMR

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Linéaires suivis						
Cartographie des peuplements						
Etat de référence						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS28	Réaliser un état 0 sur les lacs de la RNMMR n'ayant pas bénéficié d'études préalables	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Depuis 2006, l'OEC coordonne à l'échelle régionale les suivis sur les lacs de montagne. 30 lacs ont ainsi pu être étudiés (bathymétrie, invertébrés benthiques, populations piscicoles et peuplements phytoplanctoniques). En raison de contraintes budgétaires, le programme a été réduit à 9 lacs, puis 6, suivis régulièrement depuis 2008. Certains lacs de la réserve n'ont donc jamais fait l'objet d'état 0 afin d'évaluer leur état écologique.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de mettre en œuvre un suivi lacustre selon la méthodologie établie sur les autres lacs de Corse, afin d'établir un état 0, et d'améliorer les connaissances disponibles sur la RN MMR. Il s'agit des lacs de Scapucciole, Galiera (le plus haut de Corse), Puzzolu et des deux lacs du Rinosu. D'une superficie et d'une profondeur moins importantes que les lacs comme Melu ou Bellebone, avec des bassins versants assez restreints, ces lacs présentent un intérêt certain dans le suivi des apports climatiques car dépendant uniquement des apports neigeux pour leur alimentation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X					
Temps de travail	16	14					
Coût estimé	30 000	20 000					

Critère d'évaluation :

- Lancement des procédures administratives
- Organisation campagne terrain
- Rapports d'études

Facteurs influençant :

- Prestataires extérieurs
- Budget conséquent
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 10 000 euros par lac, mutualisé au sein du service avec le Programme « Lacs »

Evaluation

Résultats : Etat 0 des lacs non étudiés sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Campagne de terrain, rapports finaux

Métriques : Temps agent dédié, nombre de lacs étudiés, rapports disponibles

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs étudiés						
Campagne de terrain						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS29	Mettre en œuvre un réseau de suivi thermique des lacs de montagne	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Sous l'effet des changements climatiques, les lacs d'altitude sont soumis à des variations parfois importantes de la température, influençant les périodes de stratification thermique et par conséquent le brassage des eaux. La multiplication des événements extrêmes à des fréquences accrues (sécheresse, orages violents, variations de température...) entraîne des modifications du fonctionnement chimique et biologique des lacs. Ce suivi est basé sur la méthodologie proposée par le réseau « Lacs Sentinelles », auquel seront intégrées les données récoltées.

Descriptif de l'opération :

Afin de mieux évaluer les impacts du changement climatique, les lacs de la réserve seront équipés progressivement de dispositifs pérennes de suivi de la température. Ce suivi fournira au gestionnaire des données primordiales en cas de dysfonctionnement (mortalité piscicole, eutrophisation) ainsi qu'un suivi précis des phases de gel et dégel. Les lacs de Melu, Capitellu (2023), Cavacciole et Bellebone (2024) ont été retenus pour installer les premiers dispositifs. Le lac d'Oriente sera également suivi dès 2024, mais au regard de sa faible profondeur, seule une sonde sera installée. Le choix des lacs à prioriser et l'adaptation des protocoles a fait l'objet d'un stage de MASTER 2 Eau et Environnement à l'Université de Corse en 2021, et a été validé par le conseil scientifique de la RN MMR.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	20	20	15	15	15	15	15
Coût estimé	10 000 €	10 000 €	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Installation des dispositifs
- Relève régulière des données
- Traitement et analyse des données

Facteurs influençant :

- Conditions climatiques extrêmes
- Vandalisme
- Pérennité du dispositif

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 20 000 € TTC

Evaluation

Résultats attendus : Avoir un dispositif d'analyses en continu sur 5 lacs. Cibler la thermocline

Indicateurs de réussite : Dispositifs en place

Métriques : nombre de lacs équipés, nombre de capteurs par lacs, nombre de relèves annuelles, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs équipés						
Relève des données						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS30	Initier une étude sur l'origine de la matière organique dans les lacs	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Les études effectuées depuis 2006 dans le cadre du programme de suivis des lacs de montagne piloté par l'OEC, mettent en évidence un phénomène d'eutrophisation plus ou moins prononcé en fonction des lacs. Afin de faire de mettre en place une gestion efficiente des lacs, il est nécessaire de faire la distinction entre les apports autochtones issus du bassin versant et les apports allochtones d'origine anthropiques (élevage, fréquentation), et donc entre l'évolution naturelle du milieu et la contribution humaine à ce phénomène.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'évaluer dans les sédiments et dépôts lacustres, la part de matière organique originaire du bassin versant (aulnaie, bois mort) de la part liée à l'activité humaine. Le site de Melu, lac le plus fréquenté de Corse, semble tout indiqué pour ce type d'expérimentation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X				
Temps de travail			20				
Coût estimé			20 000 €				

Critères d'évaluation :

- Cahier des charges rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Méthodologie à définir
- Prestataire à trouver
- Accessibilité du site

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 20 000 € TTC

Evaluation

Résultats attendus : Part de matière organique anthropique dans l'eutrophisation des lacs

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude

Métriques : nombre de réunions, nombre de prélèvements, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport disponible						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS31	Initier une étude hydrologique sur les liens entre le lac, les zones humides attenantes et leur bassin versant	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Sous l'effet des changements climatiques, les lacs d'altitudes et hydrosystèmes de montagne sont soumis à des variations parfois importantes des apports en eau, des sécheresses extrêmes et prolongées et des événements violents. Afin de mieux appréhender le fonctionnement des hydrosystèmes sur la RN MMR, notamment le rôle tampon des lacs et pozzines lors d'événements climatiques, une étude sur le lien entre les lacs et le bassin versant (sources, résurgences...) doit être mise en œuvre.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de comprendre le fonctionnement des écosystèmes aquatiques sur la réserve, en particulier le lien lac /pozzines - bassin versant, sur la base de marqueurs isotopiques de l'eau.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution					X	X	
Temps de travail					10	25	
Coût estimé						40 000 €	

Critères d'évaluation :

- Cahier des charges rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Conditions climatiques
- Accessibilité du site

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 40 000 € TTC

Evaluation

Résultats attendus : Etablir le lien entre les lacs et le bassin versant (résurgences, eaux souterraines...)

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude

Métriques : nombre de réunions, nombre de prélèvements, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS32	Améliorer les connaissances sur le zooplancton et le phytoplancton des lacs d'altitude	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Les études effectuées depuis 2006 dans le cadre du programme de suivis des lacs de montagne piloté par l'OEC ont permis d'étudier le peuplement phytoplanctonique des lacs de montagne de Corse. Ces études ont notamment révélé l'excellent état écologique du lac de Cavacciole. Certains lacs n'ont bénéficié d'aucune étude depuis de nombreuses années. Le zooplancton n'a pas fait l'objet d'études sur les lacs de la RN MMR. Ces compartiments constituent d'excellents indicateurs de la qualité du milieu.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de poursuivre et approfondir les travaux effectués entre 2006 et 2017 sur les lacs corses, à travers un état 0 sur les lacs vierges (Puzzolu, Scapuccioli, Galiera et les 2 Rinosu), et un programme d'échantillonnage sur les sites déjà étudiés (Melu, Capitellu, Oriente, Cavacciole, Bellebone) permettant de suivre l'évolution du milieu.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X		X		X		
Temps de travail	10		10		10		
Coût estimé	10 000		10 000		10 000		

Critères d'évaluation :

- Cahier des charges rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Méthodologie à définir
- Prestataire à trouver
- Accessibilité du site

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 30 000 € TTC

Evaluation

Résultats attendus : Etude des peuplements phytoplanctoniques et zooplanctoniques de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Rapport d'étude

Métriques : nombre de réunions, nombre de prélèvements, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS33	Mettre en œuvre un suivi physicochimique de la qualité de l'eau	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Les études effectuées depuis 2006 dans le cadre du programme de suivis des lacs de montagne piloté par l'OEC ont mis en évidence une dégradation de la qualité de l'eau des lacs de montagne de Corse en fin de saison estivale. Afin de suivre l'état écologique, notamment suite au phénomène de mortalité de 2021 sur Melu, une veille sur les paramètres physico-chimiques doit être mise en œuvre.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de mettre en place un suivi physico-chimique simple à l'aide d'une sonde sur les lacs de Melu et Capitellu (Température, pH, conductivité...) afin d'alerter en cas d'éventuel disfonctionnement du milieu entraînant une modification brutale des paramètres abiotiques. Ce suivi sera mis en œuvre, à raison d'une mesure par semaine en saison estivale, et de mesures tous les 15 jours au printemps et à l'automne. Ces mesures seront croisées avec les données du dispositif thermique installé sur ces lacs.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocole rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Méthodologie à définir
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Suivi physico-chimique régulier de Melu et Capitellu

Indicateurs de réussite : Protocole mis en œuvre, Synthèse des données, Rapport d'étude

Métriques : nombre d'analyses, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Rivières et torrents

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS34	Initier un suivi du débit des sources et cours d'eau de la RNMMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Les écosystèmes de montagne présentent une vulnérabilité certaine face aux changements globaux. Chaque année, les périodes de sécheresse se prolongent, et entraînent une perte conséquente du linéaire de cours d'eau, en particulier sur les petits affluents, ainsi qu'une diminution des apports en eau alimentant les lacs.

Descriptif de l'opération :

Afin d'évaluer l'impact du changement climatique, ainsi que les ressources en eau disponibles pour les écosystèmes de montagne, cette opération a pour but de mettre en place un suivi du débit des cours d'eau sur la RN MMR. Deux sites sont identifiés sur la Restonica (plateau à l'entrée de la RN) et le Verghellu (Pont de Vaccherecciu) en ce qui concerne les cours d'eau. La source de Melu, ainsi que le ruisseau de Capitellu seront également étudiés.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocole rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Méthodologie à définir
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Suivi du débit des cours d'eau et sources sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Protocole mis en œuvre, Synthèse des données, Rapport d'étude

Métriques : nombre de relevés, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de relevés						
Analyses des données						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS35	Installer une station météorologique sur Melu	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Les écosystèmes de montagne présentent une vulnérabilité certaine face aux changements globaux. Afin de mieux appréhender la réaction des écosystèmes de montagne face à ces modifications, et de pouvoir coupler ces données avec les suivis biologiques mis en œuvre sur la RN MMR, une station météorologique sera installée à Melu.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'installer une station météo de type Mercury, comme préconisé par les services de Météo France, avec capteur de vent ultrasonique, hauteur de neige, pluviomètre... Le coût prévisionnel pour l'acquisition d'une station est de 14 000 euros. Une convention avec Météo France permettrait de bénéficier de l'analyse des données ainsi récupérées.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution		X	X	X	X	X	X
Temps de travail		10	2	2	2	2	2
Coût estimé		14 000					

Critères d'évaluation :

- Station installée et fonctionnelle
- Relève des données
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Conditions extrêmes – maintenance accrue
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 14 000 € pour l'acquisition
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Données météorologiques disponibles au lac de Melu

Indicateurs de réussite : Matériel installé, récupération et synthèse des données, rapport d'étude

Métriques : Temps agent dédié, récupération des données, analyse et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Station installée						
Relève des données régulière						
Synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier
 Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS36	Effectuer un suivi nivologique sur la RNMMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Les écosystèmes de montagne présentent une vulnérabilité certaine face aux changements globaux. Le manteau neigeux constitue le principal apport en eau sur les lacs, alimentant ainsi les cours d'eau lors des périodes de fonte.

Descriptif de l'opération :

Afin d'évaluer l'impact du changement climatique, ainsi que les ressources en eau disponibles pour le fonctionnement de l'écosystème « Lac », cette opération a pour but de mettre en place un suivi nivologique sur la RN MMR aux abords du lac du Melu, afin d'estimer les périodes d'enneigement et la quantité de précipitations équivalente.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocole rédigé
- Etude débutée
- Rendu et rapport final

Facteurs influençant :

- Méthodologie à définir
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Suivi nivologique au niveau du lac de Melu

Indicateurs de réussite : Protocole mis en œuvre, Synthèse des données, Rapport d'étude

Métriques : nombre d'analyses, analyse des données et rapport de synthèse

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel de la RN MMR

OO IV.3 Compléter les connaissances sur les habitats

CS44	Réaliser une cartographie précise des éléments géologiques marquants liés au passé glaciaire du site	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Les lacs de montagne de Corse sont tous d'origine glaciaire. De nombreux éléments sur le site témoignent de la présence du glacier sur le Ritondu il y a 10 000 ans. La vallée de la Restonica présente ainsi l'exemple typique d'une vallée glaciaire en U, et les lacs de Melu et Capitellu un cas exceptionnel d'une succession de lacs de surcreusement, tandis que Bellebone est un lac de moraine.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de cartographier les témoins des anciennes glaciations sur la RN MMR (Lacs de surcreusement, moraine, stries glaciaires et coup d'ongles) mais également des éléments géologiques exceptionnels (poudingues du Cardu, granit à grenat du cirque des cascades), afin de faire connaître et valoriser ce patrimoine mais également de l'inclure dans les opérations à vocation paysagère de la programmation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution			X	X	X		
Temps de travail			5	5	5		
Coût estimé							

Critère d'évaluation :

- Méthodologie de travail
- Relève des données
- Cartographie finale

Facteurs influençant :

- Accessibilité des sites
- Relief tourmenté limitant la prospection
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Carte des éléments géologiques patrimoniaux sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Carte disponible, données géoréférencées

Métriques : Temps agent dédié, récupération des données, carte terminée

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Sites de prospections définis						
Jours terrains						
Cartographie						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Patrimoine archéologique – patrimoine bâti

OO IV.4 Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RNMMR

CS38	Etudier le patrimoine archéologique de la RN MMR	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Des prospections effectuées au début des années 2000 sur la vallée de la Restonica ont permis de révéler plusieurs sites ou indices de sites témoignant d'une présence humaine dès la deuxième phase du Néolithique moyen. Des armatures de pointes de flèches à crans ou à tranchant transversal ont ainsi été ramassées aux abords des lacs. Plusieurs sites de cette époque sont connus dans d'autres hautes vallées du centre de l'île. Au sein de la réserve, les études mettent en avant deux sites qui semblent particulièrement propices à des prospections plus poussées : il s'agit du chemin de Melu et du lac d'Oriente.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'étudier, de cartographier et de valoriser si possible le patrimoine archéologique des hautes vallées du Verghellu et la Restonica, en particulier les traces attestant d'une occupation très ancienne des abords des lacs de montagne.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution						X	
Temps de travail						26	
Coût estimé						20 000	

Critères d'évaluation :

- Lancement des procédures administratives
- Organisation campagne terrain
- Rapports d'études

Facteurs influençant :

- Prestataires extérieurs
- Accessibilité des sites
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC
- 20 000 euros en études

Evaluation

Résultats : Etat des lieux du patrimoine archéologique de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Campagne de terrain, rapports finaux

Métriques : Temps agent dédié, nombre de sites étudiés, rapports disponibles

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition des sites de prospections						
Vérification sur place						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Patrimoine archéologique – patrimoine bâti

OO IV.4 Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RNMMR

CS39	Cartographier et valoriser le patrimoine bâti ancien de la RNMMR	Priorité	3
------	--	----------	---

Problématique :

Le massif du Ritondu présente un haut lieu historique de transhumance pour le Centre Corse, peu à peu abandonné suite à la déprise pastorale de la seconde moitié du XXème siècle. Aussi, de nombreuses ruines, bergeries, abris, compuli et casgili sont disséminés sur le territoire.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'étudier, de cartographier et de valoriser si possible le patrimoine bâti ancien des hautes vallées du Verghellu et la Restonica. Ces anciennes bergeries représentent des témoignages inestimables de la vie pastorale corse, et permettent d'étudier l'occupation humaine et les usages sur ce territoire.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X	X	X	
Temps de travail				5	5	5	
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Prospection ortho photos
- Vérifications terrain
- Cartographie finale

Facteurs influençant :

- Accessibilité des sites
- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Etat des lieux du patrimoine bâti ancien de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Campagne de terrain, rapports finaux

Métriques : Temps agent dédié, nombre de sites étudiés, cartographie disponible

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition des sites de prospections						
Vérification sur place						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Toponymie

OO IV.4 Améliorer les connaissances sur le patrimoine bâti, culturel et les usages sur la RNMMR

CS40	Engager une étude sur la toponymie des lieux	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

Le massif du Ritondu présente un haut lieu historique de transhumance pour le Centre Corse, peu à peu abandonné suite à la déprise pastorale de la seconde moitié du XXème siècle. Cette perte progressive des usages en place, le développement du tourisme de montagne, associé à une diminution des locuteurs corsophones connaissant parfaitement ce territoire, à parfois entraîné une perte des anciens toponymes des lieux, voir une modification, parfois au profit d'une approche touristique considérée comme plus vendeuse. Ainsi, A Bocca Muzzella, entre Manganellu et Restonica, marquant la séparation entre le Venachese et le Curtinese, est devenue lors de la création du GR20 « Le Col de la Haute-Route ».

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'étudier, de retrouver et de cartographier si possible les toponymes corses sur les hautes vallées du Verghellu et la Restonica, et d'initier les démarches auprès de l'IGN pour la prise en compte des toponymes corses. Ces noms représentent un patrimoine culturel inestimable, qu'il convient de sauvegarder sous peine de le voir disparaître. Cette étude peut être initiée sur la forme d'une démarche participative, par exemple sur les réseaux sociaux, mais également en effectuant des enquêtes auprès de la population des communes, en particuliers les bergers et les personnes âgées, ou bien auprès d'associations travaillant sur le patrimoine culturel corse.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X		X		X	X	X
Temps de travail	5		5		5	5	5
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Nombre de personnes interrogées
- Cartographie finale

Facteurs influençant :

- Locuteurs corsophones
- Personnes ressources souvent âgées

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Toponymie des lieux en langue corse

Indicateurs de réussite : Carte toponymique à jour

Métriques : Identification des personnes ressources, nombre d'entretiens réalisés, cartographie disponible

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Identification des personnes ressources						
Entretiens effectués						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Changements climatiques

OO IV.5 Réaliser des protocoles de suivis écologiques

CS41	Etablir et mettre en œuvre un suivi multi paramètres sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Afin d'évaluer les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes de montagne, un suivi multi paramètre (biotique et abiotique), permettrait de suivre la remontée altitudinale d'espèces floristiques ou faunistiques face à l'augmentation des températures.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif de mettre en œuvre un protocole basé sur l'initiative ORCHAMPS (Alpes et Pyrénées). Le Ritondu présente toutes les caractéristiques pour être un site pionnier à l'échelle de la Corse dans ce domaine. Un transect Timozzu-Ritondu-Verghellu, permettrait ainsi de traiter une plage altitudinale entre 800 et 2600 m sur les versants Nord et Sud.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	20	20	20	20	20	20	20
Coût estimé	5 000	A définir	A définir	A définir	A définir	A définir	A définir

Critères d'évaluation :

- Protocoles en place
- Placettes suivies
- Synthèse des données et rapport final

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Agents formés

Réalisation :

- OEC - CBNC

Budget prévisionnel :

- Achat matériel à définir
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Dispositif de suivi multi paramètres des changements climatiques

Indicateurs de réussite : Protocole en place, nombre de placettes, rapport d'études

Métriques : Temps agent dédié, nombre de placettes, récupération et analyse des données

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Placettes choisies et équipées						
Récupération des données						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.5 Réaliser des protocoles de suivis écologiques

CS42	Mettre en œuvre le protocole « Lacs Sentinelles » sur la RN MMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Née de l'intérêt partagé par l'Office de l'Environnement de la Corse, des gestionnaires d'espaces protégés et des scientifiques pour les lacs d'altitude, l'initiative « Lacs Sentinelles », animée par Asters, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, a pour ambition de coordonner les efforts de recherche et d'observation sur les lacs d'altitude à l'échelle alpine. L'enjeu est d'améliorer la compréhension du fonctionnement et des menaces qui pèsent sur ces lacs, afin de mieux les préserver.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour objectif de mettre en œuvre les protocoles du réseau lacs sentinelles sur le territoire de la RN MMR. Les lacs de Melu et Capitellu semblent tout indiqués pour y réaliser les protocoles, en raison de la forte présence des agents de la RN MMR sur site. D'autres lacs pourront s'y rajouter en fonction de problématiques de gestion particulières au cours de la programmation.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	20	20	20	20	20	20	20
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocoles en place
- Lacs suivis
- Synthèse des données et rapport final

Facteurs influençant :

- Conditions météorologiques
- Agents formés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- 2 000 euros pour achat de matériel
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Protocoles Lacs Sentinelles appliqués sur Melu et Capitellu

Indicateurs de réussite : Protocole en place, rapport d'études

Métriques : Temps agent dédié, nombre de lacs étudiés, récupération et analyse des données

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs étudiés						
Récupération des données						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Changements climatiques – Lacs de montagne

OO IV.5 Réaliser des protocoles de suivis écologiques

CS43	Participer au programme "Pour la gestion durable des lacs de montagne" porté par l'OEC	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Depuis 2006, l'Office de l'Environnement de la Corse est engagé dans un programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse ». Ce suivi de la qualité de ces écosystèmes permet de surveiller la dégradation de ces milieux, en particulier suite à la forte fréquentation touristique mais également dans le cadre du changement climatique. Ce programme est à l'origine du classement du Ritondu en réserve naturelle de Corse.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour de contribuer au programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse ». La RN MMR, forte de son expérience de gestion et de suivi sur ces écosystèmes, et d'une équipe de terrain impliquée, se doit d'être moteur dans la dynamique d'étude des lacs de Corse, en appuyant ce programme.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocoles en place
- Lacs suivis
- Synthèse des données et rapport final

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

Facteurs influençant :

- Prestataires extérieurs
- Conditions météorologiques
- Agents formés

- 10 000 euros par lac étudié, mutualisé au sien du service BIOTER sur le Programme « Lacs »
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Etudes lacs régulières sur la RN MMR

Indicateurs de réussite : Protocole en place, rapports d'études

Métriques : Temps agent dédié, nombre de lacs étudiés, récupération et analyse des données

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de lacs étudiés						
Campagne de terrain						
Rapport final						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne

OO IV.5 Réaliser des protocoles de suivis écologiques

CS44	Etablir et mettre en œuvre un protocole d'alerte sur le développement des cyanobactéries sur les lacs	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Depuis 2006, l'Office de l'Environnement de la Corse est engagé dans un programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse ». Ce suivi de la qualité de ces écosystèmes permet de surveiller la dégradation de ces milieux, en particulier suite à la forte fréquentation touristique mais également dans le cadre du changement climatique. Les études effectuées ont mis en évidence la présence de cyanobactéries sur les exutoires de certains lacs, dont le Melu. Il s'agit d'un marqueur de la dégradation de la qualité de l'eau, pouvant avoir un impact sur la santé humaine lors de la libération des toxines.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'établir une veille sur la prolifération des cyanobactéries sur les lacs de la RN MMR, en particulier les plus fréquentés. Un protocole sera défini, en lien avec le conseil scientifique de la RN MMR. Cette action fera l'objet d'une fiche du Plan Régional Santé et Environnement.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocoles en place
- Lacs suivis
- Synthèse des données et rapport final

Facteurs influençant :

- Prestataires extérieurs
- Conditions météorologiques
- Agents formés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- A définir
- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Veille cyanobactérie effective

Indicateurs de réussite : Protocole en place, rapport d'études

Métriques : Temps agent dédié, nombre de lacs, récupération et analyse des données

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Nombre de lacs suivis						
Rapport de synthèse						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne – truites macrostigma et méditerranéennes

OO IV.5 Réaliser des protocoles de suivis écologiques

CS45	Collaborer avec les partenaires compétents à la définition d'un protocole d'alerte en cas de mortalité piscicole	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique : En Juin 2021, le lac de Melu a été soumis à un fort épisode de mortalité piscicole. L'intervention rapide des équipes de la RN MMR, de l'ONF, de la Fédération de Pêche de Corse et du laboratoire de parasitologie de l'Université de Corse a permis d'effectuer des prélèvements et d'identifier une bactérie opportuniste *Aeromonas hydrophila*. Si cette bactérie n'est pas la cause directe des mortalités, elle témoigne d'un affaiblissement des peuplements, probablement lié à une brusque modification des facteurs abiotiques (Oxygène, température). Ce phénomène, qui risque d'être amplifié par les changements climatiques, a mis en évidence la difficulté de coordonner dans l'urgence une campagne de suivis inter organismes.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'établir un protocole d'alerte commun entre les différents organismes travaillant dans le domaine de l'eau, afin de pouvoir réagir de manière efficace dès les premières constatations. Il s'agit de définir une liste d'organismes avec des personnes ressources, d'identifier les laboratoires capables de répondre à ce type d'études (virologie, bactériologie, parasitologie...), et d'avoir un protocole de terrain établi (quels paramètres sur site ? quels prélèvements ?).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	2	2	2	2	2	2
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Protocoles communs en place
- Organismes et personnes identifiées

Facteurs influençant :

- Prestataires extérieurs
- Conditions météorologiques
- Agents formés

Réalisation :

- OEC – Fédération de pêche - Université – OFB – Laboratoires biologie animale

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats : Protocole d'alerte en place

Indicateurs de réussite : Protocole rédigé, listing des organismes et personnes ressources à jour

Métriques : Temps agent dédié, nombre de réunions, protocole partagé, personnes ressources identifiées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Protocole rédigé						
Personnes ressources identifiées						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Notoriété de la RN MMR

OO IV.6. Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux.

MS04	Participer activement au réseau de Réserves Naturelles de France (réunions, congrès, échanges directs...)	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

La Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritundu étant relativement récente à l'échelle du réseau des espaces protégés, la participation au réseau national Réserves Naturelles de France est primordiale afin de faire connaître ce territoire, mais également de bénéficier de relais, retours d'expérience et appuis techniques dans les domaines de la police de l'environnement, des suivis scientifiques ou de l'animation.

Descriptif de l'opération :

L'équipe de la RNMMR doit participer et s'impliquer lors des différents congrès, réunion, échanges directs afin de d'établir un réseau solide qui apportera une plus-value en termes d'expérience dans la gestion de cet espace protégé.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	15	15	15	15	15	15	15
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Acquisition de nouveaux savoirs
- Application des nouvelles connaissances acquises
- Nombre de participation au réseau de Réserves Naturelles.

Facteurs influençant :

- Budget disponible pour le déplacement
- Plan de charge à la période d'organisation

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- A définir

Evaluation

Résultats attendus : Implication de l'équipe de la RN MMR auprès de RNF

Indicateurs de réussite : Participation au congrès, commissions ou groupes de travail

Métriques : nombre de réunions, échanges réguliers

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Participation au Congrès						
Participations aux échanges, groupes...						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Notoriété de la RN MMR

OO IV.6. Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux.

MS05	Participer activement au réseau de Réserves Naturelles de Corse (réunions, actions communes, échanges directs...)	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

L'OEC anime le réseau des Réserves Naturelles de Corse. Ce réseau permet de bénéficier de relais, retours d'expérience et appuis techniques dans les domaines de la police de l'environnement, des suivis scientifiques ou de l'animation. Une rencontre annuelle est organisée au sein d'un espace protégé insulaire.

Descriptif de l'opération :

L'équipe de la RNMMR doit participer et s'impliquer afin de d'établir un réseau solide qui apportera une plus-value en termes d'expérience dans la gestion de cet espace protégé.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	15	15	15	15	15	15	15
Coût estimé							

Critère d'évaluation :

- Acquisitions de nouveaux savoirs
- Applications des nouvelles connaissances acquises
- Nombre de participants au réseau des RNC

Facteurs influençant :

- Volonté des agents de s'impliquer
- Plan de charge aux périodes proposées

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Participation de la RN MMR au réseau des RNC

Indicateurs de réussite : Présence aux rencontres, groupes de travail et échanges

Métriques : Nombre de participants, nombre de thématiques abordées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de participants						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Lacs de montagne – notoriété de la RN MMR

OO IV.6. Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux.

MS06	Participer activement au réseau Lacs Sentinelles	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

L'OEC adhère depuis 2023 au Groupement d'Intérêt Scientifique Lacs Sentinelles, coordonné par ASTERS- CEN Haute-Savoie au niveau national. Ce groupement a pour vocation de mettre en relation chercheurs et gestionnaires d'espaces protégés autour de protocoles communs, afin de suivre l'évolution des écosystèmes lacustres face aux changements climatiques.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit dans le cadre de cette action de participer aux rencontres du réseau (conseil scientifique et conseil de groupement) et de répondre aux différentes sollicitations au cours de l'année.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Acquisitions de nouveaux savoirs
- Contribution au réseau LS

Facteurs influençant :

- Temps disponible pour les déplacements
- Budget souvent conséquent

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- A définir

Evaluation

Résultats attendus : Implication de la RN MMR dans le réseau Lacs Sentinelles

Indicateurs de réussite : Participation au réseau de manière régulière

Métriques : Nombre de réunions, nombre de contributions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de réunions						
Participation au CS- Rencontres						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel de la RN MMR

OO IV.6. Intégrer la réserve naturelle aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux

MS07	Participer aux manifestations locales (fête de la science, journée mondiale des zones humides, ...)	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

Afin de sensibiliser un maximum de personnes, les manifestations locales peuvent être un excellent moyen de communication, notamment pour un public scolaire, où diverses animations portant sur la RN MMR pourraient être organisées.

Descriptif de l'opération :

Lors des différentes journées de manifestations locales telles que la fête de la science, la journée mondiale des zones humides... l'équipe de la RNMMR devra réaliser différentes animations en fonction des thèmes proposés annuellement ainsi que le public visé.

Périodicité et calendrier :

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé								

Critères d'évaluation :

- Nombre de participations aux manifestations locales.

Facteurs influençant :

- Sollicitations pour participer
- Agents formés
- Supports disponibles

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- A définir

Evaluation

Résultats attendus : Intégrer la RN MMR aux manifestations locales en lien avec l'Environnement

Indicateurs de réussite : Participations aux évènements

Métriques : Nombre de jours agents, nombre de participations

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Participations						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu :

OO IV.7. Faire de la RN MMR un pôle d'excellence en termes de recherche

MS08	Accueillir et encadrer des stagiaires et des alternants issus de l'Université de Corse	Priorité	2
------	--	----------	---

Problématique :

La RN MMR se doit d'être un pôle d'excellence en termes de recherche, un laboratoire à ciel ouvert sur l'étude des écosystèmes de montagne et des changements climatiques. L'Université de Corse est un partenaire historique de l'OEC, notamment sur l'étude des lacs d'altitude. La proximité géographique avec l'Université de Corse, l'excellence de la filière Environnement et des laboratoires de recherche, les thématiques abordées dans le cadre du plan de gestion de la RN MMR présentent une opportunité importante pour l'accueil de stagiaires ou d'alternants issus de l'Université.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'accueillir et d'encadrer des stagiaires ou alternants, issus de l'Université de Corse, au sein de l'équipe de la RN MMR, sur des sujets ponctuels présentant un intérêt et une plus-value pour la gestion du site. Un contrat d'alternance est déjà prévu sur la période 2023-2025 sur le suivi thermique des lacs de montagne.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	25	25	5	5	5	5	5
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Encadrement de stage
- Temps agent dédié

Facteurs influençant :

- Sujet pertinent pour la gestion du site
- Temps agent disponible pour l'encadrement

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Accueil régulier de stagiaires

Indicateurs de réussite : Présence régulière de stagiaires, rapports rendus, plus-value scientifique

Métriques : Nombre de jours agents, nombre de réunions, nombre de projets

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Présence régulière de stagiaires						
Projets pertinents						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Valoriser le patrimoine naturel de la RN MMR

OO IV.7. Faire de la RN MMR un pôle d'excellence en termes de recherche

PR01	Accueillir et accompagner des chercheurs sur le terrain	Priorité	2
------	---	----------	---

Problématique :

L'OEC est sollicité de manière régulière par des naturalistes bénévoles, des associations, des chercheurs universitaires, afin d'effectuer des missions de prospections naturalistes et de recherche sur le territoire de la réserve

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de hiérarchiser et traiter les demandes de prospections, en lien avec le contrôle de gestion des réserves naturelles de Corse. Il s'agit de suivre le pétitionnaire lors de la procédure d'autorisation auprès des instances de la réserve (notes, rapports...), et d'assurer l'accompagnement des équipes sur le terrain, afin de s'assurer du respect de la délibération de classement

Périodicité et calendrier :

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé								

Critères d'évaluation :

- Nombres de demandes traitées
- Temps agent dédié

Facteurs influençant :

- Sollicitations pertinentes
- Agents formés

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Demandes traitées et accompagnement *in situ*

Indicateurs de réussite : Nombre de demandes, avis des instances, retour de missions

Métriques : Nombre de jours agents, nombre de participations

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Nombre de demandes						
Accompagnement terrain						
Rapports finaux disponibles						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 4. Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion

Enjeu : Valoriser le patrimoine naturel de la RN MMR

OO IV.7. Faire de la RN MMR un pôle d'excellence en termes de recherche

PR02	Conventionner avec l'Université de Corse pour la mise en œuvre d'études sur le site	Priorité	2
------	---	----------	---

Actions liées :

Problématique :

La RN MMR se doit d'être un pôle d'excellence en termes de recherche, un laboratoire à ciel ouvert sur l'étude des écosystèmes de montagne et des changements climatiques. L'Université de Corse est un partenaire historique de l'OEC, notamment sur l'étude des lacs d'altitude. Dans le cadre de la convention globale OEC-Université, la RN MMR doit se positionner comme un site phare en matière de recherche.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de poursuivre et développer le partenariat avec l'Université de Corse, afin de bénéficier de projets de recherche innovants sur la réserve, ses écosystèmes, la faune, la flore ou les activités humaines.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Convention incluant la RN MMR
- Temps agent dédié

Facteurs influençant :

- Collaboration inter organismes
- Projets pertinents sur la réserve

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Convention mise en œuvre

Indicateurs de réussite : Nombre de réunions, convention appliquée

Métriques : Nombre de jours agents, nombre de réunions, nombre de projets

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Projets communs						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu :

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS09	Effectuer le suivi de la convention avec le SIS	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

L'équipe de la RN MMR dispose d'agents de terrain pouvant être amenés à travailler dans des conditions nécessitant des formations ou du matériel spécifiques, ou bien de faire appel à la compétence d'équipes extérieures spécialisées afin d'effectuer les missions dans des conditions de sécurité optimales (installation de signalétique avec accès difficile, réalisation de prélèvements scientifiques, encadrements d'agents en termes de sécurité...). Le SIS et l'OEC peuvent donc développer une collaboration mutuelle sous la forme d'une convention de partenariat qui sera signée fin 2023.

Descriptif de l'opération :

Le but de cette action est de travailler de concert avec le SIS afin de permettre la sollicitation de leurs équipes spécialisées pour les besoins de la RN MMR, la formation des agents des deux structures et la collaboration sur des missions ponctuelles. Une attention particulière sera portée à l'entraînement annuel obligatoire des agents travaillant en montagne dans les conditions hivernales, avec l'organisation d'une journée commune.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé							

Critères d'évaluation :

- Convention signée
- Jours consacrés

Facteurs influençant :

- Calendrier des structures
- Disponibilité des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Collaboration SIS-OEC

Indicateurs de réussite : Convention signée et mise en œuvre

Métriques : Réunions prévisionnelles, formations effectuées

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions						
Formations						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS10	Rédiger les bilans, synthèses et le rapport d'activité annuel de la RN MMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Conformément à la réglementation en vigueur, la convention de gestion prévoit la remise du rapport d'activité de l'année n au 31 mars de l'année n+1. Le rapport d'activité est la vitrine du travail effectué sur la réserve sur un an. Le cahier technique 88 (Elaboration des plans de gestion d'espaces naturels) propose une méthodologie permettant d'effectuer l'évaluation annuelle des actions du plan via le rapport d'activité.

Descriptif de l'opération :

Il s'agit de synthétiser les remontées des gardes via les google form, les rapports de missions ainsi que l'ensemble des événements qui concernent la réserve. Ce travail est effectué par chacun des membres de l'équipe en fonction des tâches attribuées et coordonné par le conservateur, pour un rendu auprès du contrôle de gestion puis une présentation aux instances de la réserve.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	15	15	15	15	15	15	15
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critère d'évaluation :

- Nombre de jours dédiés
- Rapports terminés
- Rapports diffusés

Facteurs influençant :

- Remontées d'équipe
- Délais de rendu

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Rapport d'activité annuel de la RNMMR

Indicateurs de réussite : Rapport terminé, rapport présenté aux instances

Métriques : Nombre de jours de rédaction, diffusion

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Rapport disponible						
Rapport diffusé et validé						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS11	Préparer et animer, en lien avec le contrôle de gestion le Comité Consultatif de la RN MMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Le Comité Consultatif est l'organe de gouvernance de la réserve. Il donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut proposer au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Le Comité Consultatif étudie le rapport d'activité et le rapport financier de l'année écoulée ainsi que le programme et le budget prévisionnel de l'exercice suivant. Le gestionnaire devra également présenter un état du personnel affecté à la réserve.

Descriptif de l'opération :

Conformément à la réglementation en vigueur, le Comité Consultatif doit se réunir physiquement au moins une fois par an. C'est le contrôle de gestion des réserves naturelles de Corse qui assure le secrétariat technique au sein du Service Biodiversité Terrestre de l'OEC, en lien avec les gestionnaires. Cette action consiste à travailler avec le contrôle de gestion à la préparation du comité (ordre du jour) ainsi qu'à son animation (présentation du rapport d'activité, notes, demandes d'autorisations...).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Comité réuni

Facteurs influençant :

- Quorum

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Comité consultatif fonctionnel

Indicateurs de réussite : comité réuni, avis traités

Métriques : Réunion préparatoire, réunion du comité, rapports et notes, compte rendu de séance

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Comité réuni						
Réunion préparatoire						
Compte rendu disponibles						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS12	Préparer et animer les réunions du conseil scientifique de la RN MMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Le Conseil Scientifique est chargé d'assister le gestionnaire de la réserve naturelle et son Comité Consultatif de gestion, en apportant un éclairage sur les aspects scientifiques. Le Conseil Scientifique est consulté sur l'élaboration, la validation et le suivi du plan de gestion. Il peut proposer tout projet d'études et de recherche scientifiques, et est consulté sur tout projet de ce type, sur toute demande de travaux ou manifestations susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, qu'il soit naturel, culturel ou bâti.

Descriptif de l'opération :

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Scientifique doit se réunir physiquement au moins une fois par an. C'est le gestionnaire de la réserve qui assure le secrétariat technique du Conseil Scientifique, en lien avec son président. Cette action consiste à préparer et animer les réunions du Conseil Scientifique (ordre du jour, présentation du rapport d'activité, notes, demandes d'autorisations...).

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Conseil scientifique réuni
- Compte rendu disponible
- Avis rendus

Facteurs influençant :

- Disponibilité des membres

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : conseil scientifique fonctionnel

Indicateurs de réussite : conseil réuni, avis traités

Métriques : Réunion préparatoire, réunions du conseil scientifique, rapports et notes, compte rendu de séance

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Conseil réuni						
Réunion préparatoire						
Compte rendu disponible						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS13	Assurer la maintenance du matériel de la RN MMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Afin de répondre aux obligations de sécurité vis-à-vis des agents, l'OEC se doit de s'assurer que le matériel à disposition pour effectuer les missions est entretenu correctement et renouvelé si besoin, en particulier le matériel des missions hivernales.

Descriptif de l'opération :

Le référent de l'opération devra s'assurer que le matériel technique est en bon état de fonctionnement, et le cas échéant, s'assurer de sa remise en état ou son remplacement.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	6	6	6	6	6	6	6
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Vérification effectuée

Facteurs influençant :

- Agent formé

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Matériel vérifié et entretenu

Indicateurs de réussite : Temps agent dédié, état du matériel

Métriques : Nombre de jours

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Matériel fonctionnel						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS14	Instruire en lien avec le contrôle de gestion les demandes d'autorisations	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

La délibération N°17/299 AC de l'Assemblée de Corse, portant classement de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritondu, fixe à travers la réglementation de la RN MMR, la liste des activités autorisées ou non sur le site. Dans certaines conditions précises (tournage, suivi scientifique, action de gestion, travaux...), des dérogations peuvent être établies par le Président du Conseil Exécutif de Corse, après avis du Comité Consultatif.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'instruire, en lien avec le contrôle de gestion, les demandes d'autorisations diverses auprès des instances dans la réserve, dans le respect des procédures en vigueur.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Nombre de demandes traitées
- Arrêtés PCE d'autorisation pris

Facteurs influençant :

- Délai de réception des demandes

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Traitement des demandes auprès des instances

Indicateurs de réussite : Temps agent dédié, demandes traitées, arrêtés pris

Métriques : Nombre de jours, nombre de demandes, avis des instances, arrêtés PCE

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Temps agent dédié						
Nombre de demandes traitées						
Avis des instances						
Arrêtés pris						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS15	Evaluer le Plan de gestion I de la RN MMR	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Le gestionnaire est tenu de fournir au Comité Consultatif une évaluation du plan de gestion au terme de la programmation. Afin de faciliter l'exercice, une évaluation annuelle est effectuée lors de la rédaction du rapport d'activité de la réserve, ainsi qu'une évaluation globale à mi-parcours.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'effectuer l'évaluation de mi-parcours et l'évaluation finale du plan de gestion I de la RN MMR.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution				X			X
Temps de travail				60			60
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critère d'évaluation :

- Evaluation de mi-parcours
- Evaluation finale

Facteurs influençant :

- Méthodologie mise en œuvre

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Evaluation du plan de gestion I de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Evaluation disponible

Métriques : temps agent, rapports disponibles, présentation aux instances et comptes rendus de séances

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Evaluation de mi-parcours						
Evaluation finale						
Avis des instances						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu :

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS16	Rédiger le plan de gestion II de la RN MMR	Priorité	1
------	--	----------	---

Problématique :

Le gestionnaire a pour mission d'assurer la rédaction du plan de gestion de la réserve naturelle. Afin d'éviter un creux dans la programmation, le prochain plan de gestion sera rédigé une fois l'évaluation du PG I terminée.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de planifier la rédaction du futur plan de gestion de la RN MMR à terme.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution						X	X
Temps de travail						60	120
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Plan de gestion rédigé
- Présentation aux instances

Facteurs influençant :

- Evaluation validée
- Méthodologie mise en œuvre

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Plan de gestion II de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Plan de gestion rédigé

Métriques : temps agent, réunions de consultation, présentations aux instances et comptes rendus de séances

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Rapport disponible						
Avis des instances						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS17	Etablir un budget propre à la RN MMR	Priorité	1
------	--------------------------------------	----------	---

Actions liées :

Problématique :

Conformément à la réglementation en vigueur, une réserve naturelle se doit d'avoir un budget dédié, qui sera présenté au Comité Consultatif lors de la présentation du rapport d'activité de l'année n-1.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'établir le budget de la RN MMR, dans le respect des procédures propres à l'OEC, et d'effectuer le suivi budgétaire annuel en fonctionnement et investissement.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	5	5	5	5	5	5	5
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critère d'évaluation :

- Budget établi
- Suivi effectué

Facteurs influençant :

- Formation de l'agent
- Arbitrage interne

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Budget dédié à la RN MMR

Indicateurs de réussite : Budget établi et suivi

Métriques : Réunion préparatoire, notes, tableaux chiffrés

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Définition de la méthodologie avec le CS						
Lancement de l'étude						
Proposition de sites						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.1. Assurer la gestion administrative

MS18	Encadrer l'équipe de la RNMMR	Priorité	1
------	-------------------------------	----------	---

Problématique :

L'équipe de la réserve est constituée d'un conservateur, de 4 gardes et d'un assistant scientifique, ainsi que de 6 saisonniers en été. La gestion de l'équipe est effectuée par le conservateur, sous l'autorité du chef de service Biodiversité Terrestre de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but d'effectuer la gestion de l'équipe de la RN MMR au quotidien : planification des missions, gestion des plannings, des congés et des paniers repas, logiciel KELIO, gestion du temps de travail, préparation et animation des réunions d'équipes.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	24	24	24	24	24	24	24
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Temps agent dédié
- Réunions régulières
- Planning à jour

Facteurs influençant :

- Formation RH/Management

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent OEC

Evaluation

Résultats attendus : Encadrement de l'équipe de la RN MMR

Indicateurs de réussite : Travail planifié, tâches attribuées

Métriques : Notes de services, lien RH-équipe, temps agent, nombre de réunions

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Réunions d'équipes						
Notes de service						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

OLT 5. Administrer la réserve naturelle

Enjeu : Gestion administrative

OO V.2. Acquérir de nouvelles compétences

MS19	Mettre en œuvre les protocoles sécurités de RNF liés au travail en montagne	Priorité	1
------	---	----------	---

Problématique :

Les agents de la RN MMR sont amenés à intervenir sur le territoire classé tout au long de l'année, y compris dans les conditions hivernales. L'accès au site, la réalisation de suivis ou de missions de surveillance, doivent se faire dans des conditions de sécurité optimales.

Descriptif de l'opération :

Cette opération a pour but de mettre en œuvre le cadre proposé par RNF concernant le travail en montagne en milieu hivernal (outil d'aide à la décision sur le terrain, protocole de vérification du matériel, entraînements obligatoires...). Une note interne sera rédigée pour transposer ce cadre à l'équipe de la réserve.

Périodicité et calendrier :

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution	X	X	X	X	X	X	X
Temps de travail	10	10	10	10	10	10	10
Coût estimé	0	0	0	0	0	0	0

Critères d'évaluation :

- Protocole rédigé et appliqué
- Matériel vérifié

Facteurs influençant :

- Formation des agents

Réalisation :

- OEC

Budget prévisionnel :

- Temps agent

Evaluation

Résultats attendus : Protocole sécurité hivernale mis en œuvre

Indicateurs de réussite : Note de service, jours dédiés, entraînements effectués

Métriques : Nombre de jours, note rédigée, entraînement annuel

Réalisation : OUI NON PARTIELLEMENT

Résultats

Grille de lecture des critères d'évaluation

Métriques	Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon
Note de service						
Entraînement fait						
Temps agent dédié						

Investissement réel

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Période d'exécution							
Temps de travail (HJ)							
Coût réel							

Perspectives

Terminée A poursuivre A reconduire A modifier Abandonnée

Conclusion/ Observations

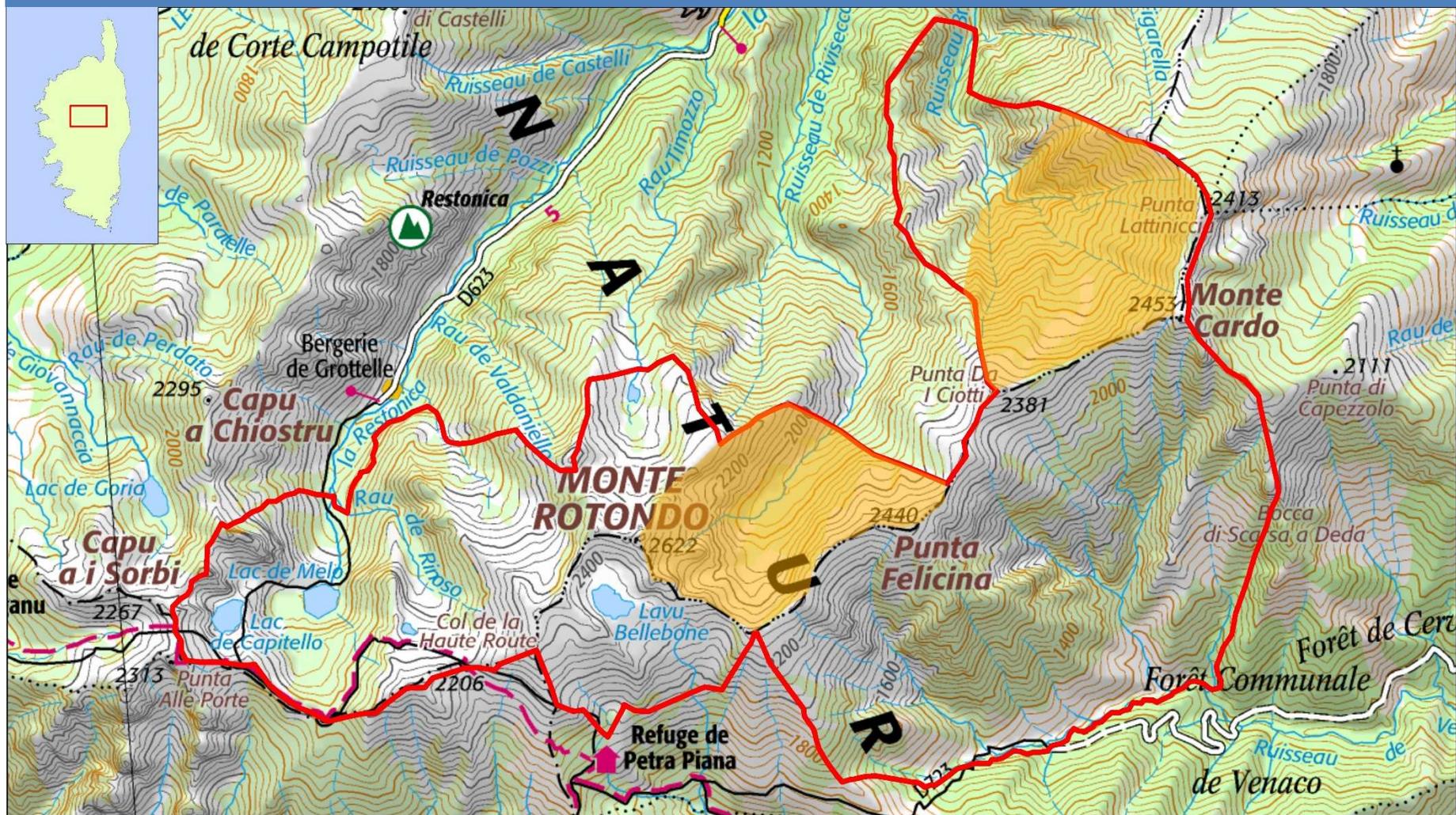
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERTINI P-J., 2017. *Projet de classement en réserve naturelle de Corse du Massif du Ritundu*. Rapport OEC, Corti, 109 p.
- BISCONTI R., CANESTRELLI D., SALVI D., and NASCETTI G., 2013. *A Geographic Mosaic of Evolutionary Lineages within the Insular Endemic Newt Euproctus Montanus*. *Molecular Ecology* 22, (1): p 143–56.
- BISCONTI R., CANESTRELLI D., SALVI D., and NASCETTI G., 2013. *Has Living on Islands Been So Simple? Insights from the Insular Endemic Frog Discoglossus Montalentii*. Edited by Carles Lalueza-Fox. *PLoS ONE* 8, no. 2 (February 5, 2013)
- BOITIER E., PETIT E., BARDET O., 2008. *bilan des prospections des sites désignés par la DIREN de Corse en 2007 pour les orthoptères ; Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny*. DIREN de Corse, Ajaccio. 28 p
- CAZAUBON A., 2007. *Etude des algues de quatre lacs d'altitude de Corse (Bellebone, Capitellu, Crenu, Gorla)*. IMPE, Marseille.15 p.
- DIREN, 2001, *Atlas des poissons d'eau douce de Corse*. DREAL, Ajaccio. 49 p.
- ERBA BARONA PAYSAGE, 2010. *Etude préalable au classement des lacs et pozzines de la montagne corse, diagnostic paysager*. DREAL, Ajaccio. 12 p.
- GAUTHIER A., ROCHE B. & FRISONI G.-F., 1984. *Contribution à la connaissance des lacs d'altitude de la Corse*. Rapport PNRC, Ajaccio. 230 p.
- GECO, 1996. *Etude préalable à la mise en place du plan de gestion et d'aménagement de la zone lac de Ninu/Camputile*. Rapport PNRC, Ajaccio, 141 p.
- GCC, 2013. *Synthèse des données sur les chiroptères présents sur le site Natura 2000 « Massif du Rotondo »*.Corti, 7 p.
- HUGOT L., 2011. *Diversité floristique de la région Corti-Casamaccioli*. CBNC, Corti. 3 p.
- INEA, 2007. *Evaluation du patrimoine biologique de la Corse : pour la définition d'une stratégie régionale du patrimoine naturel*. OEC, Corti. 128 p.
- JEANMONOD D. & GAMISANS J., 2007. *Flora Corsica*. Edisud, Aix-en-Provence. 921 p.
- LOYE-PILOT M-D., ROCHE B. & COSTE M., 1995. *Les lacs d'altitude de Corse: Géochimie, hydrologie, Météorologie et Phycologie*. PNRC, Ajaccio. 75 p.
- ONEMA, 2007. *Etude morphologique et ichtyologique de cinq lacs d'altitude de la Corse, Campagne octobre 2006*. OEC, Corti. 89 p.
- ONF, 2014. *Protection Rapprochée du Massif Forestier Vizzavona-Ghisoni*. ONF, Corti, 135 p.
- ORSINI A., MORI C. & CULIOLI J., 2007. *Etude hydrobiologique des lacs de Bastani, Cavacciole, Maggiore, Melu et Ninu*. OEC, Corti. 27 p.
- ORSINI A., MORI C. & CULIOLI J., 2007. *Etude hydrobiologique des lacs de Bellebone, Capitellu, Crenu et Gorla*. OEC, Corti. 27 p.
- PARIS J-C., 1996. *Contribution à la définition d'un plan de gestion global des pozzines de Corse et de quelques ptéridophytes inféodées à ces milieux*. DESS « Ecosystèmes méditerranéens », Université de Corse, Corti. 83 p.
- PIETRI C., 2010. *Orientations régionales corses de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats*. OEC, Corti. 215 p.

- PNRC, 2010. *Document d'objectifs Natura 2000, Zone de Protection Spéciale Site FR9412006, Haute vallée du Verghello (Commune de Venacu)*. PNRC, Ajaccio. 141 p.
- PNRC, 2010. *Document d'objectif Natura 2000, Zone de Protection Spéciale Site FR9410084, Vallée de la Restonica (Commune de Corti, Haute-Corse)*. PNRC, Ajaccio. 173 p.
- ROCHE B., 1987. *Etude du lac de Bastani (Haute-Corse). Mise en évidence de l'action complémentaire de deux facteurs climatiques, la pluie et le vent, sur l'eutrophisation du lac*. Rapport interne Service Régional de l'Aménagement des Eaux. 34 p.
- ROCHE B., DOMMAGET J-L., GRAND D. & PAPAZIAN M., 2008. *Atlas des odonates de corse*. DIREN, Société française d'odonatologie, Rapport non publié. 128 p.
- SALVI D., HARRIS J., BOMBI P., CARRETERO M., BOLOGNA M., 2010. *Mitochondrial Phylogeography of the Bedriaga's Rock Lizard, *Archaeolacerta bedriagae* (Reptilia: Lacertidae) Endemic to Corsica and Sardinia.* *Molecular Phylogenetics and Evolution* 56, (2) : 690–97.
- SARDET E., BRUAUD Y., 2007. *Compte-rendu de la mission d'étude des criquets de Corse en 2006. (Orthoptera, Caelifera)*. Mission « ASCETE 2006 ». Rapport de l'association ASCETE, 55 p.
- SORBA L., 2007. *Synthèse bibliographique de l'état des connaissances des lacs naturels des montagnes de Corse*. OEC, Corti. 186 p.
- TANNE M., 2014, *Végétations et séries de végétation du Haut-Vénacais (Haute-Corse) : typologie, cartographie et analyse diachronique*, Mémoire de Master II – Agrocampus-ouest – Conservatoire botanique national de Corse/ Office de l'Environnement de Corse, Corte, 31 p.
- TANNE M., DELBOSC P., PANAIOTIS C., BIORET F., 2015, “*Paysage végétal du Massif du Haut-Vénacais (Haute-Corse) : étude phytocoenotique et analyse temporelle*”, Documents phytosociologiques, Vol.8, in press.
- TESSA G., SOTGIU G., BOVERO S., ANGELINI C., FAVELLI M., GAZZANIGA E., GIACOMA C., GARNER T. W.J., 2023, *Cryptic but direct costs of an epidemic caused by *Batrachochytrium dendrobatidis* in the endangered Sardinian newt *Euproctus platycephalus* (Amphibia, Caudata)*, 12 p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Cartographies



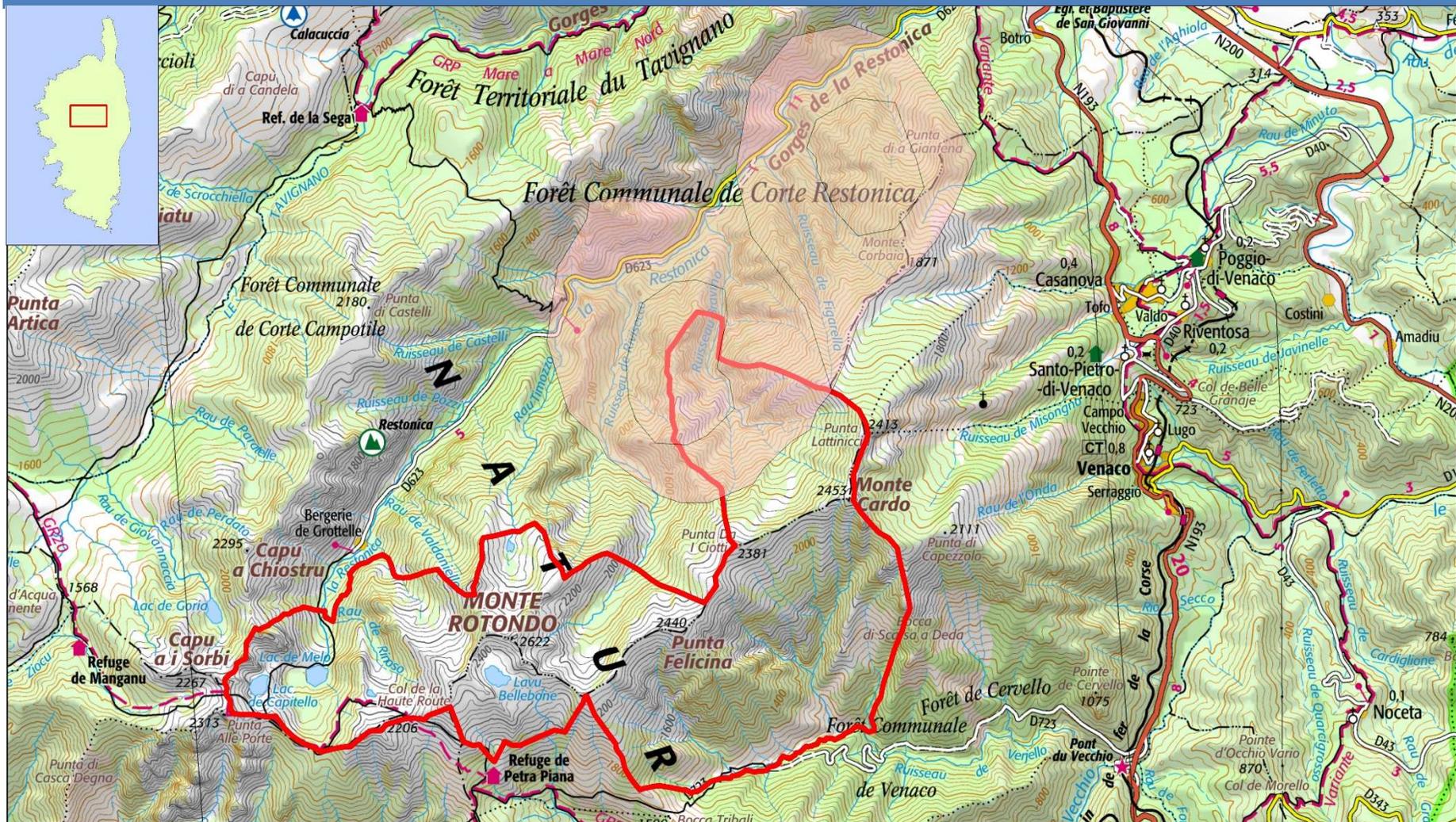
Parcelles indivises RN MMR

Legende :

- Parcelles indivises
- Périmètre de la réserve naturelle



@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023



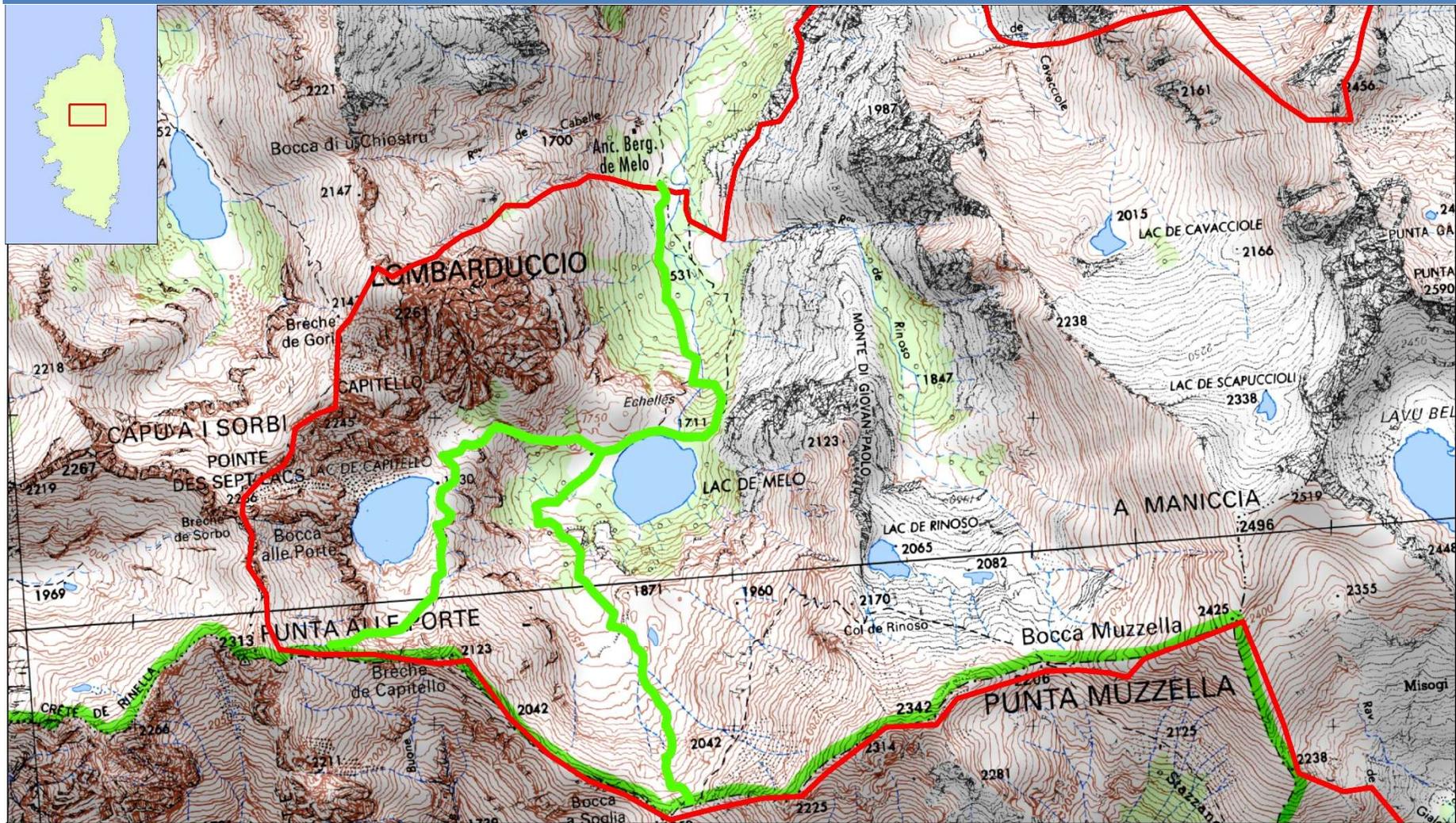
Legende :

- Zsm gypaete
- Périmètre de la réserve naturelle

Zone de sensibilité majeure Gyapète Barbu



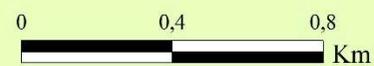
@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023



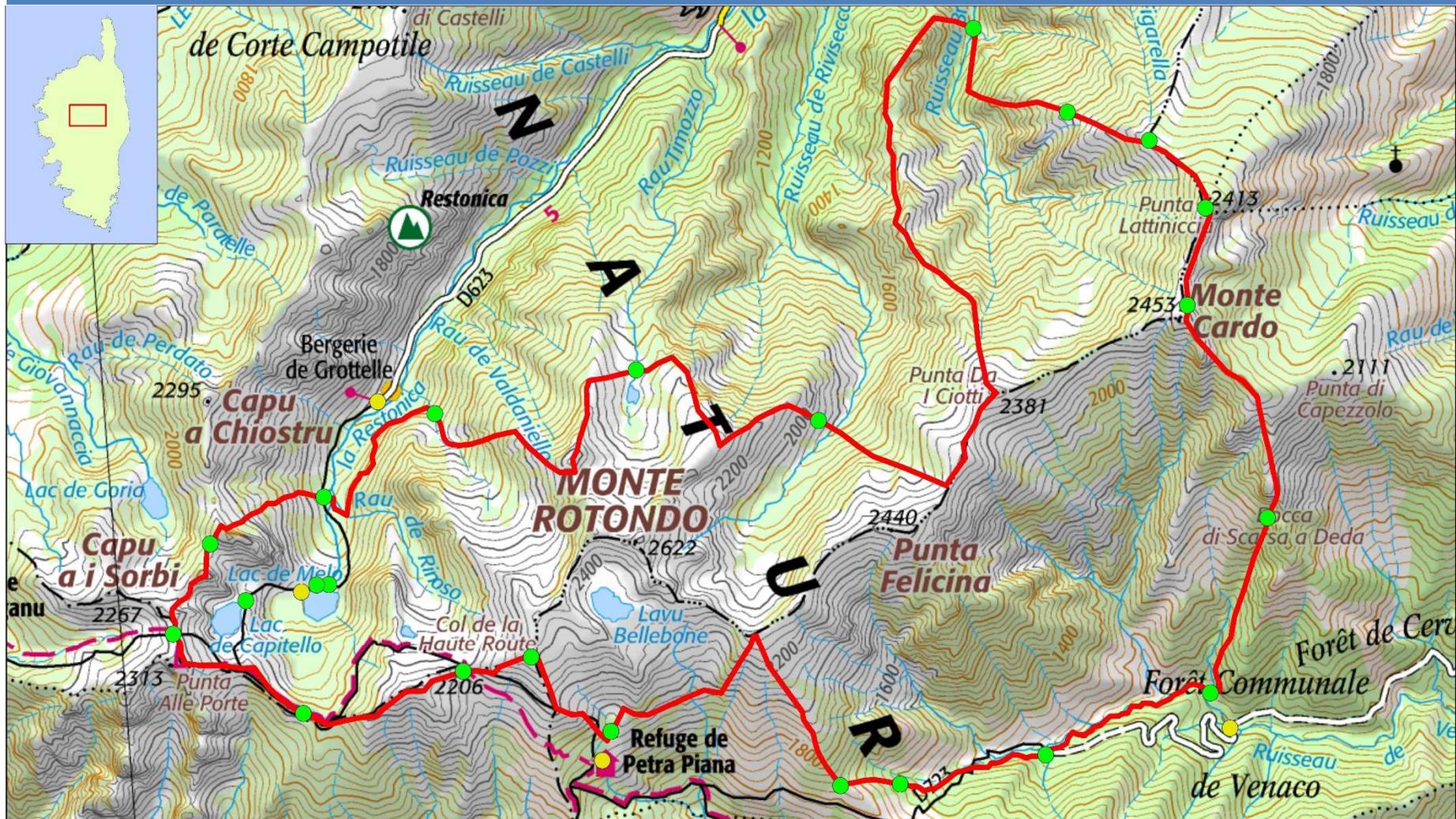
Legende :

- projet_chjassu
- Périmètre de la réserve naturelle

Projet sentier Melu



@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023



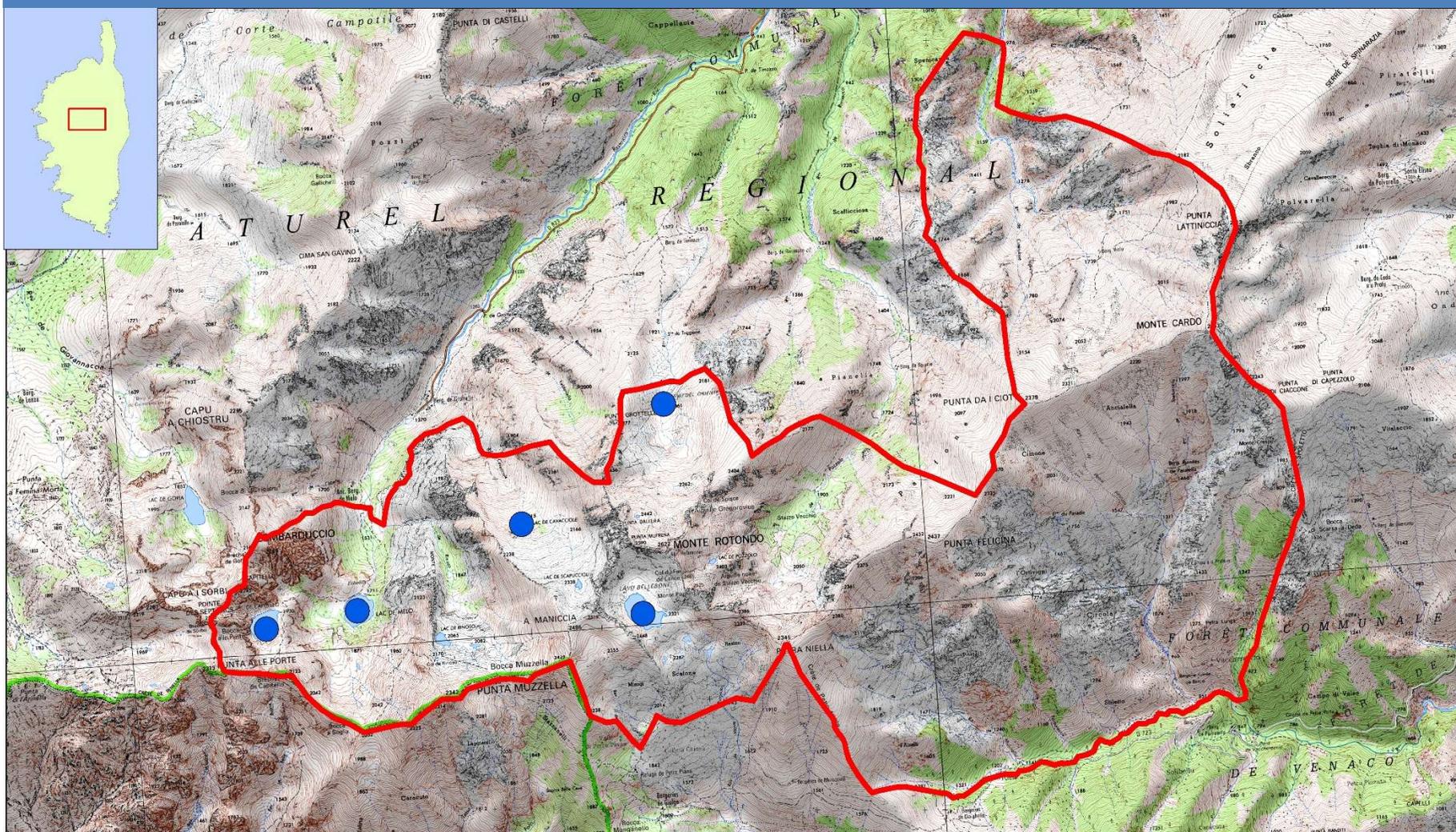
Legende :

- localisation panneaux d'information
- localisation panneaux reglementaires
- Périmètre de la réserve naturelle

Localisation signalétique



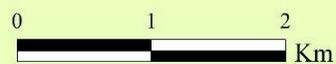
@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023



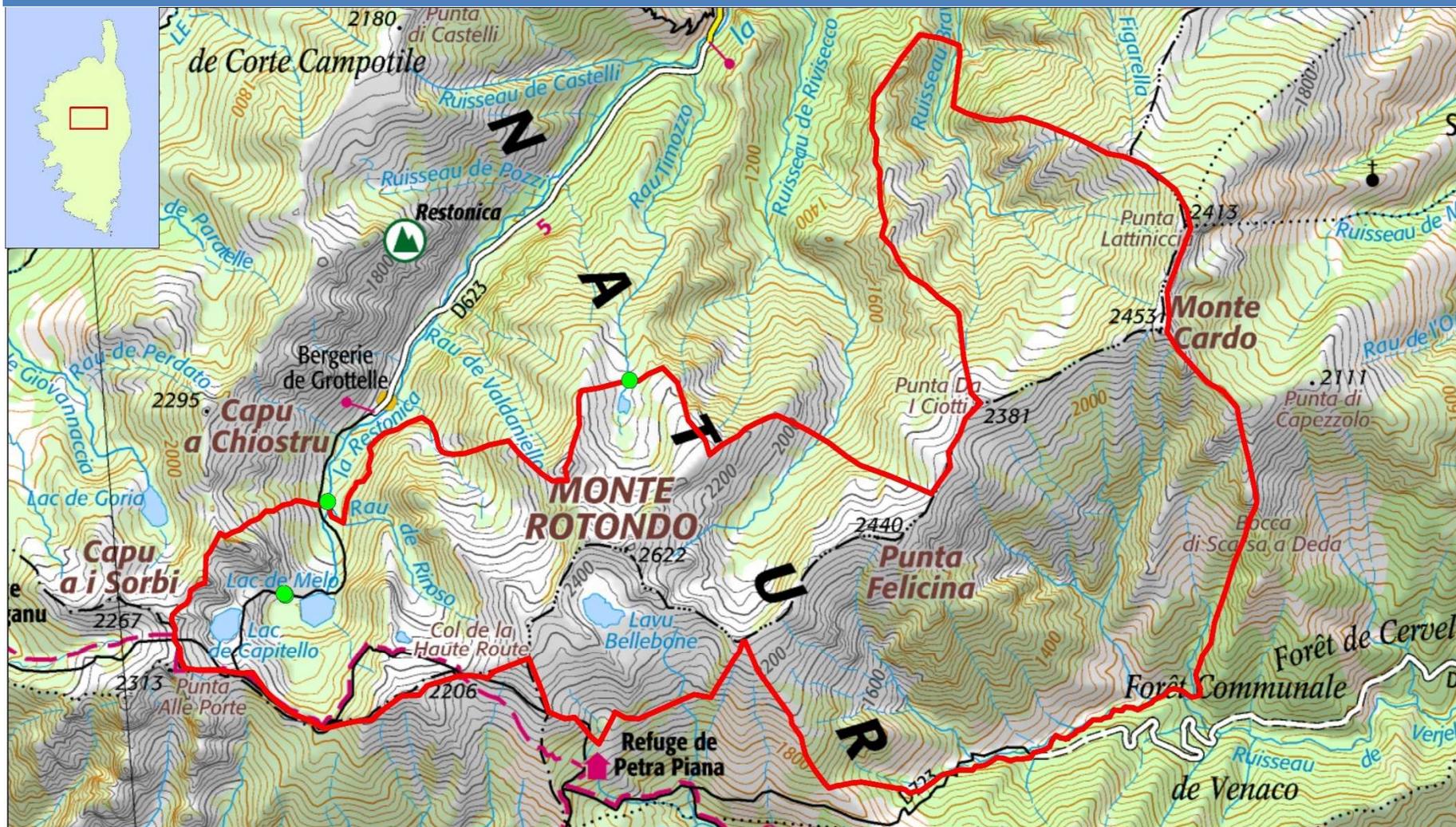
Legende :

- Suivi thermique
- ▭ Périmètre de la réserve naturelle

Dispositif suivi thermique



@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023



Legende :

- Ecocompteur
- Périmètre de la réserve naturelle

Localisation des écompteurs



@IGN - @OEC
Mise à jour Septembre 2023

ANNEXE II : Listes d'espèces faunistiques et floristiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	Livre rouge flore menacée de France	Espèces végétales protégées en Corse	Espèces végétales protégées France métropolitaine	Annexe 2 Directive Habitats
<i>Acer pseudoplatanus</i>	érable sycomore							
<i>Adenostyles briquetii</i>	adénostyle de Briquet	C						
<i>Alnus alnobetula subsp. suaveolens</i>	aulne odorant							
<i>Annartunium corsicum</i>	muflier de Corse			NT				
<i>Anthoxantum odoratum</i>	flouve odorante							
<i>Anthyllis hermanniae</i>	anthyllide d'Hermann							
<i>Aquilegia bernardii</i>	ancolie de Bernard	C		LC				
<i>Arabidopsis thaliana</i>	arabette de thalius							
<i>Arbutus unedo</i>	arbousier			LC				
<i>Armeria multiceps</i>	herbe des mouflons	C		LC				
<i>Asplenium viride</i>	asplenium à pétiole vert							
<i>Astragalus genargentus</i>	astragale du gennargentu	CS						
<i>Athyrium distentifolium</i>	athyrium alpestre							
<i>Barbarea rupicola</i>	barbarée des rochers			LC				
<i>Berberis aetnensis</i>	épine-vinette de l'Etna	CSBSI						
<i>Bunium alpinum</i>	bunium des Alpes							
<i>Bupleurum falcatum subsp. corsicum</i>	buplèvre de Corse	C						
<i>Cardamine plumieri</i>	cardamine de plumier			LC				
<i>Carex halleriana</i>	laiche de Haller							
<i>Carex pilulifera</i>	laiche à pilules							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	Livre rouge flore menacée de France	Espèces végétales protégées en Corse	Espèces végétales protégées France métropolitaine	Annexe 2 Directive Habitats
<i>Castraviejoa figida</i>	immortelle des frimas							
<i>Cerastium soleirolii</i>	céraiste de soleirol	C		VU				
<i>Chenopodium bonus-henricus</i>	chénopode du bon-henri							
<i>Colchicum nanum</i>	colchique minuscule							
<i>Corydalis pumila</i>	corydale naine			LC				
<i>Crocus corsicus</i>	crocus corse	CSE						
<i>Cystopteris fragilis</i>	capillaire blanche							
<i>Dactylorhiza insularis</i>	orchis de Corse			NT				
<i>Doronicum corsicum</i>	doronic de Corse	C						
<i>Draba dubia</i>	drave douteuse				Tome I			
<i>Draba loiseleurii</i>	drave de Loiseleur	C	X	VU	Tome I	Article 1		
<i>Dryopteris dilatata</i>	fougère dilatée							
<i>Epilobium angustifolium</i>	laurier de St Antoine							
<i>Epilobium collinum</i>	épibole des collines							
<i>Erica arborea</i>	bruyère arborescente							
<i>Euphrasia nana</i>	euphrase naine	C	X	LC				X
<i>Festuca rubra subsp. rubra</i>	fétuque rouge							
<i>Gagea fragifera</i>	gagée fistuleuse							
<i>Gagea bohemica</i>	gagée de bohème		X				Article 1	
<i>Gagea pratensis</i>	gagée des prés		X				Article 1	
<i>Gagea soleirolii</i>	gagée de Soleirol	CS	X		Tome I		Article 1	
<i>Galium corsicum</i>	gaillet de Corse							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	Livre rouge flore menacée de France	Espèces végétales protégées en Corse	Espèces végétales protégées France métropolitaine	Annexe 2 Directive Habitats
<i>Genista lobelii</i>	genêt de Lobel			LC				
<i>Geum montanum</i>	benoîte des montagnes							
<i>Gymnocarpium dryopteris</i>	polipode du chêne							
<i>Helicodiceros muscivorus</i>	arum mange-mouche			NT	Tome I	Article 1		
<i>Helleborus lividus subsp. corsicus</i>	hélébore de Corse	CS						
<i>Hypericum corsicum</i>	milepertuis corse			VU				
<i>Imperatoria ostruthium</i>	imperatoire							
<i>Juniperus communis subsp. nana</i>	genévrier nain							
<i>Lamium garganicum corsicum</i>	lamier de Corse			EN				
<i>Laserpitium cynapiifolium</i>	laser de Corse							
<i>Legousia hybrida</i>	spéculaire miroir de Venus							
<i>Leucanthemopsis alpina subsp. tomentosa</i>	leucanthémopsis laineux	C	X	VU		Article 1		
<i>Leucanthemum corsicum subsp. corsicum</i>	marguerite de Corse	C	X	VU		Article 1		
<i>Luzula pedemontana</i>	luzule du piémont			LC				
<i>Luzula sylvatica</i>	luzule des bois							
<i>Mentha requieni</i>	menthe de Corse	CS						
<i>Mercurialis corsica</i>	mercuriale de Corse		X	EN				
<i>Myosotis corsicana</i>	myosotis de Corse	C				Article 1		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	Livre rouge flore menacée de France	Espèces végétales protégées en Corse	Espèces végétales protégées France métropolitaine	Annexe 2 Directive Habitats
<i>Myosotis pusilla</i>	myosotis fluet			LC		Article 1		
<i>Myosotis soleirolii</i>	Myosotis de soleirol			VU		Articles 2 et 3		
<i>Narthecium reverchonii</i>	narthécie de Reverchon							
<i>Nepeta agrestis</i>	népéta agreste			EN				
<i>Nigella damascena</i>	nigelle de Damas							
<i>Oreopteris limbosperma</i>	fougère des montagnes							
<i>Orobanche cyrnea</i>	orobanche		X					
<i>Paeonia morisi</i>	pivoine			NT				
<i>Papaverum pinnatifidum</i>	pavot à feuilles pennatifides			VU				
<i>Pastinaca kochii</i>	Panais à feuille large							
<i>Phegopteris connectilis</i>	polypode du hêtre							
<i>Phleum alpinum var. genuinum</i>	fléole des alpes			LC				
<i>Phleum parviceps</i>	fléole à petit épis	C		LC				
<i>Phyteuma senatum</i>								
<i>Pinguicula corsica</i>	grassette corse	C						
<i>Pinus nigra subsp. laricio var. corsicana</i>	pin Lariccio	CCS						
<i>Pinus Pinaster</i>	pin maritime			LC				
<i>Polygonum alpinum</i>	renouée des Alpes							
<i>Polystichum aculeatum</i>	polystic à aiguillons							
<i>Polystichum lonchitis</i>	polystic en fer de lance							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	Livre rouge flore menacée de France	Espèces végétales protégées en Corse	Espèces végétales protégées France métropolitaine	Annexe 2 Directive Habitats
<i>Potentilla erecta subsp. erecta</i>	potentille tormentille							
<i>Pulsatilla alpina cyrnea</i>	pulsatille des Alpes	C	X					
<i>Quercus ilex</i>	chêne vert							
<i>Ranunculus marschlinii</i>	renoncule de Salis-Marschlins							
<i>Rubus idaeus</i>	ronce framboisier			LC				
<i>Rumex scutatus</i>	oseille à écusson							
<i>Santolina corsica</i>	santoline de Corse			LC				
<i>Saxifraga stellaris subsp. robusta</i>	saxifrage étoilée							
<i>Sedum monregalense</i>	orpin de montereale							
<i>Sempervivum montanum subsp. burnatii</i>								
<i>Silene requienii</i>	silène de Requier	C		EN				
<i>Sorbus aucuparia</i>	sorbier des oiseleurs							
<i>Sparganium minimum</i>	rubanier nain							
<i>Streptopus amplexifolius</i>	Streptope à feuilles embrassantes							
<i>Streptopus distortus</i>								
<i>Thesium corsalpinum</i>	Tesium alpin de Corse	C						
<i>Valeriana rotundifolia</i>	valériane à feuille ronde							
<i>Veronica alpina</i>	véronique des alpes							
<i>Veronica argenteria</i>								
<i>Viola argenteria</i>	violette à feuille nummulaire	C		LC				
<i>Viola nummulariifolia</i>								

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge nationale des espèces menacées	Liste nationale espèces protégées	Directives Européennes	Protections Internationales	
								Convention de Berne	Convention de Bonn
Mammifères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe		X	LC	X	HFF II-IV	II	I-II
	<i>Eptesicus serotinus</i>	sérotine commune			LC	X	HFF IV	II	II
	<i>Glis glis melonii</i>	loir			LC			III	
	<i>Hypsugo savii</i>	vespère de Savi			LC	X	HFF IV	II	II
	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers		X	VU	X	HFF II-IV	II	I-II
	<i>Mustela nivalis corsicana</i>	belette	C		LC			III	
	<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton			LC	X	HFF IV	II	I-II
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées		X	LC	X	HFF II-IV	II	I-II
	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustache		X	LC	X	HFF IV	II	I-II
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer		X	LC	X	HFF IV	II	I-II
	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb		X	VU	X	HFF IV	II	II
	<i>Nyctalus leisleri</i>	noctule de Leisler			NT	X	HFF IV	II	II
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	pipistrelle commune			LC	X	HFF IV	II	II
	<i>Plecotus austriacus</i>	oreillard gris		X	LC	X	HFF IV	II	II
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	grand rhinolophe		X	NT	X	HFF II-IV	II	I-II
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	petit rhinolophe		X	LC	X	HFF II-IV	II	I-II
	<i>Sus scrofa</i>	sanglier			LC				
	<i>Tadarida teniotis</i>	molosse de Cestoni			LC	X	HFF IV	II	II
	<i>Vulpes vulpes</i>	renard roux			LC				
Reptiles	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	lézard de Bedriaga	CS	X	NT	X	HFF IV	II	
	<i>Coluber viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune			LC	X	HFF IV	II-III	
	<i>Podarcis tiliguerta</i>	lézard tyrrhénien	TYR	X	LC	X	HFF IV	II	
Amphibiens	<i>Discoglossus montalentii</i>	discoglosse corse	C	X	NT	X	HFF II-IV	II	
	<i>Discoglossus sardus</i>	discoglosse sarde	TYR	X	LC	X	HFF II-IV	II	
	<i>Euproctus montanus</i>	euprocte corse	C	X	LC	X	HFF IV	II	
	<i>Salamandra corsica</i>	salamandre de Corse	C		LC	X		III	
Poissons	<i>Salmo trutta</i>	truite fario							
	<i>Salvelinus fontinalis</i>	saumon de fontaine							
	<i>Anguilla anguilla</i>	anguille d'Europe			CR				

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge nationale des espèces menacées	Liste nationale espèces protégées	Directives Européennes	Protections Internationales	
								Convention de Berne	Convention de Bonn
Avifaune	<i>Accipiter gentilis arrigonii</i>	autour des palombes	CS	X	EN	X	O I	II	II
	<i>Accipiter nisus</i>	épervier d'europe		X	LC	X			II
	<i>Alectoris rufa</i>	perdreux rouge			LC		O II-III	III	
	<i>Anthus spinoletta</i>	pipit spioncelle		X	LC	X		II	
	<i>Apus apus</i>	martinet noir		X	LC	X		III	
	<i>Aquila chrysaetos</i>	aigle royal		X	VU	X	O I	II	II
	<i>Buteo buteo</i>	buse variable			LC	X			II
	<i>Certhia familiaris corsa</i>	grimpeur des bois	CS	X	LC	X		II	
	<i>Cinclus cinclus</i>	cingle plongeur		X	LC	X		II-III	
	<i>Columba livia</i>	pigeon biset		X	EN		O II	III	
	<i>Columba palumbus</i>	pigeon ramier			LC		O II-III		
	<i>Corvus corax</i>	grand corbeau		X	LC	X		III	
	<i>Dendrocopos major harterti</i>	pic épeiche	CS	X	LC	X		II	
	<i>Emberiza cirulus</i>	bruant zizi			LC	X		II	
	<i>Erithacus rubecula</i>	rouge-gorge			LC	X		II	
	<i>Fringilla coelebs</i>	pinson des arbres			LC	X		III	
	<i>Garrulus glandarius</i>	geai des chênes			LC		O II		
	<i>Gypaetus barbatus</i>	gypaète barbu		X	EN	X	O I	II	II
	<i>Hirundo rupestris</i>	hirondelle des rochers		X	LC	X		II	
	<i>Loxia curvirostra</i>	bec croisé des Sapins							
	<i>Monticola saxatilis</i>	merle de roche		X	LC	X		II	
	<i>Monticola solitarius</i>	merle bleu		X	LC	X		II	
	<i>Montifringilla nivalis</i>	niverolle alpine		X	LC	X		II	
	<i>Motacilla flava</i>	bergeronnette des ruisseaux							
	<i>Muscicapa striata</i>	gobe-mouches gris		X	VU	X		II	II
	<i>Oenanthe oenanthe</i>	traquet motteux		X	NT	X		II	
<i>Otus scops</i>	petit-duc		X	LC	X				
<i>Parus ater sardus</i>	mésange noire	CS	X	NT	X		II		
<i>Parus caeruleus</i>	mésange bleue			LC	X		II		
<i>Parus major</i>	mésange charbonnière			LC	X		II		

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge nationale des espèces menacées	Liste nationale espèces protégées	Directives Européennes	Protections Internationales	
								Convention de Berne	Convention de Bonn
Avifaune	<i>Pheonicurus ochruros</i>	rouge queue noir							
	<i>Prunella collaris</i>	accenteur alpin		X	LC	X		II	
	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	chocard à bec jaune		X	LC	X		II	
	<i>Regulus ignicapillus</i>	roitelet triple bandeau		X	LC	X		II	
	<i>Saxicola torquata</i>	traquet pâtre			LC	X		II-III	
	<i>scolopax rusticola</i>	bécasse des bois		X	LC		O II-III	III	II
	<i>Serinus corsicana</i>	venturon de Corse	CS		LC	X		III	
	<i>Sitta whiteheadi</i>	sittelle corse	C	X	NT	X	O I	II	
	<i>Sylvia atricapilla</i>	fauvette à tête noire			LC	X		II	
	<i>Tichodroma muraria</i>	tichodrome échelette							
	<i>Troglodytes troglodytes</i>	troglodyte mignon				LC	X	II	II
	<i>Turdus merula</i>	merle noir				LC		O II	III
<i>Turdus philomelos</i>	grive musicienne				LC		O II	III	
<i>Turdus viscivorus</i>	grive draine		X		LC		O II	III	
Odonates	<i>Cordulegaster sp.</i>								
	<i>Aeshna cyanea</i>	aeschne bleue			LC				
Orthoptères	<i>Chorthippus bruneus</i>	criquet duestiste							
	<i>Chorthippus pascuorum</i> ou <i>C. corsicus</i>	criquet de Vergio	C	X					
	<i>Platycleis albopunctata grisea</i>	Decticelle grisâtre							
	<i>Uromenus chopardi</i>	Ephippigère corse							
Lépidoptères	<i>Inachis io</i>	Paon du jour			LC				
	<i>Fabriciana elisa</i>	nacré tyrrhénien	CS		LC	X	H IV	II	
	<i>Papilio hospiton</i>	porte-queue de Corse	CS		LC	X	H II-IV		
Coléoptères	<i>Agabus bipustulatus intermedius</i>			X					
	<i>Graptodytes sp.</i>			X					
	<i>Helophorus glacialis</i>								
	<i>Laccophilus sp.</i>								

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge nationale des espèces menacées	Liste nationale espèces protégées	Directives Européennes	Protections Internationales	
								Convention de Berne	Convention de Bonn
Coléoptères	<i>Limnius sulcipennis damryi</i>		C	X					
	<i>Stictonectes sp.</i>								
Diptères	<i>Chelifera corsicana</i>		C	X					
	<i>Chironomini</i>								
	<i>Clinocera sp.</i>								
	<i>Corynoneura sp.</i>								
	<i>Dasyhelea sp.</i>								
	<i>Dicranota sp.</i>								
	<i>Hexatoma sp.</i>								
	<i>Orthoclaadiinae</i>								
	<i>Psychodidae indet.</i>								
	<i>Simuliidae indet.</i>								
	<i>Tanypodinae</i>								
	<i>Tanytarsini</i>								
<i>Tipula sp.</i>									
Ephéméroptères	<i>Heptagenia sp.</i>								
	<i>Baetis cyrneus</i>		C	X					
	<i>Baetis ingridae</i>		C						
	<i>Ecdyonurus Cortinsis</i>		C						
	<i>Electrogena zebrata</i>		CS						
	<i>Habroleptoïdes budtzi</i>		C	X					
	<i>Rhithrogena insularis</i>		C	X					
Plathelminthes	<i>Crenobia alpina corsica</i>		C						
	<i>Gordionus cyrnensis</i>		C						
Plécoptères	<i>Leuctra budtzi</i>		CS						
	<i>Chloroperla apicalis hamulata</i>		C	X					
	<i>Isoperla insularis</i>		CS	X					
	<i>Leuctra cyrnea</i>		C	X					

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge nationale des espèces menacées	Liste nationale espèces protégées	Directives Européennes	Protections Internationales	
								Convention de Berne	Convention de Bonn
Plécoptères	<i>Leuctra fraterna</i>		C	X					
	<i>Protonemura corsicana</i>		C	X					
Trichoptères	<i>Allogamus corsicus</i>		C	X					
	<i>Hydropsyche fumata</i>		C	X					
	<i>Leptodrusus budtzi</i>		CSB	X					
	<i>Micrasema cinereum</i>		C	X					
	<i>Micrasema togatum</i>		TYR	X					
	<i>Micropterna sequax</i>								
	<i>Mystacides azurea</i>								
	<i>Plectrocnemia geniculata corsicana</i>		CSM	X					
	<i>Polycentropus mortoni</i>		CS	X					
	<i>Rhacophila tristis</i>								
	<i>Rhyacophila trifasciata</i>		CS	X					
<i>Sericostoma clypeatum</i>		C	X						
Lamellibranches	<i>Pisidium casertanum</i>								
Oligochètes	<i>Eiseniella tetraedra</i>								
Hétéroptères	<i>Mesovelgia sp.</i>								
	<i>Microvelgia sp.</i>								

Légende :

Directives : HFF : Directive Habitats-Faune-Flore O : Directive Oiseaux

Liste des espèces menacées : LC : Préoccupation mineure NT : Quasi menacée VU : Vulnérable EN : En danger

Endémisme : C : Corse CS : Corse-Sardaigne CSM : Corse-Sardaigne-Maroc CSB : Corse-Sardaigne-Baléares TYR : Tyrrhénien CSBSI : Corse-Sardaigne-Baléares-Sicile-Italie CCS : Corse- calabre- Sardaigne



Compte Rendu du

**COMITE CONSULTATIF DE LA RESERVE NATURELLE
DU MASSIF DU MONTE RITONDU – RISERVA
NATURALE DI U MONTE RITONDU**

Réunion du 09 novembre 2023

Etaient présents en tant que membre du Comité Consultatif :

Monsieur G. ARMANET	Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, représentant le Président du Conseil Exécutif de Corse
Madame J. LEVANTI	Mairie de VENACU
Monsieur C. MORI	Président du Conseil Scientifique de la RN MMR, représentant la Fédération des Chasseurs de la Haute-Corse
Madame S. ORSONNEAU	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Monsieur F. TORRE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse
Monsieur J.-F. ORSATELLI	Mairie de CORTI
Monsieur C. D'ORNANO	Fédération de la pêche
Monsieur G. PAOLACCI	Office National des Forêts
Monsieur A. ORSINI	Président de Communauté des Communes Corti-Centre Corse, représentant le CSRPN
Monsieur J.-M. RODRIGUEZ	Mairie du POGHJU DI VENACU

Etaient excusés :

Madame A. TAGLIAFERRO	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse
Monsieur C. CASTELLANI	Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
Monsieur D. FEDERICI	Université de Corse
Madame G. VALESI	Parc Naturel Régional de Corse

Etaient également présents :

Monsieur J. MAGNAVACCA	Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
Madame G. BALDOVINI	Office de l'Environnement de la Corse
Madame C. PIETRI	Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur S. GUELFUCCI	Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur P.-J. ALBERTINI	RN MMR - Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur M.-A. SANTUCCI	RN MMR - Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur T. CAMPANA	RN MMR - Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur J.-F. POLI	RN MMR - Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur F. AMBROSI	RN MMR - Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur A. DELAGE	Conservatoire Botanique National de Corse - OEC
Monsieur A. CARBONI	Office National des Forêts
Monsieur F. BARTOLI	Fédération de pêche

L'ordre du jour est le suivant :

1. Demandes d'avis du Comité Consultatif relatives :

- a. Au rapport d'activité 2022
- b. Au Plan de gestion 2024-2030
- c. A la modification de la réfection du toit du refuge de Melu par le smPNRC
- d. A la convention pluriannuelle relative à l'organisation du Restonica Trail

2. Questions diverses

Monsieur G. ARMANET démarre la réunion à 9h25. Madame G. BALDOVINI remercie les agents de la RNMMR pour le travail effectué sur le rapport d'activité et le plan de gestion, et souligne l'évolution que vont engendrer les intempéries sur la priorisation des actions.

Monsieur J.-F. ORSATELLI espère pouvoir mettre en place un accueil dès l'année prochaine, évidemment de manière différente aux années précédentes. Il remercie l'ensemble des partenaires de la commune de Corti. Les mois à venir seront déterminants pour l'avenir de la vallée.

Monsieur G. ARMANET rejoint les propos de la mairie de CORTI. Il faut que l'ensemble des acteurs soient solidaires. L'Office de l'Environnement et la Collectivité de Corse seront présents aux côtés de la mairie pour faire avancer les choses le plus rapidement possible. Il s'agit d'un chantier énorme sur la vallée qu'il faut aujourd'hui réinventer.

1. Demandes d'avis du Comité Consultatif relatives :

a. Au rapport d'activité 2022

Monsieur P.-J. ALBERTINI présente le rapport d'activité 2022. Il s'agit d'une obligation légale. Il relève le fait qu'il y a un fort décalage entre la périodicité du rapport d'activité et le moment de l'année où il est présenté. L'année prochaine, le rapport d'activité 2023 sera présenté en début d'année 2024. Il précise que le rapport d'activité a été rédigé selon les préconisations du Cahier Technique 88 de l'Office Français de la Biodiversité et de Réserves Naturelles de France. Il rappelle les effectifs de la réserve pour leur 3^{ème} année de gestion effective. L'équipe a effectué quasiment 300 HJ de surveillance sur l'année 2022, avec une présence quotidienne sur les lacs de Melu et Capitellu du 15 juin au 15 septembre. Les gardes effectuent également des rondes sur les autres secteurs et des actions conjointes avec des partenaires comme l'ONF ou la Fédération de pêche. Les gardes parcourent ainsi l'équivalent de 5 GR20 par an.

Au niveau scientifique, l'activité représente 74 HJ en 2022 avec notamment le suivi du gypaète barbu et du pluvier guignard ou bien le suivi thermique des lacs. Sur le cas du gypaète, aucune reproduction n'a été constatée pour la 3^{ème} année consécutive. Un jeune issu des lâchers du LIFE Gyprescue est en revanche régulièrement observé sur le site. Pour le suivi thermique, une température élevée de surface a été observée encore une fois en 2022. La thermocline et la période de gel ont été mise en évidence par le suivi. L'OEC travaille également avec ASTERS sur la mise en place du protocole Lacs Sentinelles. Les lacs de Rinosu et Oriente ont été étudiés et le gestionnaire a constaté une température inférieure aux autres lacs malgré leur faible profondeur. Un suivi de la fréquentation sur site est mis en place selon le protocole validé par le Conseil scientifique de la RN MMR avec des comptages visuels entre 12h et 13h. Les gardes ont pu également observer divers comportements comme de la baignade (interdite par la délibération de classement), de l'escalade ou de la pêche. Une nouvelle problématique a pu être observée : le survol de la RN avec 74 drones et 41 survols en hélicoptères sur la seule saison 2022, avec tous les impacts que cela peut engendrer en termes de dérangement de la faune (en particulier l'avifaune). Au niveau chiffre, 11 380 personnes ont été comptabilisées sur le site avec un pic à 405 personnes le 20/08.

Monsieur T. CAMPANA remercie la présidence et la direction de l'OEC pour l'apport des saisonniers durant la saison estivale. Il souligne que la saison touristique commence dès le mois d'avril et que le gardiennage demande une grosse implication des équipes. La fréquentation est stable. L'équipe fait également des relevés météorologiques à l'instant T à 12h. La fréquentation des pêcheurs semble augmenter entre 2022 et 2023. En revanche, le nombre de survol en drone a diminué contrairement au nombre de survol en hélicoptères qui lui est en augmentation. Une personne est également montée sur Capitellu à vélo. Pour la vallée du Verghellu, l'ONF effectue des comptages de véhicules entrant dans la vallée entre 11h30 et 12h30. Le site est fréquenté pour la randonnée vers le Ritondu et pour le canyoning. Au niveau des secours, l'équipe travaille avec le PGHM et le groupe montagne du SIS2B. En ce sens, l'OEC a formé ses saisonniers au premier secours. Il met l'accent sur l'importance des travaux sur la vallée de la Restonica suite aux intempéries.

Monsieur P.-J. ALBERTINI revient sur les enquêtes fréquentation réalisées en lien avec le PNRC. Il apparaît que 93% des personnes interrogées savent qu'ils sont sur un espace protégé, 70% des sondés considèrent que le site est trop fréquenté.

Il aborde ensuite les interventions sur l'entretien du site. Les agents de la RN MMR effectuent un ramassage quotidien des déchets. 10L de déchets par jour sont ramassés en moyenne. La signalétique a été remise en état suite à l'hiver dernier. L'équipe a également effectué la réfection du captage d'eau du refuge.

La RN MMR se met en conformité avec le Code de l'Environnement avec une réunion annuelle de son Conseil scientifique et de son Comité Consultatif. Monsieur P.-J. ALBERTINI rappelle que la partie 1 du Plan de Gestion a déjà été validé mais que le gestionnaire a continué son travail sur la rédaction du document qui sera présenté au point 2.

Questions et débats :

Monsieur A. ORSINI félicite le gestionnaire pour le travail effectué sur la RN. Il souligne l'importance des observations faites par l'équipe, notamment au niveau des températures. Il demande pourquoi l'item « communication » n'est pas prioritaire dans la gestion.

Monsieur P.-J. ALBERTINI précise que cela vient de la méthodologie de l'OFB-RNF.

Monsieur A. ORSINI rappelle que la fermeture de la route est effective pour les véhicules mais les usagers peuvent emprunter la route à pied. Pour l'Oriente, le lac bénéficie des apports d'eau de sources qui refroidissent le lac. Il s'interroge sur les chiffres de la fréquentation.

Monsieur P.-J. ALBERTINI précise que le pic à 400 est pris à l'instant T. Les anciens chiffres de 1500-2000 personnes sur site proviennent de l'ancienne méthodologie du smPNRC. Il reste donc prudent sur l'utilisation de ces données et émet des doutes sur la méthodologie.

Madame G. BALDOVINI souligne que le gestionnaire devait mettre en place un éco compteur en entrée de réserve.

Monsieur T. CAMPANA rappelle que la mise en place du parking au niveau du Lamaghjosu a limitée l'apport du public sur la RN MMR.

Monsieur G. ARMANET propose de passer au vote.

<i>Décision du Comité Consultatif : Le rapport d'activité est validé à l'unanimité.</i>
--

b. Au Plan de gestion 2024-2030

Monsieur P.-J. ALBERTINI présente le Plan de Gestion 2024-2030. Il précise que c'est l'aboutissement d'un travail de 3 ans et même au-delà. Il propose de faire valider le principe des actions mais de faire un retour sur la priorisation des actions annuellement en fonction de l'accessibilité du site. Il propose également que les membres fassent leurs retours après chaque objectif à long terme présenté afin d'avoir une cohérence dans les interventions.

Il revient sur l'importance de ce document de planification. Il a été rédigé en utilisant la méthodologie de CT88 de l'OFB. Les enjeux du Plan de Gestion découlent du diagnostic du plan ainsi que des DOCOB et inventaires ZNIEFF. Il rappelle que la réserve a été classée pour la préservation des lacs de montagne. Ainsi, les habitats et la faune liés à ces lacs sont la priorité principale du plan de gestion. Il soutient que les réserves naturelles ont également un rôle de préservation du patrimoine bâti et culturel. L'équipe fera un focus sur la toponymie ainsi que sur l'occupation historique du site. La communication sera également un enjeu important pour la RN MMR, avec notamment un point sur la notoriété de la RN et le respect de la réglementation.

De ces enjeux découlent les objectifs à long-terme. Il y en a 5 sur la RN MMR :

- Maitriser la fréquentation ;
- Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques ainsi que leurs habitats ;

- Sensibiliser les visiteurs ;
- Améliorer la connaissance et promouvoir la recherche ;
- Administrer la réserve.

Ainsi, le plan de gestion a une structure pyramidale. De ces 5 objectifs à long terme découlent 25 objectifs opérationnels qui regroupent 109 opérations. C'est le domaine scientifique qui compte la majorité des opérations du plan de gestion. Le gestionnaire présentera annuellement les protocoles liés aux opérations qui seront mis en place sur le site.

Il présente ensuite chaque objectif opérationnel avec un focus sur quelques actions phares.

Au niveau de l'objectif à long terme « maîtriser la fréquentation et les usages », il affiche les actions prévues sur la réfection des itinéraires d'accès aux lacs de Melu et Capitellu et sur la rédaction d'un plan de circulation.

Monsieur J.-F. ORSATELLI souligne que ce plan de gestion est important et qu'il faut le valider malgré les dégâts engendrés par les intempéries et les difficultés d'accès au site.

Monsieur A. ORSINI revient sur la typologie et la toponymie. Il souhaite que le président de l'OEC saisisse l'IGN de manière officielle pour remplacer les noms francisés sur les cartes. Il parle ensuite des métriques, il estime qu'il faut des métriques plus globales au niveau des objectifs à long terme du plan.

Monsieur G. ARMANET estime qu'il faut réorienter les flux sur des itinéraires adaptés et sécurisés. Il faut également sanctuariser certaines zones, à l'instar de ce qui a été fait au niveau de la RN des Bucchi di Bunifaziu. Il rejoint monsieur A. ORSINI sur la toponymie. Il demande à ses services de régulariser la situation. Il émet le souhait de viabiliser le suivi fréquentation et demande aux équipes de prioriser l'installation d'un maximum d'éco compteurs sur l'ensemble de la RN.

Monsieur P.-J. ALBERINI revient sur les éco compteurs. Une première commande est arrivée à l'OEC au mois de septembre, mais les appareils n'ont pas pu être installés à cause de mauvaises conditions météorologiques. Ils seront installés rapidement comme prévu dans le Plan de Gestion.

Il passe ensuite à l'objectif à long terme « Maintenir les populations d'espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale ».

Monsieur A. ORSINI s'attarde sur l'évaluation et sur les indicateurs. Il présente un exemple avec les habitats : sur les 7 ans du plan de gestion, il demande s'il est possible de quantifier la surface qui sera cartographiée par les scientifiques de la RN MMR. Il passe ensuite sur l'action sur la fermeture du milieu. Il estime qu'il faut laisser le milieu ouvert et laisser libre cours au pâturage.

Monsieur P.-J. ALBERTINI précise que les pratiques pastorales ont évoluées et que les impacts des bovins sur les zones humides de la réserve seront étudiés dans le cadre du plan de gestion. Il faut que le gestionnaire soit force de propositions et acquière l'ensemble des données pour une gestion efficace du site.

Il revient ensuite sur le partenariat entre l'OEC et le smPNRC sur le suivi du gypaète.

Il présente ensuite l'objectif « Sensibiliser les visiteurs, acteurs et partenaires à la biodiversité ». Il rappelle l'importance de la sensibilisation. L'équipe de la RN n'a pas attendu la mise en place du Plan de Gestion pour travailler sur ce volet et souhaite pérenniser le dispositif dans le cadre de ce document.

Sur l'objectif « Améliorer la connaissance du site et promouvoir la recherche appliquée à la gestion », il précise qu'il s'agit du plus gros volet de ce plan. Il met en lumière le suivi des chiroptères. Il s'agit d'un suivi déjà mis en place mais qui doit être maintenu. Les premiers résultats ont été déjà transmis au gestionnaire avec une présence d'espèces de plaine sur le site de la RN pendant l'été.

Monsieur A. ORSINI explique qu'il n'y a pas de truite dans le lac de Melu, il faut donc modifier cela sur la fiche associée aux suivis génétiques des populations.

Monsieur P.-J. ALBERTINI expose le travail prévu sur la gestion des saumons de fontaine. Il s'inquiète de la dévalaison de ces derniers dans la Restonica. Il parle ensuite sur la mise en place du suivi thermique des lacs.

Monsieur A. ORSINI demande si l'équipe prévoit de réaliser des suivis sur la transparence de Secchi.

Monsieur P.-J. ALBERTINI annonce qu'un disque est laissé sur site afin de réaliser l'opération tous les 15 jours au dégel des lacs.

Il développe ensuite sur la toponymie. Il s'agit d'une priorité du plan de gestion du fait de la perte au fil des ans des locuteurs capables de transmettre leurs connaissances.

Enfin, il fournit des éléments sur le dernier point « Administrer la réserve naturelle ».

Monsieur A. ORSINI se questionne sur le fait que l'Université de Corse puisse proposer une formation sur l'étude des lacs dans le cadre du plan de formation des agents.

Monsieur P.-J. ALBERTINI propose de réaliser une formation en salle avec une sortie terrain pour appliquer les connaissances acquises en salle. Il reviendra vers Monsieur C. MORI et Monsieur A. ORSINI en ce sens.

Madame J. LEVANTI revient sur les éco compteurs. Elle clarifie que la mairie de VENACU a conventionné avec l'OEC pour la mise en place d'un appareil dans le Verghellu pour mesurer la fréquentation liée au canyoning. Elle s'interroge sur la période au cours de laquelle est effectué le comptage des véhicules par l'ONF.

Monsieur G. PAOLACCI explique que le comptage est effectué entre juillet et la mi-septembre, tous les jours, dans le Verghellu et le Manganello. Il ajoute que l'ONF effectue des missions de police sur la chasse, la pêche ou le bivouac en dehors de la saison estivale. Ils ont donc une vision globale de la fréquentation dans le Verghellu.

Monsieur A. ORSINI souhaite savoir s'il n'est pas possible d'effectuer le suivi avant le mois de juillet pour estimer l'impact du canyoning, d'autant plus que les rivières sont en étiage à cette période ce qui limite forcément les activités.

Madame J. LEVANTI rend compte que les socioprofessionnels sont sensibilisés à la présence de la RN dans la vallée du Verghellu.

Monsieur F. TORRE remercie le gestionnaire pour le travail effectué. Il souhaite des explications sur l'articulation entre le plan de gestion et les plans d'aménagement forestiers. Il s'interroge également sur l'interaction entre le document et les activités pastorales. Enfin il souhaite des informations sur le lien entre le site N2000 et le plan de gestion.

Monsieur P.-J. ALBERTINI précise que, sur le volet N2000, les fiches actions du DOCOB n'ont pas été rédigées. L'OEC ne pouvait pas attendre la sortie du DOCOB pour rédiger en parallèle son plan de gestion. Le gestionnaire se tient à la disposition de la mairie de CORTI pour travailler sur le DOCOB. Il souligne le fait que les documents d'aménagement forestiers ont été pris en compte. Les massifs forestiers sur la RN sont en protection paysagère. Pour les activités agricoles, il estime qu'il n'y en a pas vraiment sur le site, les parcelles déclarées sur la PAC le sont pour des élevages bovins en majorité. Il y a un éleveur déclaré en ovin mais qui ne transhume plus sur site. Le gestionnaire est en lien avec les bergers occupant le site et peut fournir une analyse fine des troupeaux circulant sur la RN.

Monsieur G. ARMANET propose de passer au vote.

Décision du Comité Consultatif : Le comité consultatif émet un avis favorable à l'unanimité.

c. A la modification de la réfection du toit du refuge de Melu par le smPNRC

Monsieur P.-J. ALBERTINI rappelle que la réfection du refuge du Melu a déjà reçu un avis favorable du comité consultatif. Le dossier a également reçu un avis favorable vis-à-vis du site classé. En revanche, le smPNRC devait utiliser des *scandule* en essences locales. Malheureusement, il n'a pas trouvé de prestataire capable de faire des *scandule* en bois local. Le smPNRC propose que les *scandule* soient faites en mélèze du Jura avec une charpente en bois local. Le Conseil scientifique demande que le bois soit déjà sec avant importation pour éviter tout risque sanitaire.

Questions et débats :

Monsieur G. PAOLACCI appuie sur le fait qu'il peut avoir des contacts pour réaliser les *scandule* en bois local.

Monsieur F. TORRE rejoint monsieur G. PAOLACCI et affirme que monsieur C. EMMANUELLI peut réaliser des *scandule* en châtaigner.

Monsieur P.-J. ALBERTINI fait remarquer que le smPNRC est un établissement public qui doit passer par une procédure de marché public. Malheureusement, aucune entreprise corse n'a répondu au marché selon ces derniers.

Madame G. BALDOVINI soulève le problème de l'état actuel du toit et de l'urgence de la situation. Il faut trouver une solution rapide pour mettre hors d'eau le refuge.

Monsieur G. ARMANET demande à quel stade en est le marché. Il souhaite savoir si les prestataires insulaires ont été consulté.

Madame G. BALDOVINI précise que si le dossier n'est pas présenté aujourd'hui, il devra de nouveau passer en comité consultatif réuni physiquement, en mars 2024, étant donné qu'il s'agit de travaux en réserve naturelle.

Monsieur P.-J. ALBERTINI annonce que le smPNRC est en attente du devis du prestataire du Jura et qu'aucune autre démarche est en cours.

Monsieur A. ORSINI s'étonne de la façon d'acter ce sujet. Il faut que le smPNRC se rapproche du maire de la commune de Cristinacce pour avoir des contacts.

Monsieur G. ARMANET propose que le comité consultatif émette un avis favorable sous réserve d'avoir la certitude qu'aucun prestataire en Corse n'est capable de faire les *scandule* en bois local.

Monsieur J.-F. ORSATELLI souligne que les héliportages à cette période sont limités voir impossible. Cela reportera forcément les travaux au printemps 2024.

Monsieur G. ARMANET estime que la gestion du refuge doit revenir à la réserve naturelle afin de faciliter les démarches.

Décision du Comité Consultatif : *Le comité consultatif émet un avis favorable sous réserve que le smPNRC prenne attache de prestataires locaux pour réaliser les scandule en essence locale en parallèle de la demande de devis au prestataire du Jura. Le comité consultatif attend une réponse écrite actant le fait qu'aucun prestataire, en Corse, n'est capable de faire des scandule en essence locale.*

d. A la convention pluriannuelle relative à l'organisation du Restonica Trail

Monsieur P.-J. ALBERTINI rappelle les termes de la délibération de classement. Le gestionnaire et l'organisateur du Restonica Trail ont travaillé sur le parcours de manière conjointe avant de protéger le site de l'affluence engendrée par la course. Il souligne que les organisateurs sont demandeurs de conseils sur la préservation du site.

Il propose qu'une autorisation pluriannuelle de 3 ans soit donnée à l'organisateur sous réserve du maintien du parcours et de la réglementation de la course. En contrepartie, le gestionnaire bénéficie d'une collaboration pour la communication de la RN.

Questions et débats :

Monsieur F. TORRE félicite l'initiative, notamment vis-à-vis du site N2000. Il s'agit de bonnes pratiques qui peuvent éviter des évaluations d'incidences N2000.

Monsieur G. ARMANET propose de passer au vote.

Décision du Comité Consultatif : Le comité consultatif émet un *avis favorable* à l'unanimité.

2. Questions diverses

En l'absence de remarques, monsieur G. ARMANET remercie les participants et lève la séance à 12h10.



Compte Rendu du

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RESERVE NATURELLE DU MASSIF DU MONTE RITONDU

Réunion du 24 Octobre 2023

Locaux OEC, Corti

Étaient présents en tant que membres du Conseil Scientifique :

Monsieur P. BERREBI	Génétique
Madame C. BERTRAND	Populations algales
Monsieur M. DELAUGERE	Herpétologue
Madame P. DELBOSC	Botanique
Madame C. JOLIN	Ornithologue
Monsieur C. MORI	Hydrobiologie
Monsieur S. ORSINI	Archéologie
Monsieur A. PIOLI	Bryophytes
Monsieur P-J. ALBERTINI	Conservateur de la RN MMR - OEC

Étaient également présents :

Monsieur S. GUELFUCCI	Service Biodiversité Terrestre - OEC
Madame G. BALDOVINI	Cheffe du service Biodiversité Terrestre - OEC
Madame L. ZUCCARELLI	RNMMR- Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur M-A. SANTUCCI	RNMMR- Office de l'Environnement de la Corse
Monsieur T. CAMPANA	RNMMR - Office de l'Environnement de la Corse

Étaient excusés :

Monsieur J-B. BOSSON	Glaciologie
Madame C. CECCALDI	Hydro-climatologue
Monsieur A. GAUTHIER	Géologie
Monsieur G. GAYET	Fonctions et Services Zones Humides
Monsieur L. MARTEL	Sciences sociales
Monsieur B. VANNIERE	Paléoécologie
Madame C. VILLEMANT	Entomologie

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte rendu de la séance du 29 Septembre 2022
2. Présentation du rapport d'activité 2022 de la réserve naturelle
3. Demande d'avis du Conseil scientifique relatives au plan de gestion I de la RN MMR
4. Questions diverses

La séance débute à 9h10 sous la présidence de C. MORI, qui remercie les participants. Il laisse la parole à G. BALDOVINI, Cheffe du service Biodiversité Terrestre de l'OEC, qui remercie également l'ensemble des personnes présentes, et indique qu'il s'agit de son premier conseil scientifique depuis que la RN MMR est gérée au sein du service, mais que c'est également un retour aux sources pour avoir mis en œuvre le programme « Pour la gestion durable des lacs de montagne de Corse et initié le projet de classement en réserve naturelle du Ritondu.

1. Validation du compte rendu de la séance du 29 Septembre 2022

Le compte rendu de la séance du 29 septembre 2022 est validé à l'unanimité, sans mention ni ratures.

<u>Décision du conseil scientifique</u> : <i>Validation du CR du 29 Septembre 2022</i>

2. Présentation du rapport d'activité 2022 de la réserve naturelle

P-J. ALBERTINI présente le rapport d'activité 2022 de la RN MMR. Il souligne le décalage entre la présentation et la période de réunion (rendu des RA au 31/03 de l'année n+1), et indique que les instances de la réserve seront dorénavant convoquées au printemps afin de résoudre ce décalage. C. MORI rappelle son souhait de réunions plus fréquentes pour poursuivre la dynamique autour de la réserve. Le conservateur propose que le conseil scientifique se réunisse deux fois par an, au printemps et à l'automne, pour établir un cadre de travail régulier. Le Rapport d'activité 2022 est présenté selon la méthodologie du Cahier Technique 88 de l'OFB concernant les plans de gestions d'espaces naturels, afin d'anticiper sur la mise en œuvre du plan dès l'année prochaine.

Echanges et débats :

C. MORI félicite le gestionnaire pour la présentation claire et rapide du travail effectué sur l'année écoulée. Il souligne la montée en puissance de la réserve sur les différentes thématiques évoquées dans le rapport. M. DELAUGERE rejoint le Président du conseil sur ce point et félicite également l'équipe en place. Il revient sur la méthodologie employée, et souhaite savoir, à l'heure de la professionnalisation des acteurs de l'environnement, comment intégrer les communautés locales à la gestion ? Le conservateur précise que cet aspect est pris en compte par RNF, qui travaille avec une juriste sur la prise en compte de cette problématique au sein des comités consultatifs, et de la future méthodologie des plans de gestion. La RN MMR suit avec attention les discussions en ce sens et sera vigilante à mettre en œuvre les préconisations en la matière.

C. MORI revient sur la partie « suivi de la fréquentation », qui nécessite selon lui une analyse statistique plus poussée. Il propose également d'établir un partenariat avec l'Université pour la mise en œuvre de projets tutorés en lien avec la réserve naturelle. Il regrette également l'absence de la problématique « Changements climatiques » au sein des domaines d'interventions proposés par la méthodologie employée.

P. BERREBI souligne le manque d'inventaires Faune/Flore dans le rapport d'activité. Il revient sur la distinction au sujet des peuplements de truites entre les poissons naturels ou introduits. Il précise que le terme « macrostigma », qui est conservée en tant que nom d'usage, est erroné, car les truites corses ne sont pas génétiquement des macrostigma. On retrouve dans l'île deux lignées méditerranéennes, une ancestrale, ainsi qu'une lignée adriatique arrivée dans un second temps et hybridée avec la première. P-J. ALBERTINI indique que les inventaires sont prévus au titre du plan de gestion, et que le Ritondu étant la seule RNC de montagne, l'enjeu truite sera bien entendu pris en compte avec des actions dédiées.

P. DELBOSC remercie le conservateur pour la présentation. Elle souhaite savoir si des actions sont prévues sur les pozzines (exclos) ainsi que si une cartographie de végétation actualisée a été effectuée, la dernière datant de 2014. P-J. ALBERTINI indique que les travaux d'exclos seront éventuellement effectués dans le cadre du plan de gestion après avoir défini les sites à enjeux avec le CS et le CBNC. Concernant la cartographie, celle présentée dans le diagnostic du plan est issue des travaux du CBNC, basée sur de la photo interprétation, et nécessite des vérifications de terrain sur quelques secteurs identifiés. Ces vérifications auront lieu dès 2024.

Décision du conseil scientifique : Validation du Rapport d'Activité 2022 à l'unanimité

3. Demande d'avis du Conseil scientifique relatives au plan de gestion I de la RN MMR

Le conservateur présente le plan de gestion I de la RN MMR. Le diagnostic ayant déjà été validé l'an passé, il s'agit cette fois de la partie B, comprenant les objectifs à atteindre et opérations à mettre en œuvre.

Echanges et débats :

S. ORSINI intervient au sujet du patrimoine archéologique. Il précise que les zones de transhumance sont possiblement des sites occupés depuis bien plus longtemps, avec plusieurs siècles d'occupation humaine. Il attire l'attention du gestionnaire sur des prospections d'archéologie préventive avant d'entreprendre d'éventuels travaux sur le bâti ancien. Concernant la toponymie, il s'agit d'un patrimoine qui s'évapore, et donc à prendre en compte rapidement, afin de redonner du sens au territoire. M. DELAUGERE souligne également l'importance de la toponymie et le rôle du gestionnaire dans la prise en compte des toponymes locaux.

Concernant l'enjeu « Pédagogie », il revient sur la méthodologie « autocentrée » propres aux réserves naturelles, et insiste sur le sens du mot communication en tant qu'échange entre deux parties, et sur l'importance du regard des utilisateurs sur le territoire, et pas seulement sur la vision du gestionnaire. Il propose à l'équipe de la RN MMR de recueillir tout au long de l'année les échanges relatifs au site, afin de favoriser la remontée d'information lors de la rédaction du rapport d'activité.

C. MORI revient sur les enjeux liés à la valorisation du patrimoine, en particulier l'opération de synthèse et publication des travaux scientifiques. Il propose un document sur le modèle des anciens travaux du PNRC. G. BALDOVINI indique que les collègues d'ASTERS sont sur cette

logique au sujet de leurs réserves. Pour C. MORI, il faut un livre illustré sur les lacs de la RN MMR, avec les photos prises par l'équipe. S. ORSINI souligne le fait que le bulletin de la société des sciences peut accueillir des publications, et qu'il sera intéressant pour la RN d'y contribuer.

M. DELAUGERE évoque le projet de PNA amphibien. Une note de principe à l'attention de la DREAL va être rédigée d'ici la fin de l'année, si c'est accepté la rédaction du document suivra. Avec 3 endémiques strictes, le Ritondu devra être associé. Le conservateur est intéressé par la démarche.

Au sujet de la toponymie, S. ORSINI précise que des prestataires extérieurs peuvent être envisagés, de nombreuses structures existant dans ce domaine, dont le CESIT.

Pour les fiches opérations concernant les changements climatiques, le Président du CS souhaite des précisions sur l'installation d'une station météo, qu'il estime indispensable sur le site. L'installation est prévue selon le conservateur de la réserve, avec des interrogations sur le modèle et sur le coût, mais plusieurs pistes sont à l'étude avec Météo France. Au sujet du projet de suivi des changements climatiques par placettes, M. DELAUGERE rejoint la proposition de l'OCIC sur les fourmis en tant qu'indicateurs. Les amphibiens et les reptiles sont également de bons indicateurs. C. MORI évoque la possibilité d'équiper les gardes de sondes portatives afin d'effectuer des mesures régulières de la qualité de l'eau. Il propose également de refaire une typologie des lacs incluant les 5 lacs de la RN n'ayant jamais été étudiés. Concernant la géologie, il pense que le chapitre pourrait être développé davantage. P-J. ALBERTINI est d'accord sur le principe des sondes, l'équipe de la RN MMR a déjà cherché quels modèles pourraient faire l'affaire et envisage l'acquisition pour la saison prochaine.

Le Président du conseil scientifique soumet le Plan de gestion I de la RN MMR aux votes des membres. Le plan de gestion I est validé à l'unanimité.

<p><u>Décision du conseil scientifique</u> : <i>Validation du Plan de Gestion I de la RN MMR à l'unanimité</i></p>

4. Questions diverses :

La demande de travaux concernant la réfection du toit du refuge de Melu a été modifiée devant l'impossibilité de fabriquer les scandule en bois local. Le PNRC propose de réaliser la charpente en essence locale et d'utiliser des scandule en mélèze. Le CS émet un avis favorable, sous réserve de respect des conditions sanitaires (bois sec).

Le Conservateur de la RN indique que suite au départ d'Alain Gauthier, le gestionnaire cherche un géologue souhaitant s'impliquer au sein du conseil scientifique. C. MORI propose de contacter E. GAREL pour voir si elle est intéressée par la démarche.

Le Président du conseil scientifique remercie les membres du conseil et clôt la séance à 11h50.



Direttore
Joseph MAGNAVACCA

Corti, u 09 di ghjennaghju di u 2024

Consultation du public relative à la prise d'une délibération de l'Assemblée de Corse approuvant le plan de gestion de la Réserve Naturelle de Corse du Massif du Monte Ritondu 2024-2023

Objet : Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement –
Synthèse des observations

Décision concernée :

En application de l'article L120-1 du Code de l'environnement, le projet de plan de gestion de la réserve naturelle du Massif du Monte Ritondu, dont le Président du Conseil Exécutif a la responsabilité, a été mis à disposition du public avant son passage à l'Assemblée de Corse conformément au Code de l'environnement et notamment ses articles L.332-1 et suivants, et R.332-1 et suivants relatifs aux réserves naturelles de Corse.

Période et lieu de consultation :

Du 27 novembre au 22 décembre 2023 inclus sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Synthèse des observations émises par le public :

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 21 jours, le projet de plan de gestion n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le Directeur

Joseph MAGNAVACCA